



DS AUTOMOBILES

N° 4

Manuel D'utilisation



Download on the
App Store

GET IT ON
Google Play

DSautomobiles EN LIGNE

Bienvenue

Nous vous remercions d'avoir choisi une N° 4.

Ce Guide rapide vous a été remis lors de la livraison du véhicule. Il présente quelques recommandations indispensables.

Les descriptions et figures sont fournies sans engagement.

La marque **DS AUTOMOBILES** est commercialisée par Automobiles CITROËN, société anonyme au capital social de 159.000.000 euros dont le siège social est situé 43 rue Jean-Pierre TIMBAUD, 78300 POISSY, FRANCE, et immatriculée auprès du RCS de Versailles sous le numéro 642 050 199, ci-après dénommée le "Constructeur", qui se réserve le droit de modifier les caractéristiques techniques, équipements et accessoires sans être tenu de mettre à jour le présent document.

La consultation de ce livret ne se substitue pas à une lecture approfondie du **Manuel d'utilisation**. L'ensemble des instructions et recommandations de fonctionnement y sont détaillées pour profiter au mieux de votre véhicule. Il est vivement recommandé

Il est d'en prendre connaissance.

DS AUTOMOBILES s'engage à préserver l'environnement et vous invite à consulter le **Manuel d'utilisation** en version numérique ou sur notre site Web.



Lien vers l'application et le site Web de l'entreprise
Installation de l'application avec le
QR code suivant :



Get it on
Google Play

Download on the
App Store

POUR OBTENIR LE MANUEL D'UTILISATION COMPLET :



ONLINE

Consultez ou téléchargez le Manuel d'utilisation à l'adresse suivante :
<http://service.dsautomobiles.com/DSddb/>



Scannez ce QR Code pour un accès direct.

Sélectionnez :

- la langue,
- le véhicule et sa silhouette,
- la période d'édition du Manuel d'utilisation correspondant à la date de la 1ère mise en circulation du véhicule.



VERSION IMPRIMÉE

Commander le Manuel d'utilisation au format papier
auprès du Réseau.

01	Introduction 3 Éco-conduite 4 Utilisation de ce manuel 6 Types de propulsion 8 Modifications - Altérations du véhicule	76	Présentation du tableau de bord 80	Combiné d'instruments 89	Écran tactile et écran d'informations 93	Voyants d'avertissement et indicateurs 102	Commandes de climatisation	190	Système d'aide à l'amélioration de la visibilité 191	Système d'aide au maintien au centre de la voie 207	Système d'aide au stationnement et à la marche arrière 215	Système de détection de perte d'attention du conducteur 218	Système d'assistance à la conduite hors route et basse autonomie 219	Caractéristiques de l'aide aux fonctions utilitaires														
02	Présentation du véhicule 10 Clés 15 Système d'alerte sonore pour les piétons (MHEV, PHEV, BEV) 15 Système de sécurité du véhicule 18 Portes 26 Vitres 29 Rétroviseurs 30 Appuie-têtes 31 Sièges 36 Ceintures de sécurité 39 Système d'airbags 43 Capot actif 43 Systèmes de retenue pour enfants 51 Volant 53 Commutateur d'allumage 53 Essuie-glace et lave-glace 57 Éclairage extérieur 67 Éclairage intérieur 68 Toit ouvrant 69 Espace de rangement intérieur- Caractéristiques intérieures	04	DS IRIS SYSTEM 108	Introduction 114	Radio 115	Système multimédia 128	Applications tierces	05	Démarrage et utilisation 130	Démarrage et arrêt du moteur 135	Freins 139	Transmission 143	Modes de conduite 145	Gaz d'échappement 145	Carburant 150	Véhicules électriques 162	Chargement du véhicule 163	Traction d'une remorque 167	Conseils de conduite	07	En cas d'urgence 226	Assistance et SOS 228	Triangle de présignalisation 228	Mise sur cric du véhicule et changement d'une roue 234	Kit de réparation des pneus 236	Dépannage 241	Remorquage du véhicule 243	Enregistreur de données d'événements
03	Instruments et commandes du tableau de bord	06	Systèmes avancés d'aide à la conduite 170	Présentation des systèmes d'aide 172	Capteurs de détection 172	Système d'aide à la régulation de vitesse 182	Système anti-collision 186	Système d'aide à la stabilité du véhicule	08	Maintenance et entretien du véhicule 244	Introduction à la maintenance et à l'entretien du véhicule 244	Entretien programmé 247	Compartiment moteur 249	Entretien du véhicule 251	Fusibles 251	Remplacement des ampoules												

- 252** Pneus et roues
- 253** Entretien de l'extérieur
- 254** Entretien de l'intérieur

09 Caractéristiques techniques

- 256** Identification du véhicule
- 256** Dimensions
- 257** Données du moteur
- 257** Données de remorquage
- 263** Roues et pneus

10 Informations au client

- 265** Enregistrement des données du véhicule
et confidentialité
- 271** Déclaration de conformité

Éco-conduite

L'éco-conduite est un ensemble de pratiques au quotidien qui permet à l'automobiliste d'optimiser la consommation d'énergie (carburant et/ou électricité) et les émissions de CO₂ du véhicule.

Optimisation de l'utilisation de la boîte de vitesses

Avec une boîte de vitesses automatique, privilégier le mode automatique. Ne pas appuyer fortement ni brusquement sur la pédale d'accélérateur.

L'indicateur de changement de vitesse vous invite à engager le rapport le plus adapté. Chaque fois que cette indication s'affiche au combiné d'instruments, la suivre immédiatement.

Avec une boîte de vitesses automatique, cet indicateur apparaît uniquement en mode manuel.

Adopter une conduite souple

Respecter les distances de sécurité entre les véhicules, utiliser le frein moteur plutôt que la pédale de frein, appuyer progressivement sur la pédale d'accélérateur. Ces comportements contribuent à économiser la consommation d'énergie, à réduire le rejet de CO₂ et à atténuer le fond sonore de la circulation.

Avec un moteur hybride, le freinage moteur est plus efficace. Anticiper au maximum les ralentissements et privilégier si possible les décélérations avec frein moteur afin de

recharger la batterie de traction, d'augmenter la conduite tout électrique et de réduire la consommation de carburant.

En condition de circulation fluide, sélectionner le régulateur de vitesse.

Maîtriser l'utilisation des équipements électriques

Avant de partir, si l'habitacle est surchauffé, l'aérer en descendant les vitres et en ouvrant les aérateurs, avant d'utiliser l'air conditionné. Au-delà de 50 km/h, remonter les vitres et laisser les aérateurs ouverts.

Penser à utiliser les équipements permettant de limiter la température dans l'habitacle (par exemple pare-soleil de toit ouvrant, stores). Couper l'air conditionné, sauf si la régulation est automatique, dès que la température de confort désirée est atteinte.

Éteindre les commandes de dégivrage et de désembuage, si celles-ci ne sont pas gérées automatiquement.

Arrêter au plus tôt la commande de siège chauffant.

Adapter l'utilisation des phares et/ou feux antibrouillard en fonction du niveau de visibilité, selon la législation en vigueur dans le pays de circulation.

Éviter de faire tourner le moteur avant de démarrer, surtout en hiver (sauf conditions hivernales sévères : température inférieure à -23°C). Le véhicule se réchauffera beaucoup plus rapidement pendant la conduite.

En tant que passager, éviter d'enchaîner la lecture de supports multimédia (par exemple

film, musique, jeu vidéo) pour contribuer à la réduction de la consommation d'énergie.

Débrancher les appareils mobiles avant de quitter le véhicule.

Limiter les causes de surconsommation

Répartir les poids sur l'ensemble du véhicule. Placer les bagages les plus lourds dans le coffre au plus près des sièges arrière.

Limiter la charge du véhicule et minimiser la résistance aérodynamique (par exemple barres de toit, galerie porte-bagages, porte-vélos, remorque).

Préférer l'utilisation d'un coffre de toit. Retirer les barres de toit, la galerie porte-bagages, après utilisation.

Dès la fin de la saison hivernale, retirer les pneus neige et remonter les pneus été.

Respecter les consignes d'entretien

Vérifier régulièrement et à froid la pression de gonflage des pneus, en se référant à l'étiquette située sur l'entrée de porte, côté conducteur.

Effectuer cette vérification plus particulièrement :

- avant un long déplacement ;
- à chaque changement de saison ;
- après un stationnement prolongé.

Ne pas oublier la roue de secours et les pneus de la remorque ou de la caravane.

Entretenir régulièrement le véhicule (par exemple, huile, filtre à huile, filtre à air, filtre habitacle, etc.). Suivre le calendrier des opérations préconisées dans le plan d'entretien du constructeur.

Au moment du remplissage du réservoir de carburant, ne pas insister au-delà de la troisième coupure du pistolet pour éviter un débordement.

Avec un véhicule neuf, ce n'est qu'après les 3000 premiers kilomètres qu'une meilleure régularité de la consommation moyenne de carburant est constatée.

Optimiser l'autonomie des véhicules électrifiés

La consommation électrique du véhicule dépend fortement du profil du parcours, de la vitesse et du type de conduite, de l'utilisation du chauffage/de la climatisation.

Privilégier les zones **ECO** et **CHARGE** de l'indicateur de puissance en roulant d'une manière souple et à vitesse régulière.

Véhicules électriques

Programmer une destination dans le système de navigation GPS du véhicule pour optimiser la consommation au cours d'un trajet.

Anticiper au mieux les ralentissements et privilégier si possible les décélérations avec le frein moteur de la fonction de freinage régénératif ou les freinages souples ; l'indicateur de puissance entre alors dans la zone "**CHARGE**".

Privilégier l'utilisation de la climatisation par rapport au chauffage pour désembuer l'habitacle.

Utilisation de ce manuel

- Le présent manuel décrit toutes les options et fonctions disponibles pour ce modèle. **Certaines descriptions, notamment celles des fonctions de menu et d'affichage, peuvent ne pas s'appliquer à votre véhicule en raison des variantes de modèle, de spécifications propres à votre pays, à des accessoires ou des équipements spéciaux.**
- Le sommaire situé au début de ce manuel et à chaque chapitre indique où se trouvent les informations.
- L'index vous permet de rechercher des informations spécifiques.
- Le présent Manuel d'utilisation montre des véhicules avec direction à gauche. L'utilisation de véhicules avec direction à droite est similaire.
- Le manuel d'utilisation utilise l'appellation du moteur. Les désignations de vente et le code technique correspondants se trouvent dans la rubrique "Caractéristiques techniques".
- Les indications de direction, telles que à gauche, à droite ou vers l'avant et vers l'arrière, sont toujours données par rapport au sens de la marche.
- Les affichages peuvent ne pas prendre en charge une langue spécifique.
- Les messages affichés et l'étiquetage intérieur sont écrits en caractères **gras**.

Avertissement pour la sécurité



Information complémentaire



Contribution à la protection de la nature



Véhicule avec poste de conduite à gauche



Véhicule avec poste de conduite à droite



Localisation par une zone noire de l'équipement / du bouton décrit

Messages de sécurité



DANGER

Le texte suivant la mention **DANGER** fournit des informations sur le risque de blessures mortelles.

Le non-respect de ces informations peut présenter un danger de mort.



Attention

Le texte suivant la mention **Attention** fournit des informations sur le risque d'accident ou de blessures.

Le non-respect de ces informations peut provoquer des blessures

! **Prudence**

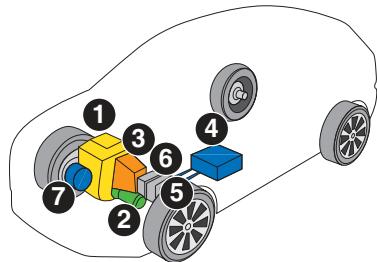
Le texte marqué **Attention** fournit des informations sur les dommages possibles au véhicule. Le non-respect de ces informations peut entraîner des dommages au véhicule

Types de propulsion

Véhicule à moteur à combustion interne (ICE)

Un véhicule ICE est propulsé par un moteur à combustion interne - diesel ou essence - uniquement.

Véhicule électrique hybride léger (MHEV)



1. Moteur Essence
2. Moteur électrique
3. Boîte de vitesses automatique électrique à double embrayage à 6 vitesses
4. Batterie de traction 48 V
5. Batterie d'accessoires 12 V
6. Convertisseur DC/DC

7. Démarrer à courroie

La technologie MHEV ne nécessite aucune connexion pour charger la batterie de traction. Le **système hybride** ne fonctionne pas en continu, mais s'active en fonction de l'état du véhicule, de l'état de charge de la batterie de traction, du confort thermique de l'habitacle (allumage du chauffage ou de la climatisation), des conditions de conduite (accélération, ralentissement, freinage, démarrage moteur) et les conditions de la route (montée, descente) :

- Le véhicule démarre toujours avec le moteur à essence pour assurer l'efficacité du pot catalytique et la disponibilité de l'assistance au freinage.
- En conduite normale, le moteur essence et le moteur électrique fonctionnent ensemble ou séparément pour optimiser la consommation de carburant et l'énergie électrique ou pour charger la batterie de traction.
- Lors les phases d'accélération, le moteur électrique apporte un coup de pouce supplémentaire pour atteindre le plus rapidement possible le couple nécessaire et améliorer l'accélération à basse vitesse.
- Lors des phases de décélération, le moteur électrique charge la batterie de traction, en utilisant l'inertie du véhicule.
- La conduite en tout électrique est possible pour les manœuvres de stationnement, pour les zones de vitesse de 30 km/h en ville, sur les routes urbaines et de campagne avec une conduite douce et sur

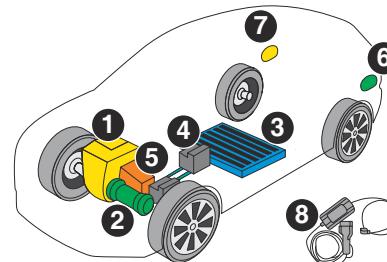
les autoroutes en légère décélération ou en descente.

Le moteur électrique est intégré à la boîte de vitesses automatique.

Le convertisseur DC/DC assure la liaison entre l'alimentation des accessoires de 12 V et l'alimentation de traction de 48 V.

Le démarreur à courroie redémarre le moteur essence après une conduite en tout électrique.

Véhicule électrique hybride rechargeable (PHEV)



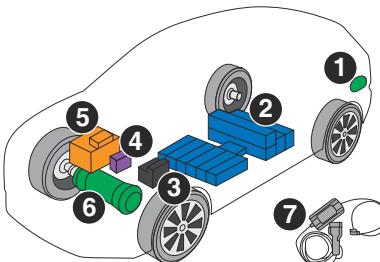
1. Moteur Essence
2. Moteur électrique
3. Batterie de traction
4. Batteries accessoires de 12 V
5. Boîte de vitesses automatique électrique à double embrayage à 7 vitesses (e-DCS7)

6. Trappe de charge
7. Trappe à carburant
8. Câble de charge domestique

La technologie **PHEV** associe deux sources d'énergie : celle du moteur essence et celle du moteur électrique qui entraînent les roues avant (traction).

Les deux types de moteurs peuvent fonctionner de manière alternée ou simultanée, en fonction du mode de conduite sélectionné et des conditions de conduite. L'énergie électrique assure seule la mobilité du véhicule en mode **Électrique**, et en mode **Hybride** en cas de sollicitation modérée. Elle assiste le moteur essence pendant les phases de démarrage et d'accélération. L'énergie électrique est fournie par une batterie de traction rechargeable.

Véhicule électrique à batterie (BEV)



1. Trappe de charge
2. Batterie de traction
3. Batterie d'accessoires
4. Pompe à chaleur
5. Chargeur embarqué
6. Moteur électrique
7. Câble de charge

Les connecteurs de charge **1** permettent **3** types de charge :

- Charge domestique en mode 2, via l'utilisation d'une prise domestique et d'un câble de charge associé
- Charge accélérée en mode 3, via l'installation d'un boîtier de charge accélérée (Wallbox).

- Charge super rapide en mode 4, via l'utilisation d'un chargeur rapide public.

La batterie de traction 400 V **2** est de technologie Lithium-Ion. Elle stocke et fournit l'énergie nécessaire au fonctionnement du moteur électrique, de la climatisation et du chauffage. Son niveau de charge est représenté par un indicateur et un voyant de réserve au combiné d'instruments.

La batterie d'accessoires de 12 V **3** alimente le réseau électrique conventionnel du véhicule. Elle est rechargée automatiquement par la batterie de traction avec le chargeur embarqué.

La pompe à chaleur **4** assure le chauffage dans l'habitacle et régule le refroidissement de la batterie de traction et du chargeur embarqué.

Le chargeur embarqué **5** gère les charges domestiques (mode 2) et accélérées (mode 3) de la batterie de traction, ainsi que la recharge de la batterie d'accessoires de 12 V.

Le moteur électrique **6** assure la traction en fonction du mode de marche sélectionné et des conditions de conduite. Il récupère l'énergie lors des phases de freinage ou de décélération du véhicule.

Modifications - Altérations du véhicule

Attention

! Ne pas enlever les étiquettes apposées en différents endroits du véhicule.

Elles comportent des avertissements de sécurité et des informations d'identification sur le véhicule.

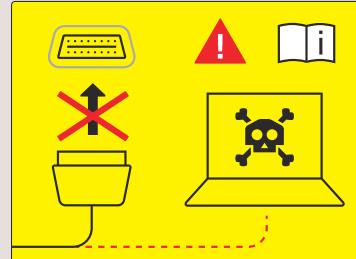
Attention

! Selon la législation en vigueur dans le pays, certains équipements de sécurité peuvent être obligatoires : gilets de sécurité haute visibilité, triangles de présignalisation, éthylotests, ampoules, fusibles de rechange, extincteur, trousse de secours, bavettes de protection à l'arrière du véhicule, etc.

Prudence

Installation d'accessoires électriques

La pose d'un équipement ou d'un accessoire électrique non référencé par le Constructeur peut entraîner une surconsommation et une panne des systèmes électriques de votre véhicule. Se rendre dans le Réseau pour prendre connaissance de l'offre d'accessoires référencés.



Pour des raisons de sécurité, l'accès à la **prise de diagnostic**, associée aux systèmes électroniques embarqués équipant le véhicule, est strictement réservé aux concessionnaires agréés ou ateliers qualifiés disposant d'outils adaptés (risques de dysfonctionnement des systèmes électroniques embarqués pouvant générer des pannes ou des accidents graves). La responsabilité du Constructeur ne saurait être engagée en cas de non-respect de cette consigne.

Toute modification ou adaptation non prévue ni autorisée par le Constructeur ou réalisée sans respecter les prescriptions techniques définies par ce dernier entraîne la suspension de la garantie commerciale.

Prudence

Installation d'accessoires émetteurs de radiocommunication

Avant d'installer un émetteur de radiocommunication avec antenne extérieure, consulter impérativement

le Réseau pour connaître les caractéristiques des émetteurs (bande de fréquence, puissance de sortie maximum, position antenne, conditions spécifiques d'installation) qui peuvent être montés, conformément au règlement ECE-R10.

Accessoires achetés par le propriétaire

Si, après l'achat de la voiture, le propriétaire décide d'installer des accessoires électriques qui nécessitent une alimentation électrique permanente (par exemple, radio, système antivol par satellite, etc.) ou des accessoires qui ont une incidence sur l'alimentation électrique, en informer un concessionnaire STELLANTIS. Le personnel vérifiera si le système électrique du véhicule est en mesure de supporter la charge requise, ou s'il doit être intégré à une batterie conventionnelle plus puissante.

Attention

! Faire attention en cas d'ajout de spoilers, de jantes aluminium ou de moyeux de roue non homogènes : ces pièces peuvent réduire la ventilation des freins et compromettre leur efficacité en cas de freinages brusques et répétés ou de longues descentes.

Veiller à ce que rien ne gêne la course de la pédale (surtapis, etc.).

Installation d'appareils électriques et électroniques

Tous les appareils électriques et électroniques installés après l'achat du véhicule et dans le cadre du service après-vente doivent porter l'étiquette suivante : Le Constructeur autorise l'installation des émetteurs-récepteurs à condition qu'elle soit effectuée dans un centre spécialisé, dans les règles de l'art et conformément aux spécifications du Constructeur.

Attention !

Les patrouilles routières peuvent interdire le véhicule de circuler si les appareils installés modifient les caractéristiques du véhicule.

La garantie peut également être annulée en cas de défauts provoqués par une modification, que les défauts soient associés directement ou indirectement à cette modification.

Le Fabricant ne peut être tenu responsable des dommages causés par l'installation d'accessoires non fournis ou non recommandés par le Fabricant et/ou non installés conformément aux instructions données.

Émetteurs radio et téléphone mobile

Les équipements émetteurs radio (téléphones mobiles pour voitures, radios CB, radio amateur, etc.) ne peuvent être utilisés dans le véhicule que si une antenne séparée est montée dans le toit.

Clés

Attention

! Ne pas accrocher des objets lourds ou volumineux à la clé de contact.

Prudence

! Les composants électroniques de la clé peuvent être endommagés si la clé subit des chocs importants. Afin de garantir l'efficacité maximale des éléments électroniques à l'intérieur de la clé, n'exposer jamais la clé aux rayons directs du soleil.

Fonction de la télécommande radio



La télécommande permet de réaliser les fonctions suivantes à distance (selon version) :

- Déverrouillage / Verrouillage / Super-verrouillage du véhicule.
- Déverrouillage / Verrouillage du coffre.
- Rabattement / Déploiement des rétroviseurs.
- Rabattement / Déploiement des poignées extérieures.
- Activation / Désactivation de l'alarme.
- Localisation du véhicule.
- Fermeture des vitres.
- Fermeture du toit ouvrant.
- Activation de l'antidémarrage électronique du véhicule.

Clé intégrée

- Activation / Désactivation de la sécurité enfants mécanique.
- Activation / Désactivation de l'airbag passager avant.
- Déverrouillage / Verrouillage de secours des portes.



- Pour éjecter la clé ou la remettre en place, maintenir le bouton tiré.

Attention

! Une fois la clé intégrée éjectée, toujours la garder sur soi pour pouvoir effectuer les procédures de secours correspondantes.

Déverrouillage du véhicule

Le paramétrage du déverrouillage sélectif (porte conducteur, coffre) se fait dans l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.

Déverrouillage total

- Appuyer sur le bouton de déverrouillage.

Les poignées du véhicule, et les rétroviseurs extérieurs selon version, se déploient.

Déverrouillage sélectif de la porte conducteur

- ▶ Appuyer sur le bouton de déverrouillage.

La porte conducteur et la trappe à carburant sont déverrouillées (ICE MHEV).

La porte conducteur est déverrouillée (PHEV). La porte conducteur et la trappe de charge sont déverrouillées (BEV).

- ▶ Pour déverrouiller les autres portes et le coffre, appuyer **une seconde fois**.

Le pistolet de charge peut être débranché au second appui.

Le déverrouillage total ou sélectif, et la désactivation de l'alarme selon version, est confirmé par le clignotement des feux indicateurs de direction et l'allumage des feux diurnes.

Selon version, les rétroviseurs extérieurs se déploient.

Déverrouillage sélectif et ouverture du hayon

Par défaut, le déverrouillage sélectif du hayon est désactivé et le fonctionnement motorisé est activé.

- ▶ Avec un hayon motorisé : appuyer longuement sur ce bouton pour déverrouiller le coffre et déclencher l'ouverture motorisée du hayon.
- ▶ Avec un hayon non motorisé : appuyer longuement sur ce bouton pour déverrouiller le coffre et ouvrir partiellement le hayon.



Lorsque le déverrouillage sélectif du hayon est activé, les portes et la trappe à carburant restent verrouillées.

Après un déverrouillage sélectif du hayon, si le véhicule n'a pas été complètement déverrouillé, le hayon se reverrouille automatiquement après fermeture.

Si le déverrouillage sélectif du hayon est désactivé, l'appui sur le bouton déverrouille complètement le véhicule.



i Si le fonctionnement motorisé du hayon est désactivé, l'appui sur le bouton entrebâille le hayon.

Pour verrouiller le véhicule, il est nécessaire de refermer le hayon.

Verrouillage du véhicule



Selon version, l'activation / désactivation du signal sonore de verrouillage se fait dans l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.



Verrouillage simple

- ▶ Appuyer sur le bouton de verrouillage.

Le verrouillage, et l'activation de l'alarme selon version, est confirmé par l'allumage des feux indicateurs de direction et des feux de jour. Les poignées du véhicule se rétractent et, selon version, les rétroviseurs extérieurs se rabattent.

i Un ouvrant (porte ou coffre) mal fermé empêche le verrouillage du véhicule. Sur un véhicule équipé, l'alarme s'active néanmoins au bout de 45 secondes. En cas de déverrouillage sans action sur les portes ou le coffre, le véhicule se reverrouille automatiquement au bout de 30 secondes environ. Sur un véhicule équipé, l'alarme se réactive automatiquement.

Super-verrouillage



Attention

Le super-verrouillage rend les commandes intérieures des portes inopérantes.

Il neutralise également le bouton du verrouillage centralisé.

L'avertisseur sonore reste actif. Ne jamais laisser quelqu'un à l'intérieur du véhicule, quand celui-ci est super-verrouillé.

- ▶ Appuyer sur le bouton de verrouillage.
- ▶ Dans les 3 secondes, appuyer de nouveau sur le bouton de verrouillage pour super-verrouiller le véhicule (confirmé par l'allumage temporaire des feux indicateurs de direction).

Pour les véhicules équipés de Proximity Keyless Entry et du système de démarrage, un

double signal sonore indique que le véhicule n'est pas super-verrouillé.

Fermeture des vitres et du toit ouvrant

- ▶ Pour fermer complètement les vitres et, selon version, le toit ouvrant, appuyer plus de 2 secondes sur le bouton de verrouillage au second appui.

Un signal sonore retentit dans l'habitacle avant le début du mouvement pour avertir les éventuels occupants.

- ▶ Appuyer de nouveau pour arrêter la fermeture.

Attention

Lors de la fermeture des vitres et du toit ouvrant, s'assurer que rien ni personne n'empêche leur fermeture correcte.

Sur les versions avec alarme, pour laisser les vitres et/ou le toit ouvrant entrouvert, il est nécessaire de désactiver au préalable la surveillance volumétrique de l'alarme.

Pour plus d'informations sur l'**Alarme**, se reporter à la rubrique correspondante.

Localisation du véhicule

Cette fonction permet de repérer le véhicule à distance, véhicule verrouillé, par :

- Clignotement des indicateurs de direction pendant 10 secondes environ.
- Allumage des spots de rétroviseurs extérieurs.
- Allumage des plafonniers.



▶ Appuyer longuement sur ce bouton.

Conseils

! Attention

Télécommande

La télécommande est un système haute fréquence sensible ; ne pas la manipuler dans ses poches au risque de déverrouiller le véhicule par inadvertance.

Éviter de manipuler les boutons de la télécommande hors de portée du véhicule : risque de la rendre inopérante. Il serait alors nécessaire de procéder à une réinitialisation.

! Attention

Protection antivol

Ne pas apporter de modification au système d'antidémarrage électronique, cela pourrait engendrer des dysfonctionnements.

! Attention

Verrouillage du véhicule

Rouler avec les portes verrouillées peut rendre l'accès des secours dans l'habitacle plus difficile en cas d'urgence.

Par mesure de sécurité, prendre la clé électronique en quittant le véhicule, même pour une courte durée.



Achat d'un véhicule d'occasion

Faire effectuer une mémorisation des clés par le Réseau afin d'être sûr que les clés détenues sont les seules qui permettent la mise en route du véhicule.

Système de clé électronique



DANGER

La clé électronique peut affecter un pacemaker.
Tenir la clé électronique à l'écart de la poitrine.

La manipuler avec précaution, la protéger de l'humidité et des températures élevées et éviter toute opération inutile.

Verrouillage centralisé



Manuel

- ▶ Appuyer sur ce bouton pour verrouiller / déverrouiller le véhicule (portes et coffre) depuis l'habitacle.

L'allumage du voyant confirme le verrouillage centralisé du véhicule.



Attention
Si l'une des portes est ouverte, le verrouillage centralisé ne s'effectue pas.



Pour déployer les rétroviseurs extérieurs, appuyer une fois sur le bouton si le véhicule est verrouillé ou deux fois s'il est déverrouillé.



i En cas de verrouillage / super-verrouillage de l'extérieur

Quand le véhicule est verrouillé ou super-verrouillé de l'extérieur, le voyant clignote et le bouton est inopérant.

- ▶ Après un verrouillage simple, tirer la commande intérieure de l'une des portes pour déverrouiller le véhicule.
- ▶ Après un super-verrouillage, utiliser nécessairement la télécommande, le système Accès et Démarrage Mains Libres ou la clé intégrée pour déverrouiller le véhicule.

Automatique (sécurité anti-agression)

Les portes et le coffre se verrouillent automatiquement en roulant (vitesse supérieure à 10 km/h).

Pour désactiver / réactiver cette fonction (activée par défaut) :

- ▶ Appuyer sur le bouton jusqu'à l'apparition d'un message de confirmation.



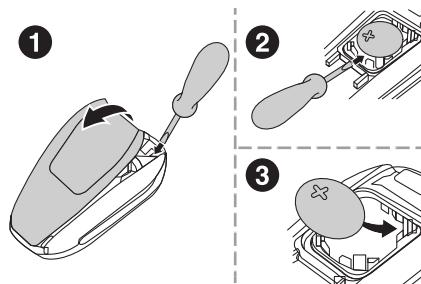
i Transport d'objets longs ou encombrants

Pour rouler avec le coffre ouvert et les portes verrouillées, appuyer sur la commande de verrouillage centralisé. Sinon, à chaque fois que le véhicule dépassera la vitesse de 10 km/h, le bruit de rebond et une alerte se manifesteront.

Remplacement de la pile

Un message s'affiche au combiné d'instruments lorsque le remplacement de la pile est nécessaire.

Type de batterie : CR2032 / 3 volts.



- ▶ Déclipper le couvercle à l'aide d'un petit tournevis au niveau de l'encoche, et relever le couvercle.
- ▶ Retirer la pile usagée de son logement.
- ▶ Mettre en place la pile neuve en respectant la polarité. Commencer par l'insérer dans les contacts situés dans le coin, puis clipper le cache sur le boîtier.
- ▶ Réinitialiser la télécommande.

Pour plus d'informations sur la **Réinitialisation de la télécommande**, se reporter à la rubrique correspondante.



Attention

Ne pas jeter les piles de la télécommande ; elles contiennent des métaux nocifs pour l'environnement. Les rapporter à un point de collecte agréé.

! Attention

Cet équipement contient une pile de type bouton.

Ne pas ingérer la pile. Risque de brûlure chimique !

Si la pile est avalée, elle peut provoquer de graves brûlures internes en seulement 2 heures et entraîner la mort.

Si des piles ont été avalées ou placées à l'intérieur d'une partie du corps, consulter immédiatement un médecin.

Garder les piles neuves et usagées hors de portée des enfants.

Si le compartiment des piles ne se ferme pas correctement, arrêter d'utiliser le produit et le garder hors de portée des enfants.

! Attention

Risque d'explosion si la pile est remplacée par un type incorrect !

Remplacer la pile par le même type.

! Attention

Risque d'explosion ou de fuite de liquide ou de gaz inflammable !

Ne pas utiliser dans / stocker dans / mettre dans un environnement de température extrêmement élevée ou de pression extrêmement basse en raison de la très haute altitude.

Ne pas essayer de brûler, d'écraser ou de couper la pile usagée.

Clé de secours

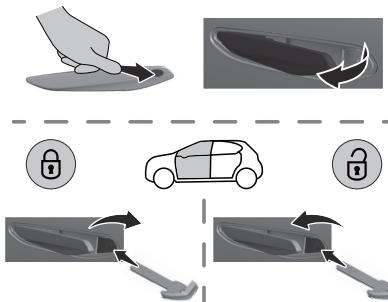
Utiliser cette procédure dans les cas suivants :

- Pile de la télécommande usée.
- Dysfonctionnement de la télécommande.
- Panne de batterie.
- Véhicule dans une zone à forts rayonnements électromagnétiques.

Dans le premier cas, procéder au changement de la pile de la télécommande.

Dans le deuxième cas, procéder à la réinitialisation de la télécommande.

Se reporter aux rubriques correspondantes.



- Appuyer sur la poignée de porte conducteur jusqu'au point de résistance pour la dégager puis la tirer pour accéder à la serrure.
- Insérer la clé dans la serrure de la porte.
- Relâcher légèrement la poignée conducteur.

- Tourner la clé vers l'avant ou l'arrière pour déverrouiller ou verrouiller le véhicule.

i Véhicule équipé de l'alarme, cette fonction ne s'active pas au verrouillage avec la clé.

Si l'alarme est activée, la sirène retentit à l'ouverture de la porte ; elle se coupe à la mise du contact.

Procédures de sauvegarde

Clés perdues, télécommande, clé électronique

Se rendre dans le Réseau avec le certificat d'immatriculation du véhicule et une pièce d'identité.

Le Réseau pourra récupérer le code des clés et le code du transpondeur pour commander une nouvelle clé.

Verrouillage centralisé inopérant

Utiliser ces procédures dans les cas suivants :

- Dysfonctionnement du verrouillage centralisé.
- Batterie débranchée ou déchargée.

i Attention

En cas de dysfonctionnement du verrouillage centralisé, la batterie doit être débranchée pour assurer le verrouillage complet du véhicule.

Porte avant gauche

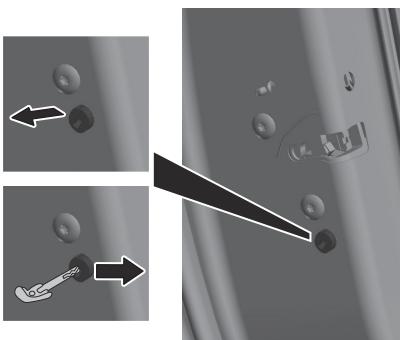
- ▶ Si la poignée est rétractée, appuyer dessus jusqu'au point de résistance pour la déployer.
- ▶ Tirer la poignée pour accéder à la serrure.
- ▶ Insérer la clé dans la serrure et la tourner pour verrouiller la porte.

Autres portes

Déverrouillage

- ▶ Tirer la commande intérieure d'ouverture de la porte.

Verrouillage



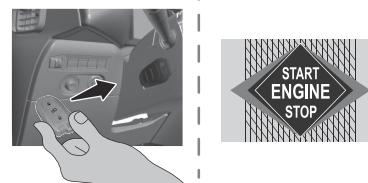
- ▶ Ouvrir les portes.
- ▶ Pour les portes arrière, vérifier que la sécurité enfants n'est pas activée.
- Se reporter à la rubrique correspondante.
- ▶ Insérer la clé sans forcer dans le loquet situé dans le verrou de la porte, puis

tourner le loquet d'un huitième de tour vers l'extérieur de la porte.

- ▶ Fermer les portes et vérifier le bon verrouillage du véhicule depuis l'extérieur.

Réinitialisation de la télécommande

Après un changement de pile ou en cas de dysfonctionnement, il peut être nécessaire de réinitialiser la télécommande.



- ▶ Appuyer sur la poignée jusqu'au point de résistance pour la dégager et accéder à la serrure.
- ▶ Insérer la clé mécanique (intégrée dans la télécommande) dans la serrure, pour ouvrir le véhicule.
- ▶ Placer la clé électrique contre le lecteur de secours situé sur la colonne de direction et la maintenir jusqu'à la mise du contact.
- ▶ Depuis le mode P de la boîte de vitesses automatique, appuyer sur la pédale de frein.

- ▶ Mettre le contact en appuyant sur le bouton **START/STOP**.

Si le dysfonctionnement persiste après la réinitialisation, consulter rapidement le Réseau ou un atelier qualifié.

Système d'alerte sonore pour les piétons (MHEV, PHEV, BEV)

Ce système avertit les piétons que le véhicule s'approche, lors de la conduite en mode tout électrique (MHEV) ou en mode **électrique** (PHEV/BEV).

L'avertisseur sonore piéton fonctionne dès la mise en mouvement du véhicule et jusqu'à 30 km/h, en marche avant et arrière. Cette fonction ne peut pas être désactivée.

Défaut

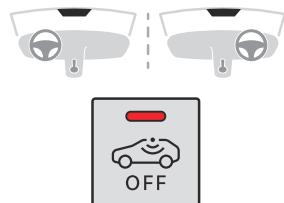
 En cas de dysfonctionnement, ce voyant d'avertissement s'allume au combiné d'instruments.

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Système de sécurité du véhicule

Alarme antivol

(Selon version)



Système de protection et de dissuasion contre le vol et l'effraction.

Surveillance périmétrique extérieure

Le système contrôle l'ouverture du véhicule. L'alarme se déclenche si quelqu'un essaie, par exemple, d'ouvrir une porte, le coffre ou le capot.

Surveillance volumétrique intérieure

Le système contrôle la variation de volume dans l'habitacle.

L'alarme se déclenche si quelqu'un brise une vitre, pénètre dans l'habitacle ou se déplace à l'intérieur du véhicule.

Surveillance antisoulèvement

Le système contrôle les mouvements de l'assiette du véhicule.

L'alarme se déclenche si le véhicule est soulevé ou déplacé.

i En stationnement, l'alarme ne se déclenchera pas si le véhicule est heurté.

i Véhicules PHEV

Selon la version, les fonctions surveillances volumétrique intérieure et antisoulèvement sont susceptibles d'être moins réactives, voire de ne pas fonctionner en cas de préconditionnements thermiques.

Fonction autoprotection

Le système contrôle la mise hors service de ses propres composants.

L'alarme se déclenche en cas de mise hors service ou de dégradation de la batterie, de la commande centrale ou des fils de la sirène.

! Attention

Intervention sur le système d'alarme

Consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

Fermeture du véhicule avec système d'alarme complet

Activation

- ▶ Couper le contact et sortir du véhicule.
- ▶ Verrouiller ou super-verrouiller le véhicule avec la télécommande ou par appui sur une poignée de porte avant.

Le système de surveillance est également activé lorsque le conducteur s'éloigne du véhicule.

Lorsque le système de surveillance est actif, le voyant rouge du bouton clignote une fois par seconde et les indicateurs de direction s'allument pendant environ 2 secondes.

La surveillance périmétrique extérieure est activée après un délai de 5 secondes, la surveillance volumétrique intérieure après 45 secondes.

! Attention

Porte, coffre ou capot

Si un ouvrant est mal fermé, le véhicule n'est pas verrouillé, mais la surveillance périmétrique extérieure s'active après un délai de 45 secondes, en même temps que la surveillance volumétrique intérieure.

! Attention

Toit ouvrant

Si le toit ouvrant reste ouvert, le véhicule est verrouillé et la surveillance périmétrique extérieure s'active, mais pas les surveillances volumétrique intérieure et antisoulèvement.

Désactivation

- ▶ Appuyer sur l'un des boutons de déverrouillage de la télécommande:



Appui court.



Appui long.

ou

- ▶ Déverrouiller le véhicule à l'aide de la télécommande ou en appuyant sur l'une des poignées des portes avant.

Le système de surveillance est également désactivé lorsque le conducteur s'approche du véhicule.

Le système de surveillance est désactivé : le témoin lumineux du bouton s'éteint et les indicateurs de direction clignotent pendant environ 2 secondes.



Après un déverrouillage par télécommande.

En cas de verrouillage automatique du véhicule (après un délai de 30 secondes sans ouverture d'une porte ou du coffre), le système de surveillance s'active automatiquement.

Fermeture du véhicule avec surveillance périphérique extérieure seule

Désactiver les surveillances volumétrique intérieure et antisoulèvement pour éviter le déclenchement intempestif de l'alarme, dans certains cas comme :

- Présence d'un occupant ou d'un animal domestique.
- Vitre entrouverte.

- Lavage du véhicule.
- Changement de roue.
- Remorquage du véhicule.
- Transport sur un bateau.

Neutralisation de la surveillance volumétrique intérieure et antisoulèvement

- ▶ Couper le contact et, dans les 10 secondes, appuyer sur le bouton de l'alarme jusqu'à l'allumage fixe de son voyant rouge.
- ▶ Sortir du véhicule.
- ▶ Verrouiller immédiatement le véhicule à la télécommande ou avec le système Accès et Démarrage Mains Libres.

Seule la surveillance périphérique extérieure est activée ; le voyant rouge du bouton clignote toutes les secondes.



Pour être prise en compte, cette désactivation doit être effectuée après chaque coupure de contact.

Réactivation des surveillances volumétrique intérieure et antisoulèvement

- ▶ Neutraliser la surveillance périphérique extérieure en déverrouillant le véhicule à la télécommande ou avec le système Accès et Démarrage Mains Libres.

Le voyant du bouton s'éteint.

- ▶ Réactiver toute surveillance en verrouillant le véhicule à la télécommande ou avec le système Accès et Démarrage Mains Libres.

Le voyant rouge du bouton clignote de nouveau toutes les secondes.

Déclenchement de l'alarme

Il se traduit, pendant 30 secondes, par le retentissement de la sirène et le clignotement des feux indicateurs de direction.

Selon le pays de commercialisation, certaines fonctions de surveillance restent actives jusqu'au onzième déclenchement consécutif de l'alarme.

Au déverrouillage du véhicule avec la télécommande ou avec le système "Accès et Démarrage Mains Libres", le clignotement rapide du voyant rouge du bouton indique que l'alarme s'est déclenchée pendant l'absence de l'utilisateur. À la mise du contact, ce clignotement s'arrête.

Panne de télécommande

Pour désactiver les fonctions de surveillance :

- ▶ Déverrouiller le véhicule avec la clé dans la serrure de la porte avant gauche.
- ▶ Ouvrir la porte ; l'alarme se déclenche.
- Mettre le contact ; l'alarme s'arrête.
Le voyant du bouton s'éteint.

Fermeture du véhicule sans activer l'alarme

- ▶ Verrouiller le véhicule avec la clé (intégrée à la télécommande) dans la serrure de la porte avant gauche.

Activation automatique

(Selon version)

2 minutes après la fermeture de la dernière porte ou du coffre, le système s'active automatiquement.

- Pour éviter le déclenchement de l'alarme en entrant dans le véhicule, appuyer au préalable sur le bouton de déverrouillage de la télécommande ou déverrouiller avec le système "Accès et Démarrage Mains Libres".

Défaut

À la mise du contact, l'allumage fixe du voyant rouge du bouton indique le dysfonctionnement du système.

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Antidémarrage électronique

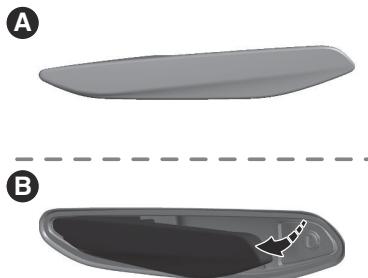
Les clés contiennent un code qui doit être reconnu par le véhicule pour que le démarrage soit possible.

En cas de dysfonctionnement, signalé par l'affichage d'un message, le véhicule ne démarre pas. Consulter le Réseau.

Portes

Les portes sont équipées de poignées qui se déploient et se rétractent automatiquement suivant l'état du véhicule :

- Au déverrouillage du véhicule, les poignées se déploient pour permettre l'accès.
- Au verrouillage du véhicule, les poignées se rétractent.



A. Position rétractée

B. Position déployée

i À tout moment, il est possible de déployer manuellement les poignées en appuyant dessus.

Une fois déployées, les poignées se rétractent automatiquement au bout de 3 minutes sans que le véhicule ne se verrouille. Selon version, l'appui sur les poignées permet également le verrouillage / déverrouillage du véhicule, si la clé électronique est détectée.

Pour plus d'informations sur le système **ADML Proximity**, se reporter à la rubrique correspondante.

i En cas de panne de batterie ou de dysfonctionnement du système, déployer mécaniquement la poignée conducteur en faisant un appui dessus

jusqu'au point de résistance. Tirer ensuite la poignée pour accéder à la serrure et appliquer les procédures de secours.

Pour plus d'informations sur les **Procédures de secours**, se reporter à la rubrique correspondante.

Attention

! Des appuis trop fréquents sur la poignée jusqu'au point de résistance peuvent endommager son mécanisme.

i En cas de gel, appuyer sur la poignée pour la débloquer.

Depuis l'intérieur du véhicule, il est possible de déployer les poignées :

- En ouvrant une porte.
- En appuyant une fois sur le bouton de verrouillage centralisé lorsque le véhicule est verrouillé ou deux fois lorsqu'il est déverrouillé.

En roulant, les poignées se rétractent automatiquement dès que la vitesse du véhicule dépasse 3 km/h.

Ouverture manuelle des portes

De l'extérieur

- Déverrouiller le véhicule pour déployer les poignées de portes.
- Tirer sur la poignée.

i Si le déverrouillage sélectif est activé, seule la poignée de la porte conducteur peut être déployée et seule la porte conducteur peut être ouverte.

De l'intérieur

- Tirer sur le levier d'ouverture de porte interne, les poignées externes se déploient automatiquement.

L'ouverture d'une des portes depuis l'intérieur déverrouille le reste du véhicule.

i Déverrouillage sélectif activé :

- L'ouverture de la porte conducteur déverrouille uniquement la porte conducteur (si le véhicule n'a pas été déverrouillé totalement au préalable).
- L'ouverture d'une des portes passager déverrouille le reste du véhicule.
- L'ouverture d'une porte intérieure entraîne le déploiement de toutes les poignées extérieures.

Passive Entry

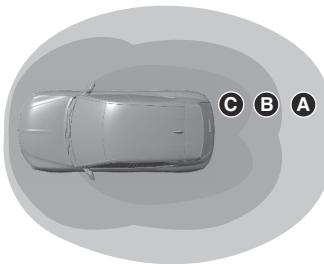
(Selon version)

Il s'agit du système Accès et Démarrage Mains Libres (ADML).

Ce système permet le verrouillage / déverrouillage automatique du véhicule sur simple détection de la clé électronique.

Lorsque le conducteur a la clé électronique sur lui, le véhicule se déverrouille à son approche et se verrouille à son éloignement.

Zones de reconnaissance de la clé :



Zone A : éclairage d'accueil à l'approche (entre 2 et 5 mètres du véhicule).

Zone B : verrouillage automatique à l'éloignement (2 mètres du véhicule environ).

Zone C : déverrouillage automatique à l'approche (entre 1 et 2 mètres du véhicule).

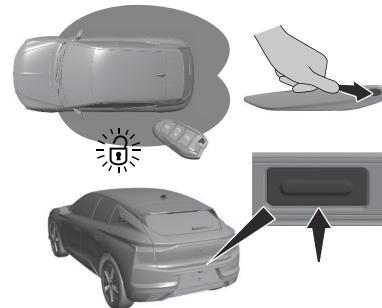


Le paramétrage des fonctions automatiques se fait dans l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.

Avec la clé électronique sur lui, le conducteur peut également verrouiller et déverrouiller son véhicule en appuyant sur les poignées de portes affleurantes.

Pour plus d'informations sur les **poignées de portes affleurantes**, se reporter à la rubrique correspondante.

Déverrouillage du véhicule



Le paramétrage du déverrouillage sélectif (porte conducteur, coffre) se fait dans l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.

Déverrouillage total

Le véhicule (portes et coffre) se déverrouille :

- Soit automatiquement à l'approche du conducteur (zone C), si les fonctions automatiques sont activées.
- Soit par un léger appui sur une poignée.

Le déverrouillage, et la désactivation de l'alarme selon version, est confirmé par le clignotement des feux indicateurs de direction.

Les poignées du véhicule, et les rétroviseurs extérieurs selon version, se déploient.

i Si la clé reste autour du véhicule (zones **A**, **B** ou **C**) plus de 15 minutes sans action, les fonctions automatiques se désactivent. Pour déverrouiller ou verrouiller le véhicule, utiliser la télécommande ou appuyer sur une poignée. En cas de non-fonctionnement du verrouillage/déverrouillage du véhicule par la poignée, rapprocher la clé et refaire l'action souhaitée.

Déverrouillage sélectif

Porte conducteur

Ce système fonctionne :

- Soit automatiquement à l'approche de la porte conducteur, si les fonctions automatiques sont activées.
- Soit par un léger appui sur la poignée.

La poignée de porte conducteur se déploie. La porte conducteur et la trappe à carburant sont déverrouillées (ICE MHEV). La porte conducteur est déverrouillée (PHEV). La porte conducteur et la trappe de charge sont déverrouillées (BEV).

- Une fois à l'intérieur du véhicule, porte conducteur fermée, pour déverrouiller l'ensemble des ouvrants, appuyer deux fois sur le bouton de verrouillage centralisé ou tirer la commande d'ouverture de n'importe quelle porte.

i Si l'utilisateur est situé en dehors de la zone **A** et qu'il appuie une première fois sur le bouton de déverrouillage de sa clé électronique, seules la porte conducteur et la trappe à carburant se déverrouillent si la sélectivité est activée. Un deuxième appui sur le bouton déverrouille le reste du véhicule.

Déverrouillage sélectif du hayon

Le hayon se déverrouille automatiquement à l'approche de l'arrière du véhicule.

- Appuyer sur la commande du hayon pour ouvrir le coffre.

Les portes restent verrouillées.

Verrouillage du véhicule



Selon version, l'activation / désactivation du signal sonore de verrouillage se fait dans l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.

Verrouillage simple



Portes et coffre fermés, le véhicule se verrouille :

- Soit automatiquement en sortant de la zone de reconnaissance **B**, si les fonctions automatiques sont activées.
- Soit par un léger appui sur une des poignées.

Le verrouillage est confirmé par l'allumage des indicateurs de direction ainsi que par un double signal sonore pour le verrouillage à l'éloignement.



Attention

L'alarme ne s'active pas lors du verrouillage automatique à l'éloignement (les indicateurs de direction ne s'allument pas).

Il n'est pas possible de verrouiller le véhicule si la clé électronique est laissée à l'intérieur.

i Si le véhicule est déverrouillé avec les poignées rétractées, un premier appui sur n'importe quelle poignée déploie toutes les poignées. Le véhicule reste déverrouillé. Appuyer à nouveau sur l'une des poignées pour le verrouiller.

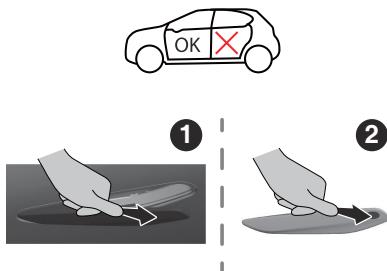
Super-verrouillage



Attention

Le super-verrouillage rend les commandes intérieures des portes inopérantes. Il désactive également le bouton de verrouillage centralisé. L'avertisseur sonore reste opérationnel.

Ne jamais laisser quelqu'un à l'intérieur du véhicule, quand celui-ci est super-verrouillé.



- Appuyer légèrement sur la poignée conducteur pour verrouiller le véhicule.
- Dans les 3 secondes, appuyer de nouveau pour super-verrouiller le véhicule (confirmé par l'allumage temporaire des indicateurs de direction).

Un double signal sonore indique que le véhicule n'est pas super-verrouillé.

i Si le véhicule est déverrouillé avec les poignées rétractées, un premier appui sur n'importe quelle poignée déploie toutes les poignées. Le véhicule reste déverrouillé. Appuyer à nouveau sur l'une des poignées pour le verrouiller.

Conseils

i Si l'une des portes ou le coffre restent ouverts ou si une clé électronique pour le système Accès et Démarrage Mains Libres est laissée à l'intérieur du véhicule, le verrouillage centralisé ne s'effectue pas.

i En cas de déverrouillage sans action sur les portes ou le hayon, le véhicule se reverrouille automatiquement au bout de 30 secondes environ. Sur un véhicule équipé, l'alarme se réactive automatiquement (si activée auparavant).

i Le paramétrage du rabattement / déploiement automatique des

rétroviseurs extérieurs se fait dans l'écran tactile.

Pour plus d'informations sur les **Rétroviseurs**, reportez-vous à la rubrique correspondante.

Attention

Par mesure de sécurité, ne jamais quitter le véhicule sans la clé électronique du système Accès et Démarrage Mains Libres, même pour une courte durée. Faire attention au risque de vol du véhicule lorsque la clé se trouve dans l'une des zones définies, véhicule déverrouillé.

Attention

Afin de préserver les charges de la pile de la clé électronique et de la batterie du véhicule :

- La fonction déverrouillage à l'approche (zone C) se met automatiquement en veille prolongée après plusieurs jours de non-utilisation (une semaine environ). Pour déverrouiller le véhicule, utiliser la télécommande ou appuyer sur l'une des poignées. Au prochain démarrage du véhicule, les fonctions automatiques de déverrouillage et de verrouillage seront réactivées.
- Après plusieurs déclenchements successifs de l'éclairage d'approche sans démarrage du véhicule, celui-ci est désactivé.

- L'ensemble des fonctions "mains-libres" se met en veille prolongée au-delà de 21 jours de non-utilisation. Pour rétablir ces fonctions, déverrouiller le véhicule à l'aide de la télécommande puis démarrer le moteur.

Perturbations électriques

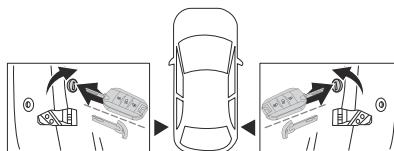
La clé électronique risque de ne pas fonctionner si elle est à proximité d'un appareil électronique (par exemple, un téléphone portable (allumé ou en veille), ordinateur portable, champs magnétiques intenses). Si le cas se présente, éloigner la clé électronique de l'appareil électronique.

Sécurité enfants manuelle

Ce dispositif empêche l'ouverture de la porte arrière par sa poignée intérieure.

La commande est située sur le chant de chaque porte arrière (indiquée par un marquage sur la carrosserie).

Activation / Désactivation

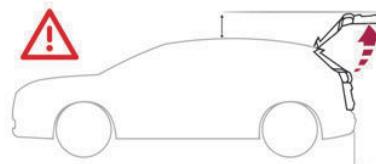


- ▶ Pour activer, tourner la clé intégrée jusqu'en butée :
 - ▶ Vers la droite sur la porte arrière gauche.
 - ▶ Vers la gauche sur la porte arrière droite.
- ▶ Pour désactiver, tourner en sens inverse.

Hayon

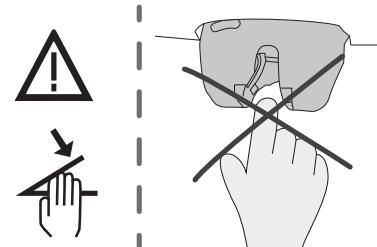
(Selon version)

Les demandes de manœuvre du hayon doivent être effectuées véhicule à l'arrêt.



! Attention

Vérifier que l'espace est suffisant pour permettre le débattement du hayon motorisé.



! Attention

Ne jamais introduire un doigt dans le système de verrouillage du hayon motorisé - Risque de blessure grave !

! Attention

Pour éviter tout risque de blessure par pincement / coinçement, avant et pendant les manœuvres du hayon motorisé :

- S'assurer que personne ne se trouve à proximité de l'arrière du véhicule.
- Surveiller le comportement des passagers arrière, en particulier les enfants.

Porte-vélos / Attelage

Le hayon motorisé n'est pas conçu pour supporter un porte-vélos.
En cas d'installation d'un porte-vélos sur le dispositif d'attelage avec branchement du câble sur la prise d'attelage, le fonctionnement motorisé du hayon sera automatiquement désactivé.

Attention

! En cas d'utilisation d'un dispositif d'attelage ou d'un porte-vélos non recommandé par le Constructeur, il est impératif de désactiver le fonctionnement motorisé du hayon.

Fonctionnement manuel

OUverture du hayon

- Véhicule déverrouillé ou avec la clé électronique dans la zone de reconnaissance, appuyer sur la commande d'ouverture du hayon.
- Soulever le hayon.

! Lorsque que le déverrouillage sélectif est activé, la clé électronique doit se trouver à proximité de l'arrière du véhicule.

Attention

! Le hayon n'est pas conçu pour supporter un porte-vélos.

Fermeture du hayon

- Abaisser le hayon à l'aide des poignées de préhension intérieures.
- Relâcher les poignées et appuyer sur la face extérieure du hayon pour le fermer.

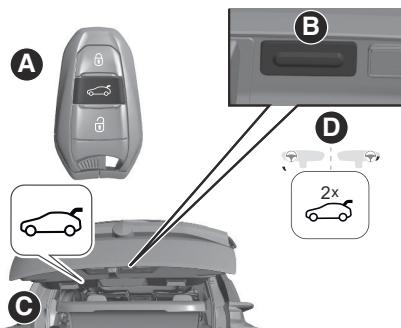
Attention

! En cas d'anomalie ou de difficultés ressenties pour manœuvrer le hayon lors de son ouverture ou fermeture, le faire rapidement vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié pour éviter que ce désagrément ne s'aggrave et ne provoque la chute du hayon et des blessures graves.

Fonctionnement motorisé



Le paramétrage du fonctionnement motorisé du hayon se fait dans l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.



Plusieurs possibilités sont disponibles pour manœuvrer le hayon :

- A. Utilisation de la clé électronique du système Accès et Démarrage Mains Libres
- B. Par la commande extérieure du hayon
- C. Par la commande intérieure du hayon
- D. Par la commande sur la planche de bord

! Si la commande motorisée n'est pas activée, la demande d'ouverture avec cette fonction libère le hayon (position entrouverte).

Ouverture

- Appui long sur le bouton central **A** de la clé électronique.
- ou
- Appui court sur la commande extérieure **B** (avec la clé électronique sur soi, si le véhicule ou le hayon est verrouillé).
- ou
- Deux appuis consécutifs sur la commande **D** de la planche de bord.

! Le hayon s'ouvre soit complètement par défaut, soit jusqu'à la position préalablement mémorisée. Si le fonctionnement motorisé n'est pas activé, ces actions libèrent le hayon (position entrouverte).

Lorsque le véhicule est verrouillé, la demande d'ouverture du hayon avec une des commandes **A** ou **B** déverrouille le véhicule, ou le hayon seul si le déverrouillage sélectif est activé, préalablement à l'ouverture du hayon.

Fermeture

- Appui court sur la commande extérieure du hayon **B**.

ou

 - Appui court sur la commande intérieure du hayon **C**.

i À tout instant, il est possible d'intervenir pendant une manœuvre du bateau.

Un nouvel appui sur l'une de ces commandes interrompt la manœuvre en cours.

Après une interruption de manœuvre, un nouvel appui sur l'une de ces commandes inverse la manœuvre.

Si le hayon reste ouvert pendant une période prolongée, il peut être nécessaire de le fermer manuellement pour réinitialiser la fonctionnalité du hayon électrique.

Mémorisation d'une position d'ouverture

Pour limiter l'angle d'ouverture du hayon motorisé :

- déplacer manuellement le hayon jusqu'à la position désirée ou par l'appui sur le bouton.
 - appuyer plus de 3 secondes sur le bouton **C** ou sur la commande extérieure **B** (mémorisation confirmée par un signal sonore bref).

Une nouvelle opération de mémorisation
annule la précédente.

i La mémorisation n'est disponible qu'à partir d'une hauteur d'ouverture supérieure ou égale à 1 m entre la position basse et la position haute du hayon.

Fonctionnement manuel du hayon motorisé

Le hayon peut être manœuvré à la main, même si le fonctionnement motorisé est activé.

Le hayon doit être immobile

- Manœuvrer le hayon sans à-coup et le plus lentement possible.

Les vérins à gaz n'interviennent pas lors de l'ouverture et de la fermeture manuelles du hayon motorisé. Une résistance à l'ouverture comme à la fermeture est donc tout à fait normale.

i En cas de surchauffe du moteur

Lors de manœuvres successives d'ouverture et de fermeture du hayon motorisé, il se peut que l'échauffement du moteur électrique ne permette plus l'ouverture ni la fermeture de celui-ci.

Laisser refroidir le moteur électrique sans manœuvrer le hayon pendant au moins 10 minutes.

S'il est impossible d'attendre, le manœuvrer manuellement.

Précautions d'usage

i En conditions hivernales

Pour éviter tout problème de fonctionnement, enlever la neige ou attendre la fonte du gel avant de commander l'ouverture motorisée du hayon.

i En cas de lavage

Lors du lavage du véhicule dans une station automatique, ne pas oublier de verrouiller et de s'éloigner du véhicule, afin d'éviter tout risque d'ouverture inopinée.

Fonction mains-libres (Accès bras chargés au hayon)

Avec la clé électronique sur soi, cette fonction permet l'ouverture, la fermeture ou l'arrêt du mouvement du hayon motorisé par un

mouvement de "coup de pied" sous le pare-chocs arrière.



La fonction "Ouverture du coffre mains libres" est configurée dans l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.



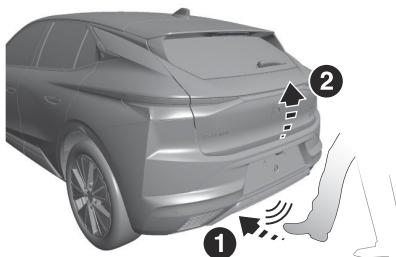
Attention

S'assurer d'avoir une position stable avant d'effectuer le geste du coup de pied. Veiller à ne pas toucher le système d'échappement qui peut être chaud - risque de brûlures !



PHEV, BEV

La fonction n'est pas disponible lorsque le véhicule est branché.



- Se positionner derrière le véhicule au niveau de la plaque minéralogique puis donner un coup de pied dans la zone de détection "OK".

Le coup de pied doit être donné dans le sens de la marche, de manière fluide, pas trop rapide, dans un geste vertical de bas en haut. Lever suffisamment le pied et le retirer immédiatement.

La prise en compte du coup de pied est confirmée par l'allumage des indicateurs de direction.



Attention

Le coup de pied de type "balayage transversal" est interdit. Si le coup de pied

n'a pas été détecté, attendre au moins 2 secondes avant de donner un nouveau coup de pied. Ne pas procéder à des mouvements de coup de pied répétitifs.

Si le hayon motorisé n'a pas commencé à s'ouvrir ou se fermer, vérifier que :

- La fonction est activée.
- La clé électronique est sur soi, à l'extérieur du véhicule dans la zone de reconnaissance arrière.
- Le coup de pied a été donné dans la zone de détection, suffisamment proche du pare-chocs.
- Le pied a été retiré suffisamment rapidement du pare-chocs.



Lorsque le véhicule est verrouillé, la demande d'ouverture du hayon avec cette fonction déverrouille le véhicule, ou le hayon seul si le déverrouillage sélectif est activé, préalablement à l'ouverture du hayon.

La fermeture du hayon avec la fonction mains-libres permet de verrouiller le véhicule.

Recommandations concernant la fonction mains-libres (Accès bras chargés au hayon)

En cas de non-fonctionnement, vérifier que la clé électronique n'est pas exposée à une source de pollution électromagnétique (par exemple smartphone).

La fonction peut se désactiver ou être altérée en cas de pluie ou de neige.

La fonction peut être altérée avec l'utilisation d'une prothèse de jambe.

Dans certains cas, il est possible que le coffre s'ouvre ou se ferme seul, notamment dans les situations suivantes :

- attelage ou retrait d'une remorque.
- utilisation d'un dispositif de remorquage.
- montage ou démontage d'un porte-vélos.
- chargement ou déchargement de vélos sur/d'un porte-vélos.
- dépôt ou soulèvement de quelque chose derrière le véhicule.
- approche d'un animal du pare-chocs arrière.
- lavage du véhicule.
- entretien effectué sur le véhicule.
- accès à la roue de secours.

Pour éviter ce type de fonctionnement, éloigner la clé électronique de la zone de reconnaissance ou désactiver la fonction mains-libres.

Attention

Dispositif de remorquage

L'installation d'un dispositif de remorquage peut perturber le système de détection.

- Effectuer le geste du coup de pied du côté droit du dispositif de remorquage.

Fermeture manuelle du hayon motorisé en cas de panne

Cette opération est nécessaire uniquement en cas de panne ou de désinitialisation/perte de la motorisation du hayon. Si la panne provient de la batterie, il est conseillé de la recharger ou de la changer avec le hayon fermé.

Dans cette situation, les efforts pour fermer le hayon peuvent être très importants.

- Le fermer sans à-coup, le plus lentement possible, en appuyant au centre du hayon.

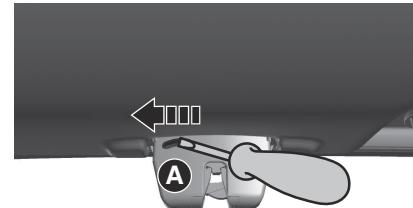
! Ne pas abaisser le hayon en appuyant sur l'un de ses côtés - Risque de casse !

Déverrouillage de secours

Pour déverrouiller manuellement le coffre en cas de panne de batterie ou de verrouillage centralisé.

Déverrouillage

- Rabattre les sièges arrière afin d'accéder à la serrure par l'intérieur du coffre.



► Introduire un petit tournevis dans l'orifice A de la serrure pour déverrouiller le coffre.

► Déplacer le loquet vers la gauche.

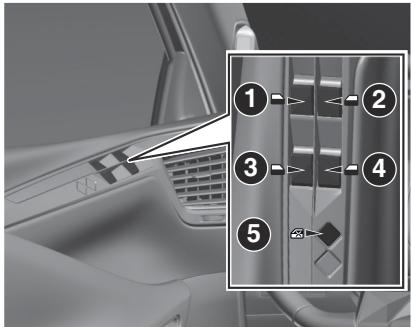
Verrouillage après fermeture

Une fois refermé, si le dysfonctionnement persiste, le coffre restera verrouillé.

Vitres

Lève-vitres électriques

Pour ouvrir / fermer la vitre, appuyer / tirer sur la commande, sans dépasser le point de résistance ; la vitre s'arrête dès que la commande est relâchée.



1. Avant gauche
2. Avant droit
3. Arrière gauche
4. Arrière droit
5. Désactivation des commandes de lève-vitres électriques situées aux places arrière

Fonctionnement automatique

- ▶ Pour ouvrir / fermer la vitre, appuyer / tirer sur la commande au-delà du point de résistance ; la vitre s'ouvre / se ferme complètement après avoir relâché la commande.

Une nouvelle impulsion arrête le mouvement de la vitre.

i Les commandes des lève-vitres restent opérationnelles environ 45 secondes après la coupure du contact. À l'issue de cette temporisation, les commandes sont inopérantes. Pour les réactiver, remettre le contact.

Antipincement

Lorsque la vitre monte et rencontre un obstacle, elle s'arrête puis aussitôt redescend partiellement.

i **Dépassage de l'anti-pincement**
Après avoir déclenché l'anti-pincement, vérifier qu'aucun obstacle ne bloque le mouvement de la vitre. Essayer de fermer à nouveau la fenêtre. Si la fermeture de la vitre est interrompue par l'anti-pincement 3 fois de suite (max. 10 secondes entre chaque action), la fonction anti-pincement devient inopérante.

Sans cette protection, la fenêtre ne peut être fermée que manuellement - risque de blessure !

Désactivation des commandes arrière de lève-vitres arrière



- ▶ Pour la sécurité des enfants, contact mis ou moteur allumé, appuyer sur la commande 5 pour désactiver les commandes

des lève-vitres arrière, quelles que soient leurs positions.

Le voyant rouge du bouton s'allume. L'utilisation des lève-vitres électriques arrière à partir des commandes du conducteur reste possible.

Réinitialisation des lève-vitres électriques

Après un rebranchement de la batterie ou en cas de mouvement anormal des vitres, réinitialiser la fonction antipincement.

i La fermeture automatique des fenêtres n'est plus disponible, seule la fermeture manuelle est possible. La fermeture des vitres à distance avec la clé électronique n'est également plus disponible dans ce cas.

La fonction antipincement est inopérante pendant ces opérations.

Pour chacune des vitres :

- ▶ Tirer sur la commande jusqu'à la fermeture complète de la vitre.
- ▶ Relâcher la commande, puis la tirer de nouveau pendant au moins une seconde.

Attention

! En cas de pincement lors de la manipulation des lève-vitres électriques, il faut inverser le mouvement de la vitre. Pour cela, appuyer sur la commande concernée.

Lorsque le conducteur actionne les commandes des lève-vitres passagers, il doit s'assurer que rien n'empêche la fermeture correcte des vitres.
Il doit s'assurer que les passagers utilisent correctement les lève-vitres.

Faire particulièrement attention aux enfants pendant les manœuvres de vitres.
Faire attention aux passagers et/ou personnes présentes lors de la fermeture des vitres à l'aide de la clé électronique. Ne pas passer la tête ni les bras à travers les vitres ouvertes lorsque le véhicule roule - Risque de blessures graves !

Pare-brise chauffant



Par temps froid, cette fonction chauffe l'ensemble du pare-brise et vient en complément du Programme automatique Visibilité pour accélérer l'évacuation d'éléments gênant la visibilité (par exemple

rosée, buée, givre, neige), se trouvant sur l'une ou l'autre des faces du pare-brise.
Elle peut être utilisée aussi bien avant de partir qu'en roulant.

Marche / Arrêt



- Moteur tournant, appuyer sur ce bouton pour activer / désactiver la fonction (confirmé par l'allumage / l'extinction du voyant).

La durée de fonctionnement dépend de la température extérieure.
La fonction s'éteint donc automatiquement pour éviter une consommation de courant excessive.

Désembuage / Dégivrage avant

Ce mode permet de désembuer ou de dégivrer le pare-brise et les vitres latérales le plus rapidement possible.



- Appuyer sur ce bouton de la **barre de commandes centrale** pour activer / désactiver le mode (confirmé par l'allumage / l'extinction du voyant).

Le mode gère automatiquement l'air conditionné, le débit, l'entrée d'air et répartit la ventilation de façon optimale vers le pare-brise et les vitres latérales.

Le débit d'air peut être modifié manuellement sans provoquer la désactivation de ce mode.



Avec le Stop & Start, tant que le désembuage est activé, le mode STOP n'est pas disponible.



Attention

En conditions hivernales, avant de rouler, éliminer impérativement la neige ou le givre présent sur le pare-brise au niveau de la caméra.

Sinon, le fonctionnement des équipements utilisant la caméra pourrait être perturbé.

Désembuage - Dégivrage de la lunette arrière

Le désembuage/dégivrage ne fonctionne qu'avec le moteur en marche.

Selon version, il prend en charge également les rétroviseurs extérieurs.



- Appuyer sur ce bouton pour activer / désactiver la fonction (confirmé par l'allumage / l'extinction du témoin).

La fonction peut être activée quelle que soit la température extérieure.

La durée de fonctionnement dépend de la température extérieure.

Le désembuage - dégivrage s'éteint donc automatiquement pour éviter une consommation de courant excessive.

Rétroviseurs

Rétroviseurs extérieurs électriques

Selon version, le système electrochrome utilise un capteur qui prend en compte le niveau de luminosité extérieure, et celui provenant de l'arrière du véhicule, pour assurer automatiquement et progressivement le passage entre les utilisations jour et nuit.

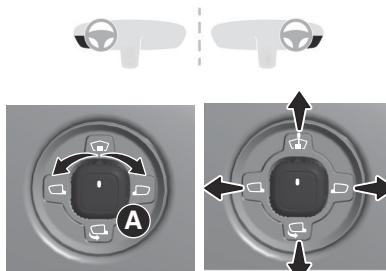
Désembuage / Dégivrage



Le désembuage / dégivrage des rétroviseurs extérieurs fonctionne avec le désembuage / dégivrage de la lunette arrière.

Pour plus d'informations sur le **Désembuage / Dégivrage de la lunette arrière**, se reporter à la rubrique correspondante.

Réglage



- ▶ Tourner la commande A à droite ou à gauche pour sélectionner le rétroviseur correspondant.
- ▶ Déplacer la commande dans les quatre directions pour effectuer le réglage.
- ▶ Replacer la commande en position centrale.



Attention

Pour maximiser la sécurité, régler les rétroviseurs de façon à réduire "l'angle mort".
Les objets observés sont en réalité plus proches qu'ils ne le paraissent.
Prendre cela en compte pour apprécier correctement la distance avec les véhicules venant de l'arrière.

Rabattement

- ▶ Automatique : verrouiller le véhicule à l'aide de la clé électronique.



- ▶ Manuel : contact mis, tourner la commande A vers le bas.

i Si les rétroviseurs sont rabattus avec la commande A, ils ne se déploieront pas au déverrouillage du véhicule.

Déploiement

- ▶ Automatique : déverrouiller le véhicule à l'aide de la clé électronique.
- ▶ Manuel : contact mis, tourner la commande A vers le haut.

En cas de nécessité, les rétroviseurs peuvent être rabattus à la main.

i Le paramétrage du rabattement / déploiement automatique des rétroviseurs extérieurs se fait dans l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.

Avant un lavage automatique du véhicule, rabattre les rétroviseurs.

Inclinaison automatique en marche arrière

Selon version, cette fonction permet d'orienter automatiquement les rétroviseurs vers le bas pour faciliter les manœuvres de stationnement en marche arrière.

Moteur tournant, dès le passage de la marche arrière, les miroirs s'inclinent vers le bas.

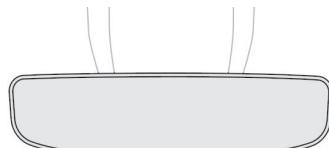
Ils reviennent chacun à leur position initiale :

- Quelques secondes après le désengagement de la marche arrière.
- Dès que la vitesse dépasse 10 km/h.
- À l'arrêt du moteur.



L'activation / désactivation se fait dans l'application **Paramètres > véhicule** de l'écran tactile.

Rétroviseur intérieur



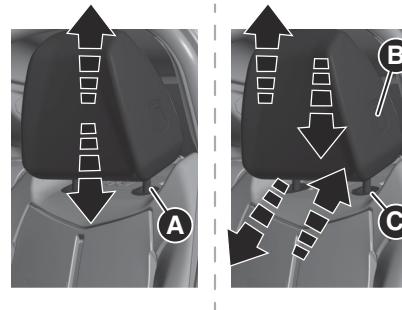
Le système électrochrome utilise un capteur qui prend en compte le niveau de luminosité extérieure, et celui provenant de l'arrière du véhicule, pour assurer automatiquement et progressivement le passage entre les utilisations jour et nuit.

i Afin d'assurer une visibilité optimale lors des manœuvres, le miroir s'éclaircit automatiquement dès que la marche arrière est enclenchée.
Le système est inopérant si le chargement du coffre dépasse le niveau du cache-bagages ou si le cache-bagages est encombré.

Appuie-têtes

Appuie-tête avant

Réglage de la hauteur



Vers le haut :

- Soulever l'appuie-tête jusqu'à la hauteur souhaitée ; le déclic d'enclenchement est perceptible.

Vers le bas :

- Selon équipement, appuyer sur l'ergot A ou sur le bouton B puis, en maintenant l'appui, abaisser l'appuie-tête.

i L'appuie-tête est correctement réglé lorsque son bord supérieur est au niveau du haut de la tête.

Réglage de l'angle

(Selon équipement)

Vers l'avant :

- Déplacer la partie inférieure de l'appuie-tête vers l'avant.

Vers l'arrière :

- Appuyer sur le bouton B puis, en maintenant l'appui, déplacer la partie inférieure de l'appuie-tête vers l'arrière.

Retrait d'un appuie-tête

- Soulever l'appuie-tête jusqu'en butée.
- Selon équipement, appuyer sur l'ergot A ou C pour déverrouiller l'appui-tête et le soulever complètement.
- Par sécurité, ranger l'appuie-tête.

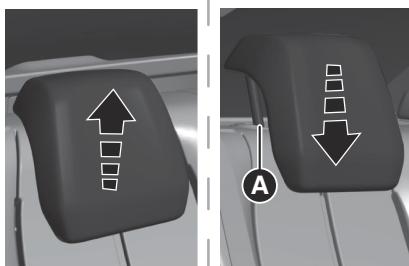
Remise en place d'un appuie-tête

- Introduire les tiges de l'appuie-tête dans les guides du dossier correspondant.
- Pousser l'appuie-tête jusqu'en butée.
- Selon équipement, appuyer sur l'ergot A ou C pour déverrouiller l'appui-tête et le pousser vers le bas.
- Procéder au réglage en hauteur.

Attention

! Ne jamais rouler avec les appuis-tête retirés ; ceux-ci doivent être en place et réglés en fonction de l'occupant du siège.

Appuie-tête arrière



Ils peuvent prendre deux positions :

Position haute, lorsque le siège est occupé :

- ▶ Soulever l'appuie-tête jusqu'en butée.

Position basse, de rangement, lorsque les sièges ne sont pas occupés :

- ▶ Appuyer sur l'ergot A pour déverrouiller l'appuie-tête et le pousser vers le bas.

Les appuie-tête arrière sont démontables.

Retrait d'un appuie-tête

- ▶ Déverrouiller le dossier à l'aide de la commande 1.
- ▶ Basculer légèrement le dossier vers l'avant.
- ▶ Soulever l'appuie-tête jusqu'en butée.
- ▶ Appuyer sur l'ergot A pour déverrouiller l'appuie-tête et le soulever complètement.

Remise en place d'un appuie-tête

- ▶ Introduire les tiges de l'appuie-tête dans les guides du dossier correspondant.
- ▶ Pousser l'appuie-tête jusqu'en butée.
- ▶ Appuyer sur l'ergot A pour déverrouiller l'appuie-tête et le pousser vers le bas.

Attention

! Ne jamais conduire avec des passagers assis à l'arrière lorsque les appuie-tête sont enlevés ; les appuie-tête doivent être en place et en position haute. L'appuie-tête du siège central et ceux des sièges extérieurs ne sont pas interchangeables.

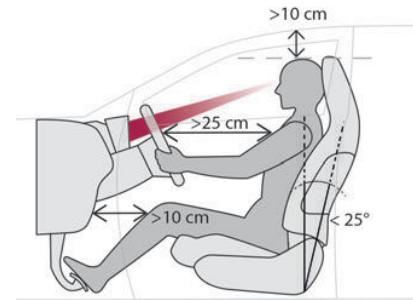
Sièges

Bien s'installer

Adopter une bonne position de conduite contribue à améliorer le confort et la protection du conducteur. Cela permet également d'optimiser la visibilité intérieure / extérieure, ainsi que l'accessibilité des commandes.

Certains réglages de sièges décrits dans cette rubrique dépendent du niveau de finition et du pays de commercialisation du véhicule.

Côté conducteur



- ▶ S'asseoir au fond du siège, avec le bassin, le dos et les épaules appuyés contre le dossier. Régler la hauteur de l'assise de façon que les yeux soient au niveau du milieu du pare-brise.
- ▶ La tête doit être à une distance minimale de 10 cm du toit.
- ▶ Régler la position longitudinale du siège de façon à pouvoir appuyer à fond sur les pédales tout en gardant les jambes légèrement fléchies.
- ▶ La distance entre les genoux et la planche de bord doit être de 10 cm minimum, afin de faciliter l'accès aux commandes de la planche de bord.
- ▶ Régler l'inclinaison du dossier dans la position la plus verticale possible ; l'inclinaison ne doit jamais excéder 25°.
- ▶ Régler l'appuie-tête de façon que son bord supérieur se trouve au niveau du dessus de la tête.

- ▶ Régler la longueur de l'assise afin d'assurer un soutien au niveau des cuisses.
- ▶ Régler le soutien lombaire pour épouser la forme de la colonne vertébrale.
- ▶ Régler le volant en profondeur afin de garantir une distance minimale de 25 cm avec le sternum et de pouvoir le tenir en gardant les bras légèrement pliés.
- ▶ Régler le volant en hauteur de façon qu'il ne masque pas les informations du combiné d'instruments.



Attention

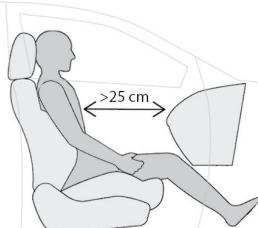
Pour des raisons de sécurité, le réglage des sièges doit être effectué exclusivement à l'arrêt.



Sièges à réglages électriques

Mettre le contact afin de pouvoir effectuer les réglages.

Côté passager



- ▶ S'asseoir au fond du siège, avec le bassin, dos et épaules appuyés contre le dossier.

- ▶ Régler la position longitudinale du siège de façon à pouvoir garantir une distance minimale de 25 cm avec la planche de bord.
- ▶ Régler l'appuie-tête de façon que son bord supérieur se trouve au niveau du dessus de la tête.

Avant de démarrer

- ▶ Régler les rétroviseurs extérieurs et intérieur de façon à réduire les angles morts.
- ▶ Attacher la ceinture de sécurité : placer la sangle diagonale de la ceinture au centre de l'épaule et ajuster la sangle ventrale afin qu'elle soit serrée au niveau du bassin.
- ▶ S'assurer que l'ensemble des passagers a correctement attaché sa ceinture.



Rétroviseurs extérieurs électriques

Mettre le contact afin de pouvoir effectuer les réglages.

Pendant la conduite

Maintenir une bonne position et tenir le volant à deux mains en position "9h15", de façon à pouvoir accéder rapidement aux commandes situées sur le volant et à proximité.



Attention

Ne jamais modifier les réglages des sièges ni du volant en roulant. Laisser toujours les pieds sur le plancher.

Sièges avant

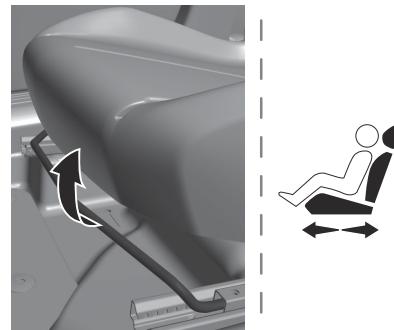


Attention

Avant d'effectuer de reculer le siège, vérifier que rien ni personne ne gêne la course du siège. Risque de pincement en cas de présence de passagers à l'arrière ou de blocage du siège si des objets encombrants sont déposés sur le plancher derrière le siège.

Réglages manuels

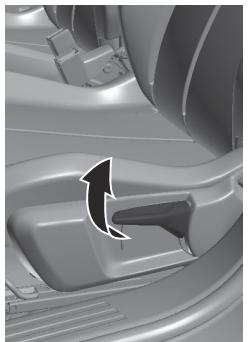
Longitudinal



- ▶ Soulever la barre de commande et faire coulisser le siège vers l'avant ou vers l'arrière.
- ▶ Relâcher la barre de commande pour verrouiller la position sur l'un des crans.

Inclinaison des dossier**Lombaire****Réglages électriques****Longitudinal**

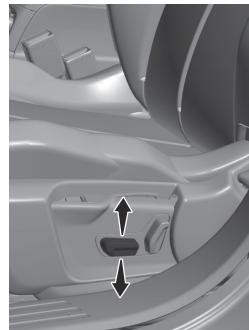
- ▶ Tourner la molette pour obtenir l'angle souhaité.

Hauteur**Longueur de l'assise**

- ▶ Tirer la commande vers le haut pour monter ou la pousser vers le bas pour descendre, jusqu'à obtenir la position recherchée.

- ▶ Tirer la poignée vers l'avant pour déverrouiller l'assise, puis avancer ou reculer la partie avant du coussin.

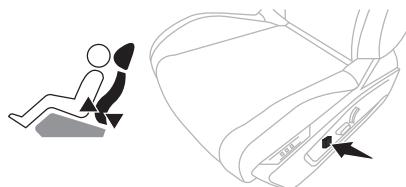
- ▶ Pousser la commande vers l'avant ou vers l'arrière pour faire coulisser le siège.

Hauteur et inclinaison de l'assise

- ▶ Basculer la partie arrière de la commande vers le haut ou vers le bas pour obtenir la hauteur et l'inclinaison désirées.

Inclinaison des dossier

- ▶ Basculer la commande vers l'avant ou vers l'arrière.

Lombaire

La commande permet de régler indépendamment la profondeur et la hauteur du maintien au niveau des lombaires.



- ▶ Maintenir l'appui sur l'avant ou l'arrière de la commande pour augmenter ou diminuer le soutien lombaire.
- ▶ Maintenir l'appui sur le haut ou le bas de la commande pour monter ou descendre la zone d'appui lombaire.

Sièges chauffants et/ou ventilés**Activation/Désactivation**

Dans l'application **Sièges** de l'écran tactile, sélectionner l'onglet **Fonctions de chauffage** ou **Sièges ventilés**.

- ▶ Sélectionner le siège conducteur ou passager.

La page correspondante s'affiche avec les derniers réglages mémorisés.



Si les réglages conviennent, appuyer pour activer / désactiver la fonction dans l'application **Sièges**.

Sans action, l'affichage revient à son état initial.

L'état de la fonction n'est pas mémorisé à la coupure du contact.

Modification des réglages

- ▶ Dans la page **Fonctions de chauffage** ou **Sièges ventilés**, sélectionner le siège concerné.

- ▶ Sélectionner une intensité parmi les trois niveaux prédéfinis : "1" (Faible), "2" (Normal) ou "3" (Élevé). Les réglages sont mémorisés à la coupure du contact.

e Ne pas utiliser la fonction lorsque le siège n'est pas occupé.

Réduire dès que possible l'intensité du chauffage.

Lorsque les températures du siège et de l'habitacle ont atteint un niveau suffisant, arrêter la fonction ; une plus faible consommation de courant permet une diminution de la consommation d'énergie.

! **Attention**

L'utilisation prolongée des sièges chauffants est déconseillée aux personnes à peau sensible.

Risque de brûlure pour les personnes dont la perception de la chaleur est altérée (par exemple, maladie, prise de médicament). Pour maintenir l'intégrité de la nappe chauffante et prévenir le risque de court-circuit :

- Ne pas poser d'objets lourds ou tranchants sur le siège.
- Ne pas se mettre à genoux ni debout sur le siège.
- Ne pas verser de liquides.
- Ne jamais utiliser la fonction tant que l'assise est détrempée.

Massages multipoints

Système permettant de choisir le type de massage et d'en régler l'intensité. Ce système fonctionne moteur tournant, ainsi qu'en mode STOP du Stop & Start.

Activation / Désactivation



Dans l'application **Sièges** de l'écran tactile, sélectionner l'onglet **Massage**.

- ▶ Sélectionner le siège conducteur ou passager. La page correspondante s'affiche avec les derniers réglages mémorisés.



Si les réglages conviennent, appuyer pour activer / désactiver la fonction dans l'application **Sièges**.

Sans action, l'affichage revient à son état initial.

L'état de la fonction n'est pas mémorisé à la coupure du contact.

Modification des réglages

- ▶ Dans la page **Massage**, sélectionner le siège concerné.
- ▶ Sélectionner une intensité de massage parmi les trois niveaux prédéfinis : "1" (Faible), "2" (Normal) ou "3" (Élevé).
- ▶ Sélectionner un autre type de massage parmi ceux proposés.

Les modifications sont prises en compte immédiatement et mémorisées à la coupure du contact.

Une fois activé, le système démarre un cycle de massage d'une heure, composé de séquences de 6 minutes de massage suivies de 3 minutes de pause.

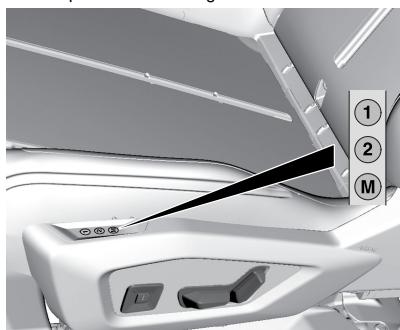
Le système s'arrête automatiquement à la fin du cycle.

Mémorisation des positions de conduite

Associée au siège conducteur à réglages électriques, cette fonction permet de mémoriser deux positions de conduite pour faciliter ces réglages en cas de changements fréquents de conducteur.

Elle prend en compte les réglages électriques du siège.

Elle prend également en compte les réglages électriques de l'affichage tête haute étendu.



Avec les boutons 1/2/M

- ▶ S'installer et mettre le contact.

- ▶ Réglер le siège, les rétroviseurs extérieurs et l'affichage tête haute étendu.

- ▶ Appuyer sur le bouton **M**, puis dans un délai de 4 secondes, appuyer sur le bouton **1 ou 2**.

Un signal sonore retentit pour indiquer la mémorisation.

La mémorisation d'une nouvelle position annule la précédente.

Rappel d'une position mémorisée

! Lors du déplacement du siège, s'assurer que personne, ni aucun objet n'entrave le mouvement automatique du siège.

Contact mis ou moteur tournant

- ▶ Appuyer sur le bouton **1 ou 2** pour rappeler la position correspondante.

Un signal sonore retentit à la fin du rappel.

Il est possible d'interrompre le mouvement en cours en appuyant sur le bouton **M, 1 ou 2** ou en utilisant une commande de réglage du siège.

Le rappel de position est impossible en roulant.

Le rappel de position est désactivé environ 45 secondes après la coupure du contact.

Fonction d'accueil

La fonction d'accueil facilite l'accès et la sortie du véhicule.

Le siège avant recule automatiquement à la coupure du contact et à l'ouverture de la porte conducteur, puis reste en position pour un futur accès au véhicule.

À la mise du contact, le siège avant avance pour atteindre la position de conduite mémorisée.



Le paramétrage se fait dans l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.

Sièges arrière

Banquette avec assises fixes et dossiers rabattables en deux parties (2/3-1/3) pour moduler l'espace de chargement du coffre.

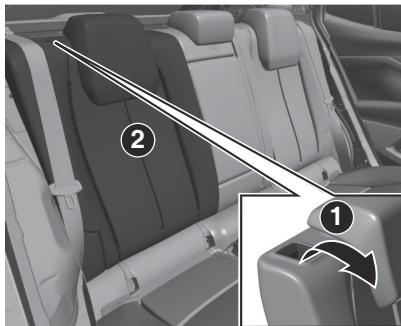
Rabattement des dossiers



Attention
Les 2 dossiers doivent être manœuvrés seulement lorsque le véhicule est à l'arrêt.

Premiers pas :

- ▶ Abaisser les appuie-tête des dossiers.
- ▶ Avancer, si nécessaire, les sièges avant.
- ▶ Vérifier que rien ni personne ne gêne le rabattement des dossiers (vêtements, bagages...).
- ▶ Vérifier que les ceintures de sécurité sont libres, non verrouillées dans les boucles. Les dégager pour assurer le passage du dossier.



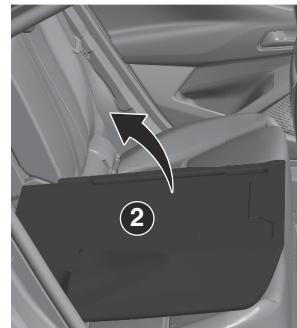
- ▶ Presser la poignée **1** de déverrouillage du dossier.
- ▶ Accompagner le dossier **2** jusqu'à l'horizontale.

i Lorsque le dossier est déverrouillé, le témoin rouge de la poignée de déverrouillage est visible.

Remise en place des dossiers



Attention
Vérifier au préalable que les ceintures de sécurité latérales sont bien plaquées verticalement à côté des anneaux de verrouillage des dossiers.



- ▶ Redresser le dossier **2** et le pousser fermement pour le verrouiller.
- ▶ Vérifier que le voyant rouge de la poignée **1** de déverrouillage n'est plus visible.
- ▶ Vérifier que les ceintures de sécurité latérales n'ont pas été coincées pendant la manœuvre.



Attention
Attention, un dossier mal verrouillé compromet la sécurité des passagers en cas de freinage brusque ou de choc.
Le contenu du coffre peut être projeté vers l'avant du véhicule - Risque de blessure grave !

Ceintures de sécurité

Enrouleur

Les ceintures de sécurité sont équipées d'un enrouleur permettant l'ajustement automatique de la longueur de sangle à la

morphologie de l'utilisateur. Le rangement de la ceinture s'effectue automatiquement lorsque celle-ci n'est pas utilisée. Les enrouleurs sont équipés d'un dispositif de blocage automatique en cas de collision, de freinage d'urgence ou de retournement du véhicule. Il est possible de le débloquer en tirant fermement la sangle et en la relâchant pour qu'elle se rembobine légèrement.

Prétension pyrotechnique

Ce système améliore la sécurité lors des chocs frontaux et latéraux. Selon l'importance du choc, le système de prétension pyrotechnique tend instantanément les ceintures et les plaque sur le corps des occupants. Les ceintures à prétension pyrotechnique sont actives, lorsque le contact est mis.

Limiteur d'effort progressif

Ce système réduit la pression de la ceinture de sécurité sur la poitrine de l'occupant, en tenant compte de sa stature, améliorant ainsi sa protection.



Attention

En cas de choc

En fonction de la nature et de l'importance des chocs, le dispositif pyrotechnique peut se déclencher avant et indépendamment du déploiement des airbags. Le déclenchement des prétensionneurs s'accompagne d'un léger dégagement de fumée inoffensive et d'un

bruit, dus à l'activation de la cartouche pyrotechnique intégrée au système.

Dans tous les cas, le voyant d'airbag s'allume.

Après un choc, faire vérifier et éventuellement remplacer le système des ceintures de sécurité par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Ceintures de sécurité avant

Les ceintures de sécurité des sièges avant sont équipées d'un système de prétension pyrotechnique et d'un limiteur d'effort progressif. .

Ceintures aux places arrière



Les places arrière sont équipées chacune d'une ceinture de sécurité à trois points d'ancre et d'un enrouleur.

Les places latérales sont équipées d'un système de prétension pyrotechnique et d'un limiteur d'effort.

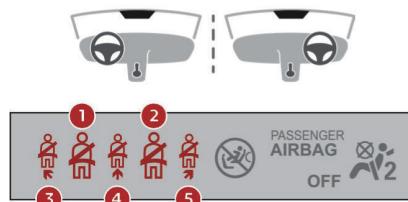
Verrouillage

- Tirer la sangle et insérer le pêne dans la boucle.
- Vérifier le verrouillage en effectuant un essai de traction sur la sangle.

Déverrouillage

- Appuyer sur le bouton rouge de la boucle.
- Accompagner l'enroulement de la ceinture.

Alertes de non-bouclage et de débouclage



1. Voyant d'avertissement de ceinture avant gauche
2. Voyant d'avertissement de ceinture avant droite
3. Voyant d'avertissement de ceinture arrière gauche
4. Voyant d'avertissement de ceinture arrière centre
5. Voyant d'avertissement de ceinture arrière droite

Voyant de non-bouclage / débouclage

Il s'allume en rouge à la fois au combiné d'instruments et sur l'afficheur des voyants de ceintures de sécurité, dès que le système détecte qu'une ceinture de sécurité est non bouclée ou débouclée.

Alerte de non-bouclage à l'avant



À la mise du contact, si le conducteur ou le passager avant n'a pas bouclé sa ceinture de sécurité, le voyant correspondant (1 ou 2) s'allume en rouge.

À vitesse élevée, s'allume en rouge. À vitesse élevée, le voyant clignote en rouge, accompagné d'un signal sonore pendant environ 2 minutes. Une fois ce temps écoulé, le voyant reste rouge fixe jusqu'au bouclage de la ceinture de sécurité.

Alerte de non-bouclage à l'arrière



À la mise du contact, si un des passagers arrière n'a pas bouclé sa ceinture de sécurité, le voyant d'avertissement correspondant (3, 4 ou 5) s'allume en rouge pendant 1 minute.

Alerte de débouclage



Après la mise du contact, si le conducteur ou un passager déboucle sa ceinture de sécurité, le voyant

d'avertissement correspondant (1, 2, 3, 4 ou 5) s'allume en rouge.

À une vitesse supérieure à 20 km/h, ce voyant clignote, accompagné d'un signal sonore pendant 2 minutes environ. Une fois ce temps écoulé, le voyant d'avertissement reste allumé jusqu'au rebouclage de la ceinture de sécurité.



Contact mis, si le conducteur ou un passager attache sa ceinture de sécurité, le voyant d'avertissement correspondant (1, 2, 3, 4 ou 5) s'allume en vert.



Contact mis, si l'un des sièges passagers avant ou arrière est considéré comme étant inoccupé, le voyant d'avertissement correspondant (2, 3, 4 ou 5) s'allume en gris.

Lorsqu'il n'y a plus d'alerte de non-bouclage/débouclage, les voyants verts ou Gris restent allumés pendant 30 secondes environ, puis s'éteignent.

Conseils



Attention

Le conducteur doit s'assurer que les passagers utilisent correctement les ceintures de sécurité et qu'ils sont tous bien attachés avant de rouler. Quelle que soit sa place dans le véhicule, toujours mettre sa ceinture de sécurité, même

pour des trajets de courte durée. Ne pas inverser les boucles de ceinture, car celles-ci ne rempliraient pas entièrement leur rôle. Pour garantir le bon fonctionnement des boucles de ceinture, s'assurer de l'absence de tout corps étranger (par exemple une pièce de monnaie) avant de le fixer.

Avant et après utilisation, s'assurer que la ceinture est correctement enroulée. Après rabattement ou déplacement d'un siège ou d'une banquette arrière, s'assurer que la ceinture est correctement positionnée et enroulée.



Attention

Pose

La partie basse de la sangle doit être positionnée le plus bas possible sur le bassin.

La partie haute doit être positionnée dans le creux de l'épaule.

À l'avant, pour régler la position de la ceinture de sécurité, il peut être nécessaire de régler la hauteur du siège.

Pour être efficace, une ceinture de sécurité :

- doit être tendue au plus près du corps.
- doit être tirée devant soi par un mouvement régulier, en vérifiant qu'elle ne se vrille pas.
- ne doit maintenir qu'une seule personne.
- ne doit pas porter de trace de coupure ou d'effilochage.

- ne doit pas être transformée ou modifiée afin de ne pas altérer sa performance.

! Attention

Recommandations pour les enfants.

Utiliser un siège enfant adapté, si le passager a moins de 12 ans ou mesure moins d'un mètre cinquante.

Ne jamais utiliser la même ceinture de sécurité pour attacher plusieurs enfants.

Ne jamais transporter un enfant sur les genoux.

Pour plus d'informations sur les **Sièges enfants**, se reporter à la rubrique correspondante.

! Attention

Entretien

Conformément aux règles de sécurité en vigueur, pour toute intervention sur les ceintures de sécurité du véhicule, s'adresser à un atelier qualifié disposant des compétences et de l'équipement nécessaires, que le Réseau est en mesure de fournir.

Faire vérifier périodiquement les ceintures de sécurité par le Réseau ou par un atelier qualifié et particulièrement si les sangles présentent des traces de détérioration.

Nettoyer les sangles de ceinture avec de l'eau savonneuse ou un produit nettoyant textile, vendu dans le Réseau.

Système d'airbags

! DANGER

Le système d'airbags se déploie d'une manière explosive. Les réparations doivent être confiées exclusivement au personnel qualifié.

! DANGER

L'ajout d'accessoires qui modifient le châssis du véhicule, le système de pare-chocs, la hauteur, la tôle métallique à l'avant ou sur le côté, peut entraver le bon fonctionnement du système d'airbags. Le fonctionnement du système d'airbags peut également être affecté par la modification de parties des sièges avant, des ceintures de sécurité, du module de détection et de diagnostic des airbags, du volant, du combiné d'instruments, des joints intérieurs de porte, y compris les haut-parleurs, d'un des modules d'airbag, du garnissage du plafond ou des montants, des capteurs avant, des capteurs de chocs latéraux ou du câblage des airbags.

! DANGER

Vérifier l'absence d'obstructions dans la zone de déploiement des airbags.

! DANGER

Ne rien laisser s'interposer entre les occupants et les airbags (par exemple enfant, animal, objet), ne rien fixer ou coller à proximité et sur la trajectoire de sortie des airbags, cela pourrait occasionner des blessures lors de leur déploiement.

Ne rien fixer ou coller sur :

- Le volant et la planche de bord.
- Les dossier des sièges (par exemple vêtements).
- Le pavillon.

Ce système est conçu pour renforcer la sécurité des occupants situés aux places avant et aux places latérales arrière, en cas de collision violente. Les airbags complètent l'action des ceintures de sécurité équipées de limiteur d'effort.

Des détecteurs électroniques enregistrent et analysent les chocs frontaux et latéraux subis dans les zones de détection de choc :

- En cas de choc violent, les airbags se déploient instantanément et contribuent à mieux protéger les occupants du véhicule ; aussitôt après le choc, les airbags se dégonflent rapidement afin de ne gêner ni la visibilité, ni la sortie éventuelle des occupants.
- En cas de choc peu violent, d'impact sur la face arrière et dans certaines conditions de retournement, les airbags peuvent ne pas se déployer ; seule la ceinture de

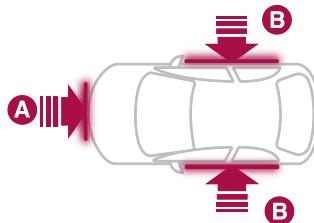
sécurité contribue à assurer la protection dans ces situations.

L'importance d'un choc dépend de la nature de l'obstacle et de la vitesse du véhicule au moment de la collision.

Attention

Les airbags ne fonctionnent pas contact coupé. Cet équipement ne se déploie qu'une seule fois. Si un second choc survient (lors du même accident ou d'un autre accident), l'airbag ne se déclenchera plus.

Zones de détection de choc



A. Zone d'impact frontal

B. Zone d'impact latéral

i Le déclenchement du ou des airbags s'accompagne d'un léger dégagement de fumée et d'un bruit, dus à l'activation

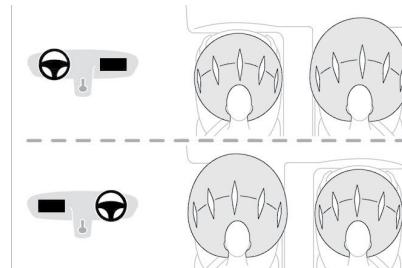
de la cartouche pyrotechnique intégrée au système.

Cette fumée n'est pas nocive, mais peut se révéler irritante pour des personnes sensibles.

Le bruit de la détonation liée au déclenchement d'un ou des airbags peut entraîner une légère diminution de la capacité auditive pendant un bref laps de temps.

Informations générales

Airbags frontaux



Ce système protège, en cas de choc frontal violent, le conducteur et le passager avant afin de limiter les risques de traumatisme à la tête et au thorax.

Pour le conducteur, il est intégré au centre du volant ; pour le(s) passager(s) avant, dans la planche de bord au-dessus de la boîte à gants.

Déploiement

Ils se déclenchent, sauf l'airbag passager avant s'il est désactivé (pour plus

d'informations sur la neutralisation de l'airbag frontal passager, se reporter à la rubrique correspondante), en cas de choc frontal violent appliqué sur tout ou partie de la zone d'impact frontal A.

L'airbag avant s'interpose entre le thorax et la tête de l'occupant avant du véhicule et le volant, côté conducteur, et la planche de bord, côté passager, pour amortir sa projection en avant.

Airbags latéraux



Ce système protège, en cas de choc latéral violent, le conducteur et le passager avant afin de limiter les risques de traumatisme au thorax, entre la hanche et l'épaule.

Chaque airbag latéral est intégré dans l'armature du dossier de siège, côté porte.

Déploiement

Les airbags latéraux se déclenchent unilatéralement en cas de choc latéral violent

appliqué sur tout ou partie de la zone d'impact **B**.

L'airbag latéral s'interpose entre le thorax de l'occupant du véhicule et le panneau de porte correspondant.

Airbags rideaux

Ce système contribue à renforcer la protection, en cas de choc latéral violent, du conducteur et des passagers (sauf le passager arrière central) afin de limiter les risques de traumatisme sur le côté de la tête.

Chaque airbag rideau est intégré dans les montants et la partie supérieure de l'habitacle.

Déploiement

Il se déclenche simultanément avec l'airbag latéral correspondant, en cas de choc latéral violent appliqué sur tout ou partie de la zone d'impact latéral **B**.

L'airbag frontal s'interpose entre les occupants à l'avant et l'arrière du véhicule et les vitres correspondantes.

Airbags centraux

Système protégeant, en cas de choc latéral violent, les occupants avant afin de limiter les risques de traumatisme à la tête.

L'airbag central est intégré dans l'armature du dossier du siège conducteur, côté console centrale. Il se déclenche simultanément avec l'airbag latéral, en cas de choc latéral violent appliqué sur tout ou partie de la zone d'impact latéral **B**.

Désactivation de l'airbag passager avant



DANGER

! NEVER use a rearward facing child restraint on a seat protected by an ACTIVE AIRBAG in front of it, DEATH or SERIOUS INJURY to the CHILD can occur.

EN : NEVER use a rearward facing child restraint on a seat protected by an ACTIVE AIRBAG in front of it, DEATH or SERIOUS INJURY to the CHILD can occur.

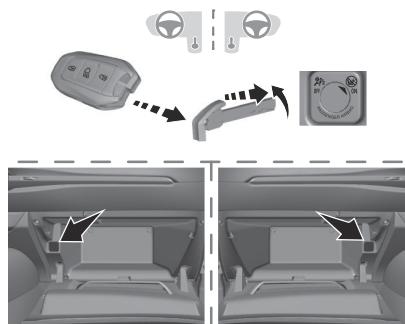
DE : Montieren Sie auf einem Sitz mit AKTIVIERTEM Front-Airbag NIEMALS einen Kindersitz oder eine Babyschale entgegen der Fahrtrichtung, das Kind könnte schwere oder sogar tödliche Verletzungen erleiden.

FR : NE JAMAIS installer de système de retenue pour enfants faisant face vers l'arrière sur un siège protégé par un COUSSIN GONFLABLE frontal ACTIVÉ. Cela peut provoquer la MORT de l'ENFANT ou le BLESSER GRAVEMENT.

ES : NO INSTALAR NUNCA un sistema de retención para niños de espaldas al sentido de

la marcha en un asiento protegido mediante un AIRBAG frontal ACTIVADO, ya que podría causar lesiones GRAVES o incluso la MUERTE del niño.

IT : NON installare MAI seggiolini per bambini posizionati in senso contrario a quello di marcia su un sedile protetto da un AIRBAG frontale ATTIVATO. Ciò potrebbe provocare la MORTE o FERITE GRAVI al bambino.



Pour les véhicules équipés, la commande est située dans la boîte à gants.

Contact coupé :

- Ouvrir la boîte à gants.
- Pour neutraliser l'airbag, tourner la clé dans la commande en position "OFF".
- Pour le réactiver, la tourner en position "ON".

Voyants associés



Allumage fixe en permanence pour signaler la neutralisation.



Allumage fixe à la mise du contact pendant 1 minute environ pour signaler l'activation.

Défaut



En cas de dysfonctionnement, ces voyants d'avertissement s'allument sur le combiné d'instruments.



Les airbags peuvent ne pas se déployer en cas de choc important.



Attention

Lors d'un choc ou d'un accrochage léger sur le côté du véhicule ou en cas de tonneaux, les airbags peuvent ne pas se déclencher.

Lors d'une collision arrière ou frontale, aucun des airbags latéraux ne se déclenche.

! DANGER

Pour que les airbags soient pleinement efficaces, respecter les règles de sécurité ci-dessous.

Adopter une position assise normale et verticale.

S'attacher dans son siège et positionner correctement la ceinture de sécurité.

Ne rien laisser s'interposer entre les occupants et les airbags (par exemple enfant, animal, objet), ne rien fixer ou coller à proximité et sur la trajectoire de sortie des airbags, cela pourrait occasionner des blessures lors de leur déploiement.

Ne jamais modifier la définition d'origine du véhicule, tout particulièrement dans l'environnement direct des airbags.

Même en observant toutes les précautions évoquées, un risque de blessures ou de légères brûlures à la tête, au buste ou aux bras, lors du déclenchement d'un airbag n'est pas exclu. En effet, le sac se gonfle de façon quasi-instantanée (quelques millisecondes) puis, se dégonfle dans le même temps en évacuant les gaz chauds par des orifices prévus à cet effet. Après un accident ou le vol du véhicule, faire vérifier les systèmes d'airbags. Toute intervention doit être effectuée exclusivement par le Réseau ou par un atelier qualifié.

! DANGER

Airbags frontaux

Ne pas conduire en tenant le volant par ses branches ou en laissant les mains sur le moyeu central du volant.

Ne pas poser les pieds sur la planche de bord, côté passager.

Ne pas fumer, car le déploiement des airbags peut occasionner des brûlures ou des risques de blessures dus à la cigarette ou à la pipe.

Ne jamais retirer ni percer jamais le volant, ni le frapper violemment.

Ne rien fixer ou coller sur le volant et sur la planche de bord, cela pourrait occasionner des blessures lors du déploiement des airbags.

! Airbags latéraux

Récouvrir les sièges uniquement avec des housses homologuées, compatibles avec le déclenchement de ces airbags. Pour connaître la gamme de housses adaptées au véhicule, consulter le Réseau.

Ne rien fixer ou attacher sur les dossier des sièges (par exemple des vêtements), car cela pourrait provoquer des blessures à la poitrine ou au bras lors du déploiement de l'airbag.

Ne pas approcher plus que nécessaire le buste de la porte.

À l'arrière, tout objet disposé sur les places latérales ou sur le dossier rabattu de la

banquette 1/3 peut devenir un projectile au déploiement des airbags latéraux. Les panneaux de portes avant du véhicule comportent des capteurs de chocs latéraux.

Une porte endommagée ou toute intervention non autorisée (modification ou réparation) sur les portes avant ou leur garniture intérieure peut compromettre le fonctionnement de ces capteurs - Risque de dysfonctionnement des airbags latéraux !

Toute intervention doit être effectuée exclusivement par le Réseau ou par un atelier qualifié.



DANGER

Airbags rideaux

Ne rien fixer ou coller sur le pavillon, cela pourrait occasionner des blessures à la tête lors du déploiement de l'airbag rideau.

Ne pas démonter les poignées de maintien implantées sur le pavillon, elles participent à la fixation des airbags rideaux.

Capot actif



Le capot actif a été conçu pour optimiser la sécurité des piétons en cas de choc avec l'avant du véhicule.

Le système pyrotechnique se déclenche au niveau des charnières du capot pour le soulever, lorsque les capteurs situés à l'avant du véhicule détectent une collision.

i Le déclenchement du capot actif s'accompagne d'un léger dégagement de fumée inoffensive et d'un bruit, dus à l'activation de la cartouche pyrotechnique intégrée au système. Le témoin d'airbag s'allume.

Après le déclenchement, ne pas chercher à ouvrir ou fermer le capot. Faire appel à un professionnel du remorquage ou se rendre dans le Réseau ou dans l'atelier qualifié le plus proche à une vitesse inférieure à 30 km/h.

Veiller à adapter le réglage en hauteur du siège conducteur - Risque de gêne au niveau de la visibilité !



Attention

Cet équipement ne se déclenche qu'une seule fois. Si un second choc survient (lors du même accident ou d'un autre accident), le capot actif ne se déclenchera pas.

Après un accident ou le vol du véhicule, faire vérifier le système.

Ne pas manipuler les systèmes pyrotechniques situés sous le capot moteur, à proximité des vérins - Risque d'explosion !

Toute intervention doit être effectuée exclusivement par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Défaut



En cas d'anomalie, ce voyant d'avertissement s'allume au combiné, accompagné d'un message et d'un signal sonore.

Dans ce cas, contacter le Réseau ou un atelier qualifié pour faire vérifier le système. Le capot actif pourrait ne pas se déployer en cas de choc.

Systèmes de retenue pour enfants

Consignes générales



Attention

Pour transporter des enfants dans le véhicule, les installer dans un siège approprié. **Ne jamais transporter un enfant sur les genoux.**



Attention

La mauvaise installation d'un siège enfant dans un véhicule compromet la protection de l'enfant en cas de collision. Veiller à respecter les instructions ci-après et celles fournies avec le siège enfant.

i La réglementation sur le transport des enfants est spécifique à chaque pays. Consulter la législation en vigueur dans son pays.

Pour assurer une sécurité optimale, respecter les consignes suivantes :

- Conformément à la réglementation européenne, tous les enfants de moins de **12 ans ou d'une taille inférieure à 1 mètre 50 doivent être transportés dans des sièges enfants homologués adaptés à leurs taille ou poids**, aux places équipées d'une ceinture de sécurité ou d'ancrages ISOFIX.
- **Un enfant de moins de 15 mois doit obligatoirement être transporté en position dos à la route à l'avant comme à l'arrière.** L'utilisation de sièges "dos à la route" est recommandée pour les enfants jusqu'à l'âge de 3 ans.
- **Statistiquement, les places les plus sûres pour le transport des enfants sont les places arrière du véhicule.**

! Attention

Ne rien fixer sur les systèmes de retenue pour enfants et ne pas les couvrir d'autres matériaux. Un système de retenue pour enfants soumis à des contraintes en cas d'accident doit être remplacé.

i Ceintures de sécurité

Vérifier qu'il n'y a pas de ceinture de sécurité ou de boucle de ceinture de sécurité sous le siège enfant, cela risquerait de le déstabiliser.

Lors de l'installation d'un siège enfant sur un siège arrière, vérifier que le siège enfant n'interfère pas avec le fonctionnement de la ceinture de sécurité du siège central arrière.

Veiller à positionner et boucler correctement la ceinture de sécurité ou le harnais des sièges enfants en limitant au maximum le jeu par rapport au corps de l'enfant, même pour les trajets de courte durée.

! Attention

Appuie-têtes

Enlever l'appuie-tête avant d'installer un siège enfant avec dossier ou système Top Tether sur une place passager.

S'assurer que l'appuie-tête est bien rangé ou attaché afin d'éviter qu'il ne se transforme en projectile en cas de freinage important. Remettre l'appuie-tête en place une fois que le siège enfant a été enlevé.

! Attention

Protections complémentaires

Ne laisser les enfants monter et descendre du véhicule que du côté opposé au trafic.

Pour empêcher l'ouverture accidentelle des portes et des vitres arrière, utiliser le dispositif "Sécurité enfants".

Veiller à ne pas ouvrir de plus d'un tiers les vitres arrière.

Pour protéger les jeunes enfants des rayons solaires, équiper les vitres arrière de stores latéraux.

Par sécurité, ne pas laisser :

- Un enfant seul et sans surveillance dans un véhicule.
- Un enfant ou un animal dans un véhicule exposé au soleil, vitres fermées.
- Les clés à la portée des enfants à l'intérieur du véhicule.

Installation d'un système de retenue pour enfants sur un siège avant

! Attention

L'airbag passager avant doit impérativement être neutralisé avant d'installer un siège enfant dos à la route. Sinon l'enfant risquerait d'être gravement blessé ou tué lors du déploiement de l'airbag.



Attention

L'airbag passager avant doit impérativement être neutralisé avant d'installer un siège enfant face à la route.

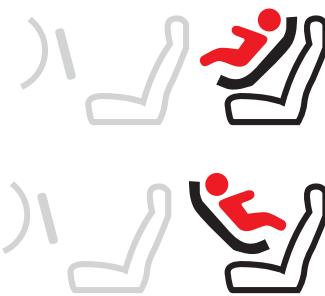


i Réglé le siège passager avant dans la position la plus haute, dans la position longitudinale arrière maximum, dossier redressé.



Installation d'un dispositif de retenue pour enfants sur un siège arrière

Face à la route ou dos à la route



- Avancer le siège avant du véhicule et redresser le dossier de sorte que les jambes de l'enfant installé dans le siège enfant face à la route ou que le siège enfant dos à la route ne touchent pas le siège avant du véhicule.
- Vérifier que le dossier du siège enfant face à la route est le plus près possible du dossier du siège arrière du véhicule, voire en contact si possible.

Place arrière centrale

Un siège enfant avec béquille ne doit jamais être installé en place arrière centrale.

Recommandations spécifiques aux sièges

Attention

Installation d'un rehausseur

La partie thoracique de la ceinture de sécurité doit être positionnée sur l'épaule de l'enfant sans toucher le cou.
Vérifier que la partie abdominale de la ceinture de sécurité passe bien sur les cuisses de l'enfant.

Utiliser un rehausseur avec dossier, équipé d'un guide de ceinture au niveau de l'épaule.

Attention

Installation d'un siège enfant avec béquille.

Veiller à ce que la béquille soit en contact ferme et stable avec le sol.

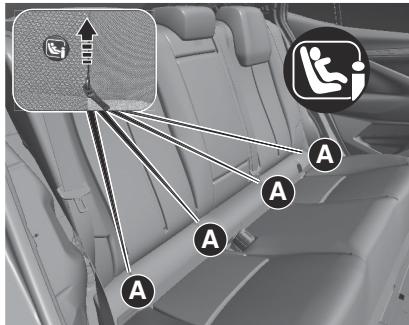
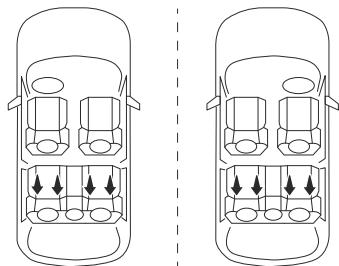
Un siège avec béquille ne doit jamais être installé en place arrière centrale.

Pose des ceintures de sécurité

Les systèmes de retenue pour enfants peuvent être fixés à l'aide d'une ceinture de sécurité. Pour l'installation du siège enfant avec la ceinture de sécurité, vérifier que celle-ci est bien positionnée et tendue sur le siège enfant et qu'elle maintient fermement le siège enfant sur le siège du véhicule.

Connecteurs d'ancrage ISOFIX

Fixer les systèmes de retenue pour enfants ISOFIX approuvés par le véhicule aux connecteurs d'ancrage ISOFIX. Les positions des systèmes de retenue pour enfant ISOFIX spécifiques au véhicule sont indiquées dans le tableau d'installation des systèmes de retenue pour enfants.

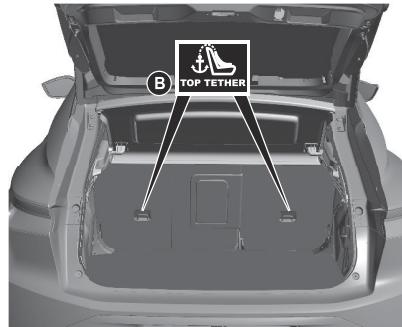


Les supports ISOFIX sont signalés par une étiquette sur le dossier. Pour accéder aux connecteurs d'ancrage ISOFIX, ouvrir d'abord la fermeture éclair.

i Lors de la fixation des systèmes de retenue pour enfants compatibles ISOFIX sur les sièges passager réglables, d'abord incliner le dossier autant que nécessaire vers l'arrière pour pouvoir accéder aux connecteurs d'ancrage ISOFIX. Après la fixation correcte du système de retenue pour enfants ISOFIX, incliner de nouveau le dossier vers l'avant.

Ancrages Top Tether

En plus des anneaux ISOFIX A, les sièges Top Tether doivent être fixés à un anneau supplémentaire B, situé derrière le siège.



Avant d'installer un siège avec Top Tether :

- Retirer et ranger l'appuie-tête du siège avant d'installer le siège enfant.

► Passer la sangle du siège enfant par-dessus le dossier et la fixer au crochet Top Tether.

► Serrer la sangle conformément aux instructions du manuel fourni avec le siège enfant.

Les positions des systèmes de retenue pour enfants ISOFIX de catégorie universelle sont indiquées dans le tableau Installation des systèmes de retenue pour enfants.

Sièges enfants i-Size

Un système de retenue pour enfant i-Size est un système ISOFIX universel selon la réglementation n° 129 des Nations Unies. Tous les systèmes de retenue pour enfants i-Size peuvent être utilisés sur un siège de véhicule convenant au système i-Size, comme indiqué dans le tableau Installation des systèmes de retenue pour enfants.

i Pour éviter que le siège ne bascule vers l'avant en cas de collision, il faut utiliser une sangle Top Tether ou une béquille en plus des supports ISOFIX.

Les sièges pour enfants i-Size et sièges du véhicule homologués i-Size sont identifiés par le symbole i-Size, voir l'illustration.



Sièges pour enfants recommandés

"RÖMER Baby-Safe PRO"

Taille : 40 - 85 cm



De la naissance à 15 mois

(jusqu'à 13 kg)

Recommandé avec sa base ISOFIX.
S'installe uniquement "dos à la route".

"RÖMER TriFix 2 i-Size"

Taille : 76 - 105 cm



De 15 mois à 4 ans

(de 9 à 22 kg)

Installé avec ISOFIX et fixations Top-Tether.

S'installe uniquement "face à la route".

"RÖMER KidFix i-Size"

Taille : 100 - 150 cm



De 3,5 à 12 ans

(de 15 à 36 kg)

Peut être installé avec ou sans supports ISOFIX.

L'enfant est retenu par la ceinture de sécurité.

Acheté sur Stellantis & You,

Sales and Services

Il est recommandé d'utiliser un siège enfant avec dossier. Si le dossier est retiré pour un enfant de plus de 138 cm, la protection de sécurité doit également être retirée.

i Suivre les instructions des fabricants de dispositifs de retenue pour enfants afin d'installer le dispositif de retenue pour enfants approprié dans le véhicule.

i Pour le dispositif de retenue pour enfant semi-universel ou spécifique au véhicule (système de retenue pour enfant ISOFIX ou à ceinture), se reporter à la liste des véhicules fournie dans le manuel

d'utilisation du dispositif de retenue pour enfant.

i S'assurer que l'emplacement d'installation du système de retenue pour enfants à l'intérieur du véhicule est correct.

Se référer au tableau récapitulatif pour l'installation des sièges enfants.

Emplacement de montage d'un système de retenue pour enfants



Attention

Respecter les restrictions et les indications du tableau Installation des dispositifs de retenue pour enfants selon la réglementation européenne



Place interdisant l'installation d'un siège enfant.



Airbag frontal passager désactivé.





Airbag frontal passager activé.



Place adaptée à l'installation d'un siège enfant s'attachant avec la ceinture de sécurité et homologué en universel "dos à la route" et/ou "face à la route", groupes 0, 0+, I, II et III.



Place adaptée à l'installation d'un siège enfant s'attachant avec la ceinture de sécurité et homologué en universel "face à la route", groupes I, II et III uniquement.



Place autorisant la fixation d'un siège enfant I-Size.



Place non adaptée à l'installation d'un siège enfant avec béquille.



Présence d'un ancrage Top Tether à l'arrière du dossier, autorisant la fixation d'un siège enfant ISOFIX universel.



Siège enfant ISOFIX dos à la route :

- R1 : siège enfant ISOFIX pour nourrisson.
- R2 : Siège enfant ISOFIX de taille réduite.
- R3 : siège enfant ISOFIX de grande taille



Siège enfant ISOFIX face à la route :

- F2X : Siège enfant ISOFIX pour tout-petits.
- F2 : Siège enfant ISOFIX de hauteur réduite.
- F3 : Siège enfant ISOFIX de grande hauteur.



Réhausseur de siège enfant, par ceinture de sécurité ou fixations ISOFIX :

- B2 : siège réhausseur de largeur réduite.
- B3 : siège réhausseur de grande largeur.



Place interdisant l'installation d'un siège enfant ISOFIX.



Siège enfant ISOFIX de type "Nacelle" :

- L1 : Orienté du côté gauche.
- L2 : Orienté du côté droit.



Pour le réglage des sièges, se référer au tableau récapitulatif "Installation des dispositifs de retenue pour enfants selon la réglementation européenne".

Tableau d'installation des systèmes de retenue pour enfants selon la réglementation européenne

	Numéro du siège					
	Sièges avant (d)			Sièges arrière (d)		
	1	3		4	5	6
Conduite à gauche	1	3				
Conduite à droite	3	1				
Airbag passager avant		Désactivé "OFF" (b)	Activé "ON" (c)			
Position compatible avec un siège enfant universel (a) dos à la route (k)	non	oui (g)	non	oui	oui (e)	oui
Position compatible avec un siège enfant universel (a) face à la route (b) (l)	non	oui (g)		oui	oui (e)	oui
Position compatible avec un siège pour enfant i-Size dos à la route	non	non		oui	non	oui
Position compatible avec un siège pour enfant i-Size face à la route	non	non		oui	non	oui
Place équipée d'un crochet TOP TETHER	non	non		oui	non	oui

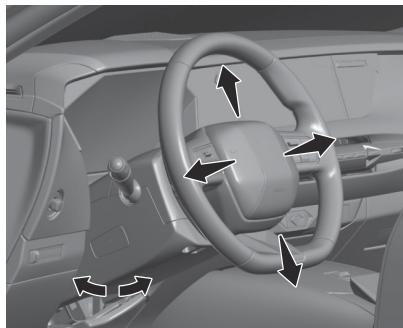
	Numéro du siège					
	Sièges avant (d)		Sièges arrière (d)			
	1	3	4	5	6	
Conduite à gauche	1	3	4	5	6	
Conduite à droite	3	1				
Siège enfant de type " Nacelle " (L1 / L2)	non	non	non	non	non	non
Siège enfant ISO-FIX "dos à la route" (R1 / R2 / R3)	non	non	R3 (h) (i)	non	non	R3 (h) (i)
Siège enfant ISO-FIX "Face à la route" (F2 / F2X / F3)	non	non	F3	non	non	F3
Siège enfant " Rehausseur "	non	B3 (f) (j)	B3	non	non	B3

- (a) Siège enfant universel : siège enfant pouvant s'installer dans tous les véhicules avec la ceinture de sécurité.
- Pour installer un siège enfant "**dos à la route**" à cette place, désactiver "OFF" IMPÉRATIVEMENT l'airbag passager avant.
- (b) Seul un siège enfant "**face à la route**" est autorisé à cette place avec l'airbag passager avant activé "ON".
- Selon version, consulter la législation en vigueur dans le pays avant d'installer un enfant à cette place.
- (c) Un siège enfant avec béquille ne doit jamais être installé sur la place passager arrière centrale.
- (d) Le siège du véhicule doit être en position arrière maxi.
- Pour un siège avec réglage en hauteur, régler celui-ci en position haute maximum et en position longitudinale arrière maximum.
- (e) Régler la hauteur du siège conducteur au maximum.
- (f) Régler le siège passager en position longitudinale intermédiaire.
- (g) Sièges non équipés de fixations ISO-FIX.

- (h) Pour un siège enfant universel "**dos à la route**" et/ou "**face à la route**" (U), de groupes **0, 0+, 1, 2 ou 3**, ou dédié aux enfants mesurant entre 40 et 150 cm.
- Pour un siège enfant universel "**face à la route**" (UF) de groupes **1, 2 ou 3**, ou dédié aux enfants mesurant entre 76 et 150 cm uniquement.

Volant

Réglage du volant



- À l'arrêt, tirer la commande pour déverrouiller le volant.
- Régler la hauteur et la portée en douceur pour vous adapter à votre position de conduite et vérifier que le combiné d'instruments est visible.
- Pousser la commande pour verrouiller le volant.

Attention

Par mesure de sécurité, ces réglages doivent être impérativement effectués véhicule à l'arrêt.

Commandes au volant



1. Commandes d'éclairage extérieur / Indicateurs de direction / Page d'affichage du combiné et de l'AFFICHEUR ÉTENDU TÊTE HAUTE DS / Indicateur d'entretien
2. Commandes d'essuie-glace / Lave-glace / Ordinateur de bord
3. Palettes de commande de la boîte de vitesses automatique
Palettes de commande pour freinage régénératif (Électrique)
4. Limiteur de vitesse/Régulateur de vitesse/Régulateur de vitesse adaptatif/Commandes DS DRIVE ASSIST ou DS DRIVE ASSIST 2.0

- A. Augmentation / Diminution de la vitesse de consigne
Affichage et réglage de la consigne de distance avec le véhicule qui précède (réglateur de vitesse adaptatif)
- B. Sélection / Désélection du régulateur de vitesse
Sélection/Désélection du régulateur de vitesse adaptatif / DS DRIVE ASSIST
- C. Marche / Pause de la limitation ou régulation avec la vitesse de consigne enregistrée
Confirmation du redémarrage du véhicule après arrêt automatique (Régulateur de vitesse adaptatif)
- D. Sélection / Désélection du limiteur de vitesse
- E. Activation de la limitation ou régulation avec la vitesse de consigne enregistrée
Prise en compte de la vitesse proposée par la fonction de Reconnaissance des panneaux
- 5. Avertisseur sonore / Airbag frontal conducteur
- 6. Commandes de réglage du système audio
- F. Appuyer sur : Affichage de stations radio / médias favoris
Haut / Bas : Sélection de radio / média / smartphone précédent / suivant
Appui : Validation d'une sélection

- G. Augmentation / Diminution du volume sonore
- H. Décrocher / Raccrocher
Accès au journal des appels de l'application Phone
- I. Appui court : Commandes vocales du système
Appui long : Commandes vocales du smartphone

Chauffage du volant

Par temps froid, cette fonction chauffe la partie circulaire du volant.
Elle est activable lorsque la température extérieure est inférieure à 20°C.



Dans l'application **Climatisation** de l'écran tactile, sélectionner l'onglet **Volant et sièges**.



Appuyer pour activer / désactiver la fonction.

La fonction est mémorisée à chaque coupure du moteur.

Palettes montées au volant

(Selon équipement)

Le volant est équipé de palettes de chaque côté. Selon version, elles peuvent remplir différentes fonctions :

- ICE/MHEV/PHEV : Passage manuel des vitesses supérieures et inférieures.
- BEV : Réglage du niveau de freinage régénératif.

Pour plus d'informations, se reporter aux sections correspondantes.



Avertisseur sonore



- ▶ Appuyer sur la partie centrale du volant.

Avertisseur sonore piéton (MHEV, PHEV, BEV)

Ce système avertit les piétons de l'approche du véhicule (BEV) lorsqu'il roule en tout électrique (MHEV).

L'avertisseur sonore piéton fonctionne dès la mise en mouvement du véhicule et jusqu'à 30 km/h, en marche avant et arrière.

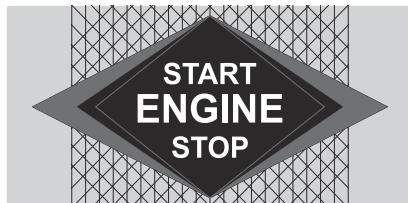
Cette fonction ne peut pas être désactivée.

Défaut



En cas de dysfonctionnement, ce voyant d'avertissement s'allume au combiné d'instruments.

Commutateur d'allumage



- ▶ Appuyer sur la pédale de frein et la maintenir enfoncée
- ▶ Appuyer sur le bouton "START/STOP".

Le moteur démarre.

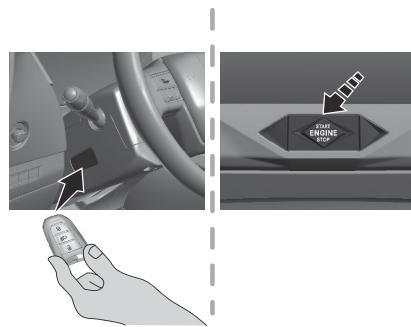


DANGER
Ne jamais mettre le contact pendant la conduite, car cela bloquerait le volant.



Attention
Ne quitter le véhicule qu'après avoir coupé le système de propulsion, appliqué le frein de stationnement et, selon la transmission, engagé le premier rapport ou sélectionné P.

Démarrage de secours



- ▶ Placer la télécommande contre le lecteur de secours et la maintenir en place.
- ▶ Avec une boîte de vitesses automatique ou un sélecteur de mode de conduite, sélectionner le mode P puis appuyer sur la pédale de frein.

Essuie-glace et lave-glace



En conditions hivernales, éliminer la neige, la glace ou le givre présents sur le pare-brise, autour des bras et des balais d'essuie-glace avant de faire fonctionner les essuie-glace.

Attention

! Ne pas faire fonctionner les essuie-glace sur un pare-brise sec. Par temps extrêmement froid ou chaud, vérifier que les balais d'essuie-vitres ne sont pas collés au pare-brise avant de les actionner.

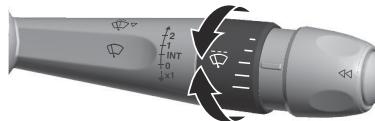
i Le lavage en station peut entraîner momentanément des bruits parasites et une dégradation de la qualité d'essuyage. Cela ne nécessite pas le remplacement des balais d'essuie-vitres.

Avec balayage intermittent



Balayage intermittent avant

En mode Intermittent, le conducteur peut ajuster la cadence de balayage en tournant la bague sur l'une des 5 positions disponibles.



Avec balayage AUTO



La première position (supérieure) correspond à l'intervalle de temps le plus long entre 2 essuyages pour une pluie faible.

La dernière position (inférieure) correspond à l'intervalle de temps le plus court entre 2 essuyages pour une pluie forte.

Une rotation de la bague d'une position supérieure vers une position inférieure déclenche un essuyage de confirmation.

i Après une coupure du contact supérieure à 1 minute avec la commande d'essuie-glace en position **INT**, **1** ou **2**, à la remise du contact :

- Le système fonctionne dès que le véhicule dépasse 10 km/h, si la température extérieure est inférieure à +3°C.
- Le système fonctionne immédiatement, si la température extérieure est supérieure à +3°C.

Balayage automatique avant

En mode **AUTO**, le balayage de l'essuie-glace avant fonctionne automatiquement et s'adapte à l'intensité des précipitations en fonction de la sensibilité du capteur sélectionnée.

La détection est réalisée par un capteur de pluie/luminosité, situé en partie centrale haute du pare-brise derrière le rétroviseur intérieur.

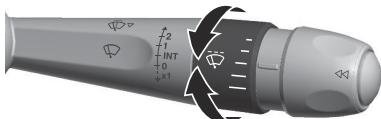
i Dans certaines conditions météorologiques (par exemple, brouillard, givre, neige, projections sur routes salées), le conducteur peut être amené à revenir en balayage manuel.

Marche / Arrêt

Pour la mise en service :

- ▶ Placer la commande d'essuie-glace sur la position **AUTO**.
- ▶ Tourner la bague pour régler la sensibilité du capteur. Un cycle d'essuyage, accompagné d'un message confirme la prise en compte de la demande.
- ▶ Pour l'arrêt, placer la commande d'essuie-glace sur une autre position ou sur **0**.

Réglage de la sensibilité



La première position (supérieure) correspond à la sensibilité la plus faible du capteur.

La dernière position (inférieure) correspond à la sensibilité la plus forte du capteur.

Plus la sensibilité est forte, plus le système réagit rapidement et augmente la cadence de balayage.

Une rotation de la bague d'une position supérieure vers une position inférieure déclenche un essuyage de confirmation.

i Après une coupure du contact supérieure à 1 minute avec la commande d'essuie-glace **AUTO** en position, à la remise du contact :

- Le système fonctionne suivant la quantité de pluie détectée dès que le véhicule dépasse 10 km/h, si la température extérieure est inférieure à +3°C.
- Le système fonctionne immédiatement suivant la quantité de pluie détectée, si la température extérieure est supérieure à +3°C.

! Attention

Ne pas masquer le capteur de pluie/luminosité.

Lors du lavage du véhicule dans une station automatique, couper les essuie-glaces automatiques et le contact.

En hiver, attendre le dégivrage complet du pare-brise avant d'actionner le balayage automatique.

Défaut

En cas de dysfonctionnement du balayage automatique, l'essuie-glace fonctionne en mode intermittent.

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Essuie-glace avant

- ▶ Pour sélectionner la cadence de balayage : baisser ou relever la commande sur la position désirée.

2

Balayage rapide (fortes précipitations)

1

Balayage rapide (fortes précipitations)

Int

Balayage intermittent

ou

AUTO

Essuie-glaces automatiques

0

Arrêt

x1

Manuel

i

Après la coupure du contact, un léger mouvement des essuie-vitres peut se produire à la base du pare-brise.

- i** En position **1 ou 2**, la fréquence de balayage diminue automatiquement lorsque la vitesse du véhicule descend en dessous de 5 km/h. Lorsque la vitesse redévie supérieure à 10 km/h, le balayage retrouve sa fréquence initiale (rapide ou normale).

Balayage simple

Si la commande d'essuie-glace est :

- ▶ En position **INT** ou **AUTO**, tirer brièvement la commande vers soi et la relâcher.
- ▶ En position **0**, appuyer brièvement sur la commande et la relâcher. Un appui maintenu prolongé déclenche un balayage continu à la cadence de balayage normale.

Lavage du pare-brise

- Tirer le levier de commande des essuie-glaces vers soi et le maintenir. L'arrêt du lave-glace est suivi d'un dernier cycle d'essuyage.

- i** Les gicleurs du lave-vitre avant sont intégrés à l'extrémité de chaque bras. Un gicleur additionnel est installé en-dessous au milieu du bras côté conducteur. Le liquide lave-vitre est pulvérisé sur toute la longueur du balaï d'essuie-glace. Cette solution améliore la visibilité et réduit la consommation de liquide lave-vitre.

- i** Avec l'air conditionné automatique, toute action sur la commande de lave-

vitre entraîne la fermeture momentanée de l'entrée d'air pour préserver l'habitacle de l'odeur.

Attention

Pour ne pas endommager les balaïs d'essuie-glace, ne pas actionner le lave-glace si le réservoir de liquide de lave-glace est vide. Actionner le lave-vitre seulement si le liquide ne risque pas de geler sur le pare-brise et de gêner la visibilité. Utiliser des produits "grand froid" en période hivernale. Ne jamais utiliser d'eau pour faire l'appoint.

Essuie-vitre arrière



- ▶ Tourner la bague pour placer le symbole désiré en face du repère.



Arrêt



Balayage intermittent



Lave-glace avec balayage

- i** Si le contact a été coupé avec l'essuie-glace arrière actif, manœuvrer la bague pour réactiver le balayage à la mise du contact (sauf si la coupure de contact est inférieure à 1 minute).

La première rotation de la bague vers la position lave-vitre déclenche un balayage unique. Ensuite, si la bague est laissée sur la position balayage intermittent, alors l'essuie-glace arrière adopte une cadence de balayage dépendante de celle de l'essuie-glace avant et de la vitesse du véhicule.

Marche arrière

Au passage de la marche arrière, si l'essuie-glace avant fonctionne, l'essuie-glace arrière se met automatiquement en marche.



Le paramétrage se fait dans l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.

! Attention

En cas d'utilisation d'un porte-vélos sur attelage ou d'accumulation de neige ou de givre important, désactiver l'essuie-glace arrière automatique dans l'application Paramètres > Véhicule de l'écran tactile.

Lave-glace arrière

- Tourner et maintenir la bague en butée.

Le lave-vitre et l'essuie-glace fonctionnent tant que la bague est tournée.

L'arrêt du lave-glace est suivi d'un dernier cycle d'essuyage.

Un gicleur supplémentaire est implanté au dessus de la plaque minéralogique pour nettoyer la caméra de recul (selon version).



La marche arrière étant engagée, le lavage de la caméra de recul est déclenché en cliquant sur ce bouton dans le menu latéral droit de l'écran tactile.

Éclairage extérieur

Phares



AUTO Allumage automatique des feux/feux de jour

✉✉ Feux de position seuls

✉/✉ Feux de croisement ou de route

Inversion des feux



- Tirer la commande d'éclairage pour permettre l'allumage des feux de croisement / feux de route.

En modes "**AUTO**" et feux de position, tirer la commande d'éclairage pour allumer directement les feux de route ("appel de phares").

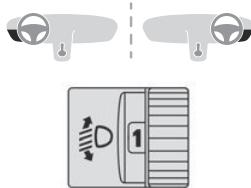
Affichage

L'allumage du voyant correspondant au combiné d'instruments confirme la mise en marche de l'éclairage sélectionné.



Le défaut d'un feu est signalé par l'allumage permanent de ce voyant d'avertissement.

Réglage du site des projecteurs



Pour ne pas gêner les autres usagers de la route, le faisceau de ces projecteurs doit être réglé en hauteur en fonction de la charge du véhicule.

- 0** Conducteur seul ou conducteur et occupant avant (réglage par défaut)
- 1** 5 occupants
- 2** 5 occupants + coffre chargé
- 3** Conducteur seul + coffre chargé
- 4 5 6** Non utilisé

Réglage automatique des projecteurs à technologie DS MATRIX LED VISION

Ce système corrige automatiquement la hauteur du faisceau des projecteurs en fonction de différents paramètres (par exemple la charge du véhicule).



En cas de dysfonctionnement, ce voyant d'avertissement s'allume au combiné d'instruments, accompagné d'un message et d'un signal sonore.

Le système met les projecteurs en position basse.

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Attention

! Ne pas toucher aux projecteurs DS MATRIX LED VISION - Risque d'électrocution !

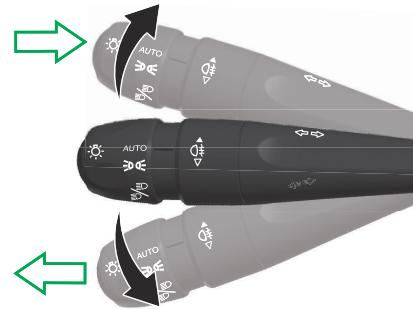
Allumage des feux de jour

Ces feux à LED situés à l'avant du véhicule s'allument automatiquement au démarrage du moteur. Ils assurent les fonctions de :

- Feux de jour (levier de commande d'éclairage sur la position "AUTO" avec luminosité suffisante).
- Feux de position (levier de commande d'éclairage sur la position "AUTO" avec luminosité suffisante ou "Feux de position" ou "Feux de croisement/de route").

i En feux de position, l'intensité lumineuse des diodes électroluminescentes est plus forte.

Clignotants



- Gauche ou droit : abaisser ou relever le levier de commande d'éclairage en dépassant le point de résistance.

i Laisser les indicateurs de direction pendant plus de 20 secondes entraîne une augmentation du signal sonore lorsque la vitesse est supérieure à 80 km/h.

Trois clignotements

- Donner une simple impulsion vers le bas ou vers le haut, sans passer le point de résistance ; les indicateurs de direction clignoteront trois fois.

Avec les projecteurs DS MATRIX LED VISION, l'allumage des indicateurs de direction à LED arrière est défilant.

L'intensité des feux diurnes diminue pendant l'utilisation des indicateurs de direction.

Feux antibrouillard arrière



Ils fonctionnent seulement si les feux de croisement ou de route sont allumés.



- Tourner la bague vers l'avant / l'arrière pour les allumer / éteindre.

Lors de la coupure automatique des feux (position "AUTO"), les feux antibrouillard et les feux de croisement restent allumés.

À l'activation des feux antibrouillard arrière, il est possible d'activer à l'avant le mode "brouillard" de la fonction de système d'éclairage frontal adaptatif.

Pour plus d'informations sur le **Système de phare adaptatif**, se reporter à la rubrique correspondante.

! Attention

L'allumage des feux antibrouillard est interdit par temps clair ou par temps de pluie, de jour comme de nuit. Dans ces situations, la puissance de leurs faisceaux peut éblouir les autres conducteurs. Ils ne doivent être utilisés que par temps de brouillard ou de chute de neige (les règles peuvent varier selon les pays).

Ne pas oublier d'éteindre les feux antibrouillard dès qu'ils ne sont plus nécessaires.

i Extinction des feux à la coupure du contact

À la coupure du contact, tous les feux s'éteignent instantanément, sauf les feux de croisement en cas d'éclairage d'accompagnement automatique activé.

i Allumage des feux après la coupure du contact. Pour réactiver la commande d'éclairage, tourner la bague en position "AUTO", puis sur la position souhaitée. Ils s'éteindront automatiquement après un temps qui dépend de l'état de charge de la batterie (passage en mode économie d'énergie).

i Dans certaines conditions climatiques (température basse, humidité), la présence de buée sur la surface interne de la glace des projecteurs avant et des

feux arrière est normale ; celle-ci disparaît quelques minutes après l'allumage des feux.

! Attention

Ne jamais regarder de près le faisceau lumineux des lampes à technologie LED - Risque de lésions oculaires graves !



i Déplacements à l'étranger

Véhicules équipés du réglage manuel du site des projecteurs : Pour conduire dans un pays où le côté de circulation est différent de celui du pays de commercialisation du véhicule, adapter le réglage des feux de croisement afin de ne pas éblouir les conducteurs des véhicules venant en face. Consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

Feux de stationnement

(Selon version)

Balisage latéral effectué par l'allumage des feux de position uniquement du côté de la circulation.

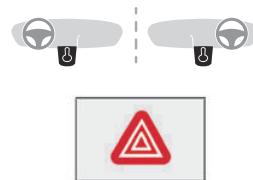
- Dans la minute qui suit la coupure du contact, actionner la commande d'éclairage vers le haut ou vers le bas, en fonction du côté de la circulation (par

exemple lors d'un stationnement à droite, baisser la commande d'éclairage vers le bas pour un allumage à gauche).

Ceci est indiqué par un signal sonore et l'allumage au combiné d'instruments du voyant de l'indicateur de direction correspondant.

- Pour arrêter les feux de stationnement, replacer la commande d'éclairage sur la position centrale.

Feux de détresse



- Appuyer sur ce bouton, tous les feux indicateurs de direction clignotent.

Ils peuvent fonctionner contact coupé.

Fonctionnement automatique des feux de détresse

Lors d'un freinage d'urgence, en fonction de la force de décélération, les feux de détresse s'allument automatiquement. Ils s'éteignent automatiquement à la première accélération. Ils peuvent être éteints en appuyant sur le bouton.

Éclairage automatique

Consignes générales

Les systèmes automatiques d'éclairage utilisent une caméra de détection, située en haut du pare-brise.

i Limites de fonctionnement

Le système peut être perturbé ou ne pas correctement fonctionner :

- Lorsque les conditions de visibilité sont mauvaises (par exemple chute de neige, fortes précipitations).
- Si le pare-brise est encrassé, embué ou occulté (par exemple par un autocollant) devant la caméra.
- Si le véhicule est face à certains panneaux ou à des dispositifs rétro-réfléchissants de glissières de sécurité.

Le système n'est pas en mesure de détecter :

- Les usagers qui n'ont pas d'éclairage propre tels que les piétons.
- Les véhicules avec éclairage occulté (par exemple circulant derrière une barrière de sécurité sur autoroute).
- Les véhicules se trouvant au sommet ou en bas d'une pente raide, dans des virages sinués, dans des carrefours en croix.



Attention

Maintenance

Nettoyer régulièrement le pare-brise, en particulier la zone située devant la caméra. La face interne du pare-brise peut être également embuée au niveau de la caméra. Par temps humide et froid, désembuer régulièrement le pare-brise. Ne pas laisser la neige s'accumuler sur le capot ou sur le toit du véhicule, car elle pourrait occulter la caméra.

Fonctionnement

Avec le levier de commande d'éclairage en position "AUTO", en cas de détection de faible luminosité extérieure par le capteur de pluie/luminosité, les feux de position et de croisement s'allument automatiquement sans action du conducteur. Ils peuvent également s'allumer en cas de pluie, en même temps que le fonctionnement automatique des essuie-glace.

Lorsque la luminosité est suffisante ou après l'arrêt des essuie-glace, les feux s'éteignent automatiquement.

Défaut



En cas de dysfonctionnement du capteur de pluie/luminosité, les feux s'allument, ce voyant s'allume au combiné d'instruments, accompagné d'un signal sonore et/ou de l'affichage d'un message.

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Attention

! Ne pas occulter le capteur de pluie/luminosité situé en partie centrale haute du pare-brise derrière le rétroviseur intérieur ; les fonctions associées ne seraient plus commandées.

i Par temps de brouillard ou de neige, le capteur de pluie/luminosité peut détecter une lumière suffisante. Les feux ne s'allumeront donc pas automatiquement.

i La face interne du pare-brise peut être embuée et empêcher le bon fonctionnement du capteur de pluie/luminosité. Par temps humide et froid, désembuer régulièrement le pare-brise.

Système d'éclairage frontal adaptatif

Activation / Désactivation

- ▶ Placer la bague de la commande d'éclairage sur la position "AUTO".

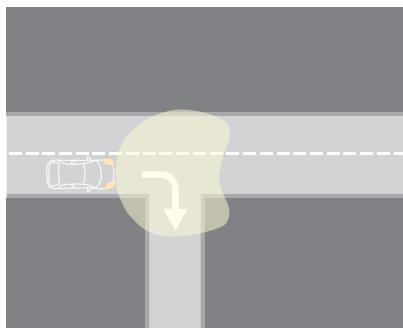


Le paramétrage se fait dans l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.

i Dans des pays où la circulation est inversée, il est recommandé de désactiver le système d'éclairage frontal adaptatif, car certains modes sont orientés vers l'extérieur de la route et pourraient éblouir les autres usagers de la route en conduisant dans le sens inverse.

Fonctionnement

Mode "Ville"

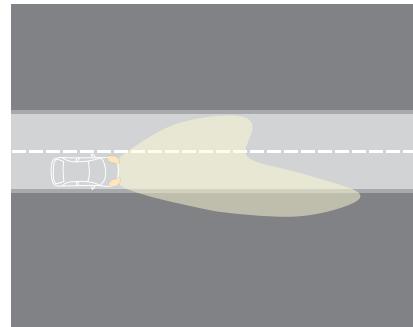


Les projecteurs présentent un éclairage d'intensité moyenne complété par les modules orientés vers l'extérieur.

La largeur du faisceau est augmentée pour permettre de mieux distinguer les dangers sur le bord de la route (piétons, intersections).

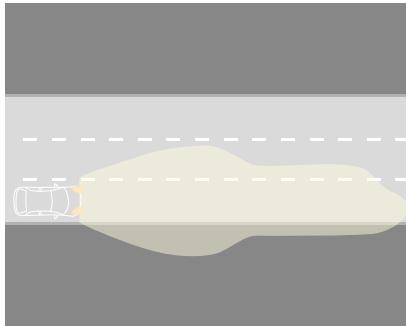
La portée de cet éclairage est de 230 m environ. Ce mode s'active dès que le véhicule roule pendant plus de 3 secondes entre 0 et 50 km/h.

Mode "Route"



Cet éclairage entraîne un redressement du faisceau lumineux, une augmentation de l'intensité des projecteurs et une diminution de l'intensité des modules.

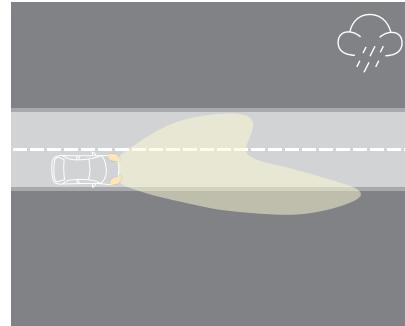
La portée de cet éclairage est de 240 m environ. Ce mode s'active dès que le véhicule roule pendant plus de 2 secondes entre 50 et 110 km/h.

Mode "Autoroute"

Les projecteurs et modules créent un cône de lumière avec un faisceau relevé, adapté aux voies rapides.

La portée de cet éclairage est de 280 m environ.

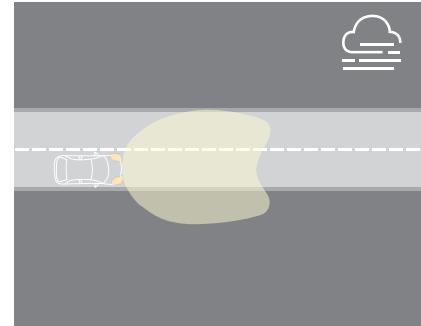
Ce mode s'active si le véhicule roule pendant plus de 5 secondes au dessus de 110 km/h et, se désactive si le véhicule roule pendant plus de 5 secondes en dessous de 90 km/h.

Mode "Pluie"

Ce mode s'active si le véhicule roule entre 0 et 70 km/h et 2 minutes après l'activation des essuie-vitres.

Le faisceau est élargi. La puissance des modules augmente pour permettre de mieux distinguer les lignes de marquage au sol tandis que le projecteur principal réduit son intensité afin d'améliorer la vision du conducteur (en tenant compte de la réflexion causée par une chaussée humide).

La portée de cet éclairage est de 220 m environ. Au-delà de 70 km/h, la fonction bascule en mode "route" ou "autoroute" même si les feux antibrouillard arrière sont allumés.

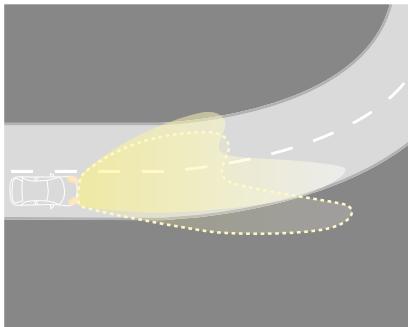
Mode "Brouillard"

Ce mode s'active quand le véhicule roule entre 0 et 70 km/h et que les feux antibrouillard arrière sont allumés.

La portée de cet éclairage est de 180 m environ.

Au-delà de 70 km/h, la fonction bascule en mode "route" ou "autoroute" même si les feux antibrouillard arrière sont allumés.

Éclairage virage dynamique



Disponible uniquement sur les versions équipées de projecteurs Full LED avec fonction Matrix Beam.
Les projecteurs suivent la trajectoire du véhicule dans les virages afin de mieux éclairer la route.

Activation / Désactivation



Le paramétrage se fait dans l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.

Marche / Arrêt

Cette fonction se déclenche à partir d'un certain angle de rotation du volant.

Cette fonction est inactive :

- Au-dessous d'un certain angle de rotation du volant.
- Au passage de la marche arrière.

Assistant feux de route

i Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des systèmes automatiques d'éclairage**.

Avec la bague du levier de commande d'éclairage en position "AUTO" et la fonction activée dans l'écran tactile, ce système permute automatiquement les feux de route et les feux de croisement en fonction des conditions d'éclairage et de circulation, grâce à une caméra située en haut du pare-brise.



Attention
Ce système est une aide à la conduite. Le conducteur reste responsable de l'éclairage de son véhicule, de son adaptation aux conditions de luminosité, de visibilité, de circulation et du respect du code de la route.

i Le système devient opérationnel lorsque le véhicule dépasse 25 km/h. En repassant en dessous de 15 km/h, le système n'est plus opérationnel.

Activation / Désactivation



Le paramétrage se fait dans l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.

L'état du système reste en mémoire à la coupure du contact.

i Lorsque le système détecte du brouillard dense, il désactive temporairement la fonction.

Fonctionnement

Si la luminosité est très faible et que les conditions de circulation le permettent :



Les feux de route s'allument automatiquement. Ces voyants s'allument au combiné d'instruments.



Si la luminosité est suffisante et/ou si les conditions de circulation ne permettent pas l'allumage des feux de route :



Les feux de croisement sont maintenus. Ces voyants s'allument au combiné d'instruments.



La fonction se désactive lorsque les feux antibrouillard sont allumés ou lorsque le système détecte de mauvaises conditions de visibilité (par exemple brouillard, fortes précipitations, chute de neige).

Dès que les feux antibrouillard sont éteints ou dès que les conditions de visibilité redeviennent favorables, la fonction se réactive automatiquement.



Ce témoin s'éteint à la désactivation de la fonction.

Pause

Si la situation nécessite un changement de l'état des feux, le conducteur peut intervenir à tout moment.

- ▶ Faire une commutation manuelle des feux de croisement / route pour mettre la fonction en pause.

Si les voyants "AUTO" et "Feux de croisement" étaient allumés, le système bascule sur les feux de route.

Si les voyants "AUTO" et "Feux de route" étaient allumés, le système bascule sur les feux de croisement.

- ▶ Pour réactiver la fonction, faire une nouvelle commutation manuelle des feux de croisement / route.

Défaut



En cas de dysfonctionnement du système ou de la caméra, ce voyant s'allume au combiné d'instruments, accompagné d'un signal sonore et d'un message.

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

DS MATRIX LED VISION

i Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des systèmes automatiques d'éclairage**.

Disponible uniquement sur les versions équipées de projecteurs Full LED avec fonction Matrix Beam.

Lorsque le collier de la commande d'éclairage est en position AUTO et que le système est activé sur l'écran d'infodivertissement, le système passe automatiquement du mode feux de route au mode feux de croisement, en fonction des conditions d'éclairage, et adapte la répartition de la lumière des projecteurs en fonction des conditions de circulation grâce à une caméra située en haut du pare-brise. Le projecteur MATRIX LED est composé de 3 modules LED. Le module de feux de route est composé de LED à pixels avec contrôle individuel de l'intensité. Cette technologie permet de diviser la distribution de la lumière en segments horizontaux et verticaux.

Les feux de route peuvent être complets lorsque les conditions de conduite le permettent ou partiels si des véhicules sont détectés (devant le véhicule ou dans la voie en sens inverse).

Le système MATRIX LED permet d'éclairer la route au maximum sans éblouir les autres usagers.

Attention

! Le conducteur reste responsable de l'éclairage de son véhicule, de son adaptation aux conditions de luminosité, de visibilité, de circulation et du respect du code de la route.

i Le système est opérationnel dès 45 km/h et devient inactif en dessous de 35 km/h.

i Dans des pays où la circulation est inversée, les fonctions d'éclairage automatique doivent être désactivées car elles sont biaisées pour optimiser l'éclairage en fonction de la circulation dans le pays où le véhicule est vendu. Pour désactiver les fonctions automatiques :

- ▶ Aller dans Paramètres/Véhicule/Éclairage du véhicule.
- ▶ Désactive la fonction d'éclairage adaptatif.

Activation / Désactivation

- ▶ Placer la section extérieure de la commande d'éclairage en position "AUTO".



Le paramétrage se fait dans l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.

L'état du système reste en mémoire à la coupure du contact.

À la désactivation, le système d'éclairage bascule en mode "Allumage automatique des feux".

i Par temps de brouillard ou de neige ou en cas de forte buée, il est recommandé de désactiver la fonction. Lorsque le système détecte du brouillard dense ou lorsque les feux antibrouillard sont allumés manuellement, la fonction se désactive temporairement. Ceci est signalé par l'extinction du témoin au combiné.

Fonctionnement

Si la lumière ambiante est faible et que les conditions le permettent, les feux de route s'allument automatiquement.

Les feux de route peuvent s'allumer complètement, par exemple si aucun véhicule n'est présent.

Ou partiellement, par exemple si un véhicule est détecté. Dans ce cas, les LED s'allument ou s'éteignent progressivement, segment par segment, en fonction des conditions de conduite, afin de maintenir un allumage maximal de la route sans éblouir les autres usagers.



Ces témoins s'allument sur l'écran de contrôle.

Si la lumière ambiante est suffisante ou si les conditions ne permettent pas d'allumer les

feux de route, les feux de croisement seront maintenus.



Ces témoins s'allument au combiné.

Grâce à une caméra, le système détecte les conditions de conduite (luminosité, source lumineuse des véhicules croisés ou suivis, courbure de la route) et adapte le faisceau des feux de route en fonction.

Les modules qui composent les feux de route s'allument et s'éteignent progressivement, segment par segment, en fonction des conditions de conduite détectées. L'éclairage nominal des feux de route est réactivé dès que le véhicule n'est plus détecté par le système.

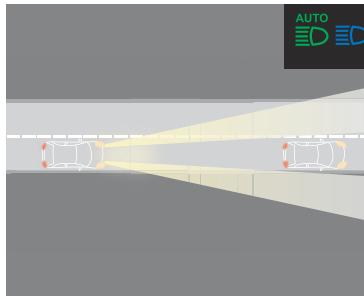


Le système est activé mais indisponible car les conditions de fonctionnement ne sont pas remplies.



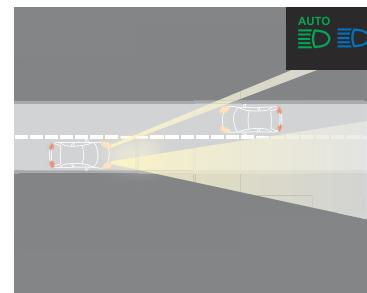
Lorsque d'autres véhicules approchent, seuls les segments faisant face aux véhicules sont éteints pour former un "tunnel" autour de tous les véhicules afin d'éviter d'éblouir les conducteurs. Les autres segments restent allumés. Ce tunnel change de forme et de position en fonction des conditions de conduite.

Véhicule suivi



À l'approche d'un véhicule par l'arrière, seuls les segments de feux orientés vers le véhicule suivi s'éteignent, créant ainsi un "tunnel" pour ne pas éblouir son conducteur.

Véhicule croisé



À l'approche d'un véhicule roulant en sens inverse, seuls les segments de feux orientés vers ce véhicule s'éteignent, créant ainsi un "tunnel" pendant toute la durée de l'approche.

Entrée dans une zone éclairée

Lorsque l'on entre dans une zone éclairée (par exemple une ville), les segments des phares s'éteignent progressivement de l'extérieur vers l'intérieur pour passer en mode feux de croisement.

Sortie de zone éclairée

Les segments des phares s'allument progressivement pour passer en mode feux de route, avec ou sans "tunnel" selon les conditions de conduite.

Cas particuliers



Reste allumé au combiné.

Restriction d'autoroute

Le système ne peut pas détecter la présence de véhicules venant en sens inverse sur une chaussée séparée par un muret ou un rail de sécurité.

Le système réduit donc le faisceau lumineux du côté de la séparation centrale afin de ne pas éblouir le conducteur d'un véhicule venant en sens inverse.

Dans un virage, l'angle de restriction est ajusté en fonction du rayon de courbe.

Anti-éblouissement pour panneaux de signalisation

Certains panneaux de signalisation peuvent être plus éblouissants pour le conducteur en raison de la réflexion lumineuse des phares à LED.

Le système peut moduler l'intensité lumineuse envoyée aux panneaux de signalisation et ainsi réduire la réflexion lumineuse pour éviter l'éblouissement du conducteur.

Pause

Si la situation nécessite un changement de l'état des feux, le conducteur peut intervenir à tout moment.

- ▶ Faire une commutation manuelle des feux de croisement / route pour mettre la fonction en pause.

Le système d'éclairage bascule en mode "Allumage automatique des feux".

- ▶ Pour réactiver la fonction, faire une nouvelle commutation manuelle des feux de croisement / route.

Défaut



Dans le premier cas, ce voyant d'avertissement s'affiche au combiné d'instruments, accompagné d'un message si le capteur est occulté.

Ce phénomène est normal ; il n'est pas nécessaire de consulter un atelier qualifié. Arrêter le véhicule et vérifier si la caméra avant est recouverte de terre, de boue, de sable, de neige, de givre ou tout ce qui empêche la détection.

Le système est de nouveau opérationnel après le nettoyage du champ de détection.



Dans le deuxième cas, ce voyant d'avertissement s'affiche au combiné d'instruments, accompagné d'un signal sonore et d'un message en cas de dysfonctionnement de l'éclairage adaptatif des phares ou de la caméra.

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.



Attention

Ne pas occulter le capteur de pluie/luminosité situé en partie centrale haute du pare-brise derrière le rétroviseur intérieur ; les fonctions associées ne seraient plus commandées.

Éclairage d'accompagnement (Guide Me Home)

Automatique

Avec la bague de la commande d'éclairage sur la position "AUTO", en cas de faible luminosité, les feux de croisement s'allument automatiquement à la coupure du contact.



L'activation / désactivation et le réglage de la durée de l'éclairage d'accompagnement se font dans l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.

Manuel



- ▶ Contact coupé, tirer la commande d'éclairage ("appel de phares") vers soi pour activer / désactiver la fonction. L'éclairage d'accompagnement manuel s'arrête automatiquement au bout d'un certain temps.

Éclairage d'accueil

Au déverrouillage du véhicule, en cas de faible luminosité et si la fonction "Allumage automatique des feux" est activée, ce système allume automatiquement :

- À l'extérieur, les feux de position, de croisement et les spots de rétroviseurs.
- À l'intérieur, les plafonniers et les éclairages de cave à pieds.

Spots de rétroviseurs extérieurs

Pour faciliter l'accès au véhicule, ces spots éclairent le sol aux abords des portes avant. Les spots s'allument automatiquement :

- ▶ Au déverrouillage du véhicule.
- ▶ À l'ouverture d'une porte.
- ▶ Sur une demande de localisation du véhicule par la télécommande.

Ils s'allument également avec l'éclairage d'accueil et l'éclairage d'accompagnement. Ils s'éteignent automatiquement au bout de 30 secondes.

Localisation du véhicule

Cette fonction permet de repérer le véhicule à distance, véhicule verrouillé, par :

- Clignotement des indicateurs de direction pendant 10 secondes environ.
- Allumage des spots de rétroviseurs extérieurs.
- Allumage des plafonniers.



- ▶ Appuyer longuement sur ce bouton.

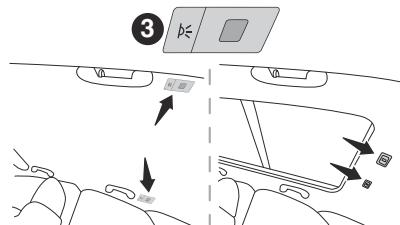
Éclairage intérieur

Plafonniers



1. Plafonnier tactile avant

2. Liseuses tactiles avant



3. Liseuses tactiles arrière

Plafonnier tactile

Il s'allume progressivement :

- Au déverrouillage du véhicule.
- À la coupure du contact.
- À l'ouverture d'une porte.
- À l'activation du bouton de verrouillage de la télécommande, afin de localiser le véhicule.

Il s'éteint :

- Au verrouillage du véhicule.
- À la mise du contact.
- 30 secondes après la fermeture de la dernière porte.

Les liseuses tactiles avant et arrière s'allument et s'éteignent en même temps que le plafonnier.

i Faire un appui long sur le plafonnier tactile avant pour le désactiver complètement (désactivation confirmée par le symbole "OFF").
Les liseuses tactiles avant et arrière restent opérationnelles.

Éclairage d'ambiance

En cas de détection de faible luminosité, l'éclairage d'ambiance procure un allumage tamisé et coloré dans l'habitacle.



L'activation / désactivation, ainsi que le réglage de l'intensité lumineuse se font dans l'application Pa-

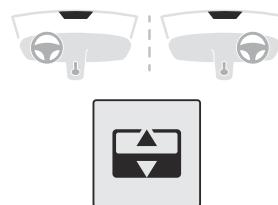
ramètres > Luminosité de l'écran tactile.

La couleur est sélectionnée via l'application Paramètres > Personnalisation de l'écran tactile.

Toit ouvrant

Le toit ouvrant est constitué d'une vitre mobile pouvant coulisser au-dessus du pavillon, et d'un rideau d'occultation pouvant être ouvert indépendamment. L'ouverture du toit entraîne automatiquement celle du rideau d'occultation.

- Pour ouvrir et fermer le toit, utiliser le bouton situé sur la console de pavillon.



Le toit peut être manœuvré dès la mise du contact (avec un niveau de charge suffisant de la batterie), moteur tournant, en mode STOP du Stop & Start, et jusqu'à 45 secondes après la coupure du contact.

Précautions

Attention

! Ne pas passer la tête ni les bras à travers le toit ouvrant lorsque le véhicule roule - Risque de blessures graves !

Attention

! Ne pas manœuvrer le toit ouvrant en cas de montage de barres de toit transversales - Risque de détérioration importante ! Ne pas poser de charges lourdes sur la vitre mobile du toit ouvrant.

Attention

! Si le toit ouvrant est mouillé, après une averse ou le lavage du véhicule, attendre son séchage complet avant de le manœuvrer.

Ne pas manœuvrer le toit ouvrant s'il est couvert de neige ou de givre - Risque de détérioration !

Pour déneiger ou dégivrer le toit ouvrant, utiliser uniquement des outils en plastique.

Attention

Vérifier régulièrement l'état des joints du toit ouvrant (par exemple, présence de saleté, feuilles mortes).

En cas de nettoyage du véhicule dans une station de lavage, vérifier au préalable la bonne fermeture du toit ouvrant et ne pas

approcher la lance haute pression à moins de 30 centimètres des joints.

Attention

Ne jamais quitter le véhicule en laissant le toit ouvert.

Fonctionnement

Lors de l'ouverture complète du toit, la vitre mobile passe en position entrebâillée, puis coulisse au-dessus du pavillon. Toutes les positions intermédiaires sont possibles.

Attention

Avant d'actionner le bouton de commande du toit, s'assurer que rien ni personne n'empêche la manœuvre. Faire particulièrement attention aux enfants pendant la manœuvre du toit. En cas de pincement lors de la manipulation du toit, il faut inverser le mouvement du toit en appuyant sur la commande concernée.

Le conducteur doit s'assurer que les passagers utilisent correctement le toit ouvrant.

Toute intervention manuelle sur la position du toit ouvrant peut perturber le dispositif d'antipincement.

Procéder à une réinitialisation.

Dispositif d'antipincement

Si le toit rencontre un obstacle pendant sa fermeture, le mouvement est automatiquement inversé.

Ouverture / Fermeture du toit

- ▶ Pour ouvrir le toit, utiliser la partie du bouton située vers l'arrière.
- ▶ Pour fermer le toit, utiliser la partie du bouton située vers l'avant.

Fonctionnement du bouton

- ▶ Une impulsion au-delà du point de résistance du bouton entraîne directement l'ouverture ou la fermeture complète.
- ▶ Une deuxième impulsion interrompt le mouvement en cours.
- ▶ En maintenant l'appui sur le bouton (sans passer le point de résistance), le mouvement de la vitre s'arrête lorsque ce bouton est relâché.
- ▶ Toit fermé : une impulsion simple, sans aller au-delà du point de résistance, le fait passer à la position entrebâillée.

i Le toit et les vitres peuvent être fermés en maintenant l'appui sur le bouton de verrouillage de la télécommande. Faire un nouvel appui pour interrompre la manœuvre.

Ouverture / Fermeture du rideau d'occultation

- ▶ Pour ouvrir le rideau d'occultation, utiliser sa poignée et tirer vers l'arrière jusqu'à la position désirée.

- ▶ Pour fermer le rideau d'occultation, utiliser sa poignée et pousser vers l'avant jusqu'à la position désirée.

Réinitialisation

Après un rebranchement de la batterie ou en cas de dysfonctionnement ou de mouvement saccadé du toit ouvrant, une réinitialisation est nécessaire.

- ▶ Vérifier que rien ne gêne le déplacement du toit ouvrant et que les joints sont propres.

i La fermeture automatique du toit n'est plus disponible, seule la fermeture manuelle est possible.

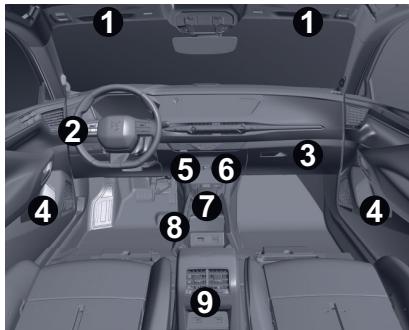
La fermeture du toit à distance avec la clé électronique n'est également plus disponible dans ce cas.



- ▶ Contact mis, appuyer sur la partie avant du bouton pour fermer le toit ouvrant et maintenir l'appui. Le toit ouvrant se ferme pas à pas. Lorsqu'il est complètement fermé, il effectue un léger mouvement d'ouverture / fermeture.
- ▶ Relâcher l'appui sur le bouton 1 seconde après la fin du mouvement.

Espace de rangement intérieur- Caractéristiques intérieures

Aménagements avant



1. Pare-soleil
2. Porte-cartes
3. Boîte à gants éclairée
4. Vide-poches
5. Prise USB avant / Prise 12 V (120 W)
Vide-poches ou recharge smartphone sans fil
6. Porte-gobelet
7. Vide-poches ou rangement pour smartphone
8. Accoudoir avant avec rangement
Prise USB avant

9. Prises USB arrière

Boîte à gants

- Pour ouvrir la boîte à gants, soulever la poignée. Contact mis, la boîte à gants s'éclaire à l'ouverture.

Elle donne accès à la commande de neutralisation de l'airbag frontal passager.

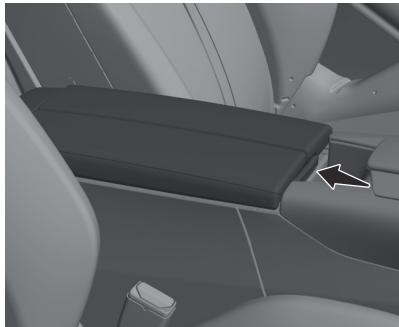
Attention

! Ne jamais rouler avec la boîte à gants ouverte lorsqu'un passager est installé à l'avant. Risque de blessure en cas de décélération brutale !

Compartiment de l'accoudoir

Il comporte un espace de rangement réfrigéré.

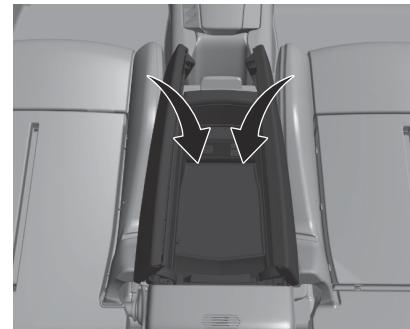
Ouverture



- Appuyer sur la palette située sous le couvercle.

Le couvercle s'ouvre en deux parties.

Fermeture



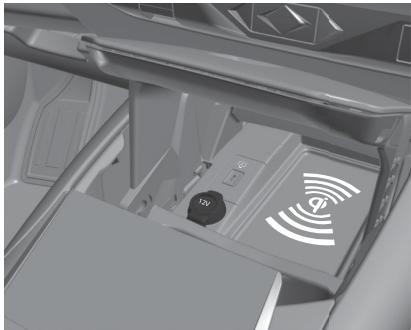
- Rabattre les deux parties du couvercle.

Pare-soleil

- Contact mis, relever le volet d'occultation ; selon version, le miroir s'éclaire automatiquement.

Ce pare-soleil comprend également un rangerticket.

Prises 12 V



- ▶ Pour utiliser l'allume-cigares, l'enfoncer et attendre quelques secondes son déclenchement automatique.
- ▶ Pour utiliser un accessoire 12 V (puissance max : 120 W), retirer l'allume-cigare et brancher un adaptateur approprié. Cette prise permet de brancher un chargeur de téléphone, un chauffe-biberon...

Après utilisation, remettre immédiatement en place l'allume-cigares.



Attention

Le branchement d'un équipement électrique non homologué par le Constructeur, tel qu'un chargeur avec prise USB, peut provoquer des perturbations de fonctionnement des organes électriques du véhicule, comme une mauvaise réception radiophonique ou une perturbation de l'affichage sur les écrans.

Ports USB

Ces symboles déterminent le type d'utilisation d'une prise USB :



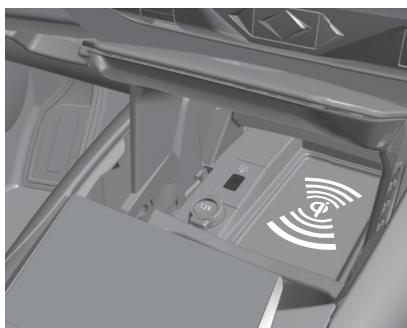
Alimentation et recharge.



Idem, plus échange de données multimédia avec le système audio.



Idem, plus utilisation des applications du smartphone avec l'écran tactile.



Les prises USB permettent de brancher un équipement mobile.



La prise USB, située à l'avant de la console centrale, permet également de brancher un smartpho-

ne en connexion via Android Auto® ou CarPlay® pour bénéficier de certaines applications du smartphone sur l'écran tactile.

Pour un fonctionnement optimal, l'utilisation de câble d'origine Constructeur ou certifié Constructeur est nécessaire.

Ces applications peuvent être gérées avec les commandes au volant ou avec celles du système audio.



Pendant son utilisation en USB, l'équipement nomade peut se recharger automatiquement.

Pendant la recharge, un message s'affiche si la consommation de l'équipement nomade est supérieure à l'ampérage fourni par le véhicule.

Pour plus d'informations sur l'utilisation de cet équipement, se reporter aux rubriques décrivant les systèmes audio et télématique.

Chargeur de téléphone sans fil



Ce système permet de charger sans fil un appareil portable tel qu'un smartphone, en utilisant le principe d'induction magnétique, conformément à la norme Qi 1.1.

L'appareil à recharger doit être compatible avec la norme Qi, de par sa conception ou à l'aide d'un étui ou coque compatible.

Un tapis peut aussi être utilisé à condition que celui-ci soit homologué par le Constructeur. La zone de charge est signalée par le symbole Qi. La charge fonctionne moteur tournant, avec le système Stop & Start en mode STOP. La charge est gérée par le smartphone.

Avec le système Accès et Démarrage Mains Libres, le fonctionnement du chargeur peut être momentanément perturbé à l'ouverture d'une porte ou à la demande de coupure du contact.

Charge

- ▶ Ouvrir le volet pour accéder à la zone de charge.

- ▶ Zone de charge dégagée, déposer un appareil en son centre.



Dès que l'appareil est détecté, le voyant du chargeur s'allume en vert. Il reste allumé pendant toute la durée du chargement de la batterie.

i Le système peut ne pas fonctionner correctement si le smartphone est équipé d'une coque de protection.

Attention

Le système n'est pas conçu pour recharger plusieurs appareils simultanément.

Attention

Ne pas laisser d'objets métalliques (par exemple pièces de monnaie, clés, télécommande du véhicule) dans la zone de charge pendant la recharge d'un appareil - Risque de surchauffe ou d'interruption de la recharge !

Attention

Lors de l'utilisation d'applications pour une durée prolongée en combinaison avec la recharge sans fil, certains smartphones peuvent passer en mode de sécurité thermique et entraîner l'arrêt de certaines fonctions.

Contrôle de fonctionnement

L'état du témoin permet de surveiller le fonctionnement du chargeur.

Etat du voyant de charge	Signification
Arrêt	Moteur éteint. Pas d'appareil compatible détecté. Charge terminée.
Vert fixe	Détection d'un appareil compatible. Charge en cours.
Orange clignotant	Détection d'un objet étranger dans la zone de charge. Appareil mal centré dans la zone de charge.
Orange fixe	Dysfonctionnement de la jauge de charge de l'appareil. Température trop élevée de la batterie de l'appareil. Dysfonctionnement du chargeur.



Si le témoin est allumé fixe en orange :

- ▶ Enlever l'appareil puis le replacer au centre de la zone de charge.

ou

- ▶ Enlever l'appareil et faire un nouvel essai un quart d'heure plus tard.

Si le problème persiste, faire vérifier le système par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Tapis de sol

Pose



Lors de sa pose, côté conducteur, utiliser exclusivement les fixations présentes sur le tapis (un "clic" signale le bon verrouillage). Les autres surtapis sont simplement posés sur la moquette.

Dépose / Repose

- ▶ Pour le démonter côté conducteur, reculer le siège et déclipper les fixations.
- ▶ Pour le remonter, positionner le surtapis et le fixer en appuyant.
- ▶ Vérifier la bonne tenue du surtapis.

Attention

Pour éviter tout risque de blocage des pédales :

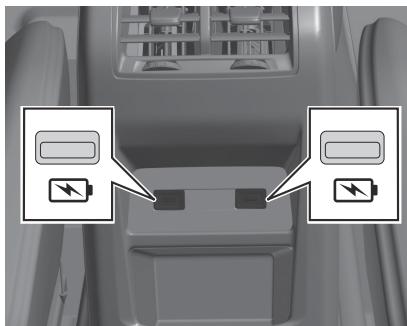
- Utiliser uniquement des surtapis adaptés aux fixations déjà présentes dans le véhicule ; leur utilisation est impérative.
- Ne jamais superposer plusieurs surtapis.

L'utilisation de surtapis non homologués par le Constructeur peut gêner l'accès aux pédales et entraver le fonctionnement du régulateur / limiteur de vitesse.

Les surtapis homologués sont munis de deux fixations situées en dessous du siège.

Aménagements arrière

Port USB



La prise USB sert uniquement à l'alimentation et à la recharge d'un équipement nomade.

Accoudoir arrière



L'accoudoir comporte deux porte-canettes. Les porte-gobelets disposent d'un réducteur amovible à utiliser en fonction du diamètre des canettes et des gobelets.

Le range-stylo peut également maintenir un smartphone.

Trappe à skis

Dispositif de stockage et de transport d'objets longs.

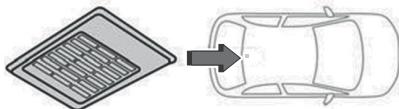
Ouverture

- ▶ Accoudoir arrière abaissé, ouvrir la trappe en tirant sa poignée vers le bas.



- ▶ Charger les objets depuis l'intérieur du coffre.

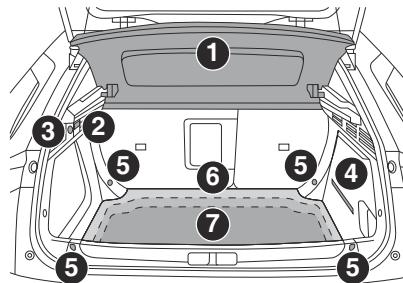
Antenne requin



Une grille d'aération est présente à l'arrière du pavillon pour le refroidissement de l'antenne requin.

Tout bruit de ventilation, contact mis ou moteur tournant, est tout à fait normal.

Aménagements du coffre



1. Tablette cache-bagages
2. Lampe de coffre
3. Prise 12 V
4. Sangle de maintien
5. Anneaux d'arrimage
6. Plancher de coffre rigide ou tapis de coffre à charnières (PHEV)
7. Bac de rangement

i Les anneaux d'arrimage sont conçus pour maintenir des bagages à l'aide de différents types de filets de retenue ou de sangles adéquates. Pour plus d'informations, s'adresser au Réseau ou à un atelier qualifié.

Prises 12 V

- ▶ Pour brancher un accessoire de 12 V (puissance max. : 120 W), soulever le couvercle et brancher un adaptateur approprié.
- ▶ Mettre le contact.

! Attention

Le branchement d'un équipement électrique non homologué par le Constructeur, tel qu'un chargeur avec prise USB, peut provoquer des perturbations de fonctionnement des organes électriques du véhicule, comme une mauvaise réception radiophonique ou une perturbation de l'affichage sur les écrans.

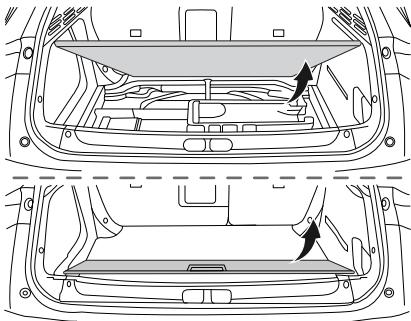
Lampe de coffre

Il s'allume automatiquement à l'ouverture et s'éteint automatiquement à la fermeture du coffre.

La durée d'éclairage varie suivant le contexte :

- Contact coupé, environ 10 minutes.
- En mode économie d'énergie, environ 30 secondes.
- Moteur tournant, sans limite.

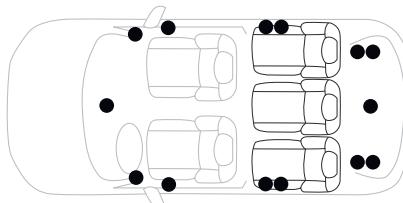
Bac de rangement



► Relever le plancher de coffre au maximum ou soulever le tapis de coffre articulé (selon la version) pour accéder au bac de rangement. Selon version, il contient :

- Un triangle de présignalisation.
- Un kit de dépannage provisoire de pneu avec l'outillage de bord.
- Une roue de secours avec l'outillage de bord.
- Les câbles de recharge de la batterie de traction (PHEV).

Système Hi-Fi FOCAL Electra®



Le véhicule embarque un système audio haute-fidélité signé par la marque française FOCAL®.

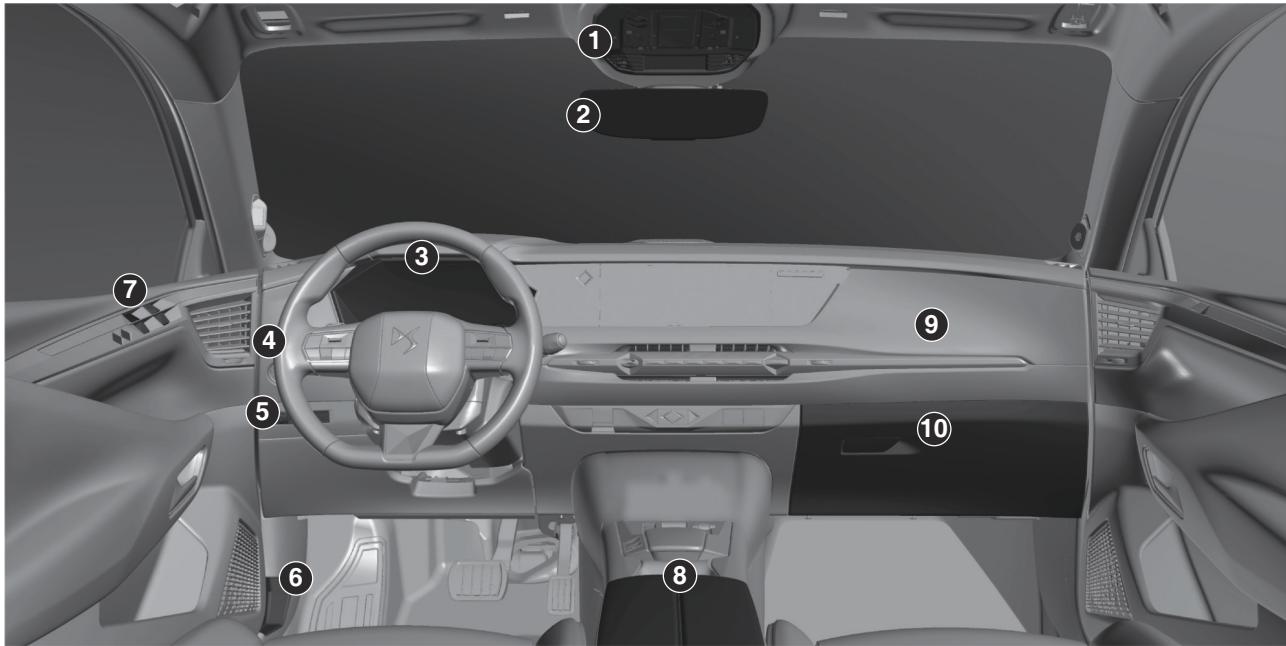
- 14 haut-parleurs équipés des technologies exclusives FOCAL® offrent le plaisir d'une expérience musicale à l'intérieur du véhicule :
- Amplification full active 16 voies - 690 Watts technologie Classe D boostée : une puissance audio importante disponible à tout instant malgré une faible consommation électrique.
- Haut-parleur central / haut-parleurs arrière Polyglass : immersion et spatialisation du son.
- Haut-parleurs de graves / médians Polyglass à forte excursion : équilibre, dynamique et précision du son.
- Haut-parleurs d'aigus TNF technologie dômes inversés aluminium : dispersion du son optimale, aigus détaillés.
- Caisson de basses à forte excursion triple bobine Power FlowerTM : restitution profonde et contrôlée des basses fréquences. Deux modes d'écoute personnalisables sont disponibles :

- "Tous passagers" : un service optimisé pour chaque occupant du véhicule, à l'avant comme à l'arrière.
- "Optimisé pour l'avant" : une expérience immersive et augmentée, partagée entre le conducteur et le passager avant.

Présentation du tableau de bord

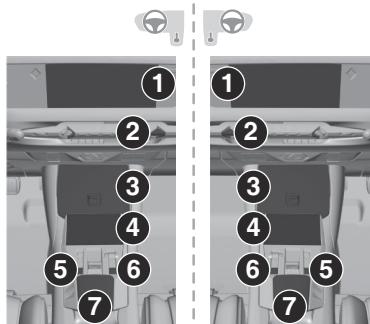
Ces illustrations et descriptions sont présentées à titre indicatif. La présence et l'emplacement de certains éléments varient en fonction de la version ou du niveau de finition.

Poste de conduite



1. Appel d'urgence/appel d'assistance
Toit ouvrant
Alarme
Plafonnier / Liseuses avant
2. Afficheur des voyants de ceintures de sécurité et d'airbag passager avant
Rétroviseur intérieur
3. Combiné d'instruments numérique
4. Rétroviseurs extérieurs/AFFICHEUR ÉTENDU TÊTE HAUTE DS
Barrette de commandes latérale / Porte-cartes
5. Boîte à fusibles
6. Déverrouillage du capot
7. Lève-vitres électriques
Verrouillage centralisé
8. Accoudoir avant réfrigéré
Prises USB
9. Airbag passager avant
10. Boîte à gants
Neutralisation de l'airbag frontal passager

Console centrale



1. Écran tactile 10 pouces / Bouton HOME
2. Barres de commandes centrales
3. Rangement
Prise 12 V / Prise USB
Recharge smartphone sans fil
4. Vide-poches
5. Commande de boîte de vitesses DS E-TOGGLE
Marche / Arrêt / Réglage du volume sonore du système audio
6. Sélecteur de modes de conduite
7. Vide-poches / Rangement pour smartphone

Commandes au volant

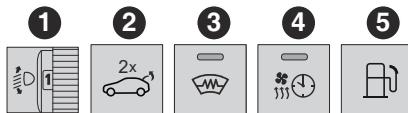


1. Commandes d'éclairage extérieur / Indicateurs de direction / Page d'affichage du combiné et de l'AFFICHEUR ÉTENDU TÊTE HAUTE DS / Indicateur d'entretien
2. Commandes d'essuie-glace / Lave-glace / Ordinateur de bord
3. Palettes de commande de la boîte de vitesses automatique
Palettes de commande pour freinage régénératif (BEV)
4. Limiteur de vitesse/Régulateur de vitesse/Régulateur de vitesse adaptatif/Commandes DS DRIVE ASSIST ou DS DRIVE ASSIST 2.0
- A. Augmentation / Diminution de la vitesse de consigne
Affichage et réglage de la consigne de distance avec le véhicule qui précède (régulateur de vitesse adaptatif)

- B. Sélection / Désélection du régulateur de vitesse
Sélection/Désélection du régulateur de vitesse adaptatif / DS DRIVE ASSIST
- C. Marche / Pause de la limitation ou régulation avec la vitesse de consigne enregistrée
Confirmation du redémarrage du véhicule après arrêt automatique (Régulateur de vitesse adaptatif)
- D. Sélection / Désélection du limiteur de vitesse
- E. Activation de la limitation ou régulation avec la vitesse de consigne enregistrée
Prise en compte de la vitesse proposée par la fonction de Reconnaissance des panneaux
- F. Avertisseur sonore / Airbag frontal conducteur
- G. Commandes de réglage du système audio
- H. Appuyer sur : Affichage de stations radio / médias favoris
Haut / Bas : Sélection de radio / média / smartphone précédent / suivant
Appui : Validation d'une sélection
- I. Augmentation / Diminution du volume sonore
- J. Décrocher / Raccrocher
Accès au journal des appels de l'application Phone

- I. Appui court : Commandes vocales du système
Appui long : Commandes vocales du smartphone

Barrette de commandes latérale



1. Réglage du site des projecteurs à technologie LED
2. Hayon motorisé
3. Pare-brise chauffant
4. Voyant de fonctionnement du pré-conditionnement thermique
5. Ouverture de la trappe à carburant

Barres de commandes centrales



1. Accès à l'application d'**air conditionné**
2. Désembuage du pare-brise et des vitres avant
3. Recyclage de l'air ambiant
4. Quick Launch (Gestion automatique des équipements de chauffage / air conditionné en fonction de la température de l'habitacle)
5. Dégivrage de la lunette arrière
6. Arrêt air conditionné automatique
7. Frein de stationnement électrique
8. Démarrage / Arrêt du moteur
9. Feux de détresse
Raccourcis des aides à la conduite

Combiné d'instruments

Le combiné d'instruments affiche l'ensemble des informations nécessaires au conducteur sur l'état des différents systèmes du véhicule. Ces informations apparaissent sous la forme de témoins lumineux et de messages.

Le combiné d'instruments se présente sous la forme d'un écran entièrement numérique.

AFFICHAGE TÊTE HAUTE ÉTENDU DS

Selon version, les informations pour le conducteur apparaissent également sur l'affichage tête haute étendu. Pour plus d'informations sur l'**AFFICHAGE TÊTE HAUTE ÉTENDU DS**, se reporter à la rubrique correspondante.

Combiné numérique

Le combiné numérique est personnalisable par un système de pages.

Selon la page affichée, certaines informations sont masquées ou présentées différemment.



1. ADAS (si la fonction est activée), affichage des panneaux de limitation de vitesse
2. Compteur de puissance
3. Informations sur la transmission
4. Retours d'information (niveau de volume des médias, radio, etc.)
5. Autonomie, niveau de batterie, niveau de carburant
6. Totalisateur kilométrique

i MHEV et PHEV

La vitesse est affichée en bleu en cas de conduite en mode Zéro émission.

Affichage des informations au combiné d'instruments

Les informations affichées au combiné d'instruments (par exemple voyants d'avertissement, indicateurs) peuvent avoir un emplacement fixe ou variable selon la page affichée.

i Langue et unités d'affichage Elles dépendent du paramétrage de l'écran tactile. En cas de déplacement à l'étranger, il est impératif d'afficher la vitesse dans l'unité officielle du pays de circulation (km/h, km ou mph, miles).

Choix de la page affichée

Par défaut, des pages sont mémorisées dans le tableau de bord.

Le changement de page entre combiné d'instruments et AFFICHEUR ÉTENDU TÊTE HAUTE DS est synchronisé.



- Appuyer sur le bouton situé à l'extrémité de la commande d'éclairage pour faire défiler les différentes pages.

La nouvelle page est appliquée immédiatement.

i Lorsqu'un message s'affiche dans une fenêtre temporaire, un appui sur ce bouton fait disparaître la fenêtre immédiatement.

Paramétrage des pages affichées

Les opérations de paramétrage disponibles sont : ajout, suppression et agencement des pages et widgets.

Chaque page peut contenir 1 ou 2 widgets. Il est possible de mémoriser jusqu'à 5 pages. Il est possible de personnaliser la couleur de chaque mode de conduite. Un réglage par défaut est proposé.
Le réglage est assorti à l'éclairage d'ambiance (selon disponibilité).



Le paramétrage se fait par l'application **Paramètres > Personnalisation** de l'écran tactile.

Pour plus d'informations sur la fonction **Personnalisation - Combiné d'instruments**, se reporter à la rubrique correspondante.

Indicateurs

Totalisateur kilométrique

Le totalisateur kilométrique mesure la distance totale parcourue par le véhicule depuis sa première immatriculation. Contact mis, le kilométrage total est indiqué en permanence. Il reste affiché pendant 30 secondes à la coupure du contact. Il s'affiche à l'ouverture de la porte conducteur ainsi qu'au verrouillage et au déverrouillage du véhicule.



En cas de déplacement à l'étranger, il peut être nécessaire de modifier les unités de distances (km ou miles) : la vitesse doit être affichée dans l'unité officielle du pays (km/h ou mph).

Le changement d'unité se fait par l'application de paramétrage de l'écran, véhicule à l'arrêt.



Véhicules hybrides rechargeables

Le totalisateur kilométrique est accessible uniquement à partir de l'ordinateur de bord. Pour plus d'informations sur l'**Ordinateur de bord**, se reporter à la rubrique correspondante.

Informations associées

- Ordinateur de bord

Indicateur d'entretien

L'information d'entretien est exprimée en termes de distance (kilomètres ou miles) et/ou de délai (mois ou jours).

L'alerte est donnée au premier de ces deux termes atteint.

L'information d'entretien s'affiche au combiné d'instruments. Selon version du véhicule :

- La ligne d'affichage du totalisateur kilométrique indique la distance restant à parcourir avant la prochaine révision, ou la distance parcourue depuis l'échéance précédée du signe "'".
- Un message d'alerte signale la distance restant à parcourir ainsi que le délai avant échéance ou le dépassement de l'échéance.

i La valeur indiquée est déterminée en fonction du kilométrage parcouru et du temps écoulé depuis la dernière révision. L'alerte peut aussi se déclencher à proximité d'une date d'échéance. Conformément au plan d'entretien du véhicule, le service peut consister :

- Soit en une visite annuelle.
- Soit en un service complet.

Clé d'entretien



Allumé temporairement dès la mise du contact.

L'échéance de révision est comprise entre 3000 km et 1000 km ou 60 et 21 jours.



Fixe, dès la mise du contact.

L'échéance de révision suivante est inférieure à 1000 km ou 21 jours.

Effectuer la révision très prochainement.

Clé d'entretien clignotante



Clignotant puis fixe, dès la mise du contact.

L'échéance de révision est dépassée. Effectuer la révision dès que possible.

Remise à zéro de l'indicateur d'entretien

Après chaque révision, l'indicateur d'entretien doit être remis à zéro.

Si la révision du véhicule a été effectuée par l'utilisateur :

- Couper le contact.



- Appuyer sur le bouton situé à l'extrémité de la commande d'éclairage et le maintenir enfoncé.
- Sans appui sur la pédale de frein, appuyer une fois sur le bouton **START/STOP**; une fenêtre d'affichage temporaire apparaît et un compte à rebours commence.
- Lorsque l'affichage indique =0, un message de confirmation apparaît ; relâcher le bouton de la commande d'éclairage ; la clé disparaît.

i En cas de débranchement de la batterie après cette opération, verrouiller le véhicule et attendre au moins

5 minutes, pour que la remise à zéro soit prise en compte.

Rappel de l'information d'entretien



L'information d'entretien est accessible par l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.

- Puis, sélectionner **Sécurité > Diagnostics**.

Indicateur de niveau d'huile moteur

(Selon version)

Sur les versions équipées d'une jauge électrique, la conformité du niveau d'huile moteur s'affiche quelques secondes au combiné, à la mise du contact, après l'information d'entretien, sous la forme de messages.

i Toute vérification de ce niveau n'est valable que si le véhicule est sur un sol horizontal, moteur à l'arrêt depuis plus de 30 minutes.

Manque d'huile

Indiqué par l'affichage du message "**Niveau d'huile incorrect**" sur le combiné d'instruments, accompagné de l'allumage du témoin de service et d'un signal sonore. Si le manque d'huile est confirmé par la vérification à la jauge manuelle, compléter impérativement le niveau pour éviter la détérioration du moteur.

Pour plus d'informations sur la **Vérification des niveaux**, se reporter à la rubrique correspondante.

Dysfonctionnement de la jauge

Signalé par l'affichage du message "**Mesure niveau d'huile invalide**" au combiné d'instruments.

Consulter le Réseau ou un atelier qualifié.



Attention

En cas de dysfonctionnement de la jauge électrique, le niveau d'huile moteur n'est pas surveillé.

Tant que le système est défaillant, il faut contrôler le niveau d'huile moteur à l'aide de la jauge manuelle située dans le compartiment moteur.

Pour plus d'informations sur le contrôle des niveaux, se reporter à la rubrique correspondante.

Indicateur de température du liquide de refroidissement

Cette information est uniquement disponible dans la zone personnalisable du combiné d'instruments.

Moteur tournant :

- Dans la première zone, la température est correcte.
- Dans la deuxième zone, la température est trop élevée. Le voyant d'avertissement associé et le voyant **STOP** s'allument en rouge sur le combiné d'instruments,

accompagnés d'un message et d'un signal sonore.

Arrêter impérativement le véhicule dans les meilleures conditions de sécurité.

Attendre quelques minutes avant de couper le moteur.



Attention
Après avoir coupé le contact, ouvrir prudemment le capot et vérifier le niveau du liquide de refroidissement.



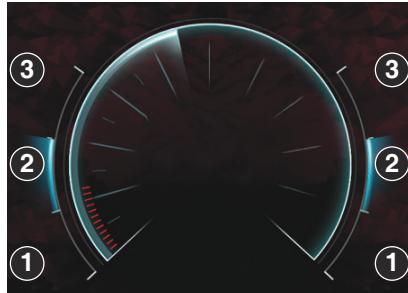
Pour plus d'informations sur la **Vérification des niveaux**, se reporter à la rubrique correspondante.

Indicateur de puissance (MHEV, PHEV, BEV)

Indicateur de puissance

L'indicateur de puissance permet de connaître en temps réel la puissance demandée au véhicule.

Il comporte 3 zones :



Pour les versions MHEV

POWER **Forte sollicitation de puissance, utilisant les capacités combinées du moteur essence et du moteur électrique.**

Le curseur se situe dans cette zone lors des phases de conduite dynamique avec recherche de performance.

ECO **Utilisation optimale de l'énergie (thermique ou électrique).**

Le curseur se situe dans cette zone lors des phases de roulage électrique et lors des phases d'utilisation optimale du moteur essence, accessibles avec une conduite adaptée.

CHARGE **Récupération d'énergie permettant la recharge partielle de la batterie de traction.**

Le curseur se situe dans cette zone lors des phases de décélération : levée de pied de la pédale d'accélérateur ou freinage.



À la mise du contact et avant le démarrage du moteur, le voyant d'alimentation affiche uniquement "OFF".

Pour les versions PHEV

POWER **Forte sollicitation de puissance, utilisant les capacités combinées du moteur thermique et du moteur électrique.**

Le curseur se situe dans cette zone lors des phases de conduite dynamique avec recherche de performance.

ECO **Utilisation optimale de l'énergie (thermique ou électrique).**

Le curseur se situe dans cette zone lors des phases de roulage électrique et lors des phases d'utilisation optimale du moteur essence, accessibles avec une conduite adaptée.

Un symbole indique le seuil de redémarrage du moteur essence. Le conducteur peut ainsi ajuster

son accélération pour conserver un roulage électrique.

Pour les versions BEV

- CHARGE** Charge de la batterie de traction pendant les phases de décélération et de freinage.
- ECO** Consommation électrique modérée et optimisation de l'autonomie.
- POWER** Consommation d'énergie de la chaîne de traction pendant la phase d'accélération.
- NEUTRE** À la mise du contact, le véhicule ne consomme ni ne génère d'énergie par sa chaîne de traction électrique ; après balayage, le curseur revient en position "neutre" : entre **ECO** et **CHARGE**.

Indicateurs d'autonomie AdBlue® (BlueHDI)

Les moteurs Diesel BlueHDI sont équipés d'un dispositif qui associe le système d'antipollution SCR (Réduction Catalytique Sélective) et le filtre à particules (FAP) pour le traitement des gaz d'échappement. Ils ne peuvent fonctionner sans liquide AdBlue®. Lorsque le niveau d'AdBlue® descend sous le niveau de réserve (entre 2400 et 0 km), un voyant d'avertissement s'allume à la mise du contact et une estimation du kilométrage pouvant être parcouru avant le

blocage du démarrage s'affiche au combiné d'instruments.

! Attention

Le dispositif réglementaire d'antidémarrage du moteur s'active automatiquement dès que le réservoir d'AdBlue® est vide. Il n'est alors plus possible de démarrer le moteur tant qu'un niveau minimal d'AdBlue® n'a pas été restauré.

Affichage manuel de l'autonomie de roulage

Lorsque l'autonomie de roulage est supérieure à 2400 km, elle ne s'affiche pas automatiquement.



L'information d'autonomie de roulage est accessible dans l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.

► Puis, sélectionner **Sécurité > Diagnostics**.

Actions requises liées au manque d'AdBlue®

Les témoins suivants s'allument lorsque la quantité d'AdBlue® est inférieure au niveau de réserve : autonomie de 2400 km. Accompagnant les voyants, des messages rappellent régulièrement la nécessité de faire l'appoint pour éviter le blocage du démarrage. Se reporter à la rubrique **Voyants d'avertissement et indicateurs** pour le détail des messages affichés.

i Pour plus d'informations sur l'AdBlue® (BlueHDI) et notamment sur l'appoint, se reporter à la rubrique correspondante.

Voyants d'avertissement/indicateurs allumés	Action	Autonomie restante
	Procéder à un appoint.	Entre 2400 et 800 km
	Procéder à un appoint dès que possible.	Entre 800 et 100 km
	L'appoint est impératif , risque de blocage du démarrage.	Entre 100 km et 0 km
	Pour pouvoir redémarrer le moteur, verser une quantité minimale de 10 litres AdBlue® dans le réservoir.	0 km

Instruments et commandes du tableau de bord

i Prise en compte d'un appoint

Il se peut que le système ne détecte pas un appoint instantanément, mais seulement au bout de quelques kilomètres.

Dysfonctionnement du système d'antipollution SCR



En cas de détection d'un dysfonctionnement, ces voyants s'allument, accompagnés d'un signal sonore et d'un message "**Défaut antipollution**".

L'alerte se déclenche en roulant, lorsque le dysfonctionnement est détecté pour la première fois, puis à la mise du contact lors des trajets suivants, tant que la cause du dysfonctionnement persiste.

i S'il s'agit d'un dysfonctionnement temporaire, l'alerte disparaît au cours du trajet suivant, après contrôle de l'autodiagnostic du système d'antipollution SCR.

Dysfonctionnement confirmé pendant la phase de roulage autorisé (entre 1100 et 0 km)

Après 50 km parcourus avec l'affichage permanent du signalement d'un dysfonctionnement, la défaillance du système SCR est confirmée.

Le voyant AdBlue clignote, accompagné d'un message ("**Défaut antipollution : Démarrage**

interdit dans X km"), indiquant l'autonomie de roulage exprimée en kilomètres ou miles.

En roulant, le message s'affiche toutes les 30 secondes. L'alerte est renouvelée dès la mise du contact.

Il est possible de rouler jusqu'à 1100 km avant le déclenchement du dispositif d'antidémarrage **du moteur**.

Attention

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Démarrage interdit

À chaque mise du contact, le message "**Défaut antipollution : Démarrage interdit**" s'affiche.

Attention

Pour redémarrer le moteur

Consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

Indicateur de consommation pour le confort thermique (BEV)

Il est disponible dans les pages d'affichage du combiné d'instruments.

L'indicateur représente la consommation d'énergie électrique de la batterie de traction liée au confort thermique dans l'habitacle. Les équipements concernés sont le chauffage et l'air conditionné.

Il est possible d'utiliser ces équipements :

- Si le véhicule n'est pas branché, à l'allumage du voyant **READY**.

- Si le véhicule est branché, à la mise du contact (mode "Lounge").

La sélection du mode **ECO** limite les performances de certains de ces équipements. L'indicateur de consommation de confort thermique affiche "**0 w**" (watts).

i Pour refroidir ou réchauffer rapidement l'habitacle, ne pas hésiter à sélectionner temporairement le niveau de froid ou de chaud maximum.

Lorsque le chauffage est au maximum, l'indicateur de consommation de confort thermique affiche « **15 000 w** » (watts). Une utilisation excessive des équipements de confort thermique peut réduire considérablement l'autonomie du véhicule. Penser à optimiser son utilisation dès que le niveau de confort désiré est atteint et à vérifier son réglage à chaque démarrage. Après une période prolongée d'inutilisation du chauffage, une légère odeur peut survenir pendant les premières minutes d'utilisation.

Indicateur de niveau de charge (PHEV, BEV)

48 % 113 km

Le niveau de charge de la batterie de traction et l'autonomie restante en roulage électrique sont affichés en permanence lorsque le véhicule est démarré.

Attention

L'autonomie affichée dépend de l'usage du véhicule (type de roulage et vitesse), de la température extérieure et des équipements de confort activés.



Contact coupé, l'ouverture de la porte conducteur active l'indicateur.

Voyants associés

Deux niveaux d'alerte successifs indiquent que la quantité d'énergie disponible devient faible :

1er niveau : Réserve



Le niveau de charge de la batterie de traction est faible.

Fixe et voyant dans la zone rouge, accompagné d'un signal sonore.

- ▶ Consulter l'autonomie restante au combiné d'instruments.
- ▶ Mettre le véhicule en charge dès que possible.

2e niveau : Critique



Le niveau de charge de la batterie de traction est critique.

Fixe, associé au voyant de réserve, accompagné d'un signal sonore.

- ▶ Mettre impérativement le véhicule en charge.

Attention

L'autonomie restante n'est plus calculée. La puissance de traction diminue progressivement. Le chauffage et l'air conditionné sont arrêtés (même si l'indicateur de consommation pour le confort thermique n'est pas au niveau "ECO").

Test manuel

Cette fonction permet de vérifier certains indicateurs et d'afficher le journal des alertes.



Le test se lance dans l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.

- ▶ Puis, sélectionner **Sécurité > Diagnostics**.

Les informations suivantes s'affichent au combiné d'instruments :

- Pression des pneus.
- Niveau d'huile moteur (selon moteur).
- Échéance de révision.

- Autonomie de roulage liée à l'AdBlue® et au système SCR (Diesel BlueHDI).
- Alertes actuelles.



Ces informations s'affichent également automatiquement à chaque mise du contact.

Rhéostat d'éclairage

Permet de régler manuellement l'intensité lumineuse du poste de conduite en fonction de la luminosité extérieure.



Le paramétrage se fait dans l'application **Paramètres > Luminosité** de l'écran tactile.

- ▶ Dans la catégorie "**Cockpit**", appuyer ou déplacer le curseur sur le réglage souhaité.

Ordinateur de bord

Affiche des informations sur le trajet en cours (par exemple autonomie, consommation moyenne, vitesse moyenne, distance parcourue).

Les trajets "1" et "2" sont indépendants et d'utilisation identique.

Définitions

Autonomie

(km ou miles)

(Pourcentage du niveau de charge de la batterie de traction) (BEV)



Nombre de kilomètres pouvant encore être parcourus avec le carburant restant dans le réservoir (en fonction de la consommation moyenne des derniers kilomètres (miles) parcourus).

Niveau de charge réel de la batterie de traction et autonomie restante (BEV).

Cette valeur peut varier suite à un changement de conduite ou de relief, modifiant fortement la consommation instantanée.

Pour les versions ICE

Lorsque l'autonomie est inférieure à 30 km, des tirets s'affichent.

Après un complément de carburant d'au moins 5 litres, l'autonomie est recalculée et s'affiche si elle dépasse 100 km.

L'affichage fixe de tirets à la place de chiffres en roulant indique un dysfonctionnement. Consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

Affichage des données au combiné d'instruments

Affichage des différents onglets



- Appuyer sur le bouton situé à l'extrémité de la commande d'essuie-glace pour afficher successivement les onglets suivants :

Informations instantanées :

- Consommation instantanée (ICE/MHEV/PHEV).
- Compteur de temps pour Stop & Start (ICE).
- Pourcentage du trajet en cours parcouru en tout électrique (MHEV/PHEV).
- Totalisateur kilométrique (PHEV).

Trajets "1" puis "2" :

- Vitesse moyenne.
- Consommation moyenne de carburant/d'énergie.
- Distance parcourue.

i Selon les paramètres choisis pour les pages affichées sur le combiné d'instruments et l'activation / désactivation de l'affichage tête haute étendu, l'ordinateur de bord apparaît sur l'un ou l'autre, ou sur les deux. Pour plus d'informations sur le **combiné numérique** et l'**AFFICHAGE TÊTE HAUTE ÉTENDU DS**, se reporter aux rubriques correspondantes.

Page de fin de trajet

(Selon version)

À la coupure du contact, les instruments de bord affichent automatiquement une page supplémentaire de l'ordinateur de bord qui récapitule les informations du dernier trajet. La page de fin de trajet contient les informations suivantes :

- Autonomie.
- Temps de trajet.
- Distance parcourue.
- Pourcentage du trajet en cours parcouru en tout électrique (MHEV ou PHEV).
- Consommation moyenne.

Remise à zéro du parcours



► Lorsque le trajet désiré est affiché, appuyer plus de 2 secondes sur le bouton situé à l'extrémité de la commande d'essuie-glace.

Pour les versions BEV

Deux niveaux d'alerte successifs indiquent que la quantité d'énergie disponible devient faible : Pour plus d'informations sur les **Indicateurs**, et notamment l'**Indicateur de niveau de charge**, se reporter à la rubrique correspondante.

Consommation instantanée

(l/100 km ou km/l ou mpg)
(miles/kWh ou kWh/100 km ou km/kWh)
(BEV)



Calculée d'après les dernières secondes écoulées.

Cette fonction ne s'affiche qu'à partir de 30 km/h.

Consommation moyenne

(l/100 km ou km/l ou mpg)
(miles/kWh ou kWh/100 km ou km/kWh)
(BEV)



Calculée depuis la dernière remise à zéro des données de l'ordinateur de bord.

Vitesse moyenne

(km/h ou mph)



Calculée depuis la dernière remise à zéro des données de l'ordinateur de bord.

Distance parcourue

(km ou miles)



Calculée depuis la dernière remise à zéro des données de l'ordinateur de bord.

Compteur de temps Stop & Start



(minutes / secondes ou heures / minutes)

Si le véhicule est équipé de la fonction Stop & Start, un compteur de temps cumule les durées de mise en mode STOP au cours du trajet.

Le compteur de temps se remet à zéro à chaque mise du contact.

Fonctions supplémentaires (PHEV, BEV)

Geofencing (PHEV)

Pendant la conduite, le véhicule détecte en permanence la circulation dans les zones à faibles émissions ou les zones à circulation limitée.

À l'entrée d'une de ces zones, le véhicule passe automatiquement en mode de conduite **Électrique**, si l'état de charge de la batterie de traction est suffisant.

Planificateur d'itinéraire (BEV)

En programmant un guidage dans le système de navigation embarqué, le système recherche les bornes de recharge nécessaires au trajet à effectuer.

En fonction de l'avancement du trajet et de l'état de charge de la batterie de traction, le système met à jour en permanence les arrêts à effectuer pour la recharge.

Affichage tête haute

Ce système d'affichage tête haute étendu projette des informations sur le pare-brise, dans le champ de vision du conducteur pour lui permettre de ne pas quitter la route des yeux.

Attention

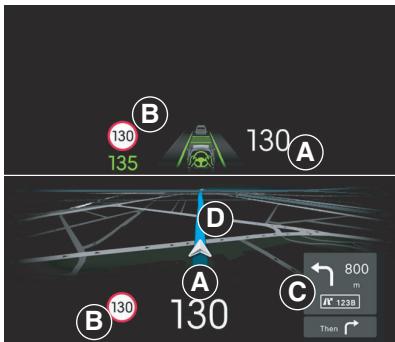
Aucun objet ne doit être déposé dans la cavité - Risque de détérioration du système !

i Pour une utilisation optimale, penser à régler le siège conducteur et la hauteur de l'affichage tête haute étendu. Dans certaines conditions climatiques extrêmes (ex. : pluie et/ou neige, fort ensoleillement) et en cas de port de lunettes de soleil polarisées, l'affichage tête haute étendu peut ne pas être lisible ou être perturbée momentanément.

i L'AFFICHAGE TÊTE HAUTE ÉTENDU DS est associé à un pare-brise spécifique référencé par le Constructeur.

En cas de remplacement du pare-brise hors Réseau, suivre les préconisations du Constructeur.

Affichages en fonctionnement



Une fois le système activé, les informations regroupées sur l'affichage tête haute étendu sont, par exemple :

- A. Vitesse du véhicule
- B. Reconnaissance des panneaux routiers et Aide à la conduite en affichage réduit (si fonction active)
- C. Consignes de navigation et cartographie du guidage
- D. Zone personnalisable :
 - Navigation (selon équipement).
 - Aides à la conduite.
 - Vide.

Affichage temporaire de listes de média, d'alertes et de retours d'information suite à une modification ou un réglage (volume sonore, recherche de station, etc.)

Paramètres

Le réglage de la luminosité est disponible après l'activation de la fonction. L'état du système et les réglages sont mémorisés à la coupure du contact.

Activation / Désactivation



L'activation / désactivation se fait dans l'application **Paramètres > Luminosité** de l'écran tactile.

- Contact mis, appuyer sur la touche "**Affichage tête haute**" pour changer l'état de la fonction (confirmé par le déplacement du curseur à droite / gauche : fonction activée / désactivée).

Réglage de la luminosité



Le réglage de la luminosité se fait dans l'application **Paramétrages > Luminosité** de l'écran tactile.

- Contact mis, appuyer ou déplacer le curseur sur le réglage souhaité.



Réglage en hauteur



- Contact mis, commande en position centrale haute, déplacer la commande vers le haut / bas pour ajuster la hauteur souhaitée de l'affichage.

Écran tactile et écran d'informations

Écran tactile 10 pouces

Ce système donne accès aux éléments suivants :

- Heure et température extérieure.
- Commandes et rappels des réglages du système de chauffage / air conditionné.
- Paramétrages des fonctions d'aides à la conduite, des fonctions de confort et de sécurité, des équipements audio et du combiné d'instruments numériques.
- Affichage des fonctions d'aides visuelles à la manœuvre.

- Commandes de l'équipement audio et du téléphone avec affichage des informations associées.
- Services connectés et affichage des informations associées.
- Commandes du système de navigation et affichage des informations associées (selon équipement).
- Reconnaissance vocale (selon équipement).

**Attention**

Pour des raisons de sécurité, arrêter le véhicule pour réaliser les opérations nécessitant une attention soutenue.

Certaines fonctions ne sont pas accessibles en roulant.

Recommandations

L'écran tactile est de type capacitif.

Ne pas utiliser d'objets pointus sur la tablette tactile.

Ne pas toucher la tablette tactile avec les mains mouillées.

► Utiliser un chiffon propre et doux pour le nettoyage de la tablette tactile.

Commandes principales



Accès à l'une des pages d'accueil
Retour à la première page d'accueil



Accès direct à l'application **Climatisation**



Accès direct aux **Raccourcis des aides à la conduite**

- Balayer l'écran tactile du haut vers le bas pour accéder à une liste de réglages rapides (par exemple **Luminosité, Profil, Confidentialité, Connectivité, HUD, etc.**).
- Selon les pages affichées à l'écran, avec ou sans menu contextuel, faire défiler le texte par un glissement du doigt, comme avec un smartphone.



Affichage / Masquage du menu contextuel



Retour à la page précédente

- Pour changer l'état d'une fonction, appuyer sur le libellé de la ligne correspondante (changement confirmé par le déplacement du curseur à droite / gauche : fonction activée / désactivée).



Accès à des informations complémentaires sur la fonction



Accès aux paramètres de la fonction



Ajout / Suppression de raccourcis



Appui court, contact coupé : Marche / Arrêt du système.

Appui court, contact mis : coupure / rétablissement du son.

Appui long, contact mis : lancement du mode veille (coupure du son, extinction des écrans et de l'horloge).



Réglage du volume sonore

Personnalisation du combiné d'instruments

Appuyer sur le crayon dans la partie **"Personnaliser les informations sur le conducteur"** ou appui long sur n'importe quel widget.

La modification de l'organisation des différents widgets apparaît au combiné d'instruments en temps réel.



Un widget est une fenêtre réduite d'une application ou d'un service.

Ajout d'un widget



- ▶ Pour ajouter un widget, appuyer sur "Widget" à gauche de l'écran.

Ou



- ▶ Appuyer sur un de ces boutons sur l'écran.
- ▶ Sélectionner le Widget souhaité.
- ▶ Appuyer sur la flèche retour pour revenir à la page précédente.

Suppression d'un widget



- ▶ Pour déplacer un widget dans la corbeille, appuyer dessus de manière prolongée, puis le faire glisser dans la corbeille.

Applications



- Appuyer sur cette touche pour accéder au mur des applications.

Pour obtenir des informations sur les autres applications non décrites ci-après, se reporter

aux rubriques décrivant les systèmes audio et télematique.



Aides à la conduite

Activation / Désactivation et paramétrage des fonctions d'aides à la conduite.



Climatisation

Réglages de la température, du débit d'air, etc. Pour plus d'informations sur l'**Air conditionné automatique bizona**, se reporter à la rubrique correspondante. Activation / Désactivation du volant chauffant.

Pour plus d'informations sur le **Volant chauffant**, se reporter à la rubrique correspondante.



Sièges

Activation / Désactivation et paramétrage des fonctions de confort des sièges (chauffage, ventilation et massages).

Pour plus d'informations sur les **Sièges chauffants et/ou ventilés** ou sur les **Massages multipoints**, se reporter à la rubrique correspondante.



Paramètres

Principaux réglages du système audio, de l'écran tactile et du combiné d'instruments numériques.

Activation / Désactivation et paramétrage des fonctions d'éclairage extérieur, d'accès au véhicule et de sécurité.

Luminosité

Permet de régler manuellement la luminosité des instruments et des commandes en fonction de la luminosité extérieure.



Le paramétrage se fait dans l'application **Paramètres > Luminosité** de l'écran tactile.

- ▶ Dans la catégorie "Cockpit", appuyer sur ou déplacer le curseur jusqu'au réglage souhaité.



Énergie

Pour les versions PHEV

Accès aux fonctionnalités du système PHEV (flux d'énergie, statistiques de consommation, charge différée, fonction e-SAVE).

Pour les versions BEV

Accès aux fonctionnalités du système de charge (flux d'énergie, statistiques de consommation, utilisation, charge différée).

Application Énergie (PHEV)

Flux d'énergie

La page présente le fonctionnement du système PHEV en temps réel. Les flux d'énergie ont une couleur spécifique pour chaque type de roulage :

- Bleu : énergie 100% électrique.
- Blanc : énergie issue du moteur essence.
- Vert : récupération d'énergie.

Statistiques

Cette page présente des statistiques sur la consommation d'énergie électrique et de carburant.

Consommation électrique moyenne sur le trajet en cours (kWh/100 km) et valeurs historiques :

- Graphique bleu : énergie consommée directement issue de la batterie de traction.
- Graphique vert : énergie régénérée lors des phases de décélération et de freinage et utilisée pour recharger la batterie de traction.

Consommation moyenne de carburant sur le trajet en cours (l/100 km) et valeurs historiques (graphique orange).

Il est possible de visualiser les données des 30, 60 ou 180 dernières minutes en cliquant sur la valeur correspondante à gauche du graphique.

Charge

Cette page permet de programmer une charge différée. Pour plus d'informations sur la

Charge de la batterie de traction, se reporter à la rubrique correspondante.

e-SAVE

La fonction **e-SAVE** permet de réserver tout ou partie de l'énergie électrique de la batterie de traction pour un usage ultérieur au cours d'un trajet (par ex. passage dans une zone urbaine ou dans une zone réservée aux véhicules électriques).

- ▶ Activer la fonction en appuyant sur **Définir e-Save**, puis sélectionner l'autonomie électrique à réserver (**10 km**, **20 km** ou toute l'autonomie **Maximum**).



L'activation de la fonction est confirmée par l'allumage de ce voyant au combiné d'instruments et l'indication de la réserve d'énergie en km.

- ▶ Pour utiliser la réserve d'énergie, choisir le mode de conduite **électrique** sur le sélecteur de mode.



Attention

Si l'autonomie demandée dépasse l'autonomie disponible (non recommandé),

le moteur thermique démarre pour assurer la recharge de la batterie de traction jusqu'au seuil demandé. Ceci entraîne une surconsommation de carburant.

Application Énergie (BEV)

Flux d'énergie

La page montre le fonctionnement de la chaîne de traction électrique en temps réel. Les flux d'énergie ont une couleur spécifique pour chaque type de conduite :

- Bleu : consommation d'énergie
- Vert : récupération d'énergie

Statistiques

Cette page présente l'historique de la consommation d'énergie électrique.

- Graphique supérieur (bleu) : énergie consommée directement issue de la batterie de traction.
- Graphique inférieur (vert) : énergie régénérée lors des phases de décélération et de freinage et utilisée pour recharger la batterie de traction.

Le résultat moyen sur le trajet en cours est exprimé en kWh/100 km.

Il est possible de visualiser les données des 500, 100 ou 50 kilomètres en cliquant sur la valeur correspondante à gauche du graphique.

Utilisation

Cette page présente les différents types de consommation des équipements du véhicule.

Voyants d'avertissement et indicateurs

Témoin d'avertissement persistant

 Les causes et les actions à effectuer sont détaillées dans le **Manuel d'utilisation**.

L'allumage d'un voyant d'avertissement (rouge ou orange) peut indiquer l'apparition d'une anomalie nécessitant un diagnostic complémentaire.

Si un voyant reste allumé

Vue d'ensemble

Les numéros dans le tableau récapitulatif indiquent ce qu'il faut faire lorsqu'un voyant s'allume ou clignote.

1 : uniquement pour information

2 : information et avertissement

3 : demander l'assistance d'un atelier

4 : arrêter le moteur et demander l'assistance d'un atelier

5 : faire immédiatement réparer la cause de la défaillance par un atelier

Liste des témoins d'avertissement et d'indication

Voyants d'avertissement et d'indication de couleur rouge

STOP



Fixe, associé à un autre témoin d'alerte, accompagné d'un message et d'un signal sonore.

Un dysfonctionnement grave du moteur, du système de freinage, de la direction assistée, de la boîte de vitesses automatique ou une anomalie électrique majeure est détectée (4).

Température maximale du liquide de refroidissement



Fixe. La température du circuit de refroidissement est trop élevée.

Arrêter le véhicule, puis attendre le refroidissement du moteur pour compléter le niveau, si nécessaire (2). Si le problème persiste, effectuer (4).

Pression d'huile moteur (ICE, MHEV, PHEV)



Fixe.
Le circuit de lubrification du moteur présente une défaillance (5).

Panne du système de propulsion (MHEV, PHEV, BEV)



Fixe.

Le système de propulsion électrique présente une défaillance. Si cela affecte les performances du véhicule, effectuer (5) ou (4).

Câble branché



Fixe lorsque le contact est mis (2).

Le câble de charge est branché au connecteur du véhicule. Le démarrage du véhicule est impossible tant que le câble de charge est branché au connecteur du véhicule. Débrancher le câble de charge et refermer la trappe.

Surchauffe ou dysfonctionnement de la batterie de propulsion



Fixe, associé au voyant d'avertissement STOP, accompagné d'un message et d'un signal sonore.



La température de la batterie de propulsion est trop haute (4).

Évacuer le véhicule aussi vite que possible et de se tenir à une distance sûre.

Charge batterie de 12 V



Fixe.

Le niveau de charge de la batterie 12 V est faible (2), s'il persiste, effectuer (5) ou (4).

La batterie 12 V ou le circuit de charge est défectueux (par exemple batterie usée, bornes sales, défaillance de l'alternateur, courroie lâche ou endommagée).

- ▶ Arrêter tous les systèmes électriques non essentiels (par exemple la climatisation, la radio, les sièges chauffants) afin de réduire la charge de la batterie 12 V.

Conduire avec un système de charge 12 V défectueux peut éventuellement entraîner l'arrêt du véhicule. Ceci est valable même pour les véhicules électriques, puisque la batterie de propulsion n'alimente que les moteurs électriques.

En fonction des circonstances de l'échec :

- Si le voyant s'allume à l'allumage après une longue période d'inactivité du véhicule, la cause la plus probable est que la batterie 12 V est déchargée, endommagée ou en fin de vie. Pour tous les véhicules à l'exception du BEV, si le moteur ne démarre pas, il est possible de tenter un ➡ page 236 .
- Si le voyant s'allume pendant la conduite, le système de charge 12 V est probablement défectueux. En fonction des symptômes et de la proximité d'un atelier, se garer en toute sécurité et arrêter le véhicule (4). Si le frein de stationnement électrique

devient inopérant, utiliser la cale pour sécuriser le véhicule, en particulier sur les pentes.

Dans tous les cas, demander l'aide d'un atelier dès que possible.

Porte(s) ouverte(s)



Fixe, associé à un message localisant l'ouvrant.

Une porte ou le coffre est mal fermé (2).

Un signal sonore complète l'alerte si la vitesse est supérieure à 10 km/h.

Non-bouclage / débouclage des ceintures de sécurité



Fixe ou clignotant, accompagné d'un signal audio croissant.

Une ceinture n'a pas été bouclée ou a été débouclée.

Frein de stationnement électrique



Fixe.

Le frein de stationnement électrique est serré (1)



Clignotant.

Le serrage ou le desserrage du frein de stationnement électrique est défectueux (2). Si le défaut persiste, effectuer (3) ou (4).

Si le frein de stationnement électrique ne se desserre pas :

- ▶ Couper le contact pour réinitialiser les systèmes de contrôle
- ▶ Appuyer sur la pédale de frein et la relâcher
- ▶ Passer la boîte de vitesses automatique en mode P, puis revenir en mode D
- ▶ Appuyer sur la pédale d'accélérateur et la relâcher doucement
- ▶ Essayer de nouveau de desserrer le frein de stationnement électrique
- ▶ Si le problème persiste, contacter un atelier qualifié ou l'assistance routière (4).

Si le frein de stationnement électrique n'intervient pas :

- ▶ Couper le contact pour réinitialiser les systèmes de contrôle
- ▶ Appuyer sur la pédale de frein et la relâcher
- ▶ Mettre la boîte de vitesses automatique en mode D, puis de nouveau en mode P
- ▶ Essayer de nouveau de serrer le frein de stationnement électrique
- ▶ Si le problème persiste, utiliser la cale pour sécuriser le véhicule, en particulier sur les pentes. Demander l'assistance d'un atelier pour faire corriger le problème (3)

Panne du freinage



Fixe.

La baisse du niveau de liquide de frein dans le circuit de freinage est importante (2). Si le défaut persiste, effectuer (4)

Un faible niveau de pression dans le système de freinage hydraulique peut réduire ou annuler la disponibilité de l'effort de freinage. Dans ce cas :

- ▶ Se ranger et arrêter le véhicule en toute sécurité
- ▶ Si possible, compléter le liquide de frein avec un produit conforme aux spécifications du fabricant (2).
- ▶ Si le problème persiste, effectuer (4)



Fixe.

Le répartiteur électronique de freinage (EBFD) est défaillant (4)



Panne majeure de la direction assistée



Fixe, accompagné d'un signal sonore.
La direction assistée est défaillante (4).

Voyants d'avertissement et d'indication de couleur orange

Entretien requis



Allumé temporairement, accompagné d'un message (3)

Une ou plusieurs anomalies mineures, sans voyant spécifique, sont détectées. Identifier la cause de l'anomalie à l'aide du message qui s'affiche au combiné d'instruments.

Il est possible de traiter soi-même certaines anomalies, comme le changement de la pile de la télécommande.

Pour les autres anomalies, comme la défaillance du système de détection de sous-gonflage, effectuer (3).



Fixe, accompagné d'un message (3)

Une ou plusieurs anomalies majeures, sans voyant spécifique, sont détectées. Identifier la cause de l'anomalie à l'aide du message qui s'affiche au combiné d'instruments, puis effectuer (3).



Stable, accompagné du message "Défaut frein de stationnement".

Le desserrage automatique du frein de stationnement électrique est indisponible. Essayer la procédure de déblocage comme indiqué dans la section ➔ page 94.

En cas de succès, exécuter (3), sinon exécuter (4).

Panne de la direction assistée



Fixe.

Une défaillance mineure de la direction assistée est détectée.

Rouler prudemment à allure modérée, puis effectuer (3).

Niveau mini de carburant (ICE, MHEV, PHEV)



Fixe avec le niveau de réserve représenté en rouge, accompagné d'un signal sonore et d'un message.

Faire le plein du réservoir de carburant dès que possible.

Préchauffage moteur



Allumé temporairement (jusqu'à environ 30 secondes en conditions hivernales sévères).

Allumé temporairement (jusqu'à environ 30 secondes en conditions hivernales sévères).

À la mise du contact, si les conditions climatiques et la température du moteur le nécessitent.

Attendre l'extinction du voyant avant de démarrer.

À l'extinction du voyant, le démarrage est immédiat en maintenant l'appui sur la pédale de frein.

Si le moteur ne démarre pas, renouveler la demande de démarrage en maintenant le pied sur la pédale.

AdBlue®



Allumé pendant 30 secondes environ à chaque démarrage du véhicule, accompagné d'un message indiquant l'autonomie de roulage.

L'autonomie est comprise entre 2400 et 800 km.

Faire un appont en AdBlue®.



Fixe dès la mise du contact, accompagné d'un signal sonore et d'un message indiquant l'autonomie de roulage.

L'autonomie est comprise entre 800 et 100 km.

Faire **rapidement** un appont en AdBlue®, ou effectuer (3).



Clignotant, accompagné d'un signal sonore et d'un message indiquant l'autonomie de roulage.

L'autonomie de roulage est inférieure à 100 km.

Faire **impérativement** un appont en AdBlue® pour **éviter le blocage du démarrage**, ou effectuer (3).



Clignotant, accompagné d'un signal sonore et d'un message indiquant l'interdiction du démarrage.

Le réservoir d'AdBlue® est vide : le dispositif d'antidémarrage réglementaire empêche le redémarrage du moteur.

Pour redémarrer le moteur, faire un appont en AdBlue®, ou effectuer (2).

Il est **impératif** de verser une quantité minimale de 10 litres d'AdBlue® dans le réservoir.

Système d'antipollution SCR (BlueHDI)



Fixes dès la mise du contact, accompagné d'un signal sonore et d'un message.



Un dysfonctionnement du système d'antipollution SCR est détecté. Cette alerte disparaît dès que le niveau d'émission des gaz d'échappement redévoient conforme.



Clignotant. Voyant d'AdBlue® clignotant dès la mise du contact, associé au voyant d'avertissement d'Autodiagnostic moteur fixe, accompagnés d'un signal sonore et d'un message indiquant l'autonomie de roulage.



Selon le message affiché, il est possible de parcourir jusqu'à 1100 km avant le déclenchement du dispositif d'antidémarrage du moteur. Effectuer (3) au plus tôt pour **éviter le blocage du démarrage**.



Clignotant.



Voyant d'AdBlue® clignotant dès la mise du contact, associé au voyant d'avertissement d'Autodiagnostic moteur fixe, accompagnés d'un signal sonore et d'un message informant de l'interdiction de démarrage.

Le dispositif d'antidémarrage empêche le redémarrage du moteur (dépassement de la limite de roulage autorisée après confirmation du dysfonctionnement du système d'antipollution).

Pour redémarrer le moteur, effectuer (2).

Système d'autodiagnostic moteur



Clignotant.

Le système du contrôle moteur est défaillant.

Risque de destruction du catalyseur. Effectuer **impérativement** (2).

Avertisseur sonore piéton



Fixe.

Le système d'avertisseur sonore piéton est en panne (3).

Désactivation automatique du frein de stationnement



Fixe.
Le serrage/desserrage automatique du frein de stationnement électrique a été désactivé.

Dans des conditions normales, le frein de stationnement électrique est automatiquement serré lorsque le moteur est éteint, et automatiquement desserré lors de la première utilisation de la pédale d'accélérateur.

Le voyant signale une désactivation, qui peut être soit intentionnelle (2), soit due à un éventuel dysfonctionnement (3).

Si le serrage ou le desserrage automatique du frein de stationnement électrique n'est plus possible en raison d'un éventuel dysfonctionnement, essayer d'abord la procédure de réinitialisation suivante (2) :

- Démarrer le moteur.
- Serrer manuellement le frein de stationnement électrique à l'aide de l'interrupteur de commande.
- Relâcher totalement la pédale de frein.
- Appuyer sur l'interrupteur de commande pour le déverrouillage manuel et le maintenir enfoncé pendant 10 à 15 secondes, puis le relâcher.
- Appuyer sur la pédale de frein et la maintenir enfoncée.

- Tirer et maintenir l'interrupteur de commande pour appliquer manuellement pendant au moins 2 secondes.
- Relâcher l'interrupteur de commande et la pédale de frein.

Si le voyant du frein de stationnement automatique reste allumé, exécuter (3).

Panne du frein de stationnement électrique



Fixe.
Défaut du frein de stationnement électrique détecté (3)

Panne du freinage



Fixe.
Une défaillance mineure du système de freinage est détectée. Rouler prudemment (3).

Alerte Risque Collision - Freinage actif d'urgence (AEB)



Clignotant.
Le système AEB s'active et les freins sont appliqués pour éviter ou atténuer une collision avec le véhicule qui précède.

Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique ➔ page 182



Fixe, accompagné d'un message.

Le système AEB a été désactivé intentionnellement via l'écran tactile.



Fixe, accompagné d'un message et d'un signal sonore.

Le système AEB présente un dysfonctionnement. Conduire prudemment, exécuter (3).



Fixe, accompagné de l'affichage du message "**Capteur occulté d'aide à la conduite : Nettoyer le capteur, voir le manuel d'utilisation**".

Le capteur AEB est occulté. Le problème peut être résolu en nettoyant la caméra avant (2).



Fixe.
Le système AEB présente un dysfonctionnement nécessitant une intervention.



À l'allumage de ces voyants d'avertissement après un arrêt du moteur, puis un redémarrage, exécuter (3).



Fixe.

Le système est temporairement désactivé car le conducteur et/ou le passager avant (selon version) est détecté présent, mais la ceinture de sécurité correspondante est non bouclée.



Défaillance du système antiblocage des roues (ABS)



Fixe.

Le système d'antiblocage des roues est défaillant.

Le véhicule conserve un freinage classique. Rouler prudemment à allure modérée, puis effectuer (3).

Contrôle dynamique de stabilité (CDS) - Antipatinage des roues (ASR)



Clignotant.

La régulation du système ESC/ASR est activée temporairement en cas de perte d'adhérence ou de trajectoire (2).



Fixe.

Le système ESC/ASR est défaillant (3).

Désactivation du Contrôle dynamique de stabilité (CDS) - Antipatinage des roues (ASR)



Fixe.

Le système ESC/ASR est désactivé.

Par défaut, la fonction ESC/ASR est active. Le voyant signale une désactivation, qui peut être soit intentionnelle (2), soit due à un éventuel dysfonctionnement (3).

S'il est désactivé intentionnellement, le système se réactive automatiquement au redémarrage du véhicule dès que la vitesse dépasse environ 50 km/h. Toutefois, si la vitesse reste inférieure à 50 km/h, le système ESC/ASR doit être réactivé manuellement.

Reconnaissance des panneaux routiers



Fixe, accompagné d'un message et d'un signal sonore.

Le système présente un dysfonctionnement. Exécuter (3).



Fixe, accompagné de l'affichage du message "Capteur occulté d'aide à la conduite : Nettoyer le capteur, voir le manuel d'utilisation".

Le capteur est occulté. Le problème peut être résolu en nettoyant la caméra avant (2).

Aide au maintien dans la voie (LKA)



Clignotant.

Le système LKA intervient automatiquement pour corriger la trajectoire du véhicule (2)

Lorsqu'un marquage de voie discontinu est sur le point d'être franchi sans activation des clignotants, le système se déclenche et intervient pour corriger la trajectoire du véhicule s'il y a un risque de franchissement involontaire d'un marquage de voie ou du bas-côté (selon version).

Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique ➔ page191



Fixe.

Le système LKA a été désactivé intentionnellement via l'écran tactile (2)



Fixe, accompagné de l'affichage du message "Capteur occulté d'aide à la conduite : Nettoyer le capteur, voir le manuel d'utilisation".

Le capteur est occulté. Le problème peut être résolu en nettoyant la caméra avant (2).

Instruments et commandes du tableau de bord



Fixe, accompagné d'un message et d'un signal sonore.

Le système présente un dysfonctionnement. Effectuer (3).



Aide au maintien de la position dans la voie (LPA)



Fixe, accompagné d'un message et d'un signal sonore.

Le système présente un dysfonctionnement. Effectuer (3).



Alerte attention conducteur par caméra (Détection d'inattention)



Fixe.

Le système a été désactivé intentionnellement via l'écran tactile (2).



Fixe, accompagné d'un message et d'un signal sonore.

Le système présente un dysfonctionnement, exécuter (3).



Fixe, accompagné de l'affichage du message "Capteur occulté d'aide à

la conduite : Nettoyer le capteur, voir le manuel d'utilisation".

Le capteur est occulté. Le problème peut être résolu en nettoyant la caméra du conducteur (2).

Airbags / Capot actif



Fixe, associé au voyant Service et accompagné d'un message.

L'un des airbags ou prétensoirs pyrotechniques des ceintures de sécurité est défaillant, exécuter (3).



Airbag passager avant (ON)



Fixe.

L'airbag passager avant est activé. La commande est actionnée sur la position "ON".

Dans ce cas, ne pas installer de siège enfant "dos à la route" sur le siège passager avant - Risque de blessures graves !

Airbag passager avant (OFF)



Fixe.

L'airbag passager avant est neutralisé. La commande est actionnée sur la position "OFF".

Il est possible d'installer un siège enfant "dos à la route", sauf en cas de dysfonctionnement des airbags (témoin d'alerte Airbags allumé).

Système de contrôle de pression des pneus (TPMS)



Fixe.

Un ou plusieurs pneus sont sous-gonflés (2).

Contrôler et rétablir la pression des pneus le plus rapidement possible. Se reporter à la rubrique → page252

Réinitialiser le système de détection après ajustement de la pression.



Le voyant d'avertissement de sous-gonflage clignote puis reste fixe et



le voyant Service requis reste allumé.

Le système de surveillance de la pression des pneus présente un dysfonctionnement. La détection de sous-gonflage n'est plus assurée. Effectuer (3).

Capteurs de stationnement



Clignotant.

Le système détecte un obstacle pendant le stationnement (2).



Fixe, accompagné d'un message et d'un signal sonore.

Le système présente un dysfonctionnement, exécuter (3).



Fixe, accompagné de l'affichage du message "Capteur occulté d'aide au stationnement : Nettoyer le capteur, voir le manuel d'utilisation".

Un ou plusieurs capteurs de stationnement sont occultés. Le problème peut être résolu en nettoyant les capteurs (2).

Désactivation de Stop & Start (ICE, MHEV)



Fixe, accompagné d'un message. Le système a été désactivé intentionnellement via l'écran tactile (2).

Lorsque le système Stop & Start est désactivé, le moteur ne s'arrête pas automatiquement au prochain arrêt.

Le système Stop & Start se réactive automatiquement au prochain redémarrage du véhicule, ou il peut être réactivé manuellement à l'aide de l'écran tactile.



Fixe. Le système Stop & Start a été désactivé automatiquement en raison de conditions environnementales particulières.

Le moteur ne se coupera pas au prochain arrêt de circulation, si la température extérieure est :

- inférieure à 0°C,
- supérieure à +35°C.

Pour plus d'informations, se reporter à → page132



Clignotant puis fixe, accompagné d'un message.

Le système présente un dysfonctionnement, exécuter (3).

Panne de la commutation automatique des feux ou DS MATRIX LED VISION



Fixe, accompagné d'un signal sonore et d'un message.

Un dysfonctionnement des phares DS PIXEL LED VISION ou de la caméra a été détecté, exécuter (3).

Feux antibrouillard arrière



Fixe. Les feux antibrouillard arrière sont allumés (1).

Mode tortue avec autonomie limitée (BEV)



Fixe.

Le niveau de charge de la batterie de propulsion est très bas (2), s'il persiste, exécuter (4).

Dans ce cas, la puissance moteur diminue progressivement et l'autonomie disponible est fortement limitée.

Mettre le véhicule en charge dès que possible (2).

Si le voyant ne s'éteint pas, exécuter (4).

Niveau mini de la batterie de traction (PHEV, BEV)



Fixe, accompagné d'un signal sonore.

L'état de charge de la batterie de traction est faible, avec une autonomie limitée. Mettre le véhicule en charge dès que possible (2).

Voyants d'avertissement et d'indication de couleur verte

Stop & Start (ICE, PHEV)



Fixe

Le moteur a été automatiquement coupé à un arrêt de la circulation (1).

Clignotant

Le mode STOP est momentanément indisponible ou le mode START s'est automatiquement déclenché (1).
Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique ➡ page132

Auto Hold**Fixe**

La pression hydraulique est suffisante pour maintenir le véhicule immobilisé (1).

Place occupée / ceinture de sécurité bouclée**Fixe.**

Contact mis, le conducteur ou un passager a bouclé leur ceinture de sécurité (1).

Aide au positionnement dans la voie (LPA)**Fixe**

Le système LPA est opérationnel (1)

Indicateurs de direction**Clignotement avec signal audio.**

Les indicateurs de direction sont allumés (1).

Feux de jour (DRL) - Feux de position**Fixe**

Avec une luminosité suffisante, les feux de jour sont allumés (1).

Avec une luminosité insuffisante, les feux de position sont allumés (1).

Feux de croisement**Fixe.**

Les feux sont allumés (1).

Commutation automatique des feux ou DS MATRIX LED VISION

Fixe.
La fonction est activée via l'écran tactile.



La bague de la commande d'éclairage est sur la position "AUTO" (1).

Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique **Présentation du véhicule - Feux extérieurs**.

Véhicule prêt à rouler (PHEV, BEV)

Fixe, accompagné d'un signal sonore lors de son allumage.

Le véhicule est prêt à rouler (1).

Le voyant s'éteint au-delà de 5 km/h environ et se rallume à l'arrêt du véhicule.

Arrêter le moteur pour éteindre le témoin et quitter le véhicule.

Voyants d'avertissement et d'indication de couleur bleue
Feux de route**Fixe.**

Les feux de route sont allumés (1).

Fonction e-Auto (PHEV)

Fixe, accompagné de l'autonomie électrique réservée.

La fonction e-Auto est activée (1).

Voyants d'avertissement et d'indication de couleur blanche/noire

Pied sur le frein



Fixe.

Oubli ou appui insuffisant sur la pédale de frein.

Moteur tournant, avant de desserrer le frein de stationnement, pour quitter le mode P de la boîte de vitesses automatique.

Commandes de climatisation

Chauffage et ventilation

Entrée d'air

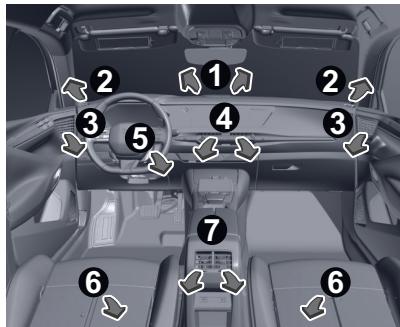
L'air circulant dans l'habitacle est filtré et provient soit de l'extérieur par la grille située à la base du lave-glace, soit de l'intérieur en recirculation d'air.

Commandes



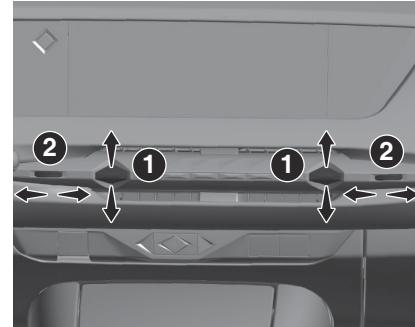
Les commandes sont accessibles par l'application **Climatisation** de l'écran tactile et sont aussi regroupées sur le panneau de la console centrale.

Diffusion d'air



1. Buses de désembuage / dégivrage du pare-brise
2. Buses de désembuage / dégivrage des vitres latérales avant
3. Bouches d'aération latérales réglables et obturables
4. Bouches d'aération invisibles
5. Sorties d'air aux pieds des passagers avant
6. Sorties d'air aux pieds des passagers arrière
7. Bouches d'aération obturables et orientables

Bouches d'aération invisibles



Le conducteur et le passager avant disposent chacun de deux commandes pour gérer ces bouches d'aération :

1. Orientation verticale du flux d'air
 2. Ouverture / Fermeture
Orientation horizontale du flux d'air
- Pour ouvrir ou fermer, tourner la molette en dépassant le point de résistance.

Conseils



Utilisation de la ventilation et de l'air conditionné

- Pour obtenir une répartition d'air homogène, veiller à ne pas obstruer les grilles d'entrée d'air extérieur situées à la base du pare-brise, les buses, les aérateurs et les sorties d'air, ainsi que l'extraction d'air située dans le coffre.

- Ne pas masquer le capteur d'ensoleillement, situé sur la planche de bord ; celui-ci sert à la régulation du système d'air conditionné automatique.
- Faire fonctionner le système d'air conditionné au moins 5 à 10 minutes, une à deux fois par mois, pour le maintenir en bon état de fonctionnement.
- Si le système ne produit pas de froid, le désactiver et consulter le réseau ou un atelier qualifié.

En cas de traction d'une charge importante dans une forte pente par température élevée, la coupure de l'air conditionné permet de récupérer de la puissance moteur et donc d'améliorer la capacité de remorquage.

Attention

! Éviter de rouler trop longtemps avec la ventilation coupée ou avec un fonctionnement prolongé du recyclage de l'air intérieur. Risque de buée et de détérioration de la qualité de l'air !

E Si après un arrêt prolongé au soleil, la température intérieure est très élevée, aérer l'habitacle pendant quelques instants.

Placer la commande de débit d'air à un niveau suffisant pour assurer un bon renouvellement d'air dans l'habitacle.

i La condensation créée par l'air conditionné provoque à l'arrêt un écoulement d'eau normal sous le véhicule. Ce phénomène est normal.

i Entretien de la ventilation et de l'air conditionné

- Veiller au bon état du filtre d'habitacle et faire remplacer périodiquement les éléments filtrants.
- Il est recommandé de privilégier un filtre d'habitacle combiné. Grâce à son additif actif spécifique, il protège les occupants des gaz polluants et mauvaises odeurs.
- Pour garantir le bon fonctionnement du système d'air conditionné, le faire contrôler suivant les préconisations du plan d'entretien du Constructeur.

i Stop & Start

Les systèmes de chauffage et d'air conditionné ne fonctionnent que moteur tournant.

Désactiver temporairement le système Stop & Start pour maintenir une température confortable dans l'habitacle. Pour plus d'informations sur le **Stop & Start**, se reporter à la rubrique correspondante.

i Véhicules hybrides rechargeables

L'utilisation intensive de la climatisation réduit l'autonomie du véhicule en mode **Electric**.

Ventilation contact mis

À la mise du contact, le système de ventilation et les réglages du débit d'air **2** et de la répartition d'air **3** dans l'habitacle sont actifs pour une durée qui dépend de l'état de charge de la batterie.

Cette fonction n'inclut pas le système d'air conditionné.

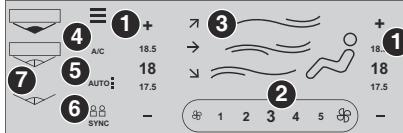
Air climatisé automatique bizona

Ce système régule automatiquement l'activation de l'air conditionné, la température, le débit et la répartition de l'air dans l'habitacle.

Ce système fonctionne moteur tournant, mais l'accès à la ventilation et à ses commandes reste possible contact mis.



Appuyer sur le bouton de l'application **Climatisation** pour afficher la page des commandes du système.



1. Réglage de la température
2. Réglage du débit d'air
3. Réglage de la répartition d'air
4. Marche/Arrêt du système d'air conditionné
5. Marche / Arrêt automatique de l'air conditionné et réglage (AUTO FAIBLE/AUTO NORMAL/AUTO RAPIDE)
6. Synchronisation de température conducteur / passager avant
7. Fonction cabine propre
8. Désembuage / Dégivrage avant
9. Recyclage de l'air ambiant
10. Fonction Quick Launch
11. Désembuage - Dégivrage de la lunette arrière
12. Arrêt du système

Réglage de la température

Le conducteur et le passager avant peuvent chacun choisir leur propre réglage de température.

La valeur affichée correspond à un niveau de confort et non à une température précise.

- ▶ Appuyer sur l'un des boutons 1 (+ ou -) ou faire glisser verticalement pour augmenter ou diminuer la valeur. Il est possible d'aller au-delà des valeurs minimales et maximales en sélectionnant respectivement **Low** ou **High**.

Il est recommandé d'éviter une différence de réglage gauche / droite supérieure à 3°C.

Synchronisation des températures

Le réglage de la température côté conducteur est appliqué au côté passager.

- ▶ Appuyer sur la touche 6-SYNC pour activer / désactiver la fonction.

La fonction est désactivée automatiquement si le passager utilise ses touches de réglage de température.

Air conditionné automatique

En fonction d'un niveau de confort sélectionné, ce mode automatique gère de manière optimale la température, le débit et la répartition de l'air dans l'habitacle.

- ▶ Appuyer sur le bouton 5-AUTO pour activer / désactiver le mode automatique du système d'air conditionné.

Lorsque le voyant du bouton est allumé, le système d'air conditionné fonctionne de manière automatique.

L'intensité de la climatisation automatique se module en choisissant l'un des réglages suivants :

- **AUTO FAIBLE** : priviliege une douceur optimale et le silence de fonctionnement en limitant le débit d'air.
- **AUTO NORMAL** : offre le meilleur compromis entre confort thermique et silence de fonctionnement (réglage par défaut).
- **AUTO RAPIDE** : priviliege une diffusion d'air dynamique et efficace.

Pour changer le mode AUTO, appuyer successivement sur la touche 5-AUTO.

Pour assurer le confort des passagers aux places arrière, privilier les réglages **AUTO NORMAL** et **AUTO RAPIDE**.

i Par temps froid et moteur froid, afin de limiter la diffusion d'air froid dans l'habitacle, le débit d'air évolue progressivement jusqu'à ce que la valeur de confort soit atteinte.

En entrant dans le véhicule, si la température de l'habitacle est beaucoup plus froide ou plus chaude que la valeur de confort demandée, il n'est pas utile de modifier la valeur affichée pour atteindre plus rapidement le confort souhaité. Le système compense automatiquement et le plus rapidement possible l'écart de température.

Instruments et commandes du tableau de bord

Réglages manuels de la climatisation automatique

Il est possible de régler manuellement une ou plusieurs de ces fonctions, tout en maintenant les autres fonctions gérées par le système :

- Débit de l'air.
- Répartition de l'air.

Si un réglage est modifié, le témoin du bouton **AUTO** s'éteint.

- Appuyer de nouveau sur la touche **5-AUTO** pour réactiver l'air conditionné automatique.

Réglage du débit d'air

- Appuyer sur l'un des boutons **2 (hélice)** ou faire glisser horizontalement pour diminuer ou augmenter le débit d'air. Il est également possible d'appuyer directement sur l'une des valeurs.

Arrêt du système d'air conditionné

En réduisant le débit d'air au minimum, la ventilation s'arrête.
« OFF » s'affiche à côté de l'hélice.

Réglage de la répartition d'air

- Appuyer sur les boutons **3** pour moduler la répartition de l'air dans l'habitacle.



Pare-brise et vitres latérales



Bouches d'aération centrales et latérales



Cave à pieds

Une animation s'active pour afficher la présence d'air pulsé dans la direction indiquée. Pour une diffusion homogène dans l'habitacle, il est possible d'activer les trois touches simultanément.

Fonction Quick Launch

À l'aide de la sonde de température intérieure, cette fonction active automatiquement :

- En cas de détection de températures froides (inférieures à 4°C environ) :
 - Chauffage (**High**) / Sièges chauffants / Volant chauffant.
 - Répartition d'air vers les pieds et débit d'air maxi.
- En cas de détection de températures intermédiaires (comprises entre 4°C et 35°C environ) :
 - Air conditionné (**AUTO RAPIDE**).
 - Répartition d'air automatique et débit d'air maximum.
 - Température de consigne de 21°C.
- En cas de détection de températures chaudes (supérieures à 35°C environ) :
 - Air conditionné (**Low**) / Sièges ventilés.

- Répartition d'air vers les aérateurs latéraux et centraux et débit d'air maxi.

- Pour activer / désactiver la fonction, appuyer sur le bouton **10**.

Fonction cabine propre

Elle comprend les fonctions AQS (Air Quality System) et Clean Air.

- Pour activer / désactiver la fonction, appuyer sur le bouton **7**.

Fonction AQS

À l'aide d'une sonde de pollution extérieure, cette fonction active automatiquement le recyclage de l'air ambiant lorsqu'un certain seuil de substances polluantes dans l'air extérieur est détecté.

Lorsque la qualité de l'air est de nouveau satisfaisante, le recyclage de l'air ambiant est automatiquement désactivé.

Cette fonction n'est pas conçue pour détecter les odeurs désagréables.

Le recyclage de l'air est automatiquement activé en cas d'utilisation du lave-glace avant ou de l'engagement de la marche arrière.

La fonction est inactive si la température extérieure est inférieure à 5°C pour prévenir le risque de formation de buée sur le pare-brise et les vitres latérales.

Fonction Clean Air

Grâce à une sonde de pollution intérieure, cette fonction détecte les particules fines (par exemple fumée de cigarette, moisissures, bactéries).

La gestion du recyclage de l'air ambiant permet de retrouver un habitacle purifié en quelques minutes, grâce au passage de l'air dans le filtre habitacle haute performance. Si la qualité de l'air paraît diminuée, consulter le Réseau ou un atelier qualifié pour changer le filtre habitacle haute performance.

Marche/Arrêt du système d'air conditionné

L'air conditionné est prévu pour fonctionner efficacement en toutes saisons, vitres fermées :

- En été, il abaisse la température.
 - En hiver, au-dessus de 3°C, il augmente l'efficacité du désembuage.
- Appuyer sur le bouton **4-A/C** pour mettre en marche / arrêter l'air conditionné. À la mise en marche de la fonction, "**A/C**" change de couleur.

i L'air conditionné ne fonctionne pas lorsque le débit d'air est désactivé.

Pour obtenir de l'air frais plus rapidement, utiliser le recyclage de l'air ambiant pendant quelques instants. Ensuite, revenir en entrée d'air extérieur.

L'arrêt de l'air conditionné peut générer des désagréments (humidité, buée).

Arrêt du système d'air conditionné

- Appuyer sur le bouton **12-OFF**.

Son voyant s'allume et tous les autres voyants du système d'air conditionné.

Cette action désactive toutes les fonctions du système d'air conditionné.

La température n'est plus régulée. Un léger flux d'air peut encore être ressenti, en raison du mouvement vers l'avant du véhicule.

Recirculation de l'air intérieur

L'entrée d'air extérieur permet d'éviter la formation de buée sur le pare-brise et les vitres latérales.

Le recyclage de l'air ambiant isole l'habitacle des odeurs et des fumées extérieures et permet d'atteindre plus rapidement le niveau de température souhaité dans l'habitacle.



- Appuyer sur ce bouton pour activer / désactiver la fonction (confirmé par l'allumage / l'extinction du témoin).

i La fonction s'active automatiquement en cas d'utilisation du lave-glace avant ou à l'engagement de la marche arrière.

Préconditionnement thermique (PHEV, BEV)

Cette fonction permet de programmer la mise à température de l'habitacle à une valeur de confort prédéfinie et non modifiable (environ 21°C) avant d'entrer dans le véhicule, aux jours et heures souhaités.

Cette fonction est disponible véhicule branché et non branché.

Programmation



- Dans l'application **Climatisation** de l'écran tactile, sélectionner l'onglet **Pré-conditionnement**.

- Appuyer sur "+" pour ajouter une programmation.
- Choisir l'heure d'entrée dans le véhicule et les jours souhaités. Appuyer sur OK.
- Appuyer sur ON pour activer cette programmation.

Le pré-conditionnement thermique débute environ 45 minutes avant l'heure programmée lorsque le véhicule est branché (20 minutes lorsqu'il n'est pas branché) et est maintenu 10 minutes après.



Pour les véhicules PHEV, ce voyant s'allume fixe lorsqu'un cycle de pré-conditionnement thermique est activé. Il clignote lorsque le pré-conditionnement thermique est en cours.

i Il est possible de définir plusieurs programmes.

Chaque programme est mémorisé dans le système.



La programmation peut également être effectuée à partir d'un smartphone grâce à l'application **MYDS APP**.

Pour plus d'informations sur les **Fonctionnalités supplémentaires actionnables à distance**, se reporter à la rubrique correspondante.

i Le bruit de ventilation qui se produit à l'activation du pré-conditionnement thermique est tout à fait normal.
Les rétroviseurs extérieurs sont rabattus lorsque le préconditionnement thermique et le contact sont mis.

i **Véhicules équipés d'un système d'alarme**

Selon les versions, les surveillances volumétriques intérieures et anti-renversement peuvent être réduites.

Conditions de fonctionnement

- La fonction n'est activée que lorsque le **contact est coupé** et le **véhicule verrouillé**.
- Lorsque le véhicule n'est pas branché, la fonction s'active uniquement si le niveau de charge de la batterie est supérieur à 20% (PHEV).
- Lorsque le véhicule n'est pas branché, la fonction s'active uniquement si le niveau de charge de la batterie est supérieur à 20% (PHEV) ou 30% (BEV).

- Véhicule non branché, lorsqu'une programmation récurrente est activée (par exemple du lundi au vendredi) et que 2 préconditionnements thermiques sont effectués sans reprise du véhicule, la programmation est désactivée.

Introduction

i Les fonctions et réglages décrits varient selon la version et la configuration du véhicule, et selon le pays de commercialisation.

Attention

Pour des raisons de sécurité et parce qu'elles nécessitent une attention soutenue de la part du conducteur, les opérations suivantes doivent être réalisées véhicule à l'arrêt et contact mis :

- Le couplage du smartphone au système en Bluetooth®.
- L'utilisation du smartphone.
- Connexion à Mirror Screen (Apple® CarPlay® ou Android Auto).
- Modification des réglages et paramétrages du système.

i L'affichage du message **Mode économie d'énergie** signale la mise en veille imminente.

Pour plus d'informations sur le **Mode économie d'énergie**, se reporter à la rubrique "Informations pratiques".

Attention

La navigation est une aide à la conduite. Elle ne peut pas se substituer

au conducteur. Toutes les instructions de guidage doivent être soigneusement vérifiées par l'utilisateur.

En utilisant la navigation, vous acceptez les conditions générales suivantes : https://www.tomtom.com/en_gb/legal/eula-automotive/?388448

i Les codes sources OSS (Open Source Software) des systèmes sont disponibles sur les liens suivants : <https://www.dsautomobiles.com/fr/outils/oss-codes.html>

Premiers pas



À la mise du contact, le système se met en marche.

Appui court, contact coupé : Marche / Arrêt du système.

Appui court, contact mis : coupure / rétablissement du son.

Appui long, contact mis : lancement du mode veille (coupure du son, extinction des écrans et de l'horloge).

► Augmenter ou diminuer le volume sonore à l'aide de la molette ou des touches "plus" ou "moins" (selon équipement).

Information

Ce système donne accès aux éléments suivants :

- Commandes des équipements audio et du téléphone avec affichage des informations associées.
- Services connectés et affichage des informations associées.
- Commandes du système de navigation et affichage des informations associées (selon équipement).
- Reconnaissance vocale (selon équipement).
- Heure et température extérieure.
- Commandes et rappels des réglages du système de chauffage / air conditionné.
- Paramétrage des fonctions d'aide à la conduite, des fonctions de confort et de sécurité, de la vision tête haute étendue (selon équipement et version), des équipements audio et du combiné d'instruments numérique.
- Paramétrage des fonctions spécifiques aux véhicules PHEV.
- Affichage des fonctions d'aides visuelles à la manœuvre.
- Guide d'utilisation interactif.
- Tutoriels vidéo (par exemple gestion de l'écran, aides à la conduite, reconnaissance vocale).

Bandeau supérieur

Certaines informations sont affichées en permanence dans le bandeau supérieur de l'écran tactile :

- Température extérieure issue des capteurs du véhicule (associée à un symbole bleu en cas de risque de verglas).
- Rappel du réglage de la température de l'air conditionné côté conducteur et côté passager.
- Niveau de charge du téléphone connecté.
- État de connexion du système (Bluetooth®, Wi-Fi, réseau de téléphonie mobile).
- Heure.
- Accès rapide aux fonctions Mirror Screen ® (associées à un smartphone connecté).

Balayer l'écran tactile du haut vers le bas pour accéder au centre des notifications et afficher la liste des réglages rapides : Invité, Paramètres de confidentialité, Luminosité, Mes appareils, Mode nuit, etc.

Principes



- Utiliser ce bouton (ACCUEIL) pour afficher la dernière page d'accueil utilisée, un second appui affiche la première page d'accueil, puis appuyer sur les touches matérialisées sur l'écran tactile.



- Faire défiler les pages d'accueil, par glissement du doigt sur l'écran vers la droite ou vers la gauche.

Principe de déplacement dans le système

Selon les pages affichées à l'écran, faire défiler le texte ou le menu (à gauche de l'écran) par un glissement du doigt, comme avec un smartphone.

Touches tactiles



- Afficher / masquer le menu contextuel.



- Retour à la page précédente.



- Pour changer l'état d'une fonction, appuyer sur le libellé de la ligne correspondante (changement confirmé par le déplacement du curseur à droite / gauche : fonction activée / désactivée).



- Accès à des informations complémentaires sur la fonction.



- Accès aux paramètres d'une fonction.



- Ajouter / supprimer les raccourcis.

Paramétriser les profils



- Appuyer sur l'application "Paramètres".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Profil**". L'écran affiche un profil "Invité" intégré au système et permet de créer et personnaliser plusieurs nouveaux profils associés ou non à un appareil mobile.



- Le profil "**Conducteur**" est pré-créé et affiché par défaut. Il est possible de personnaliser ses paramètres et de supprimer ce profil



- Le profil "**Invité**" dispose d'un affichage par défaut avec la possibilité de l'enrichir et/ou de rétablir sa configuration initiale. Ce profil est intégré au système et ne peut pas être supprimé.

- Le profil "**Invité**" est destiné aux utilisateurs occasionnels. Bien que ses paramètres puissent être modifiés et sauvegardés, ils reviendront automatiquement à leurs valeurs d'origine lorsque le profil deviendra inactif.

Chaque profil créé peut être associé à un appareil mobile de son choix connecté en Bluetooth® ; activer au préalable la fonction Bluetooth® de l'appareil mobile. Cette association permet au système de détecter la présence du conducteur dans le véhicule au moment de son démarrage et de proposer l'activation de son profil personnalisé.



Si un profil n'est pas connecté à l'appareil mobile, le dernier profil utilisé sera mis en avant.

► Sélectionner "Créer un profil", puis suivre la procédure.



Créer un nouveau profil permet de personnaliser :

- Langue, Unités, Paramètres de confidentialité.
- Configuration écran, aspect.
- Paramètres audio, stations radio favorites.
- Éclairage, ambiance intérieure (se reporter à la rubrique "Ergonomie et confort").
- Historique de navigation, points d'intérêts (POI) préférés, paramètres de navigation.
- Certaines aides à la conduite et la liste des favoris.



► Pour supprimer un profil, le sélectionner dans la liste des profils puis appuyer sur la corbeille.

Paramètres de confidentialité

La gestion "Paramètres de confidentialité" est associée à chaque profil. Cette fonction est utilisée avec profil "Invité" configuré par défaut en "Mode privé",

ou

un profil à créer dans le système, avec ou sans connexion avec un appareil mobile. Pour chaque profil (même "Invité"), la dernière valeur enregistrée du mode de confidentialité sera restaurée.



"Partage de données et de localisation"

Ce mode permet au véhicule de transmettre à l'extérieur toutes les données personnelles nécessaires à chaque service connecté valide disponible.



"Partage de données"



► Les données personnelles nécessaires pour utiliser les services connectés sont envoyées vers les fournisseurs de ces services.

Ce mode permet au véhicule de transmettre à l'extérieur toutes les données nécessaires à chaque service connecté valide disponible, à l'exception des données sur la position du véhicule (par exemple coordonnées GPS).

i Sans données sur la position du véhicule, certains services connectés peuvent ne pas fonctionner.

i Ce mode ne s'applique pas aux services soumis à des obligations légales (ex. : système eCall (SOS) et fonction d'information sur les limitations de vitesse, selon le cas), à certains services connectés essentiels pour le véhicule (ex. : mise à jour à distance du logiciel et du firmware par technologie "Over The Air"), ni à des services connectés spécifiques l'usage malveillant par d'autres utilisateurs doit être évité (ex. : alarme connectée).



"Mode privé"

Ce mode ne permet pas au véhicule de transmettre des données personnelles en dehors du véhicule.



► Les services connectés n'effectueront que le traitement local à l'intérieur du véhicule avec des fonctions limitées.

i Ce mode ne s'applique pas aux services soumis à des obligations légales (ex. : système eCall (SOS) et fonction d'information sur les limitations de vitesse, selon le cas), à certains services connectés essentiels pour le véhicule (ex. : mise à jour à distance du logiciel et du firmware par technologie "Over The Air"), ni à des services connectés spécifiques l'usage malveillant par d'autres utilisateurs doit être évité (ex. : alarme connectée).

i Utilisation à titre professionnel.
Si le véhicule est utilisé à titre professionnel ou dans le cadre de contrats spécifiques (par exemple parc de véhicules, mission gouvernementale), certains modes privés ne seront pas disponibles à l'écran pour l'utilisateur, selon les données que ces services auront besoin de partager.

Pour changer de mode et afficher tous les réglages rapides, balayer l'écran tactile du haut vers le bas.



Appuyer sur cette touche et sélectionner le mode choisi. Le mode se met en surbrillance.

OU



Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Connectivité**".



Sélectionner "**Paramètres de confidentialité**".



Choisir le mode.



Lors de la première utilisation, par l'intermédiaire d'un appareil mobile connecté, le système fait le lien avec le profil. L'appareil mobile connecté sert de clé d'accès aux informations personnelles enregistrées.

Portail Internet

Lors de la première utilisation, à l'acquisition du véhicule, l'utilisateur est invité à sélectionner le pays de résidence pour l'utilisation du portail Internet.

Si le pays n'est pas sélectionné, la notification est stockée dans le centre de notification et disparaît une fois le pays sélectionné. Faire glisser un doigt sur l'écran tactile du haut vers le bas pour afficher l'ensemble des notifications.

La sélection du pays est nécessaire pour utiliser les applications Internet disponibles.



Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

Dans la liste, sélectionner "**Services connectés**".



Choisir le pays.

Activer au préalable la fonction

Bluetooth® de l'appareil mobile. Sélectionner l'application souhaitée, une authentification sera demandée si nécessaire. Cette authentification sera sauvegardée pour les prochaines utilisations par l'intermédiaire de l'appareil mobile connecté au profil en cours. Une authentification sera demandée à chaque utilisation si l'appareil mobile n'est pas connecté au profil en cours ou dans le cas de l'utilisation du profil Invité.



Avec l'utilisation du profil "Invité", une identification est demandée à chaque utilisation.

Personnalisation



Faire un appui long sur l'écran à partir de l'une des pages d'accueil du système.

Ou



Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Personnalisation**". Appuyer dans le champ "**Affichage**".

Une page divisée en 2 parties s'affiche. Il est possible d'appuyer à tout moment sur le bouton ACCUEIL pour quitter cette page.

Personnalisation de l'écran



Appuyer sur le crayon de la partie "**Personnaliser l'écran tactile**".

Une représentation de l'organisation des différents widgets de la page d'accueil (**ACCUEIL**) apparaît.



Un widget est une fenêtre réduite d'une application ou d'un service.

Ajout d'un widget



Pour ajouter un widget, appuyer sur "**Widget**" à gauche de l'écran.

Ou



Appuyer sur un de ces boutons sur l'écran.

Sélectionner le Widget souhaité.



Appuyer sur la flèche retour pour revenir à la page précédente.

Organisation des widgets dans une page d'accueil (ACCUEIL)

Pour déplacer un widget, appuyer dessus de manière prolongée, puis le faire glisser à l'emplacement souhaité.

Ajouter une page



Pour ajouter une page, appuyer sur "**Page**" à gauche de l'écran.



Appuyer sur la flèche retour pour revenir à la page précédente.

Suppression d'un widget



Pour déplacer un widget dans la corbeille, appuyer dessus de manière prolongée, puis le faire glisser dans la corbeille.

Personnalisation du combiné d'instruments



Appuyer sur le crayon de la partie "**Personnaliser l'affichage Conducteur**".

La modification de l'organisation des différents widgets apparaît au combiné d'instruments en temps réel.



Un widget est une fenêtre réduite d'une application ou d'un service.

Ajout d'un widget



Pour ajouter un widget, appuyer sur "**Widget**" à gauche de l'écran.

Ou



Appuyer sur un de ces boutons sur l'écran.

Sélectionner le Widget souhaité.



Appuyer sur la flèche retour pour revenir à la page précédente.

Suppression d'un widget



Pour déplacer un widget dans la corbeille, appuyer dessus de manière prolongée, puis le faire glisser dans la corbeille.

Mise à jour du système

Gestion à distance des appareils et mise à jour à distance des logiciels et micrologiciels.

Partie intégrante du service lié à la réalisation des contrat(s) de services connectés, la gestion nécessaire des appareils ainsi que les mises à jour nécessaires des logiciels et micrologiciels liés au service connecté cité seront effectuées à distance, en utilisant notamment la technologie "Over the Air". Pour cela, une connexion sécurisée par réseau radio entre le véhicule et le serveur de gestion des appareils du Fabricant est établie après chaque "mise du contact", lorsqu'un réseau de téléphonie mobile est disponible.

Selon l'équipement du véhicule, la configuration de connexion doit être réglée sur "Véhicule connecté" pour permettre la connexion au réseau radio. Indépendamment d'un abonnement valide à un service connecté, la gestion à distance des appareils relative à ou en lien avec la sécurité des appareils et les mises à jour des logiciels et micrologiciels seront effectuées lorsque y procéder est nécessaire pour le respect d'une obligation légale s'appliquant au Fabricant (par exemple, la loi applicable en matière de responsabilité des produits, la réglementation sur l'e-call) ou lorsque cela est nécessaire pour protéger les

intérêts vitaux respectifs des utilisateurs et passagers du véhicule.

L'établissement d'une connexion sécurisée par réseau radio et les mises à jour à distance correspondantes ne sont pas affectés par les paramètres de confidentialité et sont effectués en principe après initialisation de l'utilisateur en réponse à la notification respective.

Le système est en capacité de notifier la réception de mise à jour dès lors qu'il est connecté à un réseau Wi-Fi extérieur ou un réseau cellulaire.

Le téléchargement des mises à jour volumineuses se fait uniquement via le réseau Wi-Fi.

La mise à disposition d'une mise à jour est notifiée sur l'écran en fin de trajet avec une option d'installation immédiate ou de report d'installation.

Le temps d'installation est variable et peut prendre plusieurs minutes, jusqu'à un maximum de 30 minutes environ. Une notification donne une estimation de la durée et une description de la mise à jour. Les informations de mise à jour sont disponibles par l'application "Paramètres".



Appuyer sur l'application "Paramètres".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "Mise à jour".



Ce bouton permet de changer l'autorisation de téléchargement automatique des mises à jour via le réseau Wi-Fi extérieur.



Attention

Pour des raisons de sécurité et parce qu'elle nécessite une attention soutenue de la part du conducteur, l'installation doit être réalisée contact mis sans démarrer le moteur.

L'installation ne peut pas être effectuée dans les cas suivants :

- Moteur tournant.
- Appel d'urgence en cours.
- Niveau de batterie insuffisant.
- Lors de charge pour les véhicules électriques.

Si une mise à jour a échoué ou a expiré, contacter le Réseau ou un atelier qualifié.



Attention

L'utilisation de ce service n'est pas facturée par le Constructeur.

En revanche, l'utilisation des réseaux Wi-Fi et/ou cellulaire par smartphone peut engendrer des frais supplémentaires en cas de dépassement du forfait de données. Ces frais éventuels sont répercutés sur la facture de votre opérateur téléphonique.

Radio

Choix de la fréquence radio



Appuyer sur l'application "**Media**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Lecteur**".



Appuyer sur cette touche pour changer de bande (FM - AM - DAB) selon le pays de commercialisation.

Recherche automatique des stations radio

Via l'application "**Média**".



Appuyer sur l'application "**Média**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Stations**". La recherche se fait automatiquement.



Par les commandes au volant, effectuer un appui long sur ce bouton.

La recherche se fait automatiquement.

Activation du suivi de station radio

Le système change de fréquence automatiquement afin d'obtenir une meilleure réception.



Appuyer sur l'application "**Média**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Paramètres**".



Activer "**Suivi de station radio**".

L'allumage du curseur confirme que la fonction est activée.

Sélection d'une station de radio



Appuyer sur l'application "**Media**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Lecteur**".



Appuyer sur l'un des boutons pour effectuer une recherche automatique des stations de radio.



Ou



Déplacer le curseur pour effectuer une recherche manuelle de fréquence supérieure / inférieure.

Ou



Appuyer sur ce bouton.



Saisir les valeurs de fréquence sur le clavier virtuel.



Appuyer sur ce bouton pour valider.

Une liste des stations est disponible en appuyant sur l'onglet "**Stations**".



Appuyer sur "**Muet**" pour désactiver / réactiver le son.



Attention

La réception radiophonique peut être perturbée par l'utilisation d'équipements électriques non homologués par la Marque, tels qu'un chargeur avec prise USB branchée dans la prise de 12 V. L'environnement extérieur (colline, immeuble, tunnel, parking, sous-sol, etc.)

peut bloquer la réception, y compris en mode de suivi RDS. Ce phénomène est normal dans la propagation des ondes radio et ne traduit pas une défaillance du système.

Mémorisation d'une station radio

Sélectionner une station.



Appuyer sur l'application "**Média**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Lecteur**".



Appuyer sur le bouton "**Favoris Radio**".



La mémorisation se fait par un appui court ou long sur un de ces boutons, ou un appui long sur une radio favorite déjà existante, elle sera alors remplacée.



Appuyer sur ce bouton pour revenir à la page précédente.

Système multimédia Commandes au volant



Commandes vocales :

Appui court, commandes vocales du système (selon équipement).

Appui long, voix du smartphone connecté par Bluetooth® ou Mirror Screen® (Apple® CarPlay®/Android Auto) via le système.



Augmenter le volume.



Diminution du volume sonore.

Couper le son : appui long sur le bouton diminution du volume sonore.

Rétablir le son par un appui sur un des deux boutons du volume sonore.



Appel entrant (appui court) : accepter l'appel.

Appel en cours (appui court) : raccrocher.

Appel entrant (appui long) : refuser l'appel entrant.

Hors appel (appui court) : accéder au journal des appels du téléphone connecté via Bluetooth®

En connexion Mirror Screen® (appui court) : accéder à la vue projetée de l'application téléphone de l'équipement Mirror Screen®.



Radio : recherche automatique de la station précédente / suivante (dans la liste des radios triées par nom ou par fréquences).



Média : plage précédente / suivante, déplacement dans les listes.

Téléphone : naviguer dans le journal d'appels du téléphone.

Appui court : validation d'une sélection. Hors sélection, afficher les listes.

Applications



Depuis la page d'accueil, appuyer sur cette touche pour accéder au mur des applications.



Depuis n'importe quelle page, appuyer avec trois doigts ou plus sur la tablette tactile pour faire apparaître le mur des applications.



Aide

Accéder au guide d'utilisation et regarder des tutoriels.



Média

Sélectionner une source sonore, une station de radio.



Mirror Screen®

Smartphone connecté avec Mirror Screen® : accès à l'aperçu projeté d'Apple® CarPlay® ou Android Auto.

Smartphone non connecté : accéder au menu permettant de connecter un smartphone.



Navigation

(selon équipement)

Paramétrier le guidage et choisir sa destination.

Utiliser les services disponibles en temps réel selon équipement.



Commandes vocales

(selon équipement)

Utiliser la reconnaissance vocale du système ou du smartphone via le système.



Téléphone

Téléphone non connecté : permet d'accéder au menu permettant de connecter un téléphone. Un téléphone connecté : permet d'accéder au journal d'appels, aux contacts et aux réglages du téléphone.

Deux téléphones connectés : permet d'accéder au contenu du téléphone priorisé avec la possibilité de changer la priorité du téléphone.



Paramètres

Principaux réglages du système audio, de l'écran tactile et du combiné d'instruments numérique.

Commandes vocales

Premiers pas

(selon équipement)

Le service de reconnaissance vocale propose un choix de 20 langues minimum (Français, Allemand, Anglais (UK), Anglais (US), Arabe, Brésilien, Chinois, Danois, Espagnol, Hébreu, Italien, Japonais, Néerlandais, Norvégien, Polonais, Portugais, Russe, Suédois, Tchèque, Turque) disponible avec le réseau cellulaire et

en correspondance avec la langue choisie et paramétrée au préalable dans le système.

Le système embarque deux langues pour les cas où la zone dans laquelle le véhicule circule n'est pas couverte par le réseau cellulaire. Ces langues dites embarquées sont téléchargées dans le système.

Si la langue choisie n'a pas été téléchargée, un message à l'écran apparaît dès le premier cas de non connexion au réseau cellulaire pour proposer son téléchargement.

Pour utiliser cette nouvelle langue dans toutes les zones, la télécharger au préalable (contact mis sans démarrer le moteur) par l'intermédiaire du réseau Wi-Fi.

Appliquer la procédure de téléchargement affichée à l'écran.

Le téléchargement de cette nouvelle langue supprime la langue embarquée la moins utilisée.

Informations - Utilisation du système



À l'activation des commandes vocales, prononcer la commande après le signal sonore.

Pour les commandes en plusieurs étapes, un échange se fait avec le système pour compléter la demande initiale.

Certaines commandes s'auto-valident au bout de 7 secondes.

Si le système n'a pas pris en compte la commande, il l'indique par un message vocal et un affichage à l'écran.



Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Assistant vocal**".



Activer/Désactiver :

- "**Écouter (OK Iris)**" : pour appeler la reconnaissance vocale à l'aide du mot-clé "**OK Iris**".
- "**Utilisation des données**" : pour autoriser notre fournisseur à réutiliser vos données afin de lui permettre d'améliorer globalement ses capacités en termes de reconnaissance vocale et d'assistance vocale.



Assistant vocal/Utilisation des données. La localisation du véhicule et les enregistrements vocaux ne sont pas concernés ; seules les transcriptions textuelles de vos conversations avec l'assistant vocal sont conservées après avoir été pseudonymisées.

Ouverture de la reconnaissance vocale



Les commandes vocales peuvent être utilisées sur n'importe quelle page-écran, à condition qu'il n'y ait pas d'autres sources prioritaires en actions (marche arrière, appel d'ur-

gence ou d'assistance, appel téléphonique, autre reconnaissance vocale du smartphone déjà lancée).

Choix de l'ouverture de la reconnaissance vocale :

- Dire "**OK Iris**".
- ou
- Appuyer sur le bouton situé sur le volant.
- ou
- Appuyer sur la touche de l'écran tactile.



Attention

Pour s'assurer que les commandes vocales sont toujours reconnues par le système, il est conseillé de suivre les suggestions suivantes :

- **Utiliser un langage naturel, parler d'un ton de voix normal sans découper les mots, ni éléver la voix.**
- Après l'ouverture de la reconnaissance vocale à l'aide du bouton sur le volant ou du bouton sur l'écran tactile, toujours attendre le "bip" (signal sonore) avant de parler.

Aucun "bip" n'est émis lorsque la reconnaissance vocale est ouverte avec "**OK Iris**".

- Pour un fonctionnement optimal, il est conseillé de fermer les vitres, le toit ouvrant (selon équipement) pour

éviter toute perturbation extérieure et d'arrêter la ventilation.

- Avant de prononcer les commandes vocales, demander aux autres passagers de ne pas parler.



Exemple de commande vocale pour la climatisation :

"Augmenter la vitesse de ventilation"

"Allumer la climatisation"

"J'ai trop chaud"



Exemple de commande vocale pour la radio et les médias :

"J'aimerais écouter du Michael Jackson"

"Passer à la radio"

"Régler sur 88,5"



Les commandes vocales médias sont disponibles uniquement en connexion USB.



Exemple de commande vocale pour la navigation :

"Aller vers le domicile"

"Aller chez Gabrielle"

"Rechercher un parking public à proximité"

i En fonction du pays, donner les instructions de destination (adresse) en correspondance avec la langue du système.



Exemple de commande vocale pour le téléphone :

"Appeler le portable de Matthieu"

"Appeler le 0113 345 9869"

"Appeler Jonathan"

i Si aucun téléphone n'est connecté par Bluetooth®, une fenêtre contextuelle s'affiche : « **Connecter un téléphone par Bluetooth®** » et la séquence vocale sera fermée.



Exemple de commande vocale pour le temps (météo) :

"Ai-je besoin d'un imperméable ?"

"Comment est la météo ce soir ?"

"Quel est le taux d'humidité actuel ?"

ChatGPT

ChatGPT fait partie du service connecté, disponible par abonnement avec la reconnaissance vocale. La technologie ChatGPT sera utilisée pour améliorer les performances de la reconnaissance vocale.

Navigation

Écran d'accueil de la navigation (selon équipement)

Accès à des vidéos complémentaires



<https://www.tomtom.com/stellantis-connected-nav>

PSAGroup-Connected-Nav



Appuyer sur l'application "Navigation" pour afficher l'écran d'accueil de la navigation.



Appuyer sur "Rechercher" pour entrer une adresse ou un nom.



Appuyer sur ce bouton pour afficher le menu principal des différentes options.



Appuyer sur ce bouton pour afficher le mode 3D / 2D.



Par appuis successifs sur ce bouton, sélectionner : "Son activé", "Alertes uniquement", "SILENCEUX".



Appuyer sur les touches "plus" / "moins" pour zoomer / dézoomer ou avec deux doigts sur l'écran.

Menu principal



Appuyer sur l'application "Navigation" pour afficher l'écran d'accueil de la navigation.



Appuyer sur ce bouton pour afficher le menu principal des différentes options.



Selectionner "Rechercher" pour entrer une adresse, un nom ou des points d'intérêt.



Sélectionner "Aller au domicile" en utilisant une adresse enregistrée au préalable dans "Ajouter domicile".



Sélectionner "Aller au travail" en utilisant une adresse enregistrée au préalable dans "Mes destinations".



Sélectionner "Destinations récentes" pour afficher les dernières destinations recherchées.



Sélectionner "Trajet actuel" pour ouvrir un autre menu et effectuer différentes actions sur l'itinéraire planifié en cours.



Sélectionner "Mes destinations" pour accéder rapidement aux lieux enregistrés et aux destinations favorites.



Sélectionner "Mes trajets" pour afficher les itinéraires préférés.



Sélectionner "Parking" pour afficher les différentes possibilités de stationnement dans la région.



Sélectionner "Station-service" pour afficher les différentes stations-service sur l'itinéraire en cours ou à proximité.



Sélectionner "Service TomTom" pour accéder à l'état du réseau.



Sélectionner "Paramètres" pour renseigner le type de véhicule, pour personnaliser l'affichage, les instructions vocales, les options de carte, les planifications de parcours, les sons et alertes et les informations système.



Sélectionner ce bouton pour afficher les détails sur les versions du logiciel ainsi que les informations légales. Les détails sur les bibliothèques de logiciel Open Source utilisés et leurs URL de licence.



i La connexion régulière à un point d'accès Wi-Fi permet de mettre à jour automatiquement la cartographie dans le monde entier.

La cartographie est également mise à jour via un réseau cellulaire, selon version, selon pays de commercialisation, suivant le niveau d'équipement du véhicule, ainsi que la souscription des services connectés et des options.

Cependant, l'utilisation des réseaux Wi-Fi et/ou cellulaire de son smartphone peut engendrer des frais supplémentaires en cas de dépassement de son forfait de données.

Ces frais, le cas échéant, sont reportés sur la facture émise par l'opérateur mobile du propriétaire du smartphone.

EV Routing

i EV Routing peut fonctionner sans abonnement à Connect PLUS, mais il ne recevra pas de mises à jour sur l'état des stations de recharge.

Le système de navigation comporte plusieurs fonctions conçues pour guider le conducteur et lui garantir un trajet efficace et sans embûches.

Le système adapte l'itinéraire de manière à minimiser la durée du trajet, à maximiser l'efficacité EV et l'autonomie du véhicule, ainsi qu'à fournir des informations en temps réel sur les emplacements des bornes de recharge, pour aider le conducteur à trouver où charger son véhicule sur sa route.

Le système essaie de trouver l'itinéraire optimum, en privilégiant les stations de recharge les plus performantes, afin de réduire le nombre de trajets et de maximiser la vitesse de conduite. Si le niveau de charge n'est pas suffisant pour parcourir tout le trajet, la navigation EV ajoute automatiquement les arrêts pour la recharge.

La navigation EV affiche les détails de la station de recharge, l'heure d'arrivée estimée à la station, le temps de recharge estimé et l'heure d'arrivée estimée à destination finale.

Le système de navigation EV s'adapte automatiquement aux changements de

conditions (disponibilité, détour), actualise en permanence l'itinéraire de manière à toujours garder la prochaine station de recharge à portée et avertit le conducteur en cas de nouveau calcul.

À la fin d'un trajet, la distance, la durée du trajet, la consommation moyenne d'énergie et l'autonomie restante s'affichent.

Paramètres de navigation

Ouvrir la page **Paramètres de navigation**. Sur la page **Carte et Affichage**, l'utilisateur peut activer/désactiver la **Visualisation de l'autonomie** qui affiche l'autonomie restante.

Sur la page **Planification et Itinéraire**, l'utilisateur peut régler le niveau de charge en arrivant à une borne de recharge et l'état de charge souhaité en arrivant à destination.

Sur la page **Paramètres du véhicule**, l'utilisateur peut sélectionner la prise de borne de recharge en fonction du câble de recharge dont il dispose dans son véhicule.

Sélection d'une autre station de recharge

Pour choisir une autre station de recharge, appuyer sur **Ajouter arrêt**, aller à l'icône Station de recharge et sélectionner la station de recharge souhaitée.



i Les stations de charge ajoutées manuellement ne sont pas incluses dans les calculs de charge du système. Cependant, une fois que le véhicule est chargé et que le moteur redémarre,

l'itinéraire sera automatiquement recalculé et mis à jour.

Personnalisation de la gestion de la batterie

EV Routing propose deux façons de gérer l'économie de la batterie : par le biais des **Options d'itinéraire** pour des ajustements ponctuels et des Paramètres (**Options > Planification et Trajet**) pour les préférences par défaut.

Pour régler le niveau de batterie ponctuel pour la destination (Options d'itinéraire) :

- ▶ Ouvrir le menu **Options d'itinéraire**.
- ▶ Sélectionner le niveau de batterie souhaité à l'arrivée à destination.

Le système calcule automatiquement les arrêts pour la recharge et le pourcentage de recharge requis à chaque arrêt.

i Ce changement s'applique uniquement au trajet actuel et ne modifie pas les paramètres par défaut.

Pour régler un niveau de batterie minimum pour tous les trajets (Options > **Planification & Trajet**) :

- ▶ Aller à **Paramètres > Options > Planification & Trajet** dans le système de navigation.
- ▶ Définir l'état de charge minimum pour les arrêts de charge et l'arrivée à destination.

Ces paramètres seront utilisés pour tous les déplacements ultérieurs, à moins qu'ils ne soient modifiés manuellement.

Connectivité

Connexion d'un appareil filaire par USB

La connexion USB d'un appareil mobile en permet sa recharge. Elle permet de mettre à disposition du système son contenu média autorisé (contenu média type iPod®).

Une seule prise USB permet la connexion Mirror Screen (Apple® CarPlay® ou Android Auto) pour les appareils mobiles connectés compatibles et pour bénéficier de certaines applications de l'appareil sur l'écran tactile.

Pour plus d'informations sur la prise USB compatible avec la fonction Mirror Screen®, se reporter à la rubrique "Ergonomie et confort - Aménagements".

L'appareil mobile est en mode charge lors de la connexion avec le câble USB.



i Il est recommandé d'utiliser les câbles USB officiels de l'appareil en privilégiant un câble court pour assurer une performance optimale.

Attention

! Afin de préserver le système, ne pas utiliser de répartiteur USB.

Connexion Bluetooth®

La connexion Bluetooth® d'un appareil mobile au système du véhicule assure l'accès à ses contenus et ses diffusions "Média". Elle permet également l'activation de la fonction Téléphone. La connexion peut être initiée soit à partir du menu Bluetooth® de l'appareil mobile, soit à partir du système du véhicule, ce qui nécessite d'ouvrir le menu "Mes appareils" pour la première connexion.

 Dans certains cas, il convient de déverrouiller votre appareil ainsi que de vérifier l'autorisation à la synchronisation des contacts et des appels récents.

Certaines fonctionnalités peuvent ne pas être supportées par votre appareil. Pour connaître la compatibilité partielle ou complète des modèles d'appareils ou de smartphones, se connecter à l'adresse Internet de la Marque du pays.

Procédure de couplage à partir d'un appareil



À partir du menu Bluetooth® de l'appareil portable, sélectionner le nom du système dans la liste des appareils détectés.



Afin de rendre visible le Bluetooth® du système, ouvrir au préalable le menu "Mes appareils" du système.

Poursuivre le parcours de première connexion proposé par le système et sur l'appareil. Exemple : les validations des codes de couplage.

Procédure de couplage à partir du système



Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Connectivité**".



Sélectionner "**Mes appareils**".



Sélectionner le nom de l'appareil mobile à connecter depuis :

- La liste des appareils connus (si l'appareil a déjà été connecté au système).
- ou
- La liste des appareils détectés (si l'appareil n'a jamais été connecté au système ou précédemment supprimé du système).



Un appareil nomade déjà connecté au système pourra se reconnecter automatiquement au démarrage du véhicule dès lors que le choix du profil utilisateur a été effectué.

La reconnexion automatique est suspendue dès lors que le menu "Mes dispositifs" est

ouvert. Ceci afin de permettre au système de rendre visible son Bluetooth® en vue de la connexion d'un nouvel appareil. Une déconnexion s'effectue à l'ouverture de la porte conducteur et contact coupé.

Reconnexion automatique

Le système permet une reconnexion automatique des appareils déjà connectés et détectés dès lors qu'un profil utilisateur est sélectionné.

Les appareils reconnectés sont en priorité ceux qui ont été liés au profil utilisateur sélectionné ou à défaut les derniers appareils connectés.

Connexion Wi-Fi

Le système prédispose d'un mode de connexion Wi-Fi extérieur pour effectuer les mises à jour du système.



Appuyer sur l'application "**Paramètres**".



Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Connectivité**".

Sélectionner "**Wi-Fi**".



Activer/Désactiver "**Wi-Fi**".

Le système lance une recherche des réseaux Wi-Fi environnants. Cette opération peut prendre quelques secondes.

Sélectionner le réseau Wi-Fi à connecter et saisir son mot de passe.

Attention

! Pour assurer la protection de votre système, seuls les réseaux présentant un niveau de sécurité suffisant sont autorisés à la connexion. Le niveau d'encryptage WPA2, équivalent à un niveau domestique est requis.

i Tout réseau déjà connecté au système se reconnectera automatiquement dès lors qu'il est détecté par le système et après avoir au préalable activé la fonction Wi-Fi.

i La connexion Wi-Fi du système à un appareil déjà connecté en Mirror Screen® sans fil n'est pas possible. Dans ce cas, privilégier une connexion Mirror Screen® par la prise USB.

Gestion des appareils

Pour chaque appareil déjà connecté au système de manière sans fil (connexion Bluetooth® ou Mirror Screen® sans fil), il est possible de déterminer son mode de connexion préférentiel (selon les fonctions qu'il supporte). Ainsi, il est possible de déterminer si l'appareil doit être connecté de

manière sans fil en Bluetooth® ou en Mirror Screen® sans fil à chaque démarrage du système dès lors que le profil est choisi.



Appuyer sur l'application "Paramètres".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "Connectivité".



Sélectionner "Mes appareils" pour afficher la liste des appareils couplés.



Appuyer sur cette touche pour gérer la connexion d'un appareil.

Choisir un type de connexion, puis confirmer ce choix en appuyant sur "APPLIQUER".

Suppression d'un appareil



Appuyer sur l'application "Paramètres".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "Connectivité".



Sélectionner "Mes appareils" pour afficher la liste des appareils couplés.



Appuyer sur ce bouton.

Appuyer sur "SUPPRIMER". Confirmer en appuyant sur "OUI".

Attention

! Certains appareils venant d'être supprimés du système redemandent une connexion, refuser cette demande.

Mirror Screen®

i À la connexion d'un smartphone en Mirror Screen®, la position et certaines données du véhicule sont transmises au smartphone (ex : marque, conduite à gauche ou à droite, mode jour/nuit, vitesse mécanique).

Connexion du smartphone Apple® CarPlay®

La connexion d'un seul smartphone Apple® CarPlay® peut être effectuée soit par câble USB, soit à l'aide d'une connexion sans fil.

i Activer au préalable la fonction Siri® sur votre smartphone de marque Apple®.

En cas d'échec de connexion de l'appareil, se reporter au site Apple pour vérifier si l'appareil est compatible avec cette fonction.

Si le problème persiste, supprimer toutes les connexions sauvegardées sur le smartphone et sur le système, avant de faire une nouvelle tentative de connexion.

Avant de pouvoir connecter l'appareil par câble, il est nécessaire de désactiver la fonction CarPlay dans le menu **Paramètres, Bluetooth** du smartphone.

Dans le menu **Bluetooth**, cliquer sur le "i" à côté du véhicule concerné et désactiver CarPlay.



Brancher le smartphone au système via la prise USB compatible avec Mirror Screen.

Le lancement de Apple® CarPlay® s'effectue automatiquement quelques secondes après l'établissement de la connexion USB. Elle peut nécessiter dans certains cas de déverrouiller l'appareil.

Le smartphone est en mode charge lorsqu'il est relié par le câble USB.

La connexion par câble permet d'éviter les déconnexions, en particulier lors du passage de gares de péage.



Une seule prise USB permet la connexion Mirror Screen® (Apple® CarPlay®) ; se référer à la rubrique "Ergonomie et confort - Aménagements". Il est recommandé d'utiliser les câbles USB officiels de l'appareil en privilégiant un câble court pour assurer une performance optimale.

La connexion sans fil d'un smartphone Apple® CarPlay® peut être lancée à partir du menu "**Mes appareils**".

Activer au préalable la fonction CarPlay® sur le smartphone. Dans le menu **Bluetooth**, cliquer sur le "i" à côté du véhicule concerné et activer CarPlay.



Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Connectivité**".



Sélectionner "**Mes appareils**" pour afficher l'appareil à connecter à Apple® CarPlay®.

. Si l'appareil a déjà été connecté au système en Bluetooth®, sélectionner les paramètres de l'appareil dans la liste des appareils connus et choisir Apple® CarPlay® comme mode de connexion sans fil. Si l'appareil n'a jamais été connecté au système, procéder à son couplage (se reporter à la rubrique "Connexion Bluetooth®").

Le système détecte si le smartphone est compatible avec Apple® CarPlay® et propose de s'y connecter à la suite du processus de couplage. La connexion automatique ultérieure du smartphone nécessite l'activation du Bluetooth® de l'appareil.



Dès que la connexion est établie, appuyer sur ce bouton pour afficher l'interface "**Apple® CarPlay®**".



Pour lancer les commandes vocales du smartphone, faire un appui long sur le bouton des commandes au volant.

Connexion du smartphone à Android Auto

La connexion d'un seul smartphone Android Auto peut être effectuée soit par câble USB, soit à l'aide d'une connexion sans fil.



Commencer par installer l'application "**Android Auto**" via "Play Store" sur votre smartphone.

La fonction "**Android Auto**" nécessite un smartphone compatible.

En cas d'échec de connexion de l'appareil, se reporter au site Android Auto pour vérifier si l'appareil est compatible avec cette fonction.

Si le problème persiste, supprimer toutes les connexions sauvegardées sur le smartphone et sur le système, avant de faire une nouvelle tentative de connexion. Pour garantir une connexion sans fil optimale, il est recommandé de ne pas placer son smartphone trop près d'autres réseaux Wi-Fi auxquels il peut se connecter automatiquement.

Avant de pouvoir connecter l'appareil par câble, il est nécessaire de désactiver la fonction sans fil Android Auto dans le menu **Paramètres** de l'application "Android Auto" du smartphone.



Connecter le smartphone au système à l'aide de la prise USB compatible avec Mirror Screen®.

Android Auto se lance automatiquement quelques secondes après l'établissement de la connexion USB. La première connexion nécessite de respecter un parcours de validation sur le smartphone, action à réaliser véhicule à l'arrêt. Le smartphone est en mode charge lorsqu'il est relié par le câble USB. La connexion par câble permet d'éviter les déconnexions, en particulier lors du passage de gares de péage.

i Une seule prise USB permet la connexion Mirror Screen® (Apple® CarPlay®) ; se référer à la rubrique "Ergonomie et confort - Aménagements". Il est recommandé d'utiliser les câbles USB officiels de l'appareil en privilégiant un câble court pour assurer une performance optimale.

La connexion sans fil d'un smartphone Android Auto peut être lancée à partir du menu "**Mes appareils**".

Commencer par activer la fonction sans fil Android Auto® du smartphone dans le menu

Paramètres de l'application "Android Auto" du smartphone.



Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Connectivité**".



Sélectionner "**Mes appareils**" pour afficher l'appareil à connecter à Android Auto.

Si l'appareil n'a jamais été connecté au système, procéder à son couplage (se reporter à la rubrique "Connexion Bluetooth®"). Le système détecte si le smartphone est compatible avec Android Auto et propose de s'y connecter à la suite du processus de couplage.

Si l'appareil a déjà été connecté au système en Bluetooth®, sélectionner les paramètres de l'appareil dans la liste des appareils connus et choisir Android Auto comme mode de connexion sans fil.

La connexion automatique ultérieure du smartphone nécessite l'activation du Bluetooth® de l'appareil.



Dès que la connexion est établie, appuyer sur ce bouton pour afficher l'interface "**Android Auto**".



Pour lancer les commandes vocales du smartphone, faire un appui long sur le bouton des commandes au volant.

Média

Changement de source



Appuyer sur l'application "**Média**".



Appuyer sur ce bouton pour changer de source (radio, flux audio via une prise USB, Bluetooth® ou Mirror Screen®).

Activation des annonces trafic

Cette fonction rend prioritaire l'écoute des messages d'alerte **Annonces trafic**. Pour être active, cette fonction nécessite la réception correcte d'une station de radio émettant ce type de message. Dès l'émission d'une info trafic, la radio en cours s'interrompt automatiquement pour diffuser le message. L'écoute normale de la radio reprend dès la fin de l'émission du message.



Appuyer sur l'application "**Média**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Paramètres**".



Activer "Annonce trafic (TA)".

L'allumage du curseur confirme que la fonction est activée.

Streaming audio

La fonction de lecture en continu (streaming) permet d'écouter le flux audio provenant du (des) smartphone(s) connecté(s) en Bluetooth®, USB (iPod® type) ou Mirror Screen®.

Régler d'abord le volume de l'appareil mobile (niveau élevé).

Régler ensuite le volume du système.

Si la lecture ne démarre pas, il peut être nécessaire de lancer la lecture audio à partir du smartphone.

Le pilotage se fait via le périphérique ou en utilisant les touches tactiles du système.



Une fois connecté en streaming, le smartphone est considéré comme une source média.

Lecture d'une piste de lecture



Appuyer sur l'application "Média".



Si plusieurs appareils sont connectés, appuyer sur ce bouton pour en sélectionner un.

Une fois l'appareil connecté, la navigation à travers les fichiers est possible en appuyant sur le bouton "Liste de lecture" ou "Bibliothèque".



Appui court : accéder à la piste précédente / suivante.



Appui maintenu : avance / retour rapide dans la piste.



Répétition du titre en cours ou de la liste de titres sélectionnés.



Lecture aléatoire des pistes.



Désactivation / Réactivation du son

Configuration des paramètres audio et radio

Les réglages audio sont accessibles de deux manières différentes.

Par l'application "Média"



Appuyer sur l'application "Média".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "Paramètres".

Ou

Par l'application "Paramètres".



Appuyer sur l'application "Paramètres".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "Audio et Radio".

Il est possible de paramétriser :

- Paramètres audio.
- Paramètres radio.
- Réglages volume.

Informations et conseils

Le système supporte les lecteurs mobiles USB Mass Storage, ou les lecteurs Apple® via les prises USB.

Le câble d'adaptation n'est pas fourni.

La gestion du périphérique se fait par les commandes du système audio.

Le système lit les fichiers audio avec l'extension ".wma, .aac, .flac, .ogg, .mp3" avec un débit compris entre 32 Kbps et 320 Kbps.

Il supporte aussi le mode VBR (Variable Bit Rate).

Tout autre type de fichier (.mp4, ...) ne peut être lu. Les fichiers ".wma" doivent être de type wma 9 standard.

Les fréquences d'échantillonnage supportées sont 32, 44 et 48 KHz.

Il est conseillé de rédiger les noms de fichiers avec moins de 20 caractères en excluant les caractères particuliers (ex : "? . ; ù)

afin d'éviter tout problème de lecture ou d'affichage.
Utiliser uniquement des clés USB au format FAT32 (File Allocation Table).

 Il est recommandé d'utiliser le câble USB d'origine de l'appareil mobile.

Téléphone

Réception d'un appel

Un appel entrant est annoncé par une sonnerie et un affichage superposé sur l'écran.
Accepter l'appel :

 faire un appui court sur le bouton téléphone des commandes au volant pour décrocher.

Ou

 Appuyer sur ce bouton sur l'écran tactile.

Raccrocher l'appel :

 faire un appui long...

 sur le bouton téléphone des commandes au volant pour refuser l'appel.

Ou



Appuyer sur ce bouton sur l'écran tactile.



Appuyer sur ce bouton sur l'écran tactile pour envoyer un message automatique indiquant que vous êtes en train de conduire.

Passage d'un appel



Attention
L'utilisation du téléphone est fortement déconseillée en conduisant.
Stationner le véhicule.

Appeler à l'aide du clavier numérique



Appuyer sur l'application "Téléphone".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Clavier**" puis saisir le numéro.



Appuyer sur ce bouton pour lancer l'appel

Appeler depuis la liste des derniers appels



Appuyer sur l'application "Téléphone".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Appels**".

Ou

Faire un appui court...



sur le bouton téléphone des commandes au volant.

Sélectionner et appeler l'un des derniers appels dans la liste.



Il est toujours possible de lancer un appel directement depuis le téléphone ; stationner le véhicule par mesure de sécurité.

Appeler un contact



Appuyer sur l'application "Téléphone".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Contacts**".
Sélectionner le contact dans la liste proposée.



Appeler le contact en sélectionnant un des numéros de téléphone du contact.

Organisation de la liste des contacts



Appuyer sur l'application "Téléphone".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Paramètres**" pour afficher les paramètres liés au téléphone.



Choisir de lister les contacts en commençant par leur nom ou leur prénom.

Connexion de deux téléphones

- Le système permet de connecter deux téléphones en simultané :
 - 2 en connexion Bluetooth®.
 - ou
 - 1 en connexion Bluetooth® et 1 en connexion Mirror Screen®.
- La priorité d'affichage et du contenu est donnée au dernier téléphone utilisé.

Pour changer la priorité du téléphone :



Appuyer sur l'application "**Téléphone**".



Appuyer sur ce bouton pour changer la priorité du téléphone.

Paramètres

Paramétrage de l'affichage de l'écran



Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Personnalisation**".

Il est possible de paramétrier :

- les couleurs de l'écran associées à l'éclairage d'ambiance. Se reporter à la rubrique "Ergonomie et confort".
- l'ambiance sonore.
- les animations visuelles de bienvenue et de départ.
- les animations de transition d'écrans.

Gestion de la connectivité du système



Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Connectivité**".

Il est possible de gérer :

- La connexion Bluetooth®.
- Les connexions smartphone Mirror Screen® (Apple® CarPlay® / Android Auto).
- La connexion Wi-Fi.
- Le mode privé.

Configuration du système



Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "Système".

Il est possible de paramétrier :

- La langue.

- La date et l'heure.
- L'unité de distance et de consommation (kWh/100 miles - miles, mi/kWh - miles, km/kWh - km).
- L'unité de température (Celsius, Fahrenheit). Il est aussi possible de réinitialiser la configuration du système.

Sélection de la langue



Sélectionner "**Langue**" pour changer de langue.



Appuyer sur la langue souhaitée.



Appuyer sur la flèche retour pour revenir à la page précédente.

Réglage de la date et de l'heure

Sélectionner "**Date et heure**" pour changer la date et l'heure.



"**Date et Heure automatiques**" est activé par défaut, pour que le réglage s'effectue automatiquement en fonction de la géolocalisation.

Pour régler manuellement, désactiver "**Date et heure automatiques**".

Appuyer sur le champ "**Sélectionner le fuseau horaire**", puis définir un fuseau horaire.



Appuyer sur la flèche retour pour revenir à la page précédente.

Appuyer sur la ligne "Réglage de l'heure", puis régler l'heure.



Appuyer sur "OK" pour confirmer.

Appuyer sur la ligne de la "Date" puis régler la date.



Appuyer sur "OK" pour confirmer.



Sélectionner le format heure (12h/24h).



Sélectionner le format date.



Le système ne gère pas automatiquement les basculements heure d'été / heure d'hiver (selon pays de commercialisation).

Aide



Appuyer sur l'application "Aide".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "Tutoriels" pour regarder des vidéos explicatives pour une prise en main rapide sur la gestion des écrans, certaines aides à la conduite, la reconnaissance vocale.

Applications tierces

Fonctionnalités complémentaires actionnables à distance (PHEV, BEV)

(selon le pays de vente)



Les fonctionnalités suivantes sont disponibles dans l'application **MyDS App** accessible depuis un smartphone :

- Gestion de la charge de la batterie de traction (charge différée).
- Gestion du préconditionnement thermique.
- Affichage de l'état de charge et de l'autonomie du véhicule.

Procédure d'installation

- Télécharger l'application **MyDS App** dans le store correspondant au smartphone.
- Créer un compte.
- Saisir le numéro d'identification du véhicule (indiqué sur le certificat d'immatriculation).

Pour plus d'informations sur les **Éléments d'identification**, se reporter à la rubrique correspondante.



Couverture réseau. Pour profiter de l'ensemble des fonctionnalités à distance, s'assurer que le véhicule se situe dans une zone couverte par le réseau mobile.

L'absence de couverture réseau peut empêcher la communication avec le véhicule (par exemple dans un parking en sous-sol). Un message sera alors affiché dans l'application indiquant que la connexion avec le véhicule n'a pu être établie.

Connect ONE



Ce service est inclus pendant 10 ans à partir de la date de début de la garantie et est automatiquement activé lors de l'installation et de l'activation de Connect PLUS.

Connect PLUS

i Ce service est inclus pendant 3 ans à compter de la date de début de la garantie.

L'activation de Connect PLUS entraîne automatiquement l'activation de Connect ONE.

Après la création de votre compte via **MyDS App**, l'installation de Connect PLUS est nécessaire pour accéder aux services connectés.

Connect PLUS propose la NAVIGATION CONNECTÉE, qui comprend les infos trafic et les mises à jour des cartes, ainsi que la reconnaissance vocale.

Après expiration de la période d'abonnement de 3 ans, accéder à la boutique DS Connected Services pour renouveler les services du pack Connect PLUS.

Démarrage et arrêt du moteur

i La présence de la clé électronique dans l'habitacle est impérative. La clé électronique est également détectée dans le coffre.

En cas de non-détection de la clé électronique, un message s'affiche. Déplacer la clé électronique afin de pouvoir démarrer ou arrêter le moteur. En cas d'échec, se reporter à la rubrique « **Clé non détectée - Démarrage de secours ou Arrêt de secours** ».

i Des animations lumineuses du bouton "START/STOP" signalent la présence ou l'absence de la clé électronique dans l'habitacle.

Démarrage

- Sélectionner le mode P ou N sur la boîte de vitesses automatique et appuyer sur la pédale de frein.



- Appuyer sur le bouton "START/STOP" tout en maintenant l'appui sur la pédale jusqu'au démarrage du moteur.

Moteurs Diesel

Par basses températures et/ou moteur froid, le démarrage s'effectue seulement après l'extinction du témoin de préchauffage.



Si ce voyant s'allume après un appui sur le bouton "START/STOP" :

- Maintenir la pédale enfoncée et ne pas effectuer de nouvel appui sur "START/STOP" jusqu'au démarrage complet du moteur. Dans tous les cas, si l'une des conditions de démarrage n'est pas remplie, un message s'affiche. Dans certains cas, un message indique qu'il est nécessaire de manœuvrer le volant tout en appuyant sur le bouton "START/STOP" pour aider au déverrouillage de la colonne de direction.

i Moteurs à essence. Après un démarrage à froid, le préchauffage du catalyseur peut provoquer des vibrations du moteur perceptibles pendant une durée qui peut atteindre 2 minutes (régime de ralenti accéléré).

i Motorisations hybrides

Le véhicule démarre toujours avec le moteur à essence pour assurer l'efficacité du pot catalytique et la disponibilité de l'assistance au freinage.

Après quelques instants, le moteur essence peut s'arrêter si les conditions de fonctionnement le permettent (état

de charge de la batterie de traction, température extérieure, demande de couple, mode de conduite sélectionné).

PHEV

- Appuyer à fond sur la pédale de frein et appuyer environ 2 secondes sur le bouton "START/STOP".
- Maintenir le pied sur la pédale jusqu'à l'allumage du voyant "READY" qui signale l'activation du système PHEV (confirmée par un signal sonore).

! Attention

Pour sortir du mode Parking, attendre l'allumage du témoin READY.

Par défaut, le système démarre en mode **Électrique**.

En fonction de certains paramètres (niveau de charge de la batterie ou température extérieure), le système détermine s'il est nécessaire de démarrer le moteur essence. Il est possible à tout instant de modifier le mode de conduite à l'aide du sélecteur de mode.

! Attention

Lorsque le véhicule démarre en roulage électrique, il ne fait aucun bruit. Faire particulièrement attention aux piétons et cyclistes qui pourraient ne pas entendre le véhicule arriver malgré l'avertisseur sonore piéton.

BEV

Le sélecteur de mode de conduite doit être en mode P.

- ▶ Appuyer à fond sur la pédale de frein et faire un appui court sur le bouton "START/STOP".
- ▶ Maintenir le pied sur la pédale de frein jusqu'à l'allumage du voyant **READY** et l'émission d'un signal sonore indiquant que le véhicule est prêt à rouler.
- ▶ Pied sur le frein, sélectionner le(s) mode(s) D ou R.
- ▶ Relâcher la pédale de frein, puis accélérer.

Au démarrage, le combiné d'instruments s'éclaire, le curseur de l'indicateur de puissance se place sur la position "neutre". La colonne de direction se déverrouille automatiquement (bruit et mouvement du volant perceptibles).

Arrêt

- ▶ Désactiver le régulateur de vitesse seul ou DS DRIVE ASSIST (selon version).
- ▶ Immobiliser le véhicule à l'aide du frein de stationnement.
- ▶ Sélectionner le mode P sur la boîte de vitesses automatique.
- ▶ Appuyer sur le bouton "START/STOP".
- ▶ Pour les véhicules PHEV, avant de quitter le véhicule, vérifier que le voyant **READY** est éteint. La boîte de vitesses automatique se verrouille en mode P.

i Si le véhicule n'est pas immobilisé, le moteur ne s'arrête pas.

! Attention

Avec l'arrêt du moteur, les fonctions d'assistance au freinage et de direction sont également coupées - Risque de perte de contrôle du véhicule !

! Attention

Ne jamais quitter le véhicule en laissant la clé électronique à bord.

BEV

- ▶ Appuyer sur le bouton "START/STOP".

Avant de quitter le véhicule, vérifier que :

- Le sélecteur de mode de conduite est en mode P.
- Le voyant READY est éteint.

i A l'ouverture de la porte conducteur, un signal sonore retentit accompagné de l'affichage d'un message d'alerte, si les conditions d'arrêt ne sont pas réunies.

Mise du contact sans démarrer le moteur

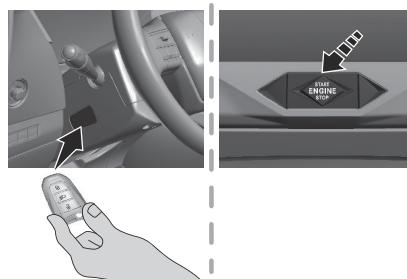
Avec la clé électronique dans l'habitacle, appuyer sur le bouton "START/STOP", **sans appuyer sur aucune des pédales**, permet de mettre le contact sans démarrer le moteur.

- ▶ Appuyer de nouveau sur ce bouton pour couper le contact et permettre le verrouillage du véhicule.

Clé non détectée

Démarrage de secours

Un lecteur de secours est aménagé sur la colonne de direction pour permettre le démarrage du moteur, lorsque le système ne détecte pas la clé dans la zone de reconnaissance ou lorsque la pile de la clé électronique est usée.



- ▶ Placer la télécommande contre le lecteur de secours et la maintenir en place.
- ▶ Avec une boîte de vitesses automatique ou un sélecteur de mode de conduite, sélectionner le mode P, puis appuyer sur la pédale de frein.
- ▶ Appuyer sur le bouton "START/STOP".

Le moteur démarre.

Arrêt de secours



Lorsque la clé électronique n'est pas détectée ou n'est plus dans la zone de reconnaissance, un message apparaît au combiné d'instruments à la fermeture d'un ouvrant ou à la demande de l'arrêt du moteur.

- Pour confirmer la demande d'arrêt du moteur, appuyer environ 5 secondes sur le bouton "START/STOP".

En cas de dysfonctionnement de la clé électronique, consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

Arrêt d'urgence

En cas d'urgence uniquement, le moteur peut être arrêté sans conditions (même en roulant).

- Appuyer environ 5 secondes sur le bouton "START/STOP".

Stop & Start (ICE)

La fonction Stop & Start met temporairement le moteur en veille - mode STOP - pendant les phases d'arrêt du véhicule (par exemple feux rouges, embouteillages). Le moteur redémarre automatiquement - mode START -

dès que le conducteur manifeste l'intention de repartir. La fonction est destinée à réduire, essentiellement en conduite urbaine, la consommation de carburant, les émissions de gaz polluants et le niveau sonore à l'arrêt. La fonction ne modifie pas les fonctionnalités du véhicule, notamment le freinage.

Désactivation / Réactivation

Par défaut, la fonction est activée à la mise du contact du véhicule.



Le paramétrage se fait dans l'application ADAS de l'écran tactile.

Ou Accès direct aux Raccourcis des aides à la conduite.

L'affichage d'un message au combiné d'instruments confirme le changement d'état. Si la fonction est désactivée pendant que le moteur est en mode STOP, il redémarre aussitôt.

Voyants associés



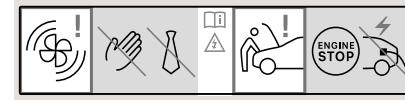
Fonction activée : moteur en veille (mode STOP)



Fonction désactivée ou dysfonctionnement.

Attention Ouverture du capot

Avant toute intervention sous le capot, neutraliser le système Stop & Start pour éviter tout risque de blessure lié à un redémarrage automatique du moteur.



Attention

Conduite sur chaussée inondée. Avant d'engager le véhicule dans une zone inondée, il est fortement recommandé de neutraliser le système Start & Stop. Pour plus d'informations sur les Conseils de conduite, notamment sur chaussée inondée, se reporter à la rubrique correspondante.

Fonctionnement

Principales conditions de fonctionnement

- La porte conducteur doit être fermée.
- La ceinture de sécurité conducteur doit être bouclée.

- Le niveau de charge de la batterie doit être suffisant.
- La température du moteur doit être dans une plage de fonctionnement nominale.
- La température extérieure doit être comprise entre 0 et 35°C.

Mise en veille du moteur (mode STOP)

Le moteur se met automatiquement en veille dès que le conducteur manifeste l'intention de s'arrêter :

- Sélecteur de vitesses en mode **D** ou bouton **M**, pédale de frein enfoncée jusqu'à l'arrêt du véhicule.
- Sélecteur de vitesses en mode **N**, véhicule à l'arrêt.

Compteur de temps

Un compteur horaire totalise le temps passé en veille pendant le trajet. Il se remet à zéro à chaque mise du contact.

Cas particuliers

Le moteur ne se met pas en veille si les conditions de fonctionnement ne sont pas respectées et dans les cas suivants :

- Forte pente (montante ou descendante).
- Mode Sport sélectionné (selon équipement).
- Maintien nécessaire pour le confort thermique dans l'habitacle.
- Désembuage actif.



Dans ces cas, ce voyant clignote quelques secondes, puis s'éteint.

i Après redémarrage du moteur, le mode STOP est indisponible tant que le véhicule n'a pas atteint la vitesse de 8 km/h.

i En manœuvre de stationnement, le mode STOP est indisponible pendant les quelques secondes qui suivent le désengagement de la marche arrière ou la rotation du volant.

Redémarrage du moteur (mode START)

Le moteur redémarre automatiquement dès que le conducteur manifeste l'intention de repartir :

- Sélecteur de vitesses en mode **D** ou **M** : lorsque la pédale de frein est relâchée.
- Sélecteur de vitesses en mode **N** et pédale de frein relâchée : mode **D** ou **M** sélectionné.
- Sélecteur de vitesses en mode **P** et pédale de frein enfoncée : mode **R**, **N**, **D** ou **M** sélectionné.
- Quand la marche arrière est enclenchée.

Cas particuliers

Le moteur redémarre automatiquement si les conditions de fonctionnement sont de nouveau respectées et dans les cas suivants :

- Désélection du mode Sport (selon équipement).
- Boîte de vitesses automatique en mode **N**, vitesse du véhicule dépassant 1 km/h.



Dans ce cas, ce voyant clignote quelques secondes, puis s'éteint.

Défauts



En cas de dysfonctionnement, ce voyant clignote quelques instants au combiné d'instruments, puis s'allume de manière permanente, accompagné de l'affichage d'un message. Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Le véhicule cale en mode STOP

Tous les voyants du combiné d'instruments s'allument dans ce cas d'anomalie.

- Couper le contact, puis redémarrer le moteur avec le bouton **START/STOP**.



Attention

Batterie de 12 V. La fonction Stop&Start requiert une batterie 12 V

de technologie et caractéristiques spécifiques.

Toute intervention doit être effectuée exclusivement par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Mode e-Auto (MHEV)

Le moteur à essence s'arrête lorsqu'une faible puissance ou un faible couple est requis et dans des conditions stabilisées.

Le moteur à essence est redémarré par le démarreur à courroie.

Le mode e-Auto peut couper le moteur essence dans les cas suivants :

- Lorsque les stratégies de fonctionnement le permettent.
- Vitesse du véhicule supérieure à 145 km/h.
- Lorsque le conducteur relâche la pédale d'accélérateur dans des conditions stabilisées ou en décélération.
- Pendant les phases d'arrêt.

Le redémarrage ne s'effectue que par le démarreur à courroie lorsque la demande de couple est disponible et si la batterie de traction est suffisamment chargée. Lorsque la demande de couple est insuffisante, le moteur à essence redémarre.

i L'utilisation des palettes au volant provoque également le redémarrage du moteur essence.

Le mode e-Auto ne peut pas couper le moteur à essence dans les cas suivants :

- L'état de charge est inférieur à 30% de l'énergie de la batterie de traction.
- Il y a un besoin d'assistance au freinage à dépression en fonction de l'altitude.
- Le mode Sport est sélectionné.
- Maintien du confort thermique dans l'habitacle (chauffage, climatisation, désembuage/dégivrage).

Désactivation / Réactivation

Par défaut, la fonction est activée à la mise du contact du véhicule.



Le paramétrage se fait dans l'application **ADAS** de l'écran tactile.

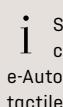
ou Accès direct aux **Raccourcis des aides à la conduite**.

Selon version, sélectionner **e-Auto** ou **Stop & Start**.

L'affichage d'un message au combiné d'instruments confirme le changement d'état.



Fonction désactivée, ce voyant s'allume au combiné d'instruments.



i Si une traction élevée est requise, le conducteur peut désactiver le mode e-Auto à l'aide de l'application de l'écran tactile.

Mode économie d'énergie

Ce système gère la durée d'utilisation de certaines fonctions, afin de conserver un niveau de charge suffisant de la batterie lorsque le contact est coupé. Après avoir coupé le moteur et pendant une durée maximale cumulée d'environ 40 minutes, il est possible de continuer à utiliser des fonctions telles que le système audio et télématique, les feux de croisement ou les plafonniers.

Selection du mode

L'entrée en mode économie d'énergie est signalée par l'affichage d'un message et les fonctions actives sont mises en veille..



i Si une communication téléphonique est engagée au même moment, celle-ci sera maintenue pendant environ 10 minutes avec le kit mains-libres du système audio.

Sortie du mode

Ces fonctions sont réactivées automatiquement à la prochaine utilisation du véhicule.

Pour retrouver l'usage immédiat de ces fonctions, démarrer le moteur et le laisser tourner :

- Moins de 10 minutes, pour disposer des équipements pendant 5 minutes environ.
- Plus de 10 minutes, pour les utiliser pendant 30 minutes environ.

Respecter les temps de mise en route du moteur pour assurer une charge correcte de la batterie.

Pour recharger la batterie, ne pas utiliser le redémarrage du moteur de façon répétée et continue.

Attention

Une batterie déchargée ne permet pas le démarrage du moteur.

Pour plus d'informations sur le **Démarrage par câbles auxiliaires**, se reporter à la rubrique correspondante.

Mode délestage

Ce système gère l'utilisation de certaines fonctions par rapport au niveau d'énergie restant dans la batterie.

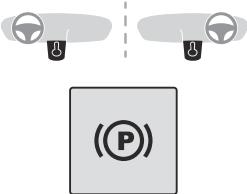
Véhicule roulant, le délestage neutralise temporairement certaines fonctions telles que l'air conditionné et le dégivrage de la lunette arrière.

Les fonctions neutralisées sont automatiquement réactivées dès que les conditions le permettent.

Freins

Frein de stationnement électrique

Ce système effectue, en fonctionnement automatique, le serrage du frein de stationnement à l'arrêt du moteur et le desserrage dès la mise en mouvement du véhicule.



À tout moment, moteur tournant :

- ▶ Pour serrer le frein de stationnement, tirer brièvement la commande.
- ▶ Pour le desserrer, pousser brièvement la commande, tout en appuyant sur la pédale de frein.

Par défaut, le fonctionnement automatique est activé.

Ce fonctionnement automatique peut être désactivé dans certaines situations.

Attention

Le conducteur doit appliquer le frein de stationnement électrique uniquement avec le véhicule à l'arrêt.

Témoin



Ce témoin s'allume à la fois au combiné d'instruments et sur la commande pour confirmer le serrage du frein de stationnement, accompagné de l'affichage du message "**Frein de stationnement serré**".

Le témoin s'éteint pour confirmer le desserrage du frein de stationnement, accompagné du message "**Frein de stationnement desserré**".

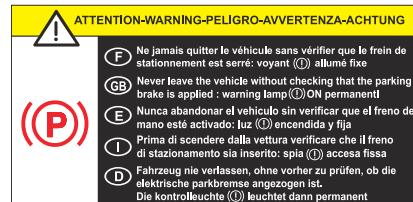
Le témoin clignote lors d'une demande manuelle de serrage ou de desserrage du frein.

Attention

En cas de panne de batterie, le frein de stationnement électrique ne fonctionne pas.

Par sécurité, si le frein de stationnement n'est pas serré, immobiliser le véhicule en installant la cale fournie contre une des roues.

Consulter le Réseau ou un atelier qualifié.



Attention

Avant de sortir du véhicule, vérifier que le frein de stationnement est serré : les témoins de frein de stationnement doivent

être allumés fixe au combiné d'instruments et sur la commande.

Si le frein de stationnement n'est pas serré, un signal sonore retentit et un message s'affiche à l'ouverture de la porte conducteur.

Attention

Ne pas laisser un enfant seul à l'intérieur du véhicule, il pourrait desserrer le frein de stationnement.

En cas de stationnement : en forte pente, véhicule très chargé ou en remorquage

Avec une boîte de vitesses automatique ou un sélecteur de mode de conduite, tourner les roues vers le trottoir et sélectionner le mode P.

En situation de remorquage, le véhicule est homologué pour pouvoir stationner sur des pentes inférieures à 12%.

Lorsque le véhicule est garé en pente, le frein de stationnement électrique doit être serré avant d'enclencher le mode P de la boîte de vitesses automatique.

Fonctionnement manuel

Desserrage manuel

Contact mis ou moteur tournant :

- Appuyer sur la pédale de frein.

- En maintenant l'appui sur la pédale de frein, pousser brièvement la commande.

i Sans appui sur la pédale de frein, le frein de stationnement ne se desserre pas et un message s'affiche.

Serrage manuel

Véhicule à l'arrêt :

- Tirer brièvement la commande.

La demande de serrage du frein est confirmée par le clignotement du témoin de la commande.

Fonctionnement automatique

Desserrage automatique

S'assurer au préalable que le moteur est démarré et que la porte conducteur est fermée.

Le frein de stationnement se desserre automatiquement et progressivement à la mise en mouvement du véhicule.

Avec une boîte de vitesses automatique

- Appuyer sur la pédale de frein.
- Sélectionner le mode D, M ou R.
- Relâcher la pédale de frein et appuyer sur la pédale d'accélérateur.

Avec un sélecteur de mode de conduite

- Appuyer sur la pédale de frein.
- Sélectionner le mode D ou R.

- Relâcher la pédale de frein et appuyer sur la pédale d'accélérateur.

i Avec une boîte de vitesses automatique ou un sélecteur de mode de conduite, si le frein ne se desserre pas automatiquement, vérifier que les portes avant sont correctement fermées.

Attention

À l'arrêt, moteur tournant, ne pas appuyer inutilement sur la pédale d'accélérateur. Risque de desserrage du frein de stationnement.

Serrage automatique

Véhicule à l'arrêt, le frein de stationnement se serre automatiquement à la coupure du moteur.

Attention

Au calage du moteur ou au passage en mode STOP en mode Stop & Start, le serrage automatique ne s'effectue pas.

i En fonctionnement automatique, il est possible à tout instant de serrer ou desserrer manuellement le frein de stationnement à l'aide de la commande.

Cas particuliers

Immobilisation du véhicule, moteur tournant

Pour immobiliser le véhicule moteur tournant, tirer brièvement la commande.

Stationnement du véhicule avec le frein desserré

Attention

! Par grand froid (verglas), il est déconseillé de serrer le frein de stationnement. Pour immobiliser le véhicule, placer la cale contre une des roues.

! Le mode **P** est automatiquement engagé à la coupure du contact. Les roues sont bloquées.
Pour plus d'informations sur la **Mise en roue libre** du véhicule, se reporter à la rubrique correspondante.

! Avec le mode **N** engagé, l'ouverture de la porte conducteur déclenche un signal sonore et l'engagement du mode **P**. Le signal sonore s'arrête à la fermeture de la porte conducteur.

Désactivation du fonctionnement automatique

Dans certaines situations, comme par temps de grand froid ou remorquage (caravane, dépannage), il peut être nécessaire de désactiver le fonctionnement automatique du système.

- Démarrer le moteur.
- Serrer, avec la commande, le frein de stationnement s'il est desserré.

- Relâcher complètement le pied de la pédale de frein.
- Appuyer sur la commande et la maintenir enfoncée 10 à 15 secondes maximum.
- Relâcher la commande.
- Appuyer sur la pédale de frein et la maintenir enfoncée.
- Tirer la commande pendant 2 secondes.



La désactivation des fonctions automatiques est confirmée par l'allumage de ce voyant au combiné d'instruments.

- Relâcher la commande et la pédale de frein.
- Dès lors, seules les fonctions manuelles, à l'aide de la commande, permettent de serrer et de desserrer le frein de stationnement.
- Suivre de nouveau cette procédure pour réactiver le fonctionnement automatique (confirmé par l'extinction du témoin au combiné d'instruments).

Freinage d'urgence

Attention

! Le frein de secours ne doit être utilisé que dans des situations exceptionnelles (par exemple défaillance de la pédale de frein, malaise du conducteur, conduite accompagnée).

Si l'enfoncement de la pédale de frein ne parvient pas à assurer un freinage efficace ou dans des circonstances exceptionnelles (par exemple malaise du conducteur, conduite assistée), le véhicule peut être freiné en tirant longuement sur la commande du frein de stationnement électrique. Le freinage est actif tant que la commande est maintenue tirée ; il s'interrompt dès que celle-ci est relâchée. Les systèmes ABS et DSC assurent la stabilité du véhicule lors du freinage de secours. En cas de défaillance du freinage de secours, le message "**Défaut frein de stationnement**" s'affiche au combiné.



En cas de défaillance des systèmes ABS et CDS, signalée par l'allumage de l'un ou des deux témoins au combiné, la stabilité du véhicule n'est plus garantie.

- Dans ce cas, assurer la stabilité en répétant successivement des actions de "tiré-relâché" sur la commande du frein de stationnement électrique jusqu'à l'immobilisation du véhicule.

Freinage régénératif (PHEV)

Utilisation du mode B

La fonction de freinage agit comme un frein moteur en produisant une décélération du véhicule sans appui sur la pédale de frein. Lorsque le conducteur relâche la pédale

d'accélérateur, le véhicule décélère plus fortement.

L'énergie récupérée au lever de pied est alors utilisée pour recharger partiellement la batterie de traction, augmentant ainsi l'autonomie du véhicule.

! Attention

La décélération du véhicule qui en résulte provoque l'allumage des feux de stop au-dessus d'un certain niveau.

► Utiliser le bouton **B** du sélecteur de conduite pour activer/désactiver le mode.

Lorsque le mode est activé, D sur le combiné d'instruments est remplacé par B. L'état du mode n'est pas mémorisé à la coupure du contact.

Utilisation de la pédale de frein

À l'appui sur la pédale de frein, le système de freinage intelligent récupère automatiquement une partie de l'énergie pour recharger la batterie de traction. Cette récupération d'énergie réduit également la sollicitation des plaquettes de freins limitant ainsi leur usure.

! Le conducteur peut ressentir une sensation différente à l'appui sur la pédale de frein par rapport à un véhicule sans récupération d'énergie au freinage.

! Attention

Dans certaines situations (batterie avec un niveau de charge élevé, températures extrêmes, utilisation prolongée du freinage régénératif, par exemple en cas de descente prolongée), l'intensité du freinage régénératif peut être temporairement limitée, ce qui entraîne une décélération moins importante.

Le conducteur doit rester attentif aux conditions de circulation et toujours être prêt à utiliser la pédale de frein.

Freinage régénératif (BEV)

La fonction de freinage agit comme un frein moteur en produisant une décélération du véhicule sans appui sur la pédale de frein. Lorsque le conducteur relâche la pédale d'accélérateur, le véhicule décélère plus fortement. L'énergie récupérée au lever de pied est alors utilisée pour recharger partiellement la batterie de traction, augmentant ainsi l'autonomie du véhicule.

! Attention

La décélération du véhicule qui en résulte provoque l'allumage des feux de stop au-dessus d'un certain niveau.

Il y a trois niveaux de freinage, contrôlés par les palettes situées derrière le volant :



Réduit l'effet du freinage régénératif.



Augmente l'effet du freinage régénératif.

Pour chaque niveau de décélération, l'information apparaît au combiné d'instruments sous la forme d'une ou de plusieurs flèches "vers le bas", à côté de D.

Le niveau de décélération est mémorisé à la coupure du contact.



! Si les conditions de fonctionnement du système ne sont pas réunies, un message s'affiche sur le combiné.



! Attention

Dans certaines situations (par exemple haut niveau de charge batterie, utilisation prolongée du freinage régénératif, conduite en descente sur une longue période, températures extrêmes), le niveau de freinage régénératif peut être temporairement limité et la décélération moins importante.

Le conducteur doit rester attentif aux conditions de circulation et toujours être prêt à utiliser la pédale de frein.

Avec la pédale de frein

À l'appui sur la pédale de frein, le système de freinage intelligent récupère automatiquement une partie de l'énergie pour recharger la batterie de traction. Cette récupération d'énergie réduit également la sollicitation des plaquettes de freins limitant ainsi leur usure.

- i** Le conducteur peut ressentir une sensation différente à l'appui sur la pédale de frein par rapport à un véhicule sans récupération d'énergie au freinage.

Transmission

Boîte automatique

Boîte de vitesses automatique à 8 vitesses avec sélecteur impulsional.

En fonction du type de propulsion, un mode manuel et un contrôle de niveau de freinage régénératif sont également disponibles à l'aide des palettes situées derrière le volant.

P. Parking (stationnement)

- Appuyer sur ce bouton pour passer en mode Parking.

Pour stationner le véhicule : les roues avant sont bloquées.

R. Reverse (marche arrière)

N. Neutral (neutre)

Pour mettre le véhicule en roue libre et le déplacer, contact coupé.

Pour plus d'informations sur la **Mise en roue libre** du véhicule, se reporter à la rubrique correspondante.

D. Marche avant (Drive)

La boîte gère le passage des vitesses en fonction du style de conduite, du profil de la route et de la charge du véhicule.

M. Manuel

- Appuyer sur ce bouton pour passer en mode manuel. Le conducteur passe les vitesses à l'aide des commandes au volant.

B. Frein (PHEV)

- Appuyer sur ce bouton pour activer la fonction de freinage régénératif.

La boîte gère également le freinage au relâchement de la pédale d'accélérateur.

Véhicules ICE et MHEV



Véhicules PHEV



Véhicules BEV



- En mode **N**, pied sur la pédale de frein, donner une impulsion sans franchir le point de résistance :

- Vers l'avant, le mode **R** est sélectionné.
- Vers l'arrière, le mode **D** est sélectionné.

Relâcher complètement le sélecteur après chaque impulsion; il revient alors à sa position initiale.

Cas particuliers

Pour éviter le mode **N** (passage rapide de **D** à **R** et inversement) :

- ▶ En mode **R**, donner une impulsion vers l'arrière en franchissant le point de résistance, le mode **D** est sélectionné.
- ▶ En mode **D**, donner une impulsion vers l'avant en franchissant le point de résistance, le mode **R** est sélectionné.
- ▶ Pour revenir en mode **N**, donner une impulsion sans franchir le point de résistance.

Fonctions des moteurs électriques MHEV, PHEV

Le moteur électrique inclus dans la boîte de vitesses automatique, qui sert au premier démarrage, fournit une alimentation de 12 V via le convertisseur DC/DC et une assistance électrique au moteur essence.

Le moteur électrique offre les caractéristiques suivantes :

- Apporter un couple supplémentaire à la boîte de vitesses, optimisant ainsi les performances du moteur essence.
- Récupérer l'énergie cinétique des phases de décélération en la convertissant en énergie électrique, qui peut être utilisée pour la traction ou pour l'alimentation des accessoires électriques installés sur le véhicule.

- Recharger la batterie de traction 48 V lorsque l'état de charge est trop faible (MHEV).
- Fournir une conduite entièrement électrique uniquement.

Ces caractéristiques sont obtenues grâce à l'ensemble de fonctions suivantes du mode de fonctionnement automatique :

e-Launch

Moteur à essence éteint, cette fonction permet au véhicule de rouler en mode électrique sans affecter les performances. En appuyant sur la pédale d'accélérateur, le véhicule commence à rouler dès que le mode **D** ou **R** de la boîte de vitesses automatique est sélectionné.

e-Creeping

Moteur à essence éteint, en relâchant la pédale de frein, cette fonction permet d'avancer ou de reculer le véhicule en mode électrique sans avoir à appuyer sur la pédale d'accélérateur, dès que le mode **D** ou **R** de la boîte de vitesses automatique est sélectionné.

e-Queuing

Cette fonction permet de suivre une file de véhicules avec plusieurs arrêts suivis de redémarrages du véhicule, en utilisant les modes e-Creeping, e-Launch et conduite électrique.

e-Parking

Cette fonction permet d'effectuer des manœuvres de stationnement à vitesse

réduite à l'aide du moteur électrique lorsque le mode **D** ou **R** de la boîte de vitesses automatique est sélectionné.

e-Boost

Cette fonction permet le fonctionnement simultané du moteur à essence et du moteur électrique, associé à la boîte de vitesses automatique.

En appuyant à fond sur la pédale d'accélérateur (fonction "kick-down"), lorsque la batterie de traction est complètement chargée, il est possible de dépasser le couple du moteur essence seul, grâce au couple supplémentaire apporté par le moteur électrique.



L'utilisation répétée de la pédale de frein provoque le redémarrage du moteur à essence pour assurer l'assistance au freinage.

Un mode de fonctionnement manuel est également disponible pour activer/désactiver le redémarrage du moteur essence pendant la conduite : le mode e-Auto.



Lorsque le mode **P** ou **N** est sélectionné sur la boîte de vitesses automatique, le niveau sonore dans le compartiment moteur peut augmenter du fait du démarrage de la phase de charge de la batterie de traction : ceci est normal et ne représente pas un dysfonctionnement.

Affichage des informations au combiné d'instruments

Dès la mise du contact, l'état de la boîte de vitesses s'affiche au combiné d'instruments :

- P. Parking (stationnement)
- R. Reverse (marche arrière)
- N Neutral (neutre)
- D Marche avant (BEV)
- D1...8** Drive (marche avant automatique)
- B1...8** Marche avant automatique avec fonction de freinage régénératif activée (PHEV)
- M1...8** Marche avant manuelle (ICE)

En roulage tout électrique, le rapport engagé n'est pas indiqué.

À la coupure du contact, l'état de la boîte de vitesses reste affiché quelques secondes au combiné d'instruments.

Fonctionnement

Seules les demandes de changement de mode conformes sont prises en compte.

Moteur tournant, si un appui sur la pédale de frein est nécessaire pour changer de mode, un message d'alerte s'affiche au combiné d'instruments.

Attention

Moteur tournant, freins desserrés, si R, D ou M est sélectionné, le véhicule se

déplace même sans appuyer sur la pédale d'accélérateur.

Ne jamais appuyer en même temps sur les pédales d'accélérateur et de frein - Risque de détérioration de la boîte de vitesses !

i Avec le mode **N** engagé, l'ouverture de la porte conducteur déclenche un signal sonore et l'engagement du mode **P**. Le signal sonore s'arrête à la fermeture de la porte conducteur.

Attention

À une vitesse inférieure à 5 km/h, l'ouverture de la porte conducteur déclenche l'engagement du mode **P** - Risque de freinage brutal !

Attention

En cas de panne de batterie, placer impérativement la ou les cales fourni(s) avec l'outillage de bord contre une des roues pour immobiliser le véhicule.

Particularités du mode automatique

La boîte de vitesses sélectionne le rapport offrant les performances optimales en fonction de la température ambiante, du profil de la route, du chargement du véhicule et du style de conduite.

Pour obtenir une accélération maximale, appuyer à fond sur la pédale d'accélérateur ("kick-down"). La boîte de vitesses rétrograde automatiquement ou maintient le rapport

sélectionné jusqu'au régime maximum du moteur. Les commandes au volant permettent de sélectionner temporairement les rapports si les conditions de vitesse et de régime moteur le permettent.

Particularités du mode manuel

Le passage d'un rapport à un autre est réalisé uniquement si les conditions de vitesse du véhicule et de régime moteur le permettent.

Freinage régénératif (fonction de freinage)

La fonction de freinage régénératif agit comme un frein moteur en produisant une décélération du véhicule sans appui sur la pédale de frein. Lorsque le conducteur relâche la pédale d'accélérateur, le véhicule ralentit plus fortement.

L'énergie récupérée au lever de pied est alors utilisée pour recharger partiellement la batterie de traction.

i Cette recharge partielle ne fait pas évoluer l'indicateur de niveau de charge.

- Depuis le mode **D**, appuyer sur le bouton **B** pour activer / désactiver la fonction. **D** est remplacé par **B** au combiné d'instruments.

L'état de la fonction n'est pas mémorisé à la coupure du contact.

Attention

Dans certaines situations (exemples : batterie pleine, températures extrêmes), le

niveau de freinage régénératif peut être temporairement limité et la décélération moins importante.

Le conducteur doit rester attentif aux conditions de circulation et toujours être prêt à utiliser la pédale de frein.



Freinage régénératif par la pédale de frein

L'appui sur la pédale de frein permet également de récupérer de l'énergie pour recharger partiellement la batterie de traction, sans faire évoluer l'indicateur de niveau de charge.

Défauts

Panne de la boîte de vitesses



Ce voyant s'allume, accompagné de l'affichage d'un message et d'un signal sonore, dès la mise du contact.

Se rendre dans le Réseau ou dans un atelier qualifié.

Ne pas rouler à une vitesse supérieure à 100 km/h, dans la limite de la réglementation locale.

Passage de la boîte de vitesses en mode secours

Le mode **D** se bloque sur le troisième rapport. Les palettes au volant sont inopérantes et le mode **M** n'est plus accessible.

Un choc important peut être ressenti en passant la marche arrière. Il est sans risque pour la boîte de vitesses.

Panne du sélecteur

Panne mineure



Ce voyant s'allume, accompagné de l'affichage d'un message et d'un signal sonore. Rouler prudemment.

Se rendre dans le Réseau ou dans un atelier qualifié.

Dans certains cas, les voyants du sélecteur ne s'allument plus, mais l'état de la boîte de vitesses reste affiché au combiné d'instruments.

Panne majeure



Ce voyant s'allume, accompagné de l'affichage d'un message.



Attention

Il faut arrêter le véhicule.

Stationner dans les meilleures conditions de sécurité et couper le contact.

Consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

Indicateur de changement de rapport

(Selon moteur)

Ce système est destiné à réduire la consommation de carburant en préconisant le rapport de boîte de vitesses le plus adapté.

Fonctionnement

Selon la situation de conduite et l'équipement du véhicule, le système peut préconiser de sauter un ou plusieurs rapport(s).

Les préconisations d'engagement de rapport ne sont pas à considérer comme obligatoires.

En effet, la configuration de la route, la densité de la circulation ou la sécurité sont des éléments déterminants dans le choix du rapport optimal. Le conducteur garde donc la responsabilité de suivre ou non les indications du système.

Le système ne peut pas être désactivé.



i Le système est actif uniquement en mode **M** de la boîte de vitesses automatique.



L'information apparaît dans le combiné, sous la forme d'une flèche et du rapport conseillé.



i Le système adapte les instructions de changement de vitesse en fonction des conditions de conduite (par exemple : pente, charge) et du style de conduite (par exemple demande de puissance, accélération, freinage).

Le système ne propose jamais :

- d'engager le premier rapport ;
- d'engager la marche arrière.

Mise en roue libre du véhicule

Dans certaines situations, il est nécessaire de mettre le véhicule en mode roue libre (par exemple remorquage, sur route roulante, lavage automatique (mode Wash), transport ferroviaire ou maritime).

Attention

! Ne jamais laisser le véhicule sans surveillance lorsqu'il est en mode roue libre.



Procédure de déblocage

Véhicule à l'arrêt et moteur tournant :

- ▶ Appuyer sur la pédale de frein et la maintenir enfoncée.
- ▶ Sélectionner le mode N sur le sélecteur impulsif et y rester.
- ▶ Appuyer sur le bouton **START/STOP** pendant 1 s environ pour éteindre le moteur (confirmé par le clignotement des témoins P et N).
- ▶ Relâcher la pédale de frein pour mettre le contact et désactiver le frein de stationnement électrique.

Attention

Un message apparaît sur le tableau de bord pour confirmer le déblocage des roues pendant 15 minutes.

Lorsque le véhicule est en roue libre, la mise à jour de l'autoradio est impossible (message indiqué sur le tableau de bord).

Après 15 minutes ou pour revenir à un fonctionnement normal

- ▶ Pied sur le frein, redémarrer le moteur et sélectionner le P.

i

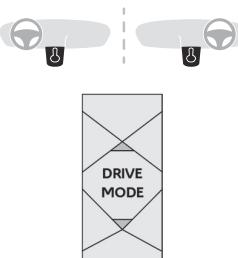
Accès et Démarrage Mains Libres

Il est impératif de ne pas appuyer sur la pédale de frein pour la remise, puis la coupure du contact. Sinon, le moteur démarre et il faut recommencer la procédure.

Modes de conduite

Les modes de conduite disponibles dépendent de la motorisation et de l'équipement du véhicule.

La sélection d'un mode de conduite s'effectue à partir de la commande suivante :



- ▶ Appuyer sur la commande pour afficher les modes au combiné d'instruments.
- ▶ Appuyer de nouveau sur la commande pour changer de mode. Le mode sélectionné est immédiatement activé.

Avec un moteur électrique, au démarrage du véhicule, aucun mode ne peut être sélectionné tant que le voyant **READY (PRÉT)** ne s'affiche pas.

Le mode sélectionné est immédiatement activé.

Avec le système Advanced Traction Control, des modes de conduite supplémentaires sont disponibles.

Pour plus d'informations sur **Advanced Traction Control**, se reporter à la rubrique correspondante.

Versions ICE, MHEV

À la mise du contact, le mode de conduite **Normal** est sélectionné par défaut.

i Mode Coasting

Selon version ou motorisation, avec le sélecteur de vitesses en modes **D**, **Eco** et **Normal**, relâcher progressivement puis complètement la pédale d'accélérateur permet le passage en roue libre pour économiser du carburant.
Il est alors normal de constater une baisse du régime moteur (compte-tours au ralenti, baisse du niveau sonore du moteur).

Normal

Paramètres par défaut.

Éco

Conçu pour réduire la consommation de carburant en optimisant le fonctionnement du système de chauffage et climatisation, selon version, de l'accélérateur, de la boîte de vitesses automatique et de l'indicateur de changement de rapport.

Sport

Pour obtenir une conduite plus dynamique avec action sur l'assistance de direction, l'accélérateur, le passage des vitesses avec la boîte de vitesses automatique, l'ambiance acoustique du moteur et la possibilité d'affichage au combiné des paramètres dynamiques du véhicule.

La sélection du mode **Sport**désactive la fonction Stop & Start.

i Mode Coasting

Selon version ou motorisation, avec le sélecteur de vitesses en modes **D**, **Eco** et **Normal**, relâcher progressivement puis complètement la pédale d'accélérateur permet le passage en roue libre pour économiser du carburant.
Il est alors normal de constater une baisse du régime moteur (compte-tours au ralenti, baisse du niveau sonore du moteur).

e-Auto (MHEV)

Si la puissance demandée est suffisamment basse et que la batterie de traction est suffisamment chargée, ce mode coupe le moteur essence pour fonctionner en mode électrique uniquement. En cas d'augmentation de la puissance requise, le moteur essence redémarre.

Versions PHEV

À la mise du contact, le mode de conduite **Électrique** est sélectionné par défaut.

Électrique

Pour un roulage assuré à 100% par l'énergie électrique.
La vitesse maximale est d'environ 135 km/h.
Au démarrage, si les conditions ne permettent pas l'activation ou le maintien du mode Électrique, le message "**Mode électrique actuellement indisponible**" apparaît au combiné d'instruments.

Le véhicule bascule automatiquement en mode **Hybride**.

Conditions d'activation

- Niveau de charge de la batterie suffisant. Un branchement du véhicule après chaque roulage est donc préconisé. Le mode **Électrique** est disponible tant qu'il reste de l'énergie dans la batterie.
- Température extérieure comprise entre -5°C et 45°C environ.

Sortie manuelle du mode

- Appuyer à fond sur la pédale d'accélérateur, ou
- Sélectionner un autre mode

i En cas de non-utilisation du véhicule pendant une longue période (plusieurs mois), un redémarrage du moteur essence peut se produire même si la batterie est chargée.

Attention

En cas de multiples démarrages du moteur thermique sans montée en température suffisante, le mode **Électrique** peut être temporairement indisponible (phénomène naturel de dilution de carburant dans l'huile). Le message "**Mode électrique indisponible : Opération automatique en cours**" apparaît alors au combiné d'instruments.

Pour retrouver un fonctionnement électrique nominal, rouler environ 80 km en conditions "autoroute" ou environ 200 km en condition urbaine.

Ce phénomène n'engendre aucun endommagement mécanique ou électrique. Il peut se produire plusieurs fois dans la vie du véhicule.

Attention

En cas de multiples démarrages du moteur thermique sans montée en température suffisante, le mode Électrique peut être temporairement indisponible (phénomène naturel de dilution de carburant dans l'huile). Le message "**Mode électrique indisponible : Opération automatique en cours**" apparaît alors au combiné d'instruments.

Pour retrouver un fonctionnement électrique nominal, rouler environ 80 km en conditions "autoroute" ou environ 200 km en condition urbaine.

Ce phénomène n'engendre aucun endommagement mécanique ou électrique. Il peut se produire plusieurs fois dans la vie du véhicule.

Hybride

Pour optimiser la consommation de carburant du véhicule en gérant le **fonctionnement alterné ou simultané des deux types de moteurs**, en fonction des conditions de roulage et du style de conduite.

En mode **Hybride**, selon la vitesse, il est possible de rouler en 100 % électrique si le niveau de charge de la batterie est suffisant et les besoins d'accélération modérés.

Le compteur de puissance affiche le seuil auquel le système bascule entre le moteur thermique et la traction électrique.

Sport

Pour obtenir une conduite plus dynamique avec action sur l'assistance de direction, l'accélérateur et le passage des vitesses (avec une boîte de vitesses automatique). L'énergie électrique vient en appui du moteur essence tant qu'il reste de l'énergie dans la batterie.

BEV

À chaque mise du contact, le mode **Normal** est sélectionné par défaut.

Normal

Permet d'optimiser l'autonomie et les prestations dynamiques.

Eco

Optimise la consommation d'énergie en réduisant la puissance du système de chauffage et climatisation(sans les désactiver) et en limitant le couple et la puissance moteur.

i Kick-down

En modes **Normal** et **Eco**, il est toujours possible d'obtenir un couple et une puissance maximum en enfonçant à fond la pédale d'accélérateur.

Sport

Permet une conduite plus dynamique avec action sur l'assistance de direction,

l'accélérateur et la possibilité d'affichage au combiné d'instruments des paramètres dynamiques du véhicule.

Gaz d'échappement

Attention

Les gaz d'échappement contiennent du monoxyde de carbone incolore et inodore mais néanmoins nocif.

Danger de mort en cas d' inhalation !

Carburant

Compatibilité des carburants



Carburants essence conformes à la norme EN228 contenant respectivement jusqu'à 5% et 10% d'éthanol.



Carburants Diesel conformes respectivement aux normes EN590, EN16734 et EN16709 et contenant respectivement jusqu'à 7%, 10%, 20% et 30% d'Ester Méthylique d'Acide Gras. L'utilisation même occasionnelle de carburants B20 ou B30 impose des conditions particulières d'entretien appelées "Roulages sévères".



Carburant Diesel paraffinique conforme à la norme EN15940.

Attention

L'utilisation de tout autre type de (bio)carburant (par exemple huiles végétales ou animales pures ou diluées, fuel domestique) est formellement prohhibée - Risques d'endommagement du moteur et du circuit de carburant !



Seule l'utilisation d'additifs carburants respectant les normes B715001 (Essence) ou B715000 (Diesel) est autorisée.

Déplacements à l'étranger

Certains carburants pourraient endommager le moteur du véhicule. Dans certains pays, l'utilisation d'un carburant particulier peut être imposée (indice d'octane spécifique, désignation commerciale spécifique, etc.) pour assurer le bon fonctionnement du moteur.

Pour plus d'informations, contacter un concessionnaire.

Ravitaillement

Capacité du réservoir de carburant : environ 52 litres (ICE/MHEV) ou 40 litres (PHEV). Niveau de réserve : environ 6 litres.

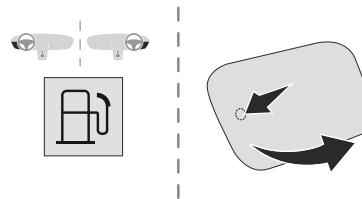
Les compléments en carburant doivent être supérieurs à 10 litres pour être pris en compte par la jauge à carburant.

L'ouverture de la trappe peut déclencher un bruit d'aspiration d'air. Cette dépression est tout à fait normale, provoquée par l'étanchéité du circuit de carburant.

Le bouchon est intégré à la trappe ou se dévisse (selon version).

Pour effectuer le remplissage en toute sécurité :

- Arrêter impérativement le moteur.



- ▶ Pour les véhicules PHEV uniquement, pour ouvrir la trappe de remplissage, appuyer sur le bouton d'ouverture de la trappe présent sur la planche de bord.
- ▶ Pour les autres types de véhicules, pour ouvrir la trappe de remplissage, véhicule déverrouillé, appuyer sur l'arrière de la trappe de remplissage.

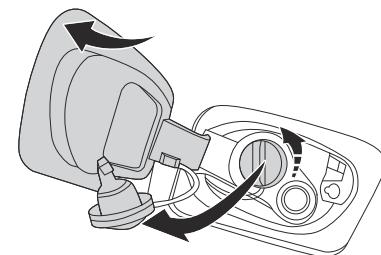
i Pour les véhicules PHEV, il sera impossible d'ouvrir manuellement la trappe sans appuyer sur le bouton situé sur la planche de bord en raison de la pressurisation du circuit de carburant.



Véhicules hybrides rechargeables

Après un appui sur le bouton de la planche de bord, l'ouverture de la trappe peut prendre quelques minutes. Un son accompagne l'ouverture de la trappe. En cas de blocage de la trappe, faire un appui de plus de 3 secondes sur le bouton du tableau de bord.

- ▶ Repérer la pompe correspondant au carburant conforme au moteur du véhicule (rappelé par l'étiquette collée sur la trappe).



- ▶ Tourner le bouchon vers la gauche, le retirer et le poser sur son support sur la trappe (selon version).
- ▶ Introduire le pistolet jusqu'en butée, avant de le déclencher pour remplir le réservoir (risque d'éclaboussures).
- ▶ Remplir le réservoir.

Ne pas continuer après la troisième coupure du pistolet. Cela pourrait provoquer des dysfonctionnements.

- ▶ Remettre le bouchon en place et le tourner vers la droite (selon version).
- ▶ Pousser la trappe à carburant pour la refermer.

Le véhicule est équipé d'un catalyseur réduisant les substances nocives dans les gaz d'échappement.

Pour les moteurs essence, le carburant sans plomb est obligatoire. La goulotte de remplissage a un orifice plus étroit qui n'autorise que l'essence sans plomb.

Attention

En cas d'introduction de carburant non conforme à la motorisation du véhicule, la vidange du réservoir est indispensable avant la mise en route du moteur.

Réserve de carburant



Lorsque le niveau mini de carburant est atteint, ce voyant s'allume au combiné d'instruments, accompagné d'un message et d'un signal sonore. Au premier allumage, il reste **environ 6 litres de carburant**.

Tant qu'un complément de carburant suffisant n'est pas effectué, ce voyant réapparaît à chaque mise du contact, accompagné du message et du signal sonore. En roulant,

ce signal sonore et l'affichage du message d'alerte sont répétés à une fréquence d'autant plus élevée que le niveau de carburant se rapproche de 0.

Faire rapidement un complément de carburant pour éviter la panne.

Pour plus d'informations sur la **Panne de carburant (Diesel)**, se reporter à la rubrique correspondante.

i Une petite flèche au niveau du témoin indique de quel côté du véhicule se situe la trappe à carburant.

!

Attention

Stop&Start/Mode e-Auto

Ne jamais faire le plein en carburant avec le moteur en mode STOP ou en veiller, couper impérativement le contact.

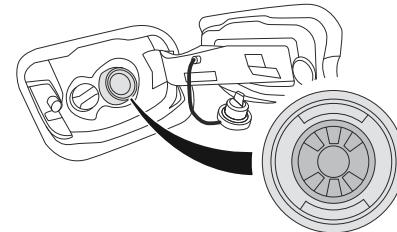
Carburant diesel

Détrompeur carburant

(Selon pays de commercialisation.)

Ce dispositif mécanique empêche le remplissage de carburant essence dans le réservoir d'un véhicule fonctionnant au gazole. Situé à l'entrée du réservoir, le détrompeur est visible lorsque le bouchon est retiré.

Utilisation



Lors de l'introduction dans le réservoir Diesel, le pistolet essence vient buter sur le volet. Le système reste verrouillé et empêche le remplissage.

Ne pas insister et introduire un pistolet de type Diesel.

i Le détrompeur n'empêche pas le remplissage à l'aide d'un jerrycan quel que soit le carburant.

i Déplacements à l'étranger

Les pistolets de type Diesel pouvant être différents selon les pays, la présence du détrompeur peut rendre le remplissage du réservoir impossible.

Préalablement à tout déplacement à l'étranger, il est conseillé de vérifier auprès du Réseau si le véhicule est adapté au matériel de distribution des pays traversés.

Diesel à basse température

À des températures inférieures à 0 °C, la formation de paraffines dans les carburants diesel de type été pourrait empêcher le bon

fonctionnement du moteur. Dans de telles conditions de chaleur, utiliser du carburant diesel de type hiver et remplir le réservoir de carburant à plus de 50 %.

À des températures inférieures à -15 °C, il vaut mieux garer le véhicule sous abri (garage chauffé) pour éviter les problèmes de démarrage.

Additif gasoil (Diesel avec filtre à particules)



Le niveau minimum du réservoir d'additif du filtre à particules est indiqué par l'allumage fixe de ce voyant d'avertissement, accompagné d'un signal sonore et d'un message d'alerte.

Complément

La mise à niveau de cet additif doit être effectuée rapidement.

Se rendre dans le Réseau ou dans un atelier qualifié.

Système SCR

En utilisant un liquide appelé AdBlue® qui contient de l'urée, un catalyseur transforme jusqu'à 85% des oxydes d'azote (NOx) en azote et en eau, qui sont inoffensifs pour la santé et l'environnement.



L'AdBlue® est contenu dans un réservoir spécifique d'environ 15 litres. Sa contenance permet une autonomie de roulage

avant alerte d'environ 6500 km, **fortement variable** selon le mode de conduite.

Un dispositif d'alerte se déclenche dès que le niveau de réserve est atteint : il est alors possible de parcourir environ 2400 km avant que le réservoir ne soit vide et le véhicule bloqué.

i Pour plus d'informations sur les **Indicateurs et Voyants d'avertissement** et les alertes associées, se reporter aux rubriques correspondantes.

! Lorsque le réservoir d'AdBlue® est vide, un dispositif réglementaire empêche le redémarrage du moteur. Lorsque le système SCR est défaillant, le niveau d'émissions du véhicule n'est plus conforme à la réglementation Euro 6 : le véhicule devient polluant.

Dans le cas d'un dysfonctionnement confirmé du système SCR, il est impératif de se rendre dans le Réseau ou dans un atelier qualifié. Après 1100 km parcourus, un dispositif s'active automatiquement pour empêcher le démarrage du moteur. Dans les deux cas, un indicateur d'autonomie indique la distance pouvant être parcourue avant l'immobilisation du véhicule.

i **Gel de l'AdBlue®**
L'AdBlue® gèle à des températures inférieures à -11 °C environ.

Le système SCR comporte un dispositif de réchauffage du réservoir d'AdBlue® qui permet de rouler en conditions climatiques très froides.

AdBlue® (BlueHDI)

Pour assurer le respect de l'environnement et de la norme Euro 6, sans altérer les performances ni pénaliser la consommation de carburant de ses moteurs Diesel, le constructeur a fait le choix d'équiper ses véhicules d'un dispositif qui associe le système SCR (réduction catalytique sélective) et le filtre à particules (FAP) pour le traitement des gaz d'échappement.

Une alerte se déclenche dès que le niveau de réserve est atteint.

Pour plus d'informations sur les **voyants d'avertissement** et notamment sur les indicateurs d'autonomie d'AdBlue, se reporter à la rubrique correspondante.

Pour éviter l'immobilisation réglementaire du véhicule, il est impératif d'effectuer le remplissage du réservoir d'AdBlue.

Alimentation en AdBlue®

Il est recommandé de procéder à un appoint en AdBlue® dès la première alerte signalant que le niveau de réserve est atteint.

!

Attention

Pour le bon fonctionnement du système SCR :

- Utiliser uniquement du liquide AdBlue® conforme à la norme ISO 22241.

- Ne jamais transvaser l'AdBlue® dans un autre récipient : il perdrait de ses qualités de pureté.
- Ne jamais diluer l'AdBlue® avec de l'eau.

Il est possible de se procurer de l'AdBlue® dans le Réseau ou dans un atelier qualifié ainsi que dans les stations-service équipées de pompes à AdBlue® spécialement conçues pour les véhicules particuliers.

Recommandations d'entreposage

L'AdBlue® gèle en-deçà de -11°C environ et se dégrade à partir de +25°C. Il est recommandé de stocker les bidons dans un endroit frais et à l'abri de l'exposition directe au rayonnement solaire.

Dans ces conditions, le liquide peut être conservé au moins un an.

Si le liquide a gelé, il peut être utilisé une fois complètement dégelé à l'air ambiant.



Attention

Ne pas stocker les bidons d'AdBlue® dans le véhicule.

Précautions d'utilisation

L'AdBlue® est une solution à base d'urée. Ce liquide est inflammable, incolore et inodore (conservé dans un endroit frais).

En cas de contact avec la peau, laver la zone touchée à l'eau courante et au savon.

En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment à l'eau courante ou avec une solution de lavage oculaire pendant au moins 15 minutes. En

cas de sensation de brûlure ou d'irritation persistante, consulter un médecin. En cas d'ingestion, rincer immédiatement la bouche avec de l'eau claire et boire ensuite beaucoup d'eau. Dans certaines conditions (par forte température, par exemple), on ne peut exclure des risques de dégagement d'ammoniac : ne pas inhaller le liquide. Les vapeurs d'ammoniac ont une action irritante sur les muqueuses (yeux, nez et gorge).

Attention

Conserver l'AdBlue® hors de portée des enfants, dans son bidon d'origine.

Procédure

Avant de procéder à l'appoint, s'assurer que le véhicule est stationné sur une surface plane et horizontale. Par temps hivernal, vérifier que la température du véhicule est supérieure à -11°C. Dans le cas contraire, en gelant, l'AdBlue® ne peut pas être déversé dans le réservoir. Garer le véhicule dans un local plus tempéré pendant quelques heures pour permettre l'appoint.

Attention

Ne jamais verser l'AdBlue® dans le réservoir de Diesel.

Attention

En cas de projections d'AdBlue® ou de coulures sur le côté de caisse, rincer

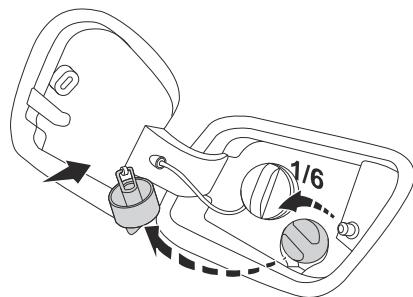
immédiatement à l'eau froide ou essuyer à l'aide d'un chiffon humide. Si le liquide s'est cristallisé, l'éliminer à l'aide d'une éponge et de l'eau chaude.

Attention

Important : **en cas d'appoint après une panne d'AdBlue**, il est impératif de patienter environ 5 minutes avant de remettre le contact, **sans ouvrir la porte conducteur, ni déverrouiller le véhicule, ni introduire la clé électrique dans l'habitacle**.

Mettre le contact, puis, après un délai de 10 secondes, démarrer le moteur.

- Appuyer sur le bouton "**START/STOP**" pour éteindre le moteur.



- Tourner le bouchon bleu du réservoir d'AdBlue® dans le sens anti-horaire et le retirer.

- Avec un bidon d'AdBlue® : après avoir vérifié la date de péremption, lire attentivement les consignes d'utilisation figurant sur l'étiquette avant de verser le contenu dans le réservoir d'AdBlue® du véhicule.
- Avec une pompe AdBlue® : introduire le pistolet et remplir le réservoir jusqu'à l'arrêt automatique du pistolet.

! Attention

Afin de ne pas faire déborder le réservoir d'AdBlue® :

- Faire un appoint de 10 à 13 litres en utilisant des bidons d'AdBlue®.
- Ne pas insister après le premier arrêt automatique du pistolet dans le cas d'un approvisionnement dans une station-service.

Tout appoint intermédiaire d'AdBlue® doit être au minimum de 5 litres pour être pris en compte par le système.

! Attention

Si le réservoir d'AdBlue® est à sec – ce qui est confirmé par le message "Faites l'appoint en AdBlue : Démarrage impossible" – il est essentiel d'ajouter au moins 10 litres.

Il se peut que le système ne détecte pas un appoint instantanément, mais seulement au bout de quelques kilomètres.

Filtre à particules (Diesel)



Le début de colmatage du filtre à particules est indiqué par l'allumage temporaire de ce voyant d'avertissement, accompagné d'un message d'alerte.

Dès que les conditions de circulation le permettent, régénérer le filtre en roulant à une vitesse d'au moins 60 km/h, avec un régime moteur supérieur à 2500 tr/min pendant environ 15 minutes (jusqu'à l'extinction du voyant d'avertissement).

S'il n'est pas possible d'atteindre une vitesse de 60 km/h, laisser le moteur tourner au ralenti pendant environ 15 minutes, puis rouler avec un régime moteur supérieur à 2500 tr/min pendant 15 minutes.

! Attention

Ne pas couper le moteur avant que le filtre ne soit complètement régénéré ; des intervalles répétés peuvent dégrader prématurément l'huile moteur. Il n'est pas recommandé de régénérer le filtre lorsque le véhicule est à l'arrêt.



Après un fonctionnement prolongé du véhicule à très basse vitesse ou au ralenti, il est possible de constater exceptionnellement des émissions de vapeur d'eau à l'échappement, lors d'accélérations. Ces émissions sont sans

conséquence sur le comportement du véhicule et sur l'environnement.



Véhicule neuf

Les premières opérations de régénération du filtre à particules peuvent s'accompagner d'odeurs de "brûlé". Ce phénomène est normal.

Véhicules électriques

Consignes générales

Ces recommandations et informations générales s'appliquent aux véhicules électriques :

- MHEV
- PHEV
- BEV

Système haute tension



DANGER

La tension du système haute tension est dangereuse et peut causer des brûlures ou d'autres blessures, ou même un choc électrique pouvant entraîner la mort. Étant donné que les éléments à haute tension ne sont pas visibles, le Réseau recommande de :

- Ne jamais toucher les composants, endommagés ou non, et ne jamais laisser vos bijoux ou autres objets

métalliques entrer en contact avec ces éléments.

- Ne jamais intervenir sur les câbles haute tension (violet ou orange) ou sur tout autre élément à haute tension repéré par l'étiquette de risque électrique. Toute intervention sur le système à haute tension doit être réalisée par un personnel compétent dans des ateliers qualifiés et approuvés pour effectuer ce type de travail.
- Ne jamais endommager, modifier ni retirer les câbles de haute tension (violet ou orange) ou les débrancher du réseau haute tension.
- Ne jamais ouvrir, modifier ni retirer le couvercle de la batterie de traction.
- Ne jamais utiliser d'outils de découpe et de mise en forme ou des sources de chaleur à proximité d'éléments et câbles à haute tension.

Toute intervention sur le système à haute tension doit être réalisée par un personnel compétent dans des ateliers qualifiés et approuvés pour effectuer ce type de travail.

DANGER

Les dommages causés au véhicule ou à la batterie de traction peuvent entraîner une fuite de gaz toxiques ou de fluides, dans l'immédiat ou ultérieurement. Le constructeur vous recommande de :

- Toujours informer les services de secours et des pompiers en cas

d'incident, en prévenant que le véhicule est équipé d'une batterie de traction.

- Ne jamais toucher une fuite de liquide de la batterie de traction.
- Ne pas inhale les gaz émis par la batterie de traction qui sont toxiques.
- S'éloigner du véhicule en cas d'incident ou d'accident. Les gaz émis sont inflammables et peuvent causer un incendie.

DANGER

En cas de niveau bas de liquide dans le réservoir de refroidissement, le remplissage devra uniquement être effectué dans un atelier qualifié et compétent afin de vérifier que la fuite n'est pas présente dans la batterie de traction.

Attention

Lavage à haute pression

Afin de ne pas endommager les organes électriques, il est formellement interdit d'utiliser le lavage à haute pression dans le compartiment moteur et sous le châssis. Pour le lavage de la carrosserie, ne pas utiliser de pression supérieure à 80 bar.

Attention

En cas de choc sur le soubassement du véhicule

Dans ces situations, le circuit électrique ou la batterie de traction peuvent être sérieusement endommagés.

Stationner dans les meilleures conditions de sécurité et couper le contact.

S'éloigner du véhicule.

Consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

Attention

En cas d'accident avec déploiement d'un airbag

La batterie de traction est automatiquement déconnectée du circuit électrique pour éviter le déclenchement de courts-circuits et/ou d'incendies.

Attention

Ce système peut être chaud pendant l'utilisation du véhicule et après avoir coupé le contact.

Respecter les messages d'avertissement portés sur les étiquettes.

Véhicules MHEV

La batterie de traction de 48 V, de type Li-Ion (Lithium-Ion), emmagasine l'énergie électrique dédiée au mouvement du véhicule.

Le circuit électrique du système MHEV est identifié par des câbles de couleur violette et ses éléments sont repérés par ce symbole :



La batterie de traction est automatiquement chargée pour garantir que le niveau de charge se situe toujours autour de 50% du niveau maximum, afin d'exploiter pleinement la fonctionnalité MHEV et, en même temps, de toujours disposer d'une certaine capacité disponible pour la récupération d'énergie. Elle est située en dessous du siège avant gauche.

L'autonomie de la batterie de traction varie en fonction du type de conduite, de parcours et du vieillissement de ses composants.

i Le vieillissement de la batterie de traction dépend de plusieurs paramètres, tels que les conditions climatiques ou le kilométrage parcouru.

! Prudence

Afin de préserver l'autonomie du véhicule et la longévité de la batterie de traction, le Constructeur recommande de :

- Ne pas exposer le véhicule à des températures inférieures à -30°C et supérieures à 60°C plus de 24 heures.
- Ne pas utiliser de générateur pour recharger la batterie de traction de votre véhicule.

i Véhicule immobilisé plus de 1 mois

Toujours stationner le véhicule dans un lieu ayant des températures comprises entre -10°C et +30°C (le stationnement dans un lieu ayant des températures extrêmes peut endommager la batterie de traction).

Procéder au chargement de la batterie de traction (48 V) à l'aide de la batterie d'accessoires (12 V) et le convertisseur DC/DC.

Se reporter à la rubrique **En cas d'urgence / Batterie d'accessoires** pour la recharge des batteries en suivant la procédure du chargeur de batterie.

Véhicules PHEV, BEV

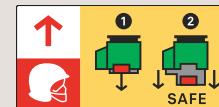
! Attention

Ces étiquettes sont exclusivement réservées aux pompiers et services de

maintenance en cas d'intervention sur le véhicule.

Personne d'autre ne doit pas toucher aux dispositifs illustrés sur cette étiquette :

PHEV :



BEV :



! Prudence

Afin de préserver l'autonomie du véhicule et la longévité de la batterie, le Constructeur recommande de :

- Dans la mesure du possible, la batterie ne doit être chargée qu'à 80%.
- Ne jamais laisser la batterie se décharger jusqu'à 0%.
- En cas de stockage de longue durée (plus de 12 heures), lorsque le niveau de charge de la batterie de traction est faible ou élevé, préférer un niveau de charge compris entre 20 et 40%.
- Limiter l'utilisation de la charge rapide.
- Ne pas exposer le véhicule à des températures inférieures à -30°C et supérieures à 60°C plus de 24 heures.

- Éviter de charger le véhicule lorsque la température est inférieure à 0°C (sauf si le véhicule a roulé pendant plus de 20 minutes) ou supérieure à +30°C.
- Ne pas utiliser la batterie de traction du véhicule comme source d'énergie, sauf si le véhicule est équipé du système V2L (Vehicle to Load).
- Ne pas utiliser de générateur pour recharger la batterie de traction du véhicule.



Prudence

En cas de lavage

Avant tout lavage du véhicule, vérifier que la trappe de charge est correctement fermée.

Ne pas laver le véhicule pendant la procédure de charge de la batterie.

Batterie de traction

Surchauffe



Si les voyants suivants s'allument, accompagnés de l'affichage d'un message et d'un signal sonore, il convient de :

- Immobiliser le véhicule dès que possible si les conditions permettent de le faire en toute sécurité.
- Couper le contact.

- Évacuer le véhicule aussi vite que possible et de se tenir à une distance sûre.
- Appeler les pompiers et/ou les services de secours et de leur préciser qu'il s'agit d'un véhicule électrique.



DANGER

Une batterie de traction qui prend feu peut entraîner une réaction en chaîne.



Attention

En cas d'endommagement de la batterie de traction

Il est strictement interdit d'intervenir soi-même sur le véhicule.

Ne pas toucher aux liquides provenant de la batterie et, en cas de contact corporel avec ces produits, rincer abondamment à l'eau et consulter un médecin au plus vite. S'adresser à un concessionnaire ou à un atelier qualifié pour faire vérifier le système.

Mise au rebut de la batterie de traction

La batterie de traction est conçue pour durer toute la vie du véhicule si les recommandations du Réseau sont respectées. Si le remplacement de la batterie est nécessaire, faire appel au Réseau pour obtenir des instructions sur son évacuation. Une évacuation incorrecte implique des risques de brûlure grave, de choc électrique et de dommages pour l'environnement.

En conformité avec les réglementations, le Réseau assure une seconde vie ou un recyclage de ses composants en collaboration avec les opérateurs compétents.

Circuit de charge

Le circuit électrique du système électrique est identifié par des câbles de couleur violette et ses éléments sont repérés par ce symbole :



DANGER

En cas de problème

Toute intervention ou modification sur le système électrique du véhicule (batterie de traction, connecteurs, câbles orange et composants visibles de l'intérieur ou de l'extérieur) est strictement interdite - Risques de brûlure grave ou de choc électrique (court-circuit) pouvant entraîner la mort (électrocution) !

Consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

Câbles de charge, prises et chargeurs

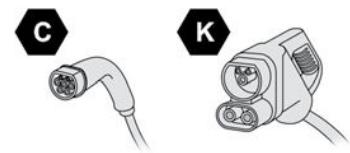
Il est possible de charger la batterie de traction à l'aide de plusieurs types de câbles. Les câbles de charge livrés avec le véhicule sont compatibles avec les installations électriques du pays de commercialisation. En cas de départ à l'étranger, se reporter aux

tableaux suivants pour vérifier la compatibilité des installations électriques locales avec les câbles de charge.

Consulter le Réseau ou un atelier qualifié pour se procurer le ou les câbles de charge adéquats.

Étiquettes d'identification sur les prises / connecteurs de charge

Les étiquettes d'identification collées sur le véhicule, le câble de charge et le chargeur permettent à l'utilisateur de savoir quels appareils utiliser.



Type de recharge	Compatibilité	Spécifications
Câble de charge mode 2 avec boîtier de contrôle intégré	Prise électrique classique (selon pays)	Charge limitée à 10 A maximum

Type de recharge	Compatibilité	Spécifications
Étiquette d'identification C sur le connecteur de charge (côté véhicule)	Prise de type Green'Up	Charge limitée à 16 A maximum
Câble de charge Mode 3	Prise de boîtier de charge accélérée.	Charge limitée à 32 A maximum par phase.

Type de recharge	Compatibilité	Spécifications
		Étiquettes d'identification K sur le connecteur de charge (côté véhicule) et sur la prise (côté chargeur).

i Le temps de charge estimatif est indiqué sur le tableau de bord au branchement du véhicule. Il varie en fonction de différents facteurs tels que la température extérieure ou la qualité de l'alimentation électrique.
Si la température extérieure est inférieure à -10 °C, il est recommandé de brancher le véhicule dès que possible, car le temps de charge peut augmenter significativement. La batterie de traction pourrait ne pas se charger complètement.

! Prudence

Câble de charge domestique (mode 2)

Il est recommandé de faire contrôler le réseau électrique domestique par un professionnel avant de l'utiliser pour recharger le véhicule.
Il est impératif de ne pas détériorer le câble de charge et de le conserver intact. En cas de détérioration, ne pas l'utiliser et contacter le réseau ou un atelier qualifié pour le remplacer.

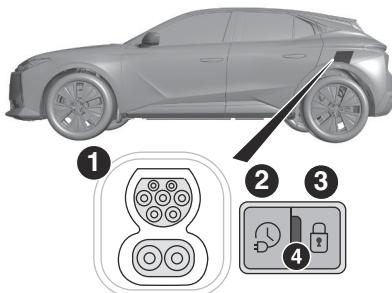
! Prudence

Boîtier de charge accélérée (mode 3)

Ne pas démonter ou modifier le boîtier de charge accélérée - Risque d'électrocution et/ou d'incendie ! Pour connaître les consignes d'utilisation, se reporter à la notice du boîtier de charge accélérée.

Trappe de charge

La trappe de charge est située sur le côté arrière gauche du véhicule.



1. Connecteur de charge
2. Bouton d'activation d'une charge différée
3. Témoin de verrouillage du pistolet
Rouge fixe : pistolet correctement positionné et verrouillé dans le connecteur.
Rouge clignotant : pistolet mal positionné ou incident de verrouillage.
4. Voyant de charge



État du témoin de charge	Signification
Blanc fixe	Éclairage d'accueil à l'ouverture de la trappe et au débranchement.

ment du câble de charge.

Blanc clignotant

Initialisation de la charge.

Bleu fixe

Charge différée.

Vert clignotant

Charge en cours.

Vert fixe

Charge terminée.

Rouge fixe

Dysfonctionnement.

! DANGER

En cas de choc, même léger, contre la trappe de charge, ne pas l'utiliser.
Ne pas démonter ou modifier le connecteur de charge - Risque d'électrocution et/ou d'incendie ! Consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

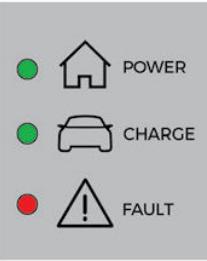
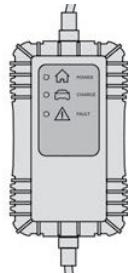
! Attention

Veiller à ne pas faire passer le câble de charge sous le pare-chocs lors de son branchement ou débranchement, car cela pourrait ouvrir le hayon par inadvertance.

Boîtier de contrôle (mode 2)

Se référer au manuel fourni avec le boîtier de contrôle avant toute utilisation.

Si la réinitialisation de l'appareil ne fonctionne pas, consulter le Réseau ou un atelier qualifié.



S'allume fixe lorsque l'appareil est sous tension.

S'allume fixe lorsque la charge est terminée ou que la batterie est en phase de préconditionnement. Clignote lorsque le véhicule est alimenté en électricité.

S'allume fixe pendant l'autotest ou en cas de défaut.

Procédure de réinitialisation manuelle

Le boîtier de contrôle peut être réinitialisé en débranchant simultanément le connecteur de charge et la fiche murale.

Ensuite, rebrancher en premier la fiche murale. Pour plus d'informations, consulter le Manuel d'utilisation fourni avec le boîtier de contrôle.

Étiquette du boîtier de contrôle - Recommandations



Avant toute utilisation, consulter le Manuel d'utilisation fourni avec le boîtier de contrôle.



1. L'utilisation incorrecte de ce câble de charge peut entraîner un incendie, des dommages matériels, des blessures graves ou la mort par électrocution !
2. Toujours utiliser une prise électrique correctement raccordée à la terre et protégée par un interrupteur différentiel 30 mA.
3. Toujours utiliser une prise électrique protégée par un disjoncteur adapté à l'ampérage du circuit électrique
4. La prise électrique, la fiche électrique et les câbles ne doivent pas supporter le poids du boîtier de contrôle.
5. Ne jamais utiliser ce câble de charge s'il est défectueux ou présente un quelconque dommage.
6. Ne jamais tenter de réparer ou d'ouvrir ce câble de charge. Aucune pièce n'est réparable : remplacer le câble de charge s'il est défectueux.
7. Ne jamais immerger ce câble de charge dans l'eau.
8. Ne jamais utiliser ce câble de charge avec une rallonge, une prise multiple, un adaptateur de conversion ou sur une prise électrique endommagée.
9. Ne pas débrancher la fiche murale pour arrêter la charge.
10. Stopper immédiatement la charge par le verrouillage puis déverrouillage avec la clé à télécommande du véhicule si le câble de charge ou la prise murale deviennent brûlants au toucher.
11. Ce câble de charge comporte des pièces pouvant produire des arcs électriques ou des étincelles : Ne pas exposer à des vapeurs inflammables.
12. N'utiliser ce câble de charge qu'avec des véhicules de la marque DS AUTOMOBILES.
13. Ne jamais brancher ni débrancher la fiche murale avec les mains mouillées.
14. Ne pas forcer sur le connecteur s'il est verrouillé dans le véhicule.

Procédure de charge



Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales sur les véhicules électriques** et les **Recommandations spécifiques sur les véhicules BEV**.

Pour charger, connecter le véhicule au réseau domestique (charge domestique ou accélérée) ou à un chargeur rapide public (charge super rapide).

Pour une charge complète, suivre la procédure de charge souhaitée sans l'interrompre, jusqu'à son arrêt automatique. La charge peut être immédiate ou différée (sauf en chargeur rapide public, mode 4).

Au branchement du véhicule, les informations suivantes s'affichent au combiné d'instruments :

- État de charge de la batterie de traction (%).
- Autonomie restante (km ou miles).
- Temps de charge estimé (le calcul peut prendre quelques secondes).
- Vitesse de charge (km ou miles acquis par heure).

Après la mise en veille du combiné d'instruments, il est possible de ré-afficher ces informations en déverrouillant le véhicule ou en ouvrant une porte.

Pour interrompre la charge domestique ou accélérée, à tout moment, déverrouiller le véhicule et retirer le pistolet. Pour la charge super rapide, se reporter à la rubrique Chargeur rapide public.

Pour plus d'informations sur les affichages liés à la charge dans le combiné d'instruments et l'écran tactile, se reporter aux rubriques correspondantes.

! Prudence

Par sécurité, le moteur ne démarre pas si le câble de charge est branché sur le connecteur du véhicule. Un avertissement s'affiche au combiné d'instruments.

i Refroidissement de la batterie de traction

Le moto-ventilateur du compartiment moteur se met en marche pendant la charge pour refroidir le chargeur embarqué et la batterie de traction.

! Attention

Niveau de charge bas / Roulage

Conduire lorsque le niveau de charge de la batterie de traction est trop bas peut causer une immobilisation du véhicule et entraîner des accidents ou de graves blessures. TOUJOURS s'assurer que le niveau de charge de la batterie de traction est suffisant.

! Prudence

Niveau de charge bas / Stationnement

Si la température extérieure est négative, il est recommandé de ne pas stationner son véhicule à l'extérieur plusieurs heures avec un niveau de charge bas (inférieur à 20%).

! Prudence

Véhicule immobilisé plus de 1 mois

En cas de non-utilisation du véhicule pendant une longue période (plus de 4 semaines) sans possibilité de le recharger au redémarrage, la décharge automatique peut rendre impossible le redémarrage si le niveau de charge de la batterie de traction est faible ou très faible, spécialement à des températures ambiantes négatives. TOUJOURS s'assurer que la charge de la batterie de traction est comprise entre 20 et 40% si l'on prévoit de ne pas utiliser le véhicule pendant plusieurs semaines.

Ne pas brancher le câble de charge.

Toujours stationner le véhicule dans un lieu ayant des températures comprises entre -10°C et 30°C (le stationnement dans un lieu ayant des températures extrêmes peut endommager la batterie de traction).

Débrancher le câble de la borne (+) de la batterie d'accessoires dans le compartiment moteur.

Brancher un chargeur de batterie de 12 V aux bornes (+) et (-) de la batterie d'accessoires environ tous les 3 mois afin de recharger la batterie d'accessoires et conserver une tension de service.

Se reporter à la rubrique **Batterie de 12 V / Batterie accessoire** pour la procédure de débranchement des batteries.

Branchement

- ▶ Avant la charge, vérifier que le sélecteur de mode de conduite est en mode **P**, sinon la charge est impossible.
- ▶ Appuyer sur les symboles sur l'arrière de la trappe de charge pour l'ouvrir et s'assurer de l'absence de tout corps étranger sur le connecteur de charge.

! Prudence

Avant la charge :

Selon le contexte :

- Faire vérifier par un professionnel que l'installation électrique à utiliser est aux normes et compatible avec le véhicule.
- Faire installer par un professionnel une prise domestique dédiée ou un boîtier de charge accélérée compatible avec le véhicule.

Utiliser de préférence le câble de charge disponible comme accessoire. Pour plus d'informations, consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

! DANGER

Pendant la charge

Charge en cours, le déverrouillage du véhicule entraîne larrêt de la charge.

Sans action sur un des ouvrants (porte ou coffre) ou sur le pistolet de charge, le véhicule se reverrouille au bout de

30 secondes et la charge reprend automatiquement.

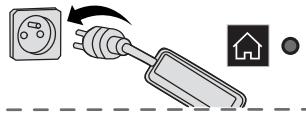
Ne jamais intervenir sous le capot :

- Certaines zones restent très chaudes même une heure après la fin de la charge - Risque de brûlure !
- Le ventilateur peut se mettre en marche à tout moment - Risque de coupure ou d'étranglement !

L'allumage du témoin rouge dans la trappe indique le verrouillage du pistolet.

i Charge terminée et câble de charge toujours branché, l'ouverture de la porte conducteur rappelle l'affichage du niveau de charge au combiné pendant une vingtaine de secondes.

Charge domestique, mode 2



- ▶ Brancher le câble de charge côté boîtier sur la prise domestique.

Au branchement, tous les voyants du boîtier de contrôle s'allument, puis seul le voyant **POWER** reste allumé en vert.

- ▶ Retirer le couvercle de protection du pistolet de charge.
- ▶ Insérer le pistolet dans le connecteur de charge.

Le début de la charge est confirmé par le clignotement des voyants **CHARGE** verts dans la trappe, puis sur le boîtier de contrôle.

Si ce n'est pas le cas, la charge n'a pas commencé ; reprendre la procédure en vérifiant que tous les branchements sont corrects.



- ▶ Suivre les instructions d'utilisation du boîtier de charge accélérée..
- ▶ Retirer le couvercle de protection du pistolet de charge.
- ▶ Insérer le pistolet dans le connecteur de charge.

Le début de la charge est confirmé par le clignotement vert du voyant de charge dans la trappe.

Si ce n'est pas le cas, la charge n'a pas commencé ; reprendre la procédure en vérifiant que le branchement est correct. L'allumage du témoin rouge dans la trappe indique le verrouillage du pistolet.

Charge accélérée, mode 3

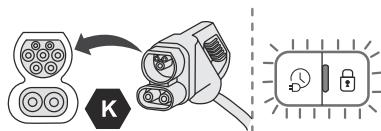
Charge super rapide, mode 4

i Avant la charge

Vérifier la compatibilité du chargeur rapide public et de son câble de charge avec le véhicule.

Si la température extérieure est inférieure à :

- 0°C, les temps de charge peuvent être plus longs.
- -20°C, la charge reste possible, mais les temps de charge sont encore plus longs (liés au réchauffement préalable de la batterie).



- Selon version, retirer le cache de protection sur la partie basse du connecteur.
- Suivre les consignes d'utilisation du chargeur rapide public et brancher le câble du chargeur rapide public sur le connecteur du véhicule.

Le début de la charge est confirmé par le clignotement vert du témoin de charge dans la trappe.

Si ce n'est pas le cas, la charge n'a pas commencé ; reprendre la procédure en vérifiant que le branchement est correct. L'allumage du témoin rouge dans la trappe indique le verrouillage du pistolet.

Débranchement

Avant de débrancher le pistolet du connecteur de charge :

- Si le véhicule est déverrouillé, le **verrouiller puis le déverrouiller**.
- Si le véhicule est verrouillé, le déverrouiller. L'extinction du témoin rouge dans la trappe de charge confirme le déverrouillage du pistolet de charge.
- En modes 2 et 3, retirer le pistolet de charge dans les **30 secondes**.

Le voyant de charge s'allume en blanc.



Déverrouillage sélectif des portes activé, appuyer 2 fois sur le bouton de déverrouillage pour débrancher le pistolet de charge.



Charge terminée, le voyant de charge vert dans la trappe s'éteint au bout d'environ 2 minutes.



DANGER

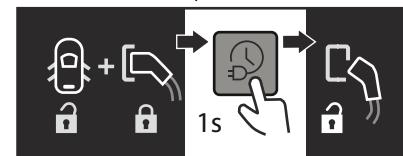
Après la charge

Vérifier la fermeture de la trappe de charge.

Ne pas laisser le câble branché sur la prise domestique - Risque de court-circuit ou d'électrocution en cas de contact ou d'immersion dans l'eau !

Déverrouillage manuel du connecteur de charge

Si le pistolet reste bloqué dans le port de charge, appuyer sur le bouton de charge différée à l'intérieur de la trappe de charge et le maintenir enfoncé pour le déverrouiller.



Charge différée

La charge différée permet de fixer une heure précise pour le début de la charge. Par défaut, l'heure de début de la charge différée est paramétrée aux alentours de minuit. L'heure peut être modifiée.

Paramètres



- Dans l'application **Energie** de l'écran tactile, sélectionner l'onglet **Charge**.
- Définir l'heure de début de la charge.
- Appuyer sur **OK** pour confirmer.

Le paramétrage est mémorisé dans le système.



Le paramétrage de la charge différée peut également être effectué depuis un smartphone via l'application MyDS.

Pour plus d'informations sur les **Fonctionnalités complémentaires actionnables à distance**, se reporter à la rubrique correspondante.

Limiteur de charge de la batterie

La fonction de limiteur de charge de la batterie fait partie des systèmes conçus pour préserver l'intégrité et les performances de la batterie pendant toute la durée de vie du véhicule. Cette limite est fixée à **80%** pour une utilisation quotidienne.

Pour modifier exceptionnellement la limite de charge, par exemple pour des trajets plus longs, désactiver cette limite et charger jusqu'à 100%.

i Cette limite ne s'applique pas à la charge rapide DC (mode 4).

i Lors de la livraison d'un nouveau véhicule, il est possible que le limiteur de charge ne soit pas activé. Vérifier et activer le limiteur si nécessaire.

Activation

Si la limite de charge de la batterie n'est pas activée, il est possible de l'activer manuellement.



- ▶ Ouvrir l'application **Énergie**
- ▶ Aller à l'onglet **Charge**
- ▶ Activer la **Limite de charge**.

Désactivation



- ▶ Ouvrir l'application **Énergie**
- ▶ Aller à l'onglet **Charge**
- ▶ Désactiver la **Limite de charge**.

! Prudence

Il n'est pas recommandé de laisser la limite de charge désactivée, car cela aura un impact négatif sur la santé de la batterie au fil du temps et réduira les performances globales.

Préconditionnement de la batterie

Pour obtenir les meilleures performances de charge de la batterie et des temps de charge réguliers, la batterie doit atteindre une température spécifique. Le préconditionnement de la batterie permet de chauffer la batterie jusqu'à cette température en préparation d'un arrêt de charge.

i Si le niveau de charge de la batterie est inférieur à 30%, le préconditionnement n'est pas disponible.

i L'activation du préconditionnement utilise une petite partie de la charge de la batterie, ce qui a un impact sur l'autonomie du véhicule.

Préconditionnement manuel

Le préconditionnement manuel de la batterie est activé par le conducteur lorsqu'un arrêt de charge est prévu.



- ▶ Ouvrir l'application **Énergie**.
- ▶ Aller dans l'onglet **Charge**.
- ▶ Activer le **Préconditionnement de la batterie**.

i Le préconditionnement thermique est le plus efficace lorsqu'il est activé 30 à 45 minutes avant le début de la charge pour permettre à la batterie d'atteindre sa température idéale.

Préconditionnement automatique avec planificateur d'itinéraire

(Selon version)

Lorsqu'un trajet comprenant des arrêts de charge est entré dans le système de navigation, le système lance automatiquement le processus de préconditionnement pour atteindre la station

de charge avec la batterie prête à se charger dans des conditions optimales.

Activation automatique avant le départ

Si le véhicule est branché et que la batterie est chargée à plus de 80%, la programmation d'une heure de départ sur l'écran ou via l'application smartphone permet de programmer le préconditionnement de l'habitacle et de la batterie afin d'atteindre les températures idéales prédefinies avant de prendre le départ.

Cette fonction est utile si l'on s'attend à ce que le véhicule soit chargé peu de temps après le départ.

Vehicle to Load (V2L)

La fonction V2L (Vehicle to Load) permet d'utiliser la batterie de traction pour alimenter ou charger des appareils externes tant que la charge de la batterie est supérieure à 30%. Si la batterie atteint 30%, le transfert d'énergie s'arrête automatiquement.

L'adaptateur se branche sur le port de charge du véhicule et offre une prise standard 230V / 16A pour connecter l'appareil externe.

Attention

Une mauvaise utilisation de l'adaptateur peut provoquer des chocs électriques ou un incendie.

Attention

L'appareil est étanche à la pluie, mais il est déconseillé de le brancher par mauvais temps, car cela pourrait endommager l'appareil externe. L'adaptateur V2L ne résiste pas à l'immersion.

i L'utilisation de l'appareil décharge la batterie, vérifier que le véhicule est suffisamment chargé pour atteindre un point de charge.

i Faire attention au véhicule et à l'appareil externe lors de l'utilisation du V2L afin que seules les personnes prévues utilisent le système.

i Pour plus d'informations, consulter le manuel fourni avec l'appareil V2L.

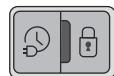
Activation

Lorsque le véhicule est déverrouillé et que le contact est mis :

- Brancher l'adaptateur dans la prise.
- Appuyer sur le bouton de l'adaptateur.
- Lorsque la LED de l'adaptateur est allumée en vert fixe, brancher l'appareil externe sur l'adaptateur

Lorsqu'il est connecté, l'écran d'infodivertissement ouvre une page dédiée

au transfert d'énergie et les LED suivantes s'allument :



Vert clignotant



Fixe



Désactivation

- Appuyer sur le bouton de l'adaptateur pour arrêter l'alimentation de l'appareil externe
- Débrancher l'appareil externe
- Débrancher l'adaptateur et fermer le port de charge.

Chargement du véhicule

Barres de toit

Attention

Pour des raisons de sécurité et pour éviter d'endommager le toit, il est impératif d'utiliser des barres de toit transversales homologuées pour le véhicule.

Respecter les consignes de montage et les conditions d'utilisation indiquées dans la notice fournie avec les barres de toit.

Attention

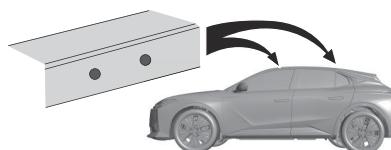
Charge maximale répartie sur les barres de toit transversales, pour une hauteur de chargement ne dépassant pas 40 cm (sauf porte-vélos) : **70 kg**.

Cette valeur pouvant être modifiée, vérifier la charge maximale mentionnée dans la notice livrée avec les barres de toit.

Si la hauteur dépasse 40 cm, adapter la vitesse du véhicule en fonction du profil de la route, afin de ne pas endommager les barres de toit et les fixations sur le véhicule.

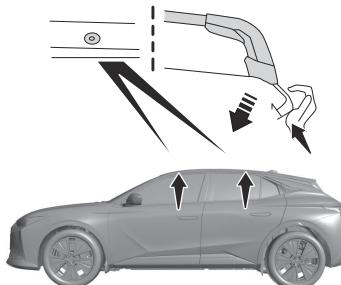
Se référer aux législations nationales afin de respecter la réglementation du transport d'objets plus longs que le véhicule.

Pose sur barres longitudinales



Les barres transversales doivent être fixées au niveau des repères situés sur les barres longitudinales.

Pose directe sur pavillon



Les barres transversales doivent être fixées exclusivement aux quatre points d'ancrage situés sur le cadre de pavillon. Ces points sont masqués par les portes du véhicule lorsque les portes sont fermées.

Les fixations des barres de toit comportent un goujon qu'il faut introduire dans l'orifice de chacun des points d'ancrage.

Attention

Recommandations

Répartir la charge uniformément, en évitant de surcharger un des côtés.

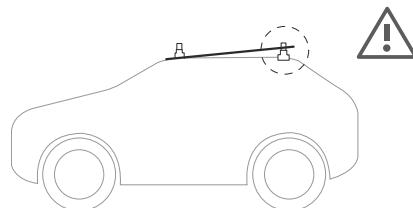
Disposer la charge la plus lourde le plus près possible du toit.

Arrimer solidement la charge.

Conduire avec souplesse : la sensibilité au vent latéral est augmentée et la stabilité du véhicule peut être modifiée.

Vérifier régulièrement la tenue et le bon serrage des barres de toit, au minimum avant chaque trajet.

Retirer les barres de toit aussitôt le transport terminé.



Attention

Toit ouvrant

Ne pas ouvrir le toit ouvrant lors de l'utilisation des barres de toit - Risque de détérioration importante !

Traction d'une remorque

Consignes générales

Répartition des charges

- Répartir la charge dans la remorque pour que les objets les plus lourds se trouvent le plus près possible de l'essieu, et que le poids sur flèche approche le maximum autorisé, sans toutefois le dépasser.

La densité de l'air diminue avec l'altitude, réduisant ainsi les performances du moteur. Il faut réduire la charge maximale remorquable de 10% par tranche de 1000 mètres d'altitude.

i Utiliser les dispositifs d'attelage et leurs faisceaux d'origine homologués par le Constructeur.

Il est recommandé d'en confier le montage au Réseau ou à un atelier qualifié.

En cas de montage hors Réseau, ce montage doit se faire impérativement en suivant les préconisations du Constructeur. Certaines fonctions d'aide à la conduite ou d'aide à la manœuvre sont neutralisées automatiquement en cas d'utilisation d'un système d'attelage homologué.

Pour plus d'informations sur la conduite avec un attelage équipé d'une remorque et associé au **Contrôle de stabilité de la remorque**, se reporter à la rubrique correspondante.

Attention

Respecter la masse maximale remorquable autorisée indiquée sur le certificat d'immatriculation du véhicule, l'étiquette constructeur, ainsi que dans la rubrique **Données techniques** de ce guide.

Attention

En cas d'utilisation d'accessoires fixés au dispositif de remorquage (par exemple porte-vélos, coffres de remorquage) :

- Respecter le poids maximal autorisé sur flèche.
- Ne pas transporter plus de 4 vélos classiques ou 2 vélos à assistance électrique.

Lors du chargement de vélos sur un porte-vélos sur boule d'attelage, veiller à toujours placer les vélos les plus lourds le plus près du véhicule.

Attention

Respecter la législation en vigueur dans le pays de circulation.

Attention

Véhicule équipé du hayon motorisé avec fonction mains-libres (Accès bras chargés)

Pour éviter l'ouverture inopinée du hayon motorisé lors de la manipulation du dispositif d'attelage :

- Désactiver au préalable cette fonction dans l'application de paramétrage du véhicule.
- Ou éloigner la clé électronique de la zone de reconnaissance, hayon fermé.

Attention

Véhicules électriques

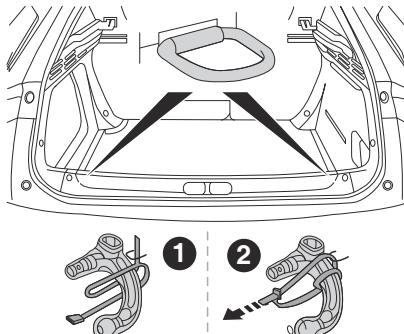
Un véhicule électrique peut être équipé d'un dispositif d'attelage.

Il est toutefois impossible de tracter une remorque ou une caravane.

N'utiliser le dispositif d'attelage que pour installer un porte-vélos.

Rangement

Il est conseillé de suivre cette procédure sur les versions dont le coffre n'a pas de rangement dédié.



Attacher la rotule à l'anneau de coffre au moyen d'une sangle. Faire deux boucles avec la sangle autour de la rotule, puis faire passer la sangle dans l'anneau.

Maintenance

Le fonctionnement correct n'est possible que si la rotule et son support restent propres. Avant de nettoyer le véhicule avec un jet à haute pression, la rotule doit être déposée et l'obturateur inséré dans le support.

i Intervention sur le dispositif d'attelage

Consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

Conseils de conduite

! Attention

La conduite avec remorque soumet le véhicule tracteur à des sollicitations

plus importantes et exige une attention particulière.

i Respecter les masses remorquables maximales.

En altitude : réduire la charge maximale de 10 % par tranche de 1 000 mètres d'altitude ; la densité d'air réduite en altitude diminue les performances du moteur.

! Attention

Véhicule neuf : ne pas tracter une remorque avant d'avoir roulé au minimum 1000 kilomètres.

i Lorsque la température extérieure est élevée, laisser tourner le moteur 1 à 2 minutes après l'arrêt du véhicule pour faciliter son refroidissement.

Avant la conduite

Poids sur flèche

- Répartir la charge dans la remorque pour que les objets les plus lourds se trouvent le plus près possible de l'essieu, et que le poids sur flèche (au point d'attelage du véhicule et de la remorque) approche le maximum autorisé, sans toutefois le dépasser.

Pneus

- Vérifier la pression des pneus du véhicule tracteur et de la remorque en respectant les pressions recommandées.

Éclairage

- Vérifier la signalisation électrique de la remorque et le réglage du site des projecteurs du véhicule.

i Si un dispositif d'attelage d'origine est utilisé, l'aide au stationnement arrière se désactive automatiquement pour éviter d'activer le signal sonore.

Pendant la conduite

Refroidissement

En côte, tracter une remorque augmente la température du liquide de refroidissement. La charge maximale remorquable dépend de l'inclinaison de la pente et de la température extérieure. La capacité de refroidissement du ventilateur n'augmente pas avec le régime moteur.

- Réduire la vitesse et le régime moteur, afin de limiter l'échauffement.
- Être en permanence attentif à la température du liquide de refroidissement.



En cas d'allumage de ce voyant d'avertissement et du voyant **STOP**, arrêter le véhicule et couper le moteur dès que possible.



Freins

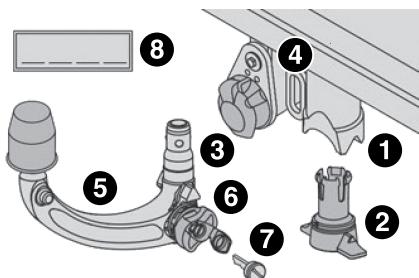
Utiliser le frein moteur est recommandé pour limiter l'échauffement des freins. Tracter une remorque augmente la distance de freinage.

Vent latéral

Tenir compte de l'augmentation de la sensibilité au vent du véhicule.

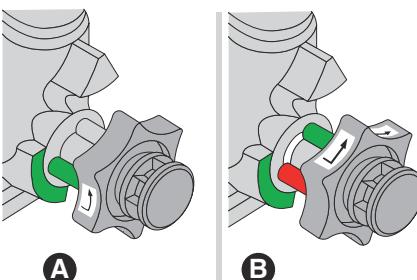
Dispositif d'attelage

L'installation et le retrait de ce dispositif d'attelage d'origine ne nécessitent pas d'outil.



1. Support de fixation

2. Obturateur de protection
3. Prise de raccordement
4. Anneau de sécurité
5. Rotule amovible
6. Molette de verrouillage / déverrouillage
7. Serrure à clé
8. Étiquette pour noter les références de la clé



- A. Position verrouillée (repère vert en face du repère blanc) ; la molette est en contact avec la rotule (aucun espace).
- B. Position déverrouillée (repère rouge en face du repère blanc) ; la molette et la rotule ne sont plus en contact (espace d'environ 5 mm).

i Pour rouler en toute sécurité avec un **Dispositif d'attelage**, se reporter à la rubrique correspondante.

Attention

Avant chaque utilisation

Contrôler que la rotule est correctement montée en vérifiant les points suivants :

- Le repère vert de la molette coïncide avec le repère blanc de la rotule.
- La molette est en contact avec la rotule (position A).
- La serrure de sécurité est fermée et la clé retirée ; la molette ne peut plus être actionnée.
- La rotule ne doit absolument plus bouger dans son support ; essayer de la secouer avec la main.

Si la rotule n'est pas verrouillée, la remorque peut se détacher - Risque d'accident !

Attention

Pendant l'utilisation

Ne jamais déverrouiller le dispositif tant que l'attelage ou le porte-charge est installé sur la rotule.

Ne jamais dépasser la masse maximale roulante autorisée (MTRA) du véhicule. Respecter impérativement la charge maximale autorisée sur le dispositif d'attelage : en cas de dépassement, ce

dispositif peut se détacher du véhicule - Risque d'accident !

Avant de rouler, vérifier le réglage du site des projecteurs et le fonctionnement des feux de remorque.

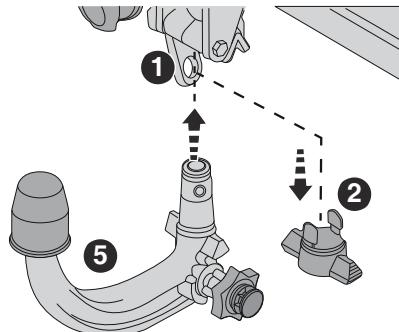
Pour plus d'informations sur le Réglage du site des projecteurs, se reporter à la rubrique correspondante.

Attention

Après utilisation

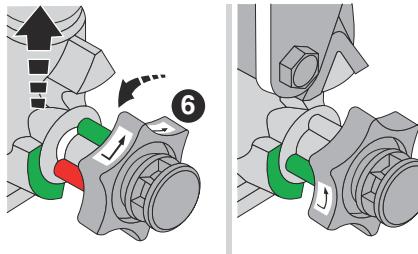
Lors de trajets effectués sans remorque ou porte-charge, retirer la rotule et insérer l'obturateur dans le support pour que la plaque minéralogique et/ou le dispositif d'éclairage soient bien visibles. De plus, basculer la prise de raccordement dans la position la plus haute pour éviter d'endommager l'équipement en roulant.

Montage de la rotule

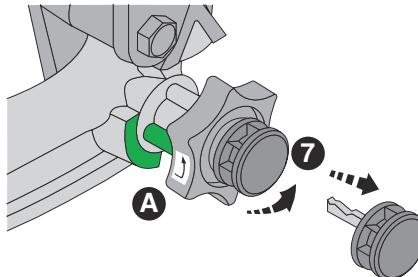


► Sous le pare-chocs arrière, retirer l'obturateur de protection **2** du support de fixation **1**.

► Insérer l'extrémité de la rotule **5** dans le support **1** et la pousser vers le haut ; le verrouillage s'effectue alors automatiquement.



► La molette **6** effectue un quart de tour dans le sens anti-horaire ; faire attention à ne pas laisser la main à proximité !

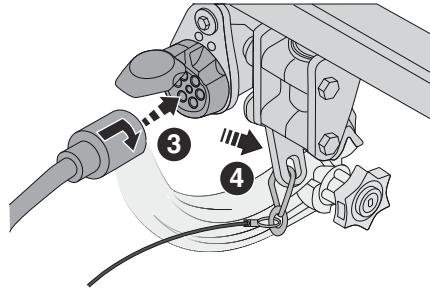


► Vérifier que le mécanisme est correctement verrouillé et que le repère vert de la molette coïncide avec le repère blanc de la rotule (position **A**).

► Fermer la serrure **7** à l'aide de la clé.

► Retirer la clé. La clé ne peut pas être retirée lorsque la serrure est ouverte.

► Abaisser le capuchon pour protéger la serrure.



► Retirer le cache de protection de la rotule d'attelage.

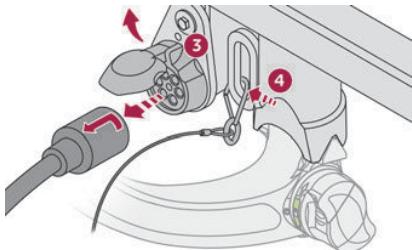
► Fixer la remorque sur la rotule d'attelage.

► Attacher le câble solidaire de la remorque à l'anneau de sécurité **4** du support.

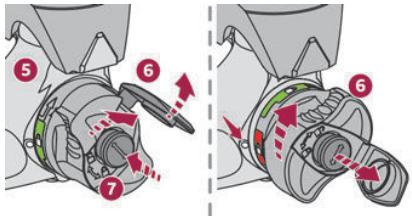
► Abaisser la prise de raccordement **3** pour la mettre en position.

► Insérer et tourner d'un quart de tour la fiche de la remorque pour la brancher dans la prise de raccordement **3** du support.

Démontage de la rotule

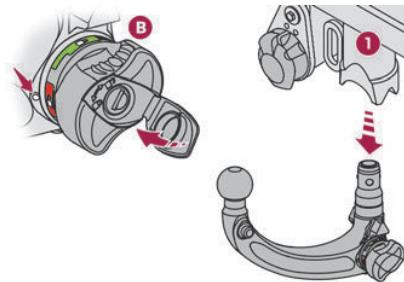


- ▶ Tourner d'un quart de tour et tirer la fiche de la remorque pour la débrancher de la prise de raccordement **3** du support.
- ▶ Basculer la prise de raccordement **3** dans la position la plus haute pour la ranger.
- ▶ Détacher le câble solidaire de la remorque de l'anneau de sécurité **4** du support.
- ▶ Détacher la remorque de la rotule d'attelage.
- ▶ Remettre en place le cache de protection sur la rotule d'attelage.

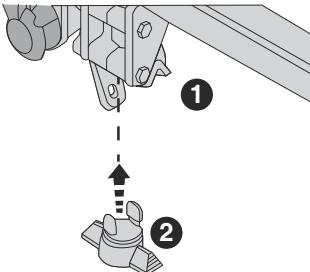


- ▶ Relever le capuchon pour accéder à la serrure.
- ▶ Insérer la clé dans la serrure **7**.

- ▶ Ouvrir la serrure à l'aide de la clé.
- ▶ Tenir fermement la rotule **5** d'une main ; de l'autre main, tirer et tourner la molette **6** dans le sens horaire, jusqu'en butée ; ne pas relâcher la molette.



- ▶ Sortir la rotule par le bas de son support **1**.
- ▶ Relâcher la molette ; celle-ci se bloque automatiquement en position déverrouillée et le repère rouge de la molette coïncide avec le repère blanc de la rotule (position **B**).



- ▶ Remettre en place l'obturateur de protection **2** dans le support de fixation **1**.
- ▶ Ranger la rotule dans sa housse à l'abri des chocs et des salissures.

Conseils de conduite

Obligations légales

Afin de respecter la réglementation européenne GSR v2 et pour des raisons de sécurité, ces fonctions ne peuvent être désactivées partiellement ou totalement par le conducteur :

- Informations sur les limites de vitesse dans le système de reconnaissance des panneaux routiers.
- Frein de sécurité actif/Alerte risque de collision.
- Aide au maintien de la position dans la voie.
- Alerta Attention Conducteur.
- Respecter le code de la route et être vigilant, quelles que soient les conditions de circulation.
- Surveiller l'environnement et garder les mains sur le volant afin d'être en état de réagir à toute éventualité à tout moment.
- Adopter une conduite souple, anticiper les freinages et augmenter les distances de sécurité, particulièrement en cas d'intempéries.
- Arrêter le véhicule pour effectuer les opérations nécessitant une attention soutenue (par exemple réglages).

- Faire une pause toutes les 2 heures lors d'un long trajet.

Important !

Attention

! Ne jamais laisser tourner le moteur dans un local fermé sans aération suffisante. Les moteurs thermiques émettent des gaz d'échappement toxiques tels que du monoxyde de carbone. Danger d'intoxication et de mort !

Attention

! En conditions hivernales très sévères (température inférieure à -23°C), laisser le moteur tourner pendant 4 minutes avant de rouler, pour garantir le bon fonctionnement et la longévité des éléments mécaniques du véhicule (moteur et boîte de vitesses).

Attention

! Ne jamais rouler avec le frein de stationnement serré. Risque de surchauffe et d'endommagement du système de freinage !

Attention

! Ne jamais garer le véhicule et ne jamais laisser tourner le moteur sur une surface inflammable (par exemple de l'herbe sèche, des feuilles mortes). Le

système d'échappement du véhicule est très chaud, même plusieurs minutes après l'arrêt du moteur. Risque d'incendie !

Attention

! Ne jamais conduire sur des surfaces couvertes de végétation (par exemple des herbes hautes, une accumulation de feuilles mortes, récoltes, débris) telles qu'un champ, un chemin de campagne envahi par les buissons ou un bas-côté herbeux. Cette végétation pourrait entrer en contact avec le système d'échappement du véhicule ou d'autres systèmes très chauds. Risque d'incendie !

Attention

! S'assurer de ne pas laisser d'objets dans l'habitacle qui pourraient agir comme une loupe sous l'effet des rayons du soleil et causer un incendie. Risque d'incendie ou de dommages sur les surfaces intérieures !

Attention

! Ne jamais laisser le véhicule sans surveillance, avec le moteur en marche. Si le conducteur doit quitter le véhicule moteur tournant, il doit serrer le frein de stationnement et placer la boîte de vitesses automatique sur la position **Nou P.**

Attention

! Ne jamais laisser des enfants sans surveillance à l'intérieur d'un véhicule.

Sur chaussée inondée

Il est fortement recommandé de ne pas conduire sur chaussée inondée, car cela pourrait gravement endommager le moteur (thermique et/ou électrique), la boîte de vitesses ainsi que les systèmes électriques du véhicule.



Si le véhicule doit impérativement emprunter un passage inondé :

- Vérifier que la profondeur d'eau n'excède pas 15 cm, en tenant compte des vagues qui pourraient être générées par d'autres usagers.
- Désactiver la fonction Stop & Start.
- Rouler aussi lentement que possible sans caler. Ne dépasser en aucun cas la vitesse de 10 km/h.
- Ne pas s'arrêter et ne pas éteindre le moteur. En sortie de chaussée inondée, dès que les conditions de sécurité le permettent, freiner légèrement à plusieurs reprises afin de sécher les disques et les plaquettes de frein. En cas de doute sur

l'état du véhicule, consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

Bruit (BEV)

À l'extérieur

Le conducteur doit être particulièrement vigilant en raison du faible bruit émis en circulation.

Lors de manœuvres, le conducteur doit toujours vérifier l'environnement immédiat du véhicule.

Jusqu'à 30 km/h, l'avertisseur sonore piéton prévient de la présence du véhicule.

Refroidissement de la batterie de traction

Le moto-ventilateur se met en marche pendant la charge pour refroidir le chargeur embarqué et la batterie de traction.

À l'intérieur

En fonctionnement, il est possible d'entendre des bruits normaux propres au véhicule électrique tels que :

- Relais de la batterie de traction lors du démarrage.
- Pompe à vide lors d'un freinage.
- Pneus ou aérodynamique du véhicule en roulage.
- À-coup et bruit de claquement lors d'un redémarrage en pente.

Présentation des systèmes d'aide

Informations générales

! Prudence

Afin de respecter les réglementations européennes et pour des raisons de sécurité, ces fonctions se réactivent après chaque démarrage du véhicule, même si elles ont été précédemment désactivées :

- Informations sur les limitations de vitesse dans le système de reconnaissance des panneaux routiers (TSR)
- Frein de sécurité actif/Alerte Risque Collision
- Aide au maintien dans la voie
- Alerte Attention Conducteur par la caméra avant
- Capteurs de stationnement

i Les aides à la conduite et à la manœuvre ne peuvent, en aucun cas, remplacer la vigilance du conducteur. Le conducteur doit respecter le code de la route, rester maître de son véhicule en toutes circonstances et pouvoir reprendre le contrôle à tout moment. Il doit adapter sa vitesse aux conditions climatiques, de circulation et à l'état de la chaussée. Il incombe au conducteur de surveiller en permanence l'état de la circulation,

d'évaluer la distance et la vitesse relative des autres véhicules, d'anticiper leurs manœuvres avant de mettre le clignotant et de changer de file.

Ces systèmes ne permettent pas de s'affranchir des lois de la physique.

i **Aides à la conduite.** Il convient de tenir le volant à deux mains, de toujours utiliser les rétroviseurs extérieurs et intérieur, de toujours laisser les pieds à proximité des pédales et de faire une pause toutes les 2 heures.

i **Aides à la manœuvre.** Le conducteur doit toujours vérifier les alentours de son véhicule avant et pendant la totalité de la manœuvre, notamment en utilisant les rétroviseurs.

i **Entretien.** Nettoyer régulièrement les pare-chocs, les rétroviseurs extérieurs et le champ de vision des caméras. En cas de lavage à haute pression, ne pas diriger la lance à moins de 30 cm du radar, des caméras ou des capteurs.

! Prudence

Surtapis / Garnitures de pédales

L'utilisation de surtapis ou de garnitures de pédales non homologués par le Constructeur peut gêner le fonctionnement du limiteur de vitesse ou du régulateur de vitesse.

Pour éviter tout risque de blocage des pédales :

- Veiller à la bonne fixation du surtapis.
- Ne jamais superposer plusieurs surtapis.

i Unités de vitesse

S'assurer que l'unité de vitesse affichée au combiné d'instruments (km/h ou mph) correspond à celle du pays de circulation.

Dans le cas contraire, véhicule arrêté, programmer l'affichage de cette unité de vitesse pour qu'elle soit conforme à celle qui est autorisée localement.

En cas de doute, consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

! Prudence

Radar(s)

Le fonctionnement du ou des radars, ainsi que les fonctions associées, peuvent être perturbés par l'accumulation de salissures (comme la boue ou le givre), des conditions météorologiques extrêmes (rx. : forte pluie ou neige) ou en cas de pare-chocs endommagés.

En cas de retouche de peinture du pare-chocs avant, consulter le Réseau ou un atelier qualifié ; certains types de peinture pourraient perturber le fonctionnement du ou des radar(s).

Désactivations multiples

Attention

En raison des exigences légales, le système ne peut être désactivé que lors de la personnalisation du véhicule jusqu'à la prochaine remise du contact. Le système est automatiquement activé par défaut chaque fois que le moteur est prêt.

Il est possible de désactiver plusieurs fonctions d'assistance au conducteur simultanément.

Pour ce faire, deux étapes :

- Commencer par sélectionner toutes les fonctions à désactiver.
- Ensuite, les désactiver toutes simultanément.

Sélection des fonctions



- ▶ Appuyer sur ce bouton situé au combiné d'instruments pour afficher les onglets **ADAS**.
- ▶ Sélectionner l'onglet **Fonctions**.
- ▶ Appuyer sur ce bouton pour afficher la liste des fonctions disponibles.
- ▶ Sélectionner les fonctions qui seront désactivées par un appui long sur le bouton **ADAS** à chaque démarrage (ex : Stop&Start, Aide au maintien au centre de la voie, Système de freinage automatique (Active Safety Brake)).



- ▶ Appuyer sur ce bouton pour revenir à la page précédente.

Les fonctions à désactiver sont mémorisées dans le système.

Désactivation de ces fonctions



- Appuyer longuement sur ce bouton situé au combiné d'instruments.

Toutes les fonctions précédemment sélectionnées sont désactivées jusqu'au redémarrage du véhicule (confirmée par un signal sonore).

Signaux sonores

En cas de détection d'une anomalie du module audio,



s'affiche au combiné d'instruments, accompagné d'un message. Aucun signal sonore ne retentit, pas plus que pour les systèmes d'assistance au conducteur.

Raccourcis des aides à la conduite

La liste complète des aides à la conduite disponibles se trouve dans l'onglet **Fonctions**.

Il est possible d'accéder directement aux aides à la conduite pour les activer / désactiver rapidement.

Par défaut, les aides à la conduite sont déjà enregistrées dans l'onglet **Raccourcis** (par exemple Stop & Start, Aide au maintien dans la voie).

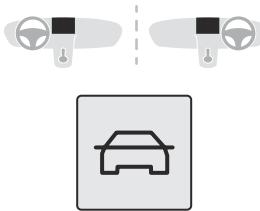
D'autres aides à la conduite peuvent être ajoutées ou supprimées dans cet onglet.



Le paramétrage se fait dans l'application **ADAS > Fonctions** de l'écran tactile.



- ▶ Appuyer sur la touche correspondant à l'aide à la conduite concernée :
- ▶ Symbole plein : la fonction est ajoutée à l'onglet **Raccourcis**.
- ▶ Symbole vide : la fonction est supprimée de l'onglet **Raccourcis**.
- ▶ Vérifier le changement dans l'onglet "Raccourcis".



- Appuyer sur ce bouton pour accéder directement à l'onglet **Raccourcis**.

Capteurs de détection

Volant avec détection de présence des mains

(avec DS DRIVE ASSIST 2.0)

Attention

Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des aides à la conduite et à la manœuvre**.

Le volant est équipé d'un système de détection des mains pour éviter toute distraction de la part du conducteur.

Il est interdit de recouvrir ou d'attacher quoi que ce soit au volant.

Attention

Le conducteur doit toujours vérifier l'environnement du véhicule et superviser l'ensemble de la manœuvre.

Toute utilisation d'un système intégré à DS DRIVE ASSIST 2.0 doit rester sous la vigilance du conducteur.

Le système détecte aussi la présence des mains lors de l'utilisation du système d'aide au maintien de la position dans la voie avec DS DRIVE ASSIST.

i Le système peut être perturbé ou ne pas fonctionner correctement si :

- Le volant est recouvert par une quelconque protection.
- Le conducteur porte des gants épais (comme des gants de ski).

En cas de mauvaise détection des mains sur le volant, DS DRIVE ASSIST 2.0 ne s'active pas ou se désactive au bout de quelques secondes.

Attention

L'installation d'antivol mécanique sur le volant est interdite - Risque de détérioration !

Système d'aide à la régulation de vitesse

Limitateur de vitesse

i Pour plus d'informations, se reporter aux **Informations générales sur les Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS) et Capteurs de détection**.



Ce système empêche le véhicule de dépasser la vitesse programmée par le conducteur (vitesse de consigne).

La mise en marche du limiteur de vitesse est manuelle.

La vitesse de consigne minimale est de 30 km/h. La valeur de la vitesse de consigne reste en mémoire à la coupure du contact.

Commandes au volant

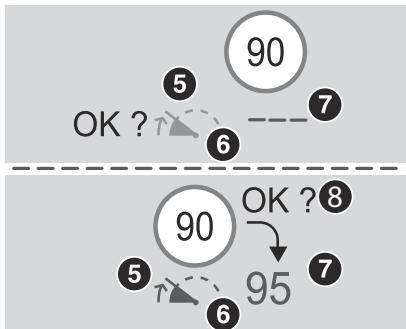


1. Sélection du limiteur de vitesse
2. Mise en marche / Pause de la limitation à la vitesse de consigne précédemment enregistrée
3. Augmentation / Diminution de la vitesse de consigne
4. Activation de la limitation à la vitesse de consigne précédemment enregistrée

Prise en compte de la vitesse proposée par la fonction de Reconnaissance des panneaux

Pour plus d'informations sur la **Reconnaissance automatique des panneaux**, se reporter à la rubrique correspondante.

Affichage des informations au combiné d'instruments



5. Indication de sélection du mode limiteur
6. Indication de marche (vert) / pause (gris) de la limitation
7. Valeur de la vitesse de consigne
8. Vitesse proposée par la fonction Reconnaissance des panneaux routiers (selon version)

Mise en marche / Pause

- ▶ Appuyer sur **1-LIMIT** pour sélectionner le mode limiteur ; la fonction est en pause (gris).
- ▶ Si le seuil de vitesse limite convient (dernière vitesse programmée dans le système), appuyer sur **2-1>** ou **4-OK** pour mettre en marche le limiteur (vert).
- ▶ Un nouvel appui sur **2-1>** permet d'interrompre momentanément la fonction (pause).

i En cas de vitesse de consigne inférieure à la vitesse du véhicule de façon prolongée, une alerte sonore est émise.

Réglage de la vitesse de consigne

Il n'est pas nécessaire de mettre en marche le limiteur pour régler la vitesse.

Pour modifier la valeur de vitesse de consigne à partir de la vitesse actuelle du véhicule :

- ▶ Pour des pas de +/- 1 km/h, faire des appuis courts successifs vers le haut / bas sur **3** pour augmenter / diminuer.
- ▶ Pour des pas de +/- 5 km/h, faire un appui maintenu vers le haut / bas sur **3** pour augmenter / diminuer. Quand la fonction est activée, il est possible de modifier la valeur de vitesse de consigne à partir de la vitesse proposée par la fonction Reconnaissance automatique des panneaux affichée au combiné d'instruments :

Au passage d'un panneau :

- ▶ Appuyer sur **4-OK** pour enregistrer la vitesse proposée. La valeur s'affiche aussitôt comme nouvelle consigne au combiné d'instruments.

Après avoir dépassé un panneau :

- ▶ Appuyer sur **4-OK**. Le message "OK?" s'affiche pour confirmer la demande de mémorisation.
- ▶ Appuyer une seconde fois sur **4-OK** pour enregistrer la vitesse proposée. La nouvelle valeur de vitesse de consigne s'affiche au combiné d'instruments.

Dépassement temporaire de la vitesse de consigne

- ▶ Appuyer à fond sur la pédale d'accélérateur.

Le limiteur est neutralisé momentanément et la vitesse de consigne affichée clignote.

- ▶ Relâcher la pédale d'accélérateur pour revenir au-dessous de la vitesse de consigne.

Lorsque le dépassement de vitesse n'est pas dû à l'action du conducteur (par exemple en cas de forte pente), un signal sonore se déclenche immédiatement.

Attention

! En cas de forte descente ou en cas de forte accélération, le limiteur de vitesse n'empêche pas le véhicule de dépasser la vitesse de consigne. Si nécessaire, serrer

les freins pour contrôler la vitesse du véhicule.

Lorsque la vitesse du véhicule retrouve le niveau de la vitesse de consigne, le limiteur fonctionne de nouveau : l'affichage de la vitesse de consigne redevient fixe.

Éteint

- ▶ Appuyer sur **1-LIMIT** : l'affichage des informations liées au limiteur de vitesse disparaît.

Défaut

En cas de dysfonctionnement, des tirets s'affichent clignotants, puis fixes en lieu et place de la vitesse de consigne.

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Régulateur de vitesse

 Pour plus d'informations, se reporter aux **Informations générales sur les Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS) et Capteurs de détection**.



Ce système maintient automatiquement la vitesse du véhicule à la valeur programmée par le conducteur (vitesse de consigne), sans action sur la pédale d'accélérateur.

La mise en marche du régulateur de vitesse est manuelle. Il nécessite une vitesse minimale du véhicule de 40 km/h.

Le mode **D** ou le deuxième rapport ou supérieur en mode **M** de la boîte de vitesses automatique doit être engagé.

 La régulation reste active après un changement de rapport sur les motorisations équipées de la fonction Stop & Start.

 La coupure du contact annule toute vitesse de consigne.

Régulation de vitesse - Recommandations particulières

Attention

Le régulateur de vitesse ne garantit pas le respect de la vitesse maximale autorisé et de la distance de sécurité inter-véhicules, le conducteur reste responsable de sa conduite.

Pour la sécurité de tous, activer le régulateur de vitesse uniquement si les conditions de circulation permettent de rouler à vitesse constante et de maintenir une distance de sécurité suffisante.

Rester vigilant lorsque le régulateur de vitesse est activé. En cas d'appui maintenu sur l'une des touches de modification de la vitesse de consigne, un changement très rapide de la vitesse du véhicule peut survenir.

En cas de **forte descente**, le régulateur de vitesse ne pourra pas empêcher le véhicule

de dépasser la vitesse de consigne. Freiner si nécessaire pour maîtriser la vitesse du véhicule.

En cas de **forte montée** ou de remorquage, la vitesse de consigne pourra ne pas être atteinte ou maintenue.

 **Dépassement de la vitesse de consigne.**

En appuyant sur la pédale d'accélérateur, il est possible de dépasser **momentanément** la vitesse de consigne (la vitesse programmée affichée clignote).

Pour revenir à la vitesse de consigne, relâcher la pédale d'accélérateur (lorsque cette vitesse est de nouveau atteinte, l'affichage de la vitesse redevient fixe).

Attention

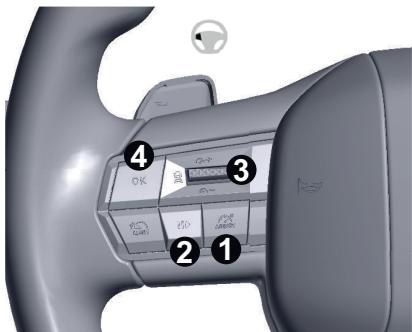
Limites de fonctionnement

Ne jamais utiliser le système dans les situations suivantes :

- En zone urbaine avec piétons risquant de traverser la voie.
- En circulation dense (sauf versions avec fonction Stop & Go).
- Sur route sinuuse ou escarpée.
- Sur chaussée glissante ou inondée.
- En cas de conditions météorologiques défavorables.
- En cas de visibilité dégradée pour le conducteur.

- Conduite sur un anneau de vitesse.
- Roulage sur banc à rouleau.
- Utilisation d'une roue de secours de type "galette".
- Utilisation de chaînes à neige, de chaussettes à neige ou de pneus cloutés.

Commandes au volant

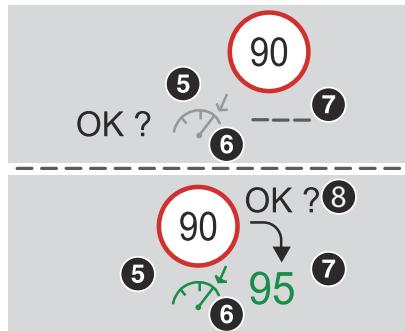


1. Sélection du régulateur de vitesse
2. Mise en marche / Pause de la régulation à la vitesse de consigne précédemment enregistrée
3. Augmentation / Diminution de la vitesse de consigne (si régulateur activé)
Activation de la régulation à la vitesse en cours (si régulateur désactivé)
4. Activation de la régulation à la vitesse en cours

Prise en compte de la vitesse proposée par la Reconnaissance des panneaux

Pour plus d'informations sur la **Reconnaissance automatique des panneaux**, se reporter à la rubrique correspondante.

Affichage des informations au combiné d'instruments



5. Indication de la sélection du mode Régulateur de vitesse
6. Indication de marche (vert) / pause (gris) du régulateur de vitesse
7. Valeur de la vitesse de consigne
8. Vitesse proposée par la fonction Reconnaissance des panneaux routiers (selon version)

Mise en marche / Pause

- Appuyer sur 1 pour sélectionner le mode régulateur de vitesse ; la fonction est en mise en pause (gris).
- Appuyer sur 3 vers le haut / vers le bas ou sur 4-OK pour activer le régulateur et enregistrer une vitesse de consigne dès que la vitesse du véhicule atteint le niveau souhaité (vert).
- Un appui sur 2-II > permet d'interrompre momentanément la fonction (pause).
- Un nouvel appui sur 2-II >, 3 ou 4-OK permet de relancer le régulateur (vert).

i Le fonctionnement du régulateur de vitesse est aussi momentanément interrompu (pause) :

- Par appui sur la pédale de frein
- Automatiquement en cas de déclenchement du programme de stabilité électronique (ESC).
- Par passage au point mort ou engagement de la marche arrière.
- Par utilisation du frein de stationnement électrique.

Modification de la vitesse de consigne

Le régulateur de vitesse doit être actif. Pour modifier la valeur de vitesse de consigne à partir de la vitesse actuelle du véhicule :

- Pour des pas de +/- 1 km/h, faire des appuis courts successifs vers le haut / bas sur 3 pour augmenter / diminuer.

- ▶ Pour des pas de +/- 5 km/h, faire un appui maintenu vers le haut / bas sur **3** pour augmenter / diminuer.

! **Attention**

L'appui maintenu prolongé vers le haut / bas sur **3** entraîne une modification très rapide de la vitesse du véhicule.

! **Attention**

Par prudence, il est recommandé de retenir une vitesse de consigne assez proche de la vitesse actuelle du véhicule, afin d'éviter toute accélération ou décélération brutale du véhicule.

Quand la fonction est activée, il est possible de modifier la valeur de vitesse de consigne à partir de la vitesse proposée par la fonction Reconnaissance automatique des panneaux affichée au combiné d'instruments :

Au passage du panneau :

- ▶ Appuyer sur **4-OK** pour enregistrer la vitesse proposée. La valeur s'affiche aussitôt comme nouvelle consigne au combiné d'instruments.

Après avoir dépassé le panneau :

- ▶ Appuyer sur **4-OK**. Le message "OK?" s'affiche pour confirmer la demande de mémorisation.
- ▶ Appuyer une seconde fois sur **4-OK** pour enregistrer la vitesse proposée. La nouvelle valeur de vitesse de consigne s'affiche au combiné d'instruments.

Éteint

- ▶ Appuyer sur **1**: l'affichage des informations liées au régulateur de vitesse disparaît.

Défaut

En cas de dysfonctionnement, des tirets s'affichent clignotants, puis fixes en lieu et place de la vitesse de consigne.

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Régulateur de vitesse adaptatif

i Pour plus d'informations, se reporter aux **Informations générales sur les Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS) et Capteurs de détection**.

Ce système maintient automatiquement la vitesse du véhicule à une valeur fixée par le conducteur (vitesse de consigne), en respectant une distance de sécurité avec le véhicule le précédent (véhicule cible) préalablement fixée par le conducteur. Le système gère automatiquement l'accélération et la décélération du véhicule.

Avec la fonction **Stop & Go**, le système gère le freinage jusqu'à l'arrêt complet du véhicule et redémarre ce dernier.

! **Attention**

Toute décélération du véhicule effectuée par le système allume les feux de stop.

Le système n'est pas opérationnel en cas de défaillance des feux de stop.



Pour cela, le système utilise une caméra implantée en haut du pare-brise et un radar implanté dans le pare-chocs avant.

! **Attention**

Essentiellement conçu pour la conduite sur voies rapides et autoroutes, ce système ne fonctionne qu'avec des véhicules en mouvement roulant dans le même sens de circulation que votre véhicule.

i Si le conducteur active le clignotant pour dépasser un véhicule plus lent, le régulateur de vitesse pourra momentanément réduire la distance au véhicule cible pour faciliter le dépassement, sans dépasser la vitesse de consigne.

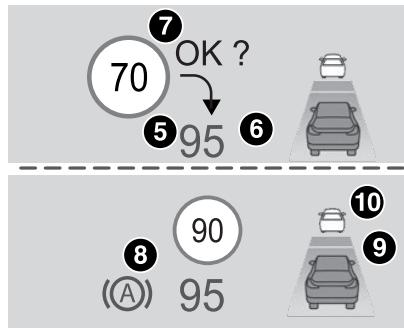
Commandes au volant



1. Sélection / Désélection du régulateur de vitesse seul ou du système ou de DS DRIVE ASSIST (selon version)
2. Mise en marche / Pause de la régulation à la vitesse de consigne précédemment enregistrée
Confirmation du redémarrage du véhicule après un arrêt automatique
3. Augmentation / Diminution de la vitesse de consigne (si régulateur activé)
Activation de la régulation à la vitesse en cours (si régulateur désactivé)
Affichage et réglage de la consigne de distance inter-véhicules
4. Activation de la régulation à la vitesse en cours
Prise en compte de la vitesse proposée par la fonction de Reconnaissance des panneaux

Pour plus d'informations sur la Reconnaissance automatique des panneaux, se reporter à la rubrique correspondante.

Affichage des informations au combiné d'instruments



5. Régulation de vitesse active (vert) / en pause (gris)
6. Valeur de la vitesse de consigne
7. Vitesse proposée par la fonction de Reconnaissance des panneaux
8. Véhicule maintenu à l'arrêt
9. Consigne de distance inter-véhicules
10. Position du véhicule détecté par le système

Utilisation

Sélection du système

- Moteur tournant, faire des appuis successifs sur **1-ASSIST** jusqu'à l'affichage

du mode Régulateur de vitesse au combiné d'instruments.

Après quelques secondes, le mode Régulateur de vitesse est sélectionné. La mini-vue des Aides à la conduite s'affiche (gris) et la régulation est prête à être activée.

Mise en marche de la régulation

La vitesse du véhicule doit être comprise entre 0 et 180 km/h.

L'activation du système est également soumise aux conditions suivantes :

- Porte conducteur fermée.
- Ceinture de sécurité conducteur bouclée.
- Mode **D** sélectionné sur la boîte de vitesses automatique.
- Frein de stationnement desserré.
- Si véhicule à l'arrêt, pédale de frein enfoncée.

Un messages **OK ?** apparaît si toutes les conditions d'activation sont réunies.

- Appuyer sur **4-OK** : la vitesse courante devient vitesse de consigne (minimum 30 km/h) et la régulation est active immédiatement (vert).

Modification de la vitesse de consigne

Pour modifier la valeur de vitesse de consigne à partir de la vitesse actuelle du véhicule :

- Pour des pas de +/- 1 km/h, faire des appuis courts successifs vers le haut / bas sur **3** pour augmenter / diminuer.

- ▶ Pour des pas de +/- 5 km/h, faire un appui maintenu vers le haut / bas sur 3 pour augmenter / diminuer.

! **Attention**

L'appui maintenu prolongé vers le haut / bas sur 3 entraîne une modification très rapide de la vitesse du véhicule.

Quand la fonction est activée, il est possible de modifier la valeur de vitesse de consigne à partir de la vitesse proposée par la fonction Reconnaissance automatique des panneaux affichée au combiné d'instruments :

Au passage du panneau :

- ▶ Appuyer sur 4-OK pour enregistrer la vitesse proposée. La valeur s'affiche aussitôt comme nouvelle consigne au combiné d'instruments.

Après avoir dépassé le panneau :

- ▶ Appuyer sur 4-OK. Le message "OK?" s'affiche pour confirmer la demande de mémorisation.
- ▶ Appuyer une seconde fois sur 4-OK pour enregistrer la vitesse proposée. La nouvelle valeur de vitesse de consigne s'affiche au combiné d'instruments.

Mise en pause/Relance de la régulation de vitesse

- ▶ Appuyer sur 2-II> ou sur la pédale de frein. Le symbole II> s'affiche si toutes les conditions d'activation sont réunies.

La régulation de vitesse peut avoir été mise en pause également :

- Automatiquement en cas de déclenchement du programme de stabilité électronique (ESC).
- Par passage au point mort ou engagement de la marche arrière.
- Par utilisation du frein de stationnement électrique.
- Par débouclage de la ceinture de sécurité.
- Par ouverture de la porte conducteur.
- ▶ Appuyer sur 2-II> ou 4-OK pour relancer la régulation. Après un freinage ayant entraîné l'arrêt du véhicule, si les conditions de circulation ne permettent pas le redémarrage immédiat du véhicule dans les 3 secondes qui suivent l'immobilisation, appuyer sur 2-II> ou sur la pédale d'accélérateur pour repartir.

i

La régulation reste active après un changement de rapport.

!

Attention

Lorsque le régulateur de vitesse est en pause et que le conducteur tente de le réactiver, le message "**"Activation impossible, conditions non réunies"**" s'affiche temporairement si la réactivation est impossible (conditions requises non réunies).

Modification de la vitesse de consigne avec la fonction de reconnaissance des panneaux routiers

- ▶ Appuyer sur 4-OK pour prendre en compte la vitesse proposée par la fonction sur le tableau de bord, puis réappuyer pour valider.

! **Attention**

Si la vitesse sélectionnée est éloignée de la vitesse actuelle du véhicule, une forte accélération ou décélération est ressentie.

Modifier la distance inter-véhicules

- ▶ Appuyer sur 3 pour afficher les seuils de consigne de distance ("Loin", "Normal" ou "Proche"), puis faire des appuis courts successifs vers le haut / bas pour sélectionner un seuil.

Après quelques secondes, l'option est prise en compte et sera mémorisée à la coupure du contact.

Le conducteur doit garder une distance de sécurité suffisante avec le véhicule qui le précède.

Dépassement temporaire de la vitesse de consigne

- ▶ Appuyer sur la pédale d'accélérateur. Le système est suspendu tant que l'accélération est maintenue. Au relâchement de la pédale d'accélérateur, la vitesse de consigne clignote tant que la vitesse actuelle du véhicule est supérieure à la vitesse de consigne.

Désélection du système

- ▶ Appuyer successivement sur **1-ASSIST** jusqu'à ce que le mode **OFF** s'affiche au combiné d'instruments.

Après quelques secondes, le mode Régulateur de vitesse est désélectionné. La mini-vue des Aides à la conduite disparaît.

Messages et alertes



L'ordre réel d'affichage des messages ou des alertes peut être différent.



(gris)

Régulateur sélectionné, mais non activable.
Toutes les conditions de fonctionnement ne sont pas remplies.



(gris)

Régulateur sélectionné, en attente de confirmation pour l'activation.

Toutes les conditions de fonctionnement sont réunies.



(gris)/(gris)

Régulateur en pause, mais non réactivable.

Toutes les conditions de fonctionnement ne sont pas remplies.



(gris)/(gris)

Régulateur en pause, en attente de confirmation pour la réactivation.

Toutes les conditions de fonctionnement sont réunies.



Régulateur actif, véhicule détecté.

(vert)/(vert)



Régulateur suspendu, suite à une accélération momentanée du conducteur.

(vert)/(gris)



(orange)

"Reprenez le contrôle"

- ▶ Freiner ou accélérer, selon le contexte.



"Reprenez le contrôle"

- ▶ **Reprenez immédiatement le contrôle du véhicule** : le système n'est pas capable de gérer la situation de conduite actuelle.



"Activation refusée, conditions inadaptées"

Le système refuse d'activer le régulateur de vitesse, car les conditions requises ne sont pas réunies.

Fonction Stop & Go



Le système a freiné le véhicule jusqu'à son arrêt complet.

(vert)/(vert)

En dessous de 3 secondes d'arrêt, le véhicule redémarre automatiquement et progressivement.

Au-delà de 3 secondes d'arrêt, le conducteur doit accélérer ou appuyer sur **2-II >** pour repartir.



Sans action du conducteur après l'immobilisation, le frein de stationnement électrique se serre automatiquement au bout d'environ 5 minutes.



Attention

Pendant la phase d'immobilisation du véhicule, il est recommandé :

- Que le conducteur ne quitte pas le véhicule.
- De ne pas ouvrir le coffre.
- De ne pas déposer ni prendre de passagers.
- De ne pas engager la marche arrière.



Attention

Au redémarrage du véhicule, prendre garde aux cyclistes, piétons ou animaux

qui ne sont pas pris en compte par le système. Le conducteur doit surveiller son environnement.

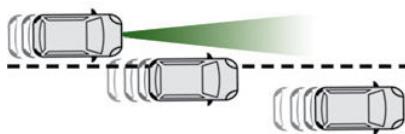
Limites de fonctionnement

Le régulateur de vitesse fonctionne de jour comme de nuit, par temps sec ou de pluie modérée.

Certaines situations peuvent ne pas être gérées par le système et nécessitent l'intervention du conducteur.

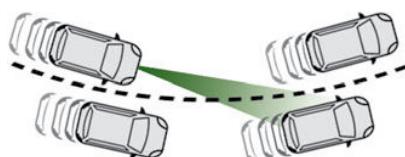
Cas de non prise en compte par le système :

- Piétons, cyclistes, animaux.
- Véhicules à l'arrêt (par exemple embouteillage, panne).

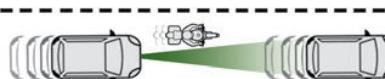


- Véhicules traversant la voie.
- Véhicules roulant en sens inverse.

Mise en pause requise du système par le conducteur :



- Véhicules dans un virage serré.
- À l'approche d'un rond-point.

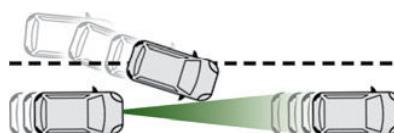


- En suivant un véhicule étroit.

Réactiver le système lorsque les conditions le permettent.

Cas d'incitation de reprise en main immédiate par le conducteur :

- Décélération trop brutale du véhicule qui vous précède.



- Rabattement brutal d'un véhicule entre votre véhicule et celui qui le précède.

Attention

Certains véhicules sur la route peuvent être mal perçus ou interprétés par la caméra et/ou le radar (par exemple un camion), ce qui peut conduire à une mauvaise évaluation des distances et entraîner une accélération ou un freinage inapproprié du véhicule.

Attention

Faire particulièrement attention :

- En présence de motocycles et de véhicules décalés sur la voie de circulation.
- En s'engageant dans un tunnel, sur un pont.

Attention

Si un de ces cas de dysfonctionnement survient, ne pas utiliser pas la fonction :

- Après un impact sur le pare-brise au niveau de la caméra ou sur le pare-chocs avant.
- Un feu de stop ne fonctionne pas.

Attention

Après une de ces modifications du véhicule, ne pas utiliser le système :

- Transport d'objets longs sur barres de toit.
- Remorquage.
- Partie avant du véhicule modifiée (ajout de projecteurs à longue portée, de peinture sur le pare-chocs avant).
- Obstruction du radar et/ou de la caméra.

Défaut

En cas de dysfonctionnement, des tirets s'affichent (orange) en lieu et place de la vitesse de consigne.



L'allumage de ce voyant, accompagné d'un message et d'un signal sonore, confirme le dysfonctionnement.

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

DS DRIVE ASSIST

i Pour plus d'informations, se reporter aux **Informations générales sur les Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS) et Capteurs de détection**.

Ce système régule automatiquement la vitesse et corrige la trajectoire du véhicule en utilisant le régulateur de vitesse adaptatif avec fonction Stop&Go en conjonction avec l'Aide au positionnement dans la voie. Ces deux fonctions doivent être activées et en fonctionnement.

Pour plus d'informations sur le **Régulateur de vitesse adaptatif** et l'**Aide au positionnement dans la voie**, se reporter aux rubriques correspondantes.



Attention

Le système assiste le conducteur en agissant sur la direction, l'accélération et le

freinage dans les limites physiques et des capacités du véhicule. Certains éléments de l'infrastructure routière ou des véhicules environnants peuvent être mal perçus ou interprétés par la caméra et le radar, ce qui peut induire un changement de direction inattendu, une absence de correction de la direction et/ou une gestion inappropriée de l'accélération ou du freinage.

! Attention

Essentiellement conçu pour la conduite sur voies rapides et autoroutes, ce système ne fonctionne qu'avec des véhicules en mouvement roulant dans le même sens de circulation que votre véhicule.

Sélection / Désélection du système



- ▶ Faire des appuis successifs sur ce bouton jusqu'à l'affichage du mode DS DRIVE ASSIST au combiné d'instruments.
- ▶ Après quelques secondes, le mode DS DRIVE ASSIST est sélectionné. La mini-vue des Aides à la conduite s'affiche au combiné d'instruments.



La couleur des symboles, représentant le volant et les lignes latérales, dépend de l'état de fonctionnement du système :



(gris) Au moins une des conditions de fonctionnement n'est pas remplie, le système est en pause.



(vert) Toutes les conditions de fonctionnement sont remplies, le système est actif.



(orange) Dysfonctionnement du système.

- ▶ Faire de nouveau des appuis successifs sur ce bouton jusqu'à l'affichage du mode OFF au combiné d'instruments.

Après quelques secondes, le mode DS DRIVE ASSIST est désélectionné. La mini-vue des Aides à la conduite disparaît.

DS DRIVE ASSIST 2.0

Ce système régule automatiquement la vitesse et corrige la trajectoire du véhicule en associant les fonctions suivantes :

- DS DRIVE ASSIST avec régulateur de vitesse adaptatif avec fonction Stop&Go et Aide au positionnement dans la voie
- Changement de voie semi-automatique.
- Préconisation anticipée de la vitesse de consigne.

Pour plus d'informations sur ces fonctions, se reporter aux rubriques correspondantes.

La disponibilité du système dépend du pays de circulation.

Ce système est à utiliser uniquement sur autoroutes et voies rapides éligibles.

Sélection / Désélection du système



Le paramétrage se fait dans l'application **ADAS** de l'écran tactile.

► Sélectionner l'onglet **Fonctions**, puis sélectionner/désélectionner **Drive Assist**.

L'état du système est mémorisé à la coupure du contact.

Système anti-collision

Frein à sécurité active avec Alerte risque de collision et Assistance au freinage d'urgence intelligent



Pour plus d'informations, se reporter aux **Informations générales sur les Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS) et Capteurs de détection**.



Ce système :

- prévient le conducteur que son véhicule risque d'entrer en collision avec le véhicule qui le précède, un piéton ou un cycliste ;
- Réduit la vitesse du véhicule afin d'éviter la collision ou d'en limiter la sévérité.

i À des vitesses inférieures à 30 km/h, un freinage automatique d'urgence peut entraîner le ralentissement du véhicule jusqu'à l'arrêt complet. Sinon, pour les versions avec caméra seule, la vitesse peut être réduite de 25 km/h maximum. Pour les versions avec caméra et radar, la vitesse peut être réduite de 50 km/h, si les deux capteurs sont en mesure détecter l'obstacle.

i Le système prend également en compte les motocyclistes. Il peut également réagir en cas d'animaux. Les animaux (en particulier inférieurs à 0,5 m) et les objets sur la chaussée ne sont pas forcément détectés.

Ce système comprend trois fonctions :

- Alerte Risque de collision
- Assistance au freinage d'urgence intelligent (iEBA).
- Frein à sécurité active (freinage d'urgence automatique)



Le véhicule comporte une caméra multifonction implantée en haut du pare-brise et, selon version, un situé dans le pare-chocs avant.



Attention

Ce système ne remplace pas la vigilance du conducteur.

Ce système est conçu pour aider le conducteur et améliorer la sécurité de conduite.

Il incombe au conducteur de surveiller en permanence l'état de la circulation dans le respect du code de la route.



i Dès que le système détecte une collision potentielle, il prépare le circuit de freinage. Cela peut produire un léger bruit et une légère sensation de décélération.

Conditions / Limites de fonctionnement

- Véhicule roulant en marche avant sans remorque.
- Système de freinage en état de fonctionnement.
- Système ASR activé.
- Ceintures de sécurité de tous les passagers bouclées.
- Vitesse stabilisée sur routes peu ou non sinuées.



Ce voyant d'avertissement s'affiche au combiné d'instruments sans autre message pour indiquer que le système de freinage automatique n'est pas disponible.

Ce phénomène est normal et indique qu'une condition n'est pas remplie ; il n'est pas nécessaire de consulter un atelier.

Lorsque le contact est mis et que le freinage automatique présente un risque, il est recommandé de désactiver le système via l'application Aides à la conduite de l'écran tactile, par exemple :

- Transport d'objets longs sur barres de toit.
- Passage dans une station de lavage automatique.
- Réalisation d'une tâche d'entretien (par exemple changement d'une roue, intervention dans le compartiment moteur).
- Passage sur un banc à rouleaux dans un atelier.

- Remorquage du véhicule.
- Après un impact sur le pare-brise au niveau de la caméra de détection.

i Le système se désactive automatiquement si :

- Une roue de secours de diamètre trop petit est détectée.
- Un défaut du contacteur de pédale de frein ou des feux de stop droit ou gauche est détecté.
- Un défaut des capteurs dans le circuit électronique ou le système de freinage est détecté.
- Une remorque est détectée par le dispositif d'attelage du véhicule (avec une fiche de branchement électrique).
- Une forte collision (par exemple avec déploiement de l'airbag) est détectée.

i Si la détection est dégradée ou temporairement indisponible en raison des conditions de l'environnement, aucune indication pour le conducteur n'est affichée (car aucune action de la part du conducteur n'est nécessaire).

! **Attention**

Il peut s'avérer dangereux de conduire sans les feux de stop en parfait état de fonctionnement.

! **Attention**

Le conducteur ne doit pas surcharger le véhicule (respecter les limites MTAC et MTRA et les limites de hauteur de charge pour les barres de toit).

Alerte Risque Collision

Cette fonction prévient le conducteur s'il risque d'entrer en collision avec le véhicule qui le précède, un piéton ou un cycliste.

Modification du seuil de déclenchement de l'alerte

Le seuil de déclenchement détermine la sensibilité avec laquelle la fonction avertit du risque de collision.



► Dans l'application ADAS de l'écran tactile, sélectionner **Fonctions > Système de freinage automatique**.

► Sélectionner l'un des 3 seuils prédéfinis : "Loin", "Moyen" ou "Près". Le seuil retenu est mémorisé à la coupure du contact.

Fonctionnement

En fonction du risque de collision détecté par le système et du seuil de déclenchement de l'alerte choisi par le conducteur, différents niveaux d'alerte peuvent se déclencher et s'afficher au combiné d'instruments.

Le système prend en compte la dynamique véhicules, l'écart de vitesse entre le véhicule et l'objet identifié pour le risque de collision et la situation de vie (actions sur les pédales, le volant, etc.) pour déclencher l'alerte à l'instant le plus pertinent.



(orange)

Niveau 1 : alerte visuelle seule signalant que le véhicule qui précède est très proche. Le message "**Véhicule proche**" s'affiche.



(rouge)

Niveau 2 : alerte visuelle et sonore signalant qu'une collision est imminente. Le message "**Freiner !**" s'affiche.

Niveau 3 : un micro-freinage peut venir confirmer le risque de collision (en option).

i Si le véhicule se rapproche de l'obstacle trop rapidement, l'alerte de niveau 2 peut s'afficher directement.
Important : l'alerte de niveau 1 dépend du seuil de déclenchement sélectionné. Elle ne fonctionne qu'avec des véhicules en mouvement. Elle se désactive automatiquement à faible vitesse.

! Attention

Il peut arriver que des avertissements de collision ne soient pas émis, soient émis trop tardivement ou paraissent injustifiés. Le conducteur doit rester en toutes circonstances maître de son véhicule et attentif pour intervenir activement à tout moment et éviter un accident.

! Attention

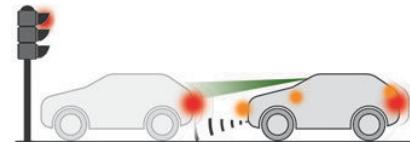
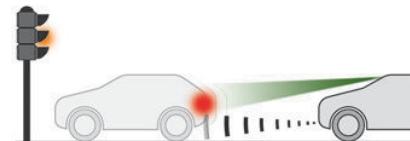
En cas de sélection de "Loin" sur l'écran tactile, le système émet un avertissement plus tôt. Cela contribue à renforcer la sécurité, mais augmente également le nombre d'alertes si la distance légale de sécurité n'est pas respectée.

Pour réduire le nombre d'alertes, régler le paramètre sur l'une des deux autres options.

Assistance au freinage d'urgence intelligent (iEBA)

Cette fonction augmente la décélération du véhicule si le freinage du conducteur n'est pas suffisant pour éviter une collision. Cette assistance n'a lieu que si le conducteur effectue un appui sur la pédale de frein.

Frein à sécurité active



Cette fonction, également appelée "Active Safety Brake", intervient après l'alerte sonore si le conducteur n'appuie pas assez vite sur la pédale de frein.

Le système a pour objectif de réduire la vitesse d'impact ou d'éviter une collision en cas de non-intervention du conducteur.

i À des vitesses inférieures à 30 km/h, un freinage automatique d'urgence peut entraîner le ralentissement du véhicule jusqu'à l'arrêt complet.

Sinon, pour les versions avec caméra seule, la vitesse peut être réduite de 25 km/h maximum.

Pour les versions avec caméra et radar, la vitesse peut être réduite de 50 km/h, si les deux capteurs sont en mesure détecter l'obstacle.

Fonctionnement

Le système fonctionne dans les conditions suivantes :

- La vitesse du véhicule ne dépasse pas 80 km/h lorsqu'un piéton ou un cycliste est détecté.
- La vitesse du véhicule ne dépasse pas 80 km/h, lorsqu'un véhicule à l'arrêt est détecté.
- La vitesse du véhicule est comprise entre 10 km/h et 85 km/h (versions avec caméra seule) ou 140 km/h (versions avec caméra et radar) lorsqu'un véhicule en mouvement est détecté.



Ce témoin clignote (pendant environ 10 secondes) dès que la fonction agit sur le freinage du véhicule.

Tant que le voyant clignote, la fonction n'est pas disponible.

En cas de freinage automatique d'urgence, maintenir l'appui sur la pédale de frein, même si le véhicule a atteint l'arrêt complet, pour l'empêcher de rouler.

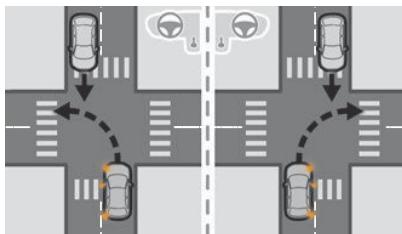
i À tout instant, le conducteur peut passer outre le freinage automatique d'urgence en exerçant une action franche sur le volant (manœuvre évasive) et/ou sur la pédale d'accélérateur.

i Le fonctionnement peut se manifester par une résistance de la pédale de frein et de légères vibrations sur celle-ci.

En cas d'arrêt complet du véhicule, le freinage automatique est maintenu 1 à 2 secondes.

Scénarios d'intersections

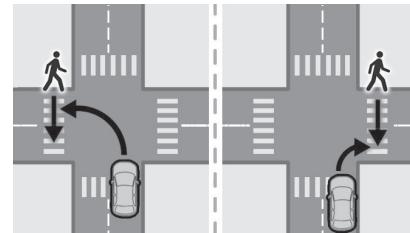
Braquage et croisement de la trajectoire d'un véhicule venant en sens inverse



Le système peut s'activer lorsque le véhicule braque et détecte un autre véhicule venant en sens inverse si :

- L'indicateur de direction correspondant est activé.
- Le véhicule est sur le point de couper la trajectoire d'un véhicule ou d'une moto venant en sens inverse.
- Le véhicule roule entre 8 et 25 km/h.
- Une collision avec le côté de l'autre véhicule (ou moto) est prévisible.

Intersection avec un piéton



Le système peut s'activer lorsque le véhicule détecte un piéton qui traverse pendant qu'il tourne à gauche ou à droite si :

- Le piéton traverse devant le véhicule.
- Le piéton est très bien détecté par les capteurs.
- L'environnement est détectable par les capteurs (exemple : luminosité, contraste vs arrière-plan).
- La vitesse du véhicule est comprise entre 5 et 25 km/h.

Désactivation / Activation

Par défaut, à chaque démarrage, le système est automatiquement activé.



Le paramétrage se fait dans l'application **ADAS** de l'écran tactile.



La désactivation du système est signalée par l'allumage de ce voyant d'avertissement, accompagné d'un message.



Le système ne peut pas être désactivé au-dessus de 10 km/h.

Défaut



Ce voyant d'avertissement s'affiche au combiné d'instruments, accompagné du message "**Capteur d'aide à la conduite occulté : Nettoyer le capteur, voir le manuel d'utilisation**" si le capteur est occulté.

Ce phénomène est normal ; il n'est pas nécessaire de consulter un atelier qualifié. Dans ce cas, arrêter le véhicule et vérifier si la caméra avant ou le radar avant sont recouverts de salissures, boue, sable, neige, givre ou de tout autre élément pouvant empêcher la détection.

Le système est de nouveau opérationnel après le nettoyage du champ de détection.



En cas de dysfonctionnement, ce voyant d'avertissement s'allume au combiné d'instruments, accompagné d'un message et d'un signal sonore.

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.



Si ces témoins s'allument après un arrêt du moteur puis un redémarrage, consulter le Réseau ou un at-



lier qualifié pour vérification du système.

Ces voyants d'avertissement s'allument au combiné d'instruments et/ou sur l'afficheur des voyants de ceintures de sécurité et d'airbag passager avant pour signaler le non-bouclage de la ceinture du conducteur et/ou du passager avant (selon version). Le système de freinage automatique est désactivé tant que les ceintures ne sont pas bouclées.

Système d'aide à la stabilité du véhicule

Contrôle électronique de stabilité (ESC)

Le programme de contrôle électronique de la stabilité comprend les systèmes suivants :

- Système de freinage antibloquage (ABS) et répartiteur de freinage électronique (EBFD).
- Assistance au freinage d'urgence (EBA).
- Frein de sécurité post-collision (PCSB).
- Antipatinage des roues (ASR).
- Contrôle dynamique de stabilité (CDS).

- Contrôle de stabilité de la remorque (TSM).

Antibloquage des roues (ABS) / Répartiteur électronique de freinage (REF)

Ces systèmes accroissent la stabilité et la maniabilité du véhicule lors du freinage et contribuent à un meilleur contrôle dans les virages, en particulier sur revêtement dégradé ou glissant.

Le système ABS empêche le blocage des roues en cas de freinage d'urgence.

Le répartiteur électronique de freinage assure une gestion intégrale de la pression de freinage roue par roue.

- **En cas de freinage d'urgence, appuyer très fortement sur la pédale sans jamais relâcher l'effort.**



Le fonctionnement normal du système ABS peut se manifester par de légères vibrations sur la pédale de frein.



L'allumage fixe de ce voyant signale un dysfonctionnement du système ABS. Le véhicule conserve un freinage classique. Rouler prudemment à vitesse modérée.

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.



L'allumage de ce voyant d'avertissement, couplé aux voyants **STOP** et ABS, accompagné de l'affichage d'un message et d'un signal sonore, signale un dysfonctionnement du répartiteur électronique de freinage.

L'arrêt du véhicule est impératif.

Stationner dans les meilleures conditions de sécurité et couper le contact.

Consulter le Réseau ou un atelier qualifié.



Attention

En cas de changement de roues (pneus et jantes), veiller à ce qu'elles soient homologuées pour le véhicule.



Attention

Après un impact

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Assistance au freinage d'urgence (EBA)

Ce système réduit la distance d'arrêt en cas d'urgence, en optimisant la pression de freinage. Il se déclenche en fonction de la vitesse d'actionnement de la pédale de frein. Cela se traduit par une diminution de la résistance de la pédale et une augmentation de l'efficacité du freinage.

Frein de sécurité post-collision (PCSB)

En cas d'accident, le véhicule déclenche un freinage automatique post-collision. Ce système vise à réduire le risque de suraccident si le conducteur ne réagit pas.

Le système n'est pas opérationnel en cas d'indisponibilité de la fonction de déclenchement et d'exécution du freinage automatique post-collision du véhicule ; cela peut arriver lors d'accidents destructeurs ou dans d'autres scénarios d'accidents spécifiques.

Il est possible de passer outre le freinage automatique post-collision en appuyant sur la pédale de frein ou la pédale d'accélérateur.

Conditions de fonctionnement

Le système fonctionne si les conditions suivantes sont remplies :

- Les airbags ou prétensionneurs pyrotechniques des ceintures de sécurité ont été déclenchés lors de la collision.
- Les systèmes de freinage et les fonctions électriques restent continuellement opérationnels pendant et après la collision.
- Le conducteur n'a pas appuyé sur la pédale de frein ou la pédale d'accélérateur.

Défaut



En cas de dysfonctionnement, l'un de ces voyants s'allument fixement au combiné d'instruments, accompagné du voyant Service, de l'affichage d'un message et d'un signal sonore.



Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Antipatinage des roues (ASR) / Contrôle dynamique de stabilité (DCS)

L'antipatinage des roues optimise la motricité en agissant sur les freins des roues motrices et sur le moteur, afin d'éviter le patinage d'une ou plusieurs roues. Il améliore également la stabilité directionnelle du véhicule.

En cas d'écart entre la trajectoire suivie par le véhicule et celle souhaitée par le conducteur, le contrôle dynamique de stabilité agit automatiquement sur le frein d'une ou plusieurs roues et sur le moteur pour inscrire le véhicule dans la trajectoire souhaitée, dans la limite des lois de la physique. Ces systèmes sont automatiquement activés à chaque démarrage du véhicule.



En cas de problème d'adhérence ou de trajectoire, ces systèmes se mettent en marche (confirmé par le clignotement de ce voyant au combiné).

Désactivation / Réactivation

Dans des conditions exceptionnelles (par exemple démarrage du véhicule embourré, immobilisé dans la neige, sur sol meuble), il peut s'avérer utile de désactiver les systèmes DSC/ASR pour faire patiner les roues et retrouver de l'adhérence.

Dès que les conditions d'adhérence le permettent, réactiver le système.



Le système ASR se neutralise / se réactive via l'application **ADAS** de l'écran tactile.



La neutralisation / réactivation du système ASR est signalée par l'allumage / l'extinction de ce voyant au combiné d'instruments et l'affichage d'un message.

Le système ASR se réactive automatiquement après chaque coupure de contact ou à partir de 50 km/h.

En dessous de 50 km/h, le système doit être réactivé manuellement.

Défaut



En cas de dysfonctionnement, ce voyant d'avertissement s'allume au combiné d'instruments, accompagné d'un message et d'un signal sonore.

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Attention

ASR/DSC. Ces systèmes offrent un surcroît de sécurité en conduite normale, mais ils ne doivent pas inciter le conducteur à prendre des risques supplémentaires ou à rouler à des vitesses trop élevées. C'est dans des conditions d'adhérence réduite (pluie, neige, verglas) que le risque de perte d'adhérence augmente. Il est donc important pour votre sécurité de maintenir ces systèmes activés dans toutes les conditions, et particulièrement dans des conditions difficiles.

Le fonctionnement de ces systèmes est assuré sous réserve du respect des préconisations du Constructeur, concernant tant les roues (pneus et jantes), les composants de freinage, les composants électroniques que les procédures de montage et d'intervention du Réseau.

Afin de bénéficier de l'efficacité de ces systèmes en conditions hivernales, il est recommandé d'utiliser des pneus neige ou

4 saisons. Il est alors impératif d'équiper les quatre roues avec des pneus homologués pour le véhicule.

Toutes les caractéristiques des pneus sont regroupées sur l'étiquette pneus / peinture. Pour plus d'informations sur les **Éléments d'identification**, se reporter à la rubrique correspondante.

Contrôle de stabilité de la remorque (TSM)

Lors du remorquage, ce système réduit le risque que le véhicule ou la remorque se mette à serpenter.

Fonctionnement

Le système est automatiquement activé à la mise du contact.

Le programme de stabilité électronique (ESC) ne doit pas présenter de dysfonctionnement.

La vitesse du véhicule doit être comprise entre 60 km/h et 160 km/h.



Lorsque des mouvements d'oscillation de la remorque sont détectés, le système agit sur les freins pour stabiliser la remorque et réduire, si nécessaire, la puissance du moteur pour ralentir le véhicule (confirmé par le clignotement de ce voyant au combiné d'instruments et par l'allumage des feux de stop).

Pour connaître les masses et les charges remorquables, se reporter à la rubrique **Caractéristiques techniques des moteurs**

et charges remorquables ou au certificat d'immatriculation du véhicule.

Pour rouler en toute sécurité avec un **Dispositif d'attelage**, se reporter à la rubrique correspondante.

Défaut



En cas de dysfonctionnement, ce voyant d'avertissement s'allume au combiné, accompagné de l'affichage d'un message et d'un signal sonore.

Pour continuer à tracter une remorque, réduire la vitesse et rouler prudemment !

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.



Attention

Le système de contrôle de stabilité de la remorque offre un surcroît de sécurité en conduite normale, dans le respect des recommandations d'utilisation de la remorque et de la législation en vigueur dans le pays. Il ne doit pas inciter le conducteur à prendre des risques supplémentaires, tels que l'utilisation d'une remorque dans des conditions d'utilisation inadaptées (par exemple charge excessive, poids sur flèche dépassé, pneus usés ou sous-gonflés, système de freinage défectueux) ou la conduite à une vitesse excessive.

Dans certains cas, les mouvements d'oscillation de la remorque peuvent ne pas

être détectés par le système, notamment avec une remorque légère.

En cas de conduite sur chaussée glissante ou dégradée, le système peut ne pas empêcher une embardée brutale de la remorque.

Advanced Traction Control

Ce système d'antipatinage spécifique breveté améliore la motricité dans la neige, la boue et le sable.

i Pour une adhérence optimale dans la neige, il est recommandé d'équiper le véhicule de pneumatiques hiver. Pour une performance optimale du système, consulter le Réseau pour choisir les pneumatiques les plus adaptés.

Activation / Désactivation



► Appuyer sur le bouton **MODE DE CONDUITE** ; les différents modes s'affichent au combiné d'instruments.

- Selon le contexte, sélectionner "Neige", "Boue" ou "Sable".

Le mode choisi reste affiché au combiné d'instruments.

- Pour désactiver, sélectionner le mode "Normal" ou un autre mode de conduite. Le système se désactive automatiquement à la coupure du contact.

Modes de fonctionnement

Neige

Ce mode adapte en permanence le niveau de patinage pour offrir un maximum de motricité en fonction des conditions de neige (beaucoup de patinage dans la neige épaisse ; très peu sur le verglas). Le patinage s'adapte aussi aux conditions rencontrées lors des roulages en montée en s'optimisant sur l'accélération du véhicule. (mode actif jusqu'à 80 km/h)

Boue

Ce mode autorise, lors du démarrage, beaucoup de patinage sur la roue la moins adhérente pour favoriser l'évacuation de la boue et retrouver de l'adhérence. Parallèlement, la roue la plus adhérente est gérée de façon à passer le plus de couple de traction possible.

En phase de progression, le système optimise le patinage pour répondre, au mieux, aux sollicitations du conducteur. (mode actif jusqu'à 50 km/h)

Sable

Ce mode autorise un peu de patinage sur les deux roues motrices de façon simultanée

pour faire progresser le véhicule et limiter les risques d'ensablement.
(mode actif jusqu'à 120 km/h)

Attention

Sur le sable, ne pas utiliser les autres modes sous peine d'enliser le véhicule.

i Recommandations

Le véhicule est principalement conçu pour circuler sur des routes goudronnées, mais il peut emprunter occasionnellement d'autres voies moins carrossables.

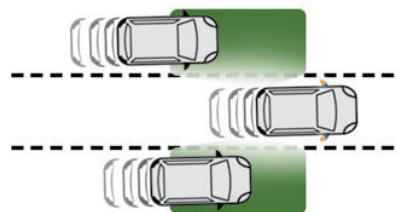
Cependant, il ne permet pas la conduite tout-terrain :

- Conduite sur un terrain qui peut endommager le soubassement ou déchirer les éléments (par exemple tuyau de carburant, refroidisseur de carburant) par des obstacles ou des pierres en particulier.
- Conduite sur terrains à forte pente et à adhérence réduite.
- Franchissement de cours d'eau.

Système d'aide à l'amélioration de la visibilité

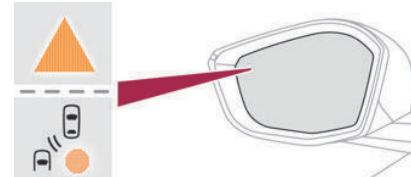
Surveillance d'angles morts longue distance

i Pour plus d'informations, se reporter aux **Informations générales sur les Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS) et Capteurs de détection.**



Ce système avertit le conducteur de l'approche rapide de véhicules par l'arrière sur les voies adjacentes (jusqu'à environ 75 m) et de la présence d'un véhicule dans les zones d'angles morts de son véhicule, à partir des radars d'angles placés dans le pare-chocs arrière.

i Ce système prend en compte les véhicules de type automobile, camion et moto, en couvrant les angles morts ou les zones masquées du champ de vision du conducteur.



Un témoin lumineux apparaît dans le rétroviseur du côté concerné :

- **Fixe**, immédiatement lorsqu'un autre véhicule est dans la zone d'angle mort ou s'approche dans une voie adjacente.
- **Clignotant**, après un délai de 1 seconde environ lorsque l'indicateur de direction est utilisé.

Activation / Désactivation



Le paramétrage se fait dans l'application **ADAS** de l'écran tactile.

Au démarrage du véhicule, le voyant lumineux s'allume dans chaque rétroviseur pour signaler l'activation du système.

L'état du système reste en mémoire à la coupure du contact.

i Le système est désactivé automatiquement en cas de remorquage avec un dispositif d'attelage homologué par le Constructeur.

Conditions de fonctionnement

- Tous les véhicules roulent dans le même sens de circulation et sur des voies contiguës.
- En dépassant un véhicule, l'écart de vitesse est inférieur à 15 km/h.
- Le flux de circulation est fluide.
- Une manœuvre de dépassement se prolonge et le véhicule dépassé stagne dans la zone d'angles morts.

Limites de fonctionnement

Aucune alerte n'est déclenchée dans les situations suivantes :

- Présence d'objets immobiles (par exemple véhicules en stationnement, rails de sécurité, lampadaires, panneaux).
- Véhicules roulant en sens inverse.
- Si le pare-chocs arrière a été endommagé.

Attention

Il peut arriver que des avertissements ne soient pas émis, soient émis trop tardivement ou paraissent injustifiés. Ce système ne remplace pas la surveillance requise par le conducteur. Toujours utiliser les rétroviseurs et regarder par-dessus son épaule avant de changer de voie pour éviter un accident.

En cas de retouche de peinture du pare-chocs arrière, consulter le Réseau ou un atelier qualifié ; certains types de peinture pourraient perturber le fonctionnement du radar.

Défaut



En cas de dysfonctionnement, ce voyant d'avertissement s'allume au combiné d'instruments, accompagné d'un message.

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.



i Le système peut être passagèrement perturbé par certaines conditions climatiques (par exemple : fortes précipitations, grêle ou changements extrêmes de température).

En particulier, rouler sur route mouillée ou passer d'une zone sèche à une zone mouillée peut provoquer de fausses alertes (par exemple, présence d'un nuage de gouttelettes d'eau dans l'angle mort interprété comme un véhicule).

Par mauvais temps ou par temps hivernal, s'assurer que les radars ne sont pas recouverts par de la boue, du givre ou de la neige.

Veiller à ne pas masquer la zone d'avertissement, située sur les rétroviseurs extérieurs, ainsi que les zones de détection, situées sur le pare-chocs arrière, par des étiquettes adhésives ou autres objets ; ceux-ci risqueraient d'entraver le bon fonctionnement du système.

Système d'aide au maintien au centre de la voie

Aide au maintien dans la voie (LKA)



Pour plus d'informations, se reporter aux **Informations générales sur les Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS) et Capteurs de détection**.



Attention
Ce système est une aide à la conduite qui ne peut, en aucun cas, se substituer à la vigilance dont doit faire preuve le conducteur.



Attention
Le conducteur doit impérativement tenir le volant à deux mains de manière à pouvoir conserver le contrôle dès que les conditions ne permettent plus au système d'intervenir (par exemple en cas de disparition de la ligne médiane de marquage au sol)

L'aide au maintien dans la voie aide le conducteur à éviter une sortie de voie accidentelle. La caméra frontale observe les bords de la route, ainsi que les marquages des voies entre lesquelles circule le véhicule.

Si le véhicule approche d'un bord de la chaussée ou d'un marquage de voie, le volant tourne doucement pour remettre le véhicule dans la voie.

Le conducteur remarque un mouvement de rotation du volant.

Tourner le volant dans le même sens, si le système ne le fait pas suffisamment. Pour changer de voie, tourner doucement le volant dans la direction opposée.

i Le conducteur peut empêcher la correction en maintenant fermement le volant (par exemple, durant une manœuvre d'urgence).

La correction est interrompue dès l'activation des feux indicateurs de direction.



Clignote en jaune sur le combiné lorsque le système braque pour corriger la trajectoire du véhicule. L'aide au maintien dans la voie ne braque pas en permanence le véhicule.

Une sortie de voie accidentelle n'est pas supposée par le système lorsque les feux de direction sont actionnés et pendant les quelques secondes suivant la désactivation des feux de direction.

Le système informe le conducteur par un message et un signal sonore en cas de correction continue pendant plus de dix secondes. Si le conducteur ne parvient toujours pas à maintenir le véhicule dans la

voie, la correction s'interrompt après un court instant.

Un avertissement de franchissement de ligne au combiné avertit lorsque le système ne peut pas maintenir le véhicule dans la voie et qu'une action immédiate du conducteur est requise.

i Le système peut être désactivé s'il détecte des voies trop étroites, trop larges ou trop courbées.

Pour un bon fonctionnement du système, les conditions suivantes doivent être remplies :

- la vitesse du véhicule doit être comprise entre 65 et 180 km/h
- les clignotants ne sont pas activés
- la fonction de contrôle électronique de stabilité est activée et ne fonctionne pas
- aucune fiche branchée à la prise de courant de l'attelage de remorque.
- aucune conduite dynamique, c'est-à-dire une pression sur la pédale de frein ou d'accélérateur
- les limites des voies peuvent être clairement détectées par le système
- aucune roue de secours temporaire n'est utilisée
- le véhicule ne roule pas dans un virage serré
- aucun défaut système n'est présent empêchant les corrections

Selon version, seul le système d'avertissement de franchissement de ligne est actif, lorsqu'un défaut du système est présent, lorsqu'une roue de secours est utilisée, que le contrôle

électronique de stabilité n'est pas activé ou par exemple, lorsqu'une remorque est attachée.

L'utilisation de ce système est surtout optimale sur les autoroutes et les voies rapides.



Conditions de fonctionnement

i Les performances du système peuvent être affectées par les virages serrés et les chantiers.

- Vitesse du véhicule comprise entre 65 et 180 km/h.
- Voie de circulation délimitée par une ligne médiane.
- Volant maintenu à deux mains.
- Indicateurs de direction éteints à l'activation du système.
- Système ESC activé et en état de fonctionnement.

! **Attention**

Le système n'aide le conducteur que s'il existe un risque que le véhicule quitte involontairement la voie dans laquelle il circule. Il ne gère pas la distance de sécurité, la vitesse du véhicule ou le freinage.

Le conducteur doit impérativement tenir le volant à deux mains de manière à pouvoir conserver le contrôle dès que les conditions ne permettent plus au système d'intervenir (par exemple en cas de disparition de la ligne médiane de marquage au sol).

Activation



En raison des exigences légales, le système ne peut être désactivé que lors de la personnalisation du véhicule jusqu'à la prochaine remise du contact. Le système est automatiquement activé par défaut à chaque démarrage du moteur.

En fonction de la version, le système est automatiquement activé par défaut à chaque démarrage du véhicule, même s'il a été désactivé lors de la dernière coupure du contact.



Le système peut être activé via le menu de personnalisation du véhicule, à l'écran d'infodivertissement.



Éteint si le système est activé.

Désactivation



Le système peut être désactivé via le menu de personnalisation du véhicule, à l'écran d'infodivertissement.

Sans mains

Lorsque la conduite sans mains est détectée au cours d'une correction dans un intervalle de roulement de 180 secondes, le système intervient :



Intervention 1 : clignote jusqu'à la fin de l'intervention.

Intervention 2 : clignote et un signal sonore retentit jusqu'à la fin de l'intervention mais pendant au moins une seconde.

Autres interventions : clignote en permanence et le signal sonore retentit pendant 10 secondes de plus que le signal précédent.

Un avertissement de franchissement de ligne au combiné avertit lorsque le système ne peut pas maintenir le véhicule dans la voie et qu'une action immédiate du conducteur est requise.

Situations de conduite et alertes associées

Le tableau ci-après décrit les alertes et les messages affichés en fonction des situations de conduite.
L'ordre réel d'affichage de ces alertes peut être différent.

État de la fonction	Affichage	Commentaire
OFF		Fonction désactivée.
ON	Aucun.	Fonction active, conditions non remplies : <ul style="list-style-type: none">- Vitesse inférieure à 65 km/h.- Pas de reconnaissance de ligne.- ESC en cours de régulation.- Conduite "sportive".
ON		Désactivation / Mise en veille automatique de la fonction (par exemple détection d'une remorque, utilisation de la roue de secours "galette" fournie avec le véhicule, défaillance).
ON	Aucun.	Détection du marquage au sol. Vitesse supérieure à 65 km/h.
ON		Le système corrige la trajectoire du côté où le risque de franchissement de voie a été détecté. Les mains du conducteur sont sur le volant.

État de la fonction	Affichage	Commentaire
ON	 	<p>Si, pendant la correction, le système détecte qu'elle sera insuffisante et qu'une ligne continue est franchie : le conducteur est averti qu'il doit impérativement modifier la correction de trajectoire.</p> <p>Dans le cas où le volant n'est pas correctement tenu, une alerte sonore est émise accompagnée d'un message tant que la correction de trajectoire n'est pas terminée ou que le conducteur n'a pas repris correctement le volant.</p> <p>Plus les corrections se succèdent, plus la durée de l'alerte sonore se rallonge. Elle devient continue tant que le conducteur n'intervient pas.</p> <p>"Tenez le volant" ou "Restez dans la voie" (selon version)</p>

Limitations du système

Les performances du système peuvent être affectées par :

- Une caméra recouverte de neige, givre, neige fondante, boue, saleté, ou impactée par des dommages au pare-brise ou des objets étrangers, par exemple des autocollants
- chargement lourd ou réparti de façon inégale
- Rapprochement des véhicules qui précèdent
- Routes inclinées
- Routes sinueuses ou vallonnées
- Mauvaises conditions d'éclairage
- Changements soudains d'éclairage
- Lumière éblouissante, par exemple celle du soleil ou d'un éclairage artificiel, se reflète directement dans la lentille de la caméra
- Conditions d'environnement défavorables, comme une forte pluie, du brouillard ou de la neige
- Modifications sur le véhicule, par exemple pneus
- Mauvaise pression des pneus
- Routes avec un mauvais marquage des voies

- Les performances du système peuvent être affectées par les virages serrés et les chantiers.

Attention

Le système doit être désactivé lorsque le véhicule est remorqué.

Défaut



En cas de dysfonctionnement, ces voyants d'avertissement s'allument au combiné d'instruments, accompagnés d'un message et d'un signal sonore.

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.



Ce voyant d'avertissement s'affiche au combiné d'instruments, accompagné du message "**Capteur d'aide à la conduite occulté : Nettoyer le capteur, voir le manuel d'utilisation**" si le capteur est occulté.

Ce phénomène est normal ; il n'est pas nécessaire de consulter un atelier qualifié. Dans ce cas, arrêter le véhicule et vérifier si la caméra avant est recouverte de terre, de boue, de sable, de neige, de glace ou tout ce qui empêche la détection.

Le système est de nouveau opérationnel après le nettoyage du champ de détection.

Indisponibilité après rebranchement de la batterie

L'aide au maintien dans la voie peut être temporairement indisponible ou inactive lorsque l'alimentation du véhicule est rebranchée.

Alerte de franchissement involontaire de ligne (LDW)

i Pour plus d'informations, se reporter aux **Informations générales sur les Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS) et Capteurs de détection**.

Le système d'alerte de franchissement involontaire de ligne aide le conducteur à éviter toute sortie involontaire de la voie. La caméra frontale observe les bords de la route, ainsi que les marquages des voies entre lesquelles circule le véhicule. Si le véhicule franchit un bord de route ou un marquage de voie, le système avertit le conducteur.

Le système ne détecte pas une sortie de voie involontaire lorsque les clignotants sont actionnés et pendant quelques secondes après leur extinction.

Aucun avertissement ne sera notifié en cas de conduite dynamique, c'est-à-dire appui sur la pédale de frein ou d'accélérateur ou direction lourde.



Clignote rapidement en jaune lors que le système reconnaît un changement de voie non intentionnel.

Conditions de fonctionnement

Pour un bon fonctionnement du système, les conditions suivantes doivent être remplies :

- la vitesse du véhicule doit être comprise entre 65 et 180 km/h
- les clignotants ne sont pas activés
- pas de conduite dynamique, c'est-à-dire d'appui sur la pédale de frein ou d'accélérateur
- les limites des voies peuvent être clairement détectées par le système
- le véhicule ne roule pas dans un virage serré
- aucun défaut système n'est présent empêchant les corrections

Désactiver le système lorsque le véhicule est remorqué.

Attention

Ce système est une aide à la conduite qui ne peut, en aucun cas, se substituer à la vigilance dont doit faire preuve le conducteur.

Attention

Le système n'aide le conducteur que s'il existe un risque que le véhicule quitte involontairement la voie dans laquelle il circule. Il ne gère pas la distance de sécurité, la vitesse du véhicule ou le freinage.

Le conducteur doit impérativement tenir le volant à deux mains de manière à pouvoir

conserver le contrôle dès que les conditions ne permettent plus au système d'intervenir (par exemple en cas de disparition de la ligne médiane de marquage au sol).

Activation

Attention

En raison des exigences légales, le système ne peut être désactivé que lors de la personnalisation du véhicule jusqu'à la prochaine remise du contact. Le système est automatiquement activé par défaut à chaque démarrage du moteur.



Le système peut être désactivé via le menu de personnalisation du véhicule, à l'écran d'infodivertissement.



Éteint si le système est activé.

Désactivation



Le système peut être désactivé via le menu de personnalisation du véhicule, à l'écran d'infodivertissement.

Limitations du système

Les performances du système peuvent être affectées par :

- Une caméra recouverte de neige, givre, neige fondante, boue, saleté, ou impactée

par des dommages au pare-brise ou des objets étrangers, par exemple des autocollants

- chargement lourd ou réparti de façon inégale
- Rapprochement des véhicules qui précèdent
- Routes inclinées
- Routes sinuuses ou vallonnées
- Mauvaises conditions d'éclairage
- Changements soudains d'éclairage
- Lumière éblouissante, par exemple celle du soleil ou d'un éclairage artificiel, se reflète directement dans la lentille de la caméra
- Conditions d'environnement défavorables, comme une forte pluie, du brouillard ou de la neige
- Modifications sur le véhicule, par exemple pneus
- Mauvaise pression des pneus
- Routes avec un mauvais marquage des voies

i Les performances du système peuvent être affectées par les virages serrés et les chantiers.

Défaut



En cas de dysfonctionnement, ces voyants d'avertissement s'allument au combiné d'instruments, accompagnés d'un message et d'un signal sonore.

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

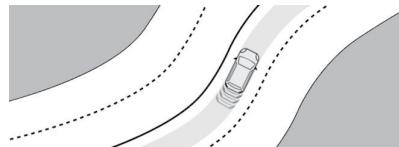


Ce voyant d'avertissement s'affiche au combiné d'instruments, accompagné du message "**Capteur d'aide à la conduite occulté : Nettoyer le capteur, voir le manuel d'utilisation**" si le capteur est occulté.

Ce phénomène est normal ; il n'est pas nécessaire de consulter un atelier qualifié. Dans ce cas, arrêter le véhicule et vérifier si la caméra avant est recouverte de terre, de boue, de sable, de neige, de glace ou tout ce qui empêche la détection. Le système est de nouveau opérationnel après le nettoyage du champ de détection.

Aide au maintien de la position dans la voie (LPA)

i Pour plus d'informations, se reporter aux **Informations générales sur les Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS) et Capteurs de détection**.



Ce système identifie les délimitations de la voie de circulation et pilote le véhicule à l'intérieur de cette voie pour le maintenir dans la position latérale choisie par le conducteur.

Pour cela, le système utilise une caméra placée sur la partie supérieure du pare-brise. Ce système est principalement adapté à la conduite sur autoroutes et voies rapides.

Activation / Désactivation

Le système d'aide au maintien dans la voie s'active automatiquement après sélection du mode DS DRIVE ASSIST.

Pour plus d'informations sur le système **DS DRIVE ASSIST**, se reporter à la rubrique correspondante.

La sélection est confirmée par l'affichage des symboles au combiné d'instruments, représentant le volant et les lignes latérales. La couleur des symboles dépend de l'état de fonctionnement du système :



(gris)

Au moins une des conditions de fonctionnement n'est pas remplie, le système est en pause.



(vert)

Toutes les conditions de fonctionnement sont remplies, le système est actif.



(orange)

Le système présente un dysfonctionnement.

Si le conducteur ne souhaite plus bénéficier durablement du système, il peut le désactiver en appuyant de nouveau sur le bouton **ASSIST** (confirmé par la disparition de la mini-vue des Aides à la conduite sur le tableau de bord).



L'état de la fonction reste en mémoire à la coupure du contact.

Conditions de fonctionnement

- Régulateur de vitesse adaptatif actif.
- Système ESC en état de fonctionnement.
- Système ASR activé.
- Pas de remorque détectée.
- Pas d'utilisation de roue de secours de type "galette".
- Véhicule non soumis à une forte accélération latérale.
- Indicateurs de direction éteints à l'activation du système.

Régulation

Le conducteur doit tenir correctement le volant.

Lorsque la régulation s'active, les symboles s'affichent en vert : par de petites actions sur la direction, le système dirige le véhicule et le maintient à la position choisie par le conducteur, dans la voie de circulation.

Cette position n'est pas nécessairement le centre de la voie.

Le conducteur perçoit les mouvements du volant.

À tout instant, il peut modifier la position du véhicule en intervenant sur le volant et en maintenant la position jusqu'à ce que le système intervienne. Si la position choisie est trop excentrée, une manœuvre de recentrage peut intervenir automatiquement. Le système s'adapte à la nouvelle position définie.

Mise en pause / Suspension du système

Attention

Le conducteur doit intervenir dès qu'il estime que les conditions de circulation ou l'état de la chaussée le nécessitent, par action sur le volant, pour la suspension temporaire du système. Toute intervention sur la pédale de frein qui entraîne la mise en pause du système de régulateur de vitesse adaptatif entraînera également la mise en pause du système.

Attention

Si le système détecte que le conducteur ne tient pas suffisamment le volant, il déclenche une série d'alertes progressives puis, en l'absence de réaction du conducteur, il se désactive.

i Après une suspension due au relâchement prolongé de l'effort de maintien du volant, il est impératif de réactiver le système en appuyant de nouveau sur le bouton **ASSIST**.

Suspension automatique

La suspension du système est accompagnée d'un signal sonore spécifique.

- Déclenchement du système ESC.
- Détection insuffisante de la voie. Dans ce cas, la fonction d'Aide au maintien de la position dans la voie peut prendre le relais et le système se réactivera dès que les conditions de fonctionnement seront de nouveau remplies.

Mise en pause sur action du conducteur

- Roulage en dehors des limites de la voie.
- Tenue trop ferme du volant ou action dynamique sur le volant.
- Action sur la pédale de frein (mise en pause jusqu'à réactivation du régulateur de vitesse) ou d'accélérateur (suspension pendant la durée de l'appui sur la pédale).
- Mise en pause du système de régulateur de vitesse adaptatif.
- Désactivation du système ASR.

Situations de conduite et alertes associées

Les tableaux ci-après décrivent les affichages liés aux principales situations de conduite. L'ordre réel d'affichage de ces alertes peut être différent.

Commandes au volant	Symboles	Commentaire
ASSIST ou II>	 (gris)/(gris)	Régulateur en pause. DS DRIVE ASSIST désactivé.
ASSIST ou OK	 (vert)/(vert)	Régulateur actif. DS DRIVE ASSIST désactivé.
ASSIST	 (vert)/(vert)	DS DRIVE ASSIST activé. L'aide au maintien dans la voie fonctionne normalement (présence de correction au volant)
II>	 (gris)/(gris)	DS DRIVE ASSIST mis en pause par le conducteur.
ASSIST ou OK	 (vert)/(gris)	DS DRIVE ASSIST en veille. Toutes les conditions nécessaires au maintien dans la voie ne sont pas réunies.
ASSIST ou II>	 (gris)/(gris)	DS DRIVE ASSIST interrompu. Le régulateur de vitesse et le système Aide au maintien de la position dans la voie sont interrompus.

Messages	Situations de conduite
"Gardez les mains sur le volant" (encadré en bleu)	Roulage prolongé avec le volant non tenu, mal tenu ou sans aucun effort appliqué.
"Tenez le volant" (encadré en orange)	Perte constatée ou à venir du maintien dans la voie.
"Tenez le volant" (encadré en rouge)	Perte simultanée du régulateur de vitesse et du maintien dans la voie.

Limites de fonctionnement

i Le système peut émettre une alerte lorsque le véhicule roule sur une longue voie rectiligne avec chaussée lisse même si le conducteur pense tenir correctement le volant.

Le système peut ne pas fonctionner ou générer des corrections au volant inadaptées dans les situations suivantes :

- Port de gants épais (avec DS DRIVE ASSIST 2.0).
- Mauvaises conditions de visibilité (éclairage insuffisant de la chaussée, chute de neige, pluie, brouillard).
- Éblouissement (feux d'un véhicule roulant en sens inverse, soleil rasant, reflets sur chaussée mouillée, sortie de tunnel, alternance d'ombre et de lumière).
- Zone du pare-brise devant la caméra encrassée, embuée, givrée, enneigée, endommagée ou masquée par un autocollant.
- Marquages au sol dégradés, partiellement masqués (neige, boue) ou multiples (zones de travaux, raccords de revêtement).
- Roulage dans un virage serré.
- Routes sinuuses.
- Raccords de goudron sur la chaussée.

Risque de déclenchements indésirables

Attention

Le système doit être désactivé dans les situations suivantes :

- Lors d'un changement de roue ou d'une intervention près d'une roue.
- Remorquage ou porte-vélos sur attelage, notamment avec remorque non branchée ou non homologuée.
- Conditions météorologiques défavorables.
- Chaussée à faible adhérence (risque d'aquaplaning, neige, verglas).
- Zones de travaux et de péages.
- Conduite sur anneaux de vitesse.
- Roulage sur banc à rouleau.

Défaut



En cas de dysfonctionnement, le voyant de Service et ce pictogramme (orange) s'allument au combiné d'instruments, accompagnés de l'affichage d'un message et d'un signal sonore.

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Changement de voie semi-automatique (SALC)

(avec DS DRIVE ASSIST 2.0)

i Pour plus d'informations, se reporter aux **Informations générales sur les Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS) et Capteurs de détection**.

Ce système assiste le conducteur pour effectuer un changement de voie. Pour cela, il utilise la caméra située en haut du pare-brise, le radar situé à l'avant et les quatre radars d'angle situés dans les pare-chocs.

Attention

Le volant est équipé d'un système de détection des mains pour éviter toute distraction de la part du conducteur. Pour plus d'informations sur le **Volant avec détection de présence des mains**, se reporter à la rubrique correspondante.

Attention

Le système ne peut, en aucun cas, remplacer la vigilance du conducteur. Le conducteur reste responsable de sa conduite en surveillant son environnement et en gardant les mains sur le volant. Le conducteur doit intervenir dès qu'il estime que les conditions de circulation ou l'état de la chaussée le nécessitent, par action sur le volant, pour la suspension temporaire du

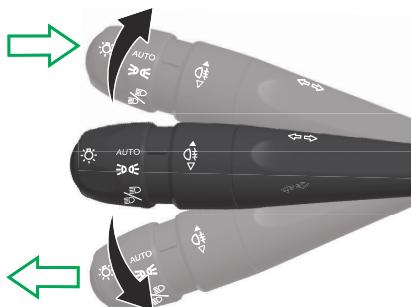
système. Toute intervention sur la pédale de frein ou d'accélérateur entraînant la mise en pause ou la suspension du régulateur de vitesse adaptatif entraîne également la désactivation du système.

Sélection du système

Deux possibilités :

- Soit, quand le véhicule roule déjà sur une route éligible, le conducteur sélectionne le système via l'activation du système DS DRIVE ASSIST 2.0.
- Soit, quand le conducteur utilise déjà DS DRIVE ASSIST, le véhicule lui propose de sélectionner le système à l'arrivée sur une route éligible via l'appui sur le bouton OK.

Activation / Désactivation



- Actionner l'indicateur de direction du côté correspondant au changement de voie en dépassant ou non le point de résistance de la commande d'éclairage.

Le conducteur peut reprendre le contrôle du véhicule à tout moment :

- En désactivant l'indicateur de direction si le véhicule n'a pas encore franchi la ligne.
- En maintenant le volant fermement.
- En agissant sur les pédales.

Pour plus d'informations sur les **Indicateurs de direction**, se reporter à la rubrique correspondante.

Conditions de fonctionnement

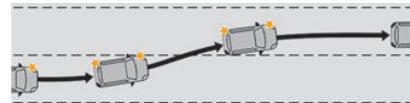
- Routes éligibles : routes à chaussées séparées avec accès interdit aux piétons et cyclistes.
- La ligne séparant les voies doit être suffisamment nette pour être repérée par le système.
- La position et la vitesse d'autres véhicules doivent permettre au système d'assurer un changement de voie en toute sécurité.
- DS DRIVE ASSIST 2.0 activé.
- Aide au maintien de la position dans la voie activée.
- Vitesse du véhicule comprise entre 70 et 180 km/h.

Demande de changement de voie autorisée

À la mise de l'indicateur de direction, si les conditions nécessaires sont remplies, le message "OK?" s'affiche sur le tableau de bord.



- Après avoir vérifié les alentours, appuyer sur 2-OK pour confirmer le début de la manœuvre de changement de voie. Le message "Restez attentif" s'affiche pour rappeler que le conducteur est toujours responsable de la manœuvre.



Le système procède alors au changement de voie du véhicule.

Une fois la manœuvre effectuée, le système se désactive automatiquement et l'aide au maintien de la position dans la voie reprend la main.

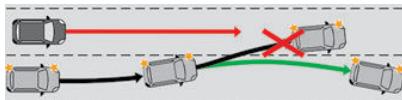
Si l'indicateur de direction a été mis en dépassant le point de résistance, le conducteur doit le retirer.

i Le conducteur doit tenir correctement le volant.

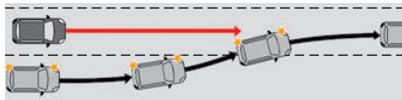
Dès que le changement de voie semi-automatique débute, le système dirige le véhicule vers la voie visée par de petites actions sur la direction pour le positionner dans la voie de destination. Le conducteur perçoit les mouvements du volant.

Interruption du changement de voie

Il est possible qu'en cours de changement de voie, les conditions nécessaires au fonctionnement du système ne soient plus remplies.



Si cela se produit avant que l'une des roues ait franchi la ligne séparant les deux voies, le système remet automatiquement le véhicule dans sa voie initiale (confirmé par l'affichage d'un message d'annulation de la manœuvre au combiné d'instruments et un signal sonore). Puis le système se désactive automatiquement.

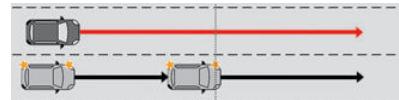


Si cela se produit tandis que le changement de voie a commencé, le système demande au conducteur de reprendre immédiatement le contrôle du véhicule (confirmé par l'affichage d'un message au combiné d'instruments et

un signal sonore), et le système se désactive automatiquement.

Demande de changement de voie refusée

À la mise de l'indicateur de direction ou après un appui sur **2-OK**, si les conditions nécessaires ne sont pas remplies, les lignes s'affichent en orange sur le tableau de bord.



Le système maintient le véhicule dans la voie initiale. Le système se désactive et le changement de voie semi-automatique n'est pas réalisé.

Messages et alertes

L'ordre réel d'affichage des messages ou des alertes peut être différent.

Affichage	Commentaire
 (gris)/(gris continu)/(gris)	Système en attente de sélection.
 (gris)/(vert continu)/(vert)	Demande de sélection du système.
 (vert)/(vert continu)/(vert)	Système sélectionné.
 (vert)/(vert pointillé)/(vert)	Demande de confirmation de manœuvre de changement de voie.

Affichage	Commentaire
 (vert) / (vert pointillé) / (vert)	Manœuvre de changement de voie en cours.
 (vert) / (orange continu) / (vert)	Manœuvre de changement de voie refusée à la mise de l'indicateur de direction ou après un appui sur 2-OK .



(orange)

"Changement de voie interrompu : Restez dans la voie"

Le système n'est pas capable de gérer la situation de conduite actuelle.

Freiner, accélérer ou agir sur la direction, selon le contexte.



(bleu)

"Changement de voie annulé"

Poursuite du fonctionnement des systèmes :

Aide au maintien au centre de la voie et Régulateur de vitesse adaptatif.

ou

Interruption à l'initiative du conducteur.



(rouge)

"Reprenez le contrôle"

Le système n'est pas capable de gérer la situation de conduite actuelle.

Freiner, accélérer ou agir sur la direction, selon le contexte.

Limites de fonctionnement

Utiliser le système uniquement sur une voie de circulation. Le système peut ne pas fonctionner dans les situations suivantes :

- Port de gants épais.
- Mauvaises conditions de visibilité (éclairage insuffisant de la chaussée, chute de neige, pluie, brouillard).
- Éblouissement (feux d'un véhicule roulant en sens inverse, soleil rasant, reflets sur chaussée mouillée, sortie de tunnel, alternance d'ombre et de lumière).
- Zone du pare-brise devant la caméra encrassée, embuée, givrée, enneigée, endommagée ou masquée par un autocollant.
- Marquages au sol dégradés, partiellement masqués (neige, boue) ou multiples (zones de travaux, raccords de revêtement).
- Roulage dans un virage serré.
- Routes sinuées.
- Raccords de goudron sur la chaussée.



Attention

Le système doit être désactivé dans les situations suivantes :

- Lors d'un changement de roue ou d'une intervention près d'une roue.
- Remorquage ou porte-vélos sur attelage, notamment avec remorque non branchée ou non homologuée.
- Conditions météorologiques défavorables.

- Chaussée à faible adhérence (risque d'aquaplaning, neige, verglas).
- Zones de travaux et de péages.
- Conduite sur anneaux de vitesse.
- Roulage sur banc à rouleau.



Attention

Si le système détecte que le conducteur ne tient pas suffisamment le volant, il déclenche une série d'alertes progressives puis, en l'absence de réaction du conducteur, il se désactive.

Défaut



En cas de dysfonctionnement, ce voyant d'avertissement s'allume au combiné d'instruments, accompagné d'un message et d'un signal sonore.

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Système d'aide au stationnement et à la marche arrière

Capteurs de stationnement



Pour plus d'informations, se reporter aux **Informations générales sur les**

Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS) et Capteurs de détection.



Ce système détecte et signale la proximité d'obstacles (par exemple piéton, véhicule, arbre, barrière) à l'aide de capteurs situés dans le pare-chocs.

Aide au stationnement arrière

Le démarrage du système est disponible dans les conditions suivantes :

- Au passage de la marche arrière.
- En marche arrière (par exemple en descente, au neutre).

Il est signalé par un signal sonore de confirmation et une indication sur l'écran.

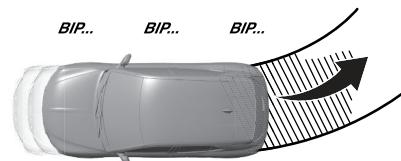
i Si un obstacle est détecté dès l'engagement de la marche arrière, un signal sonore de détection est émis directement à la place du signal sonore de confirmation.

Si aucun signal sonore n'est émis, si l'indication de l'écran ne s'affiche pas ou si un message d'avertissement apparaît, cela signifie que le système a un problème.

Aide sonore



Le système signale la présence d'obstacles à la fois dans la zone de détection des capteurs et dans la trajectoire du véhicule définie par l'orientation du volant.



Selon version, dans l'exemple illustré, seuls les obstacles présents dans la zone hachurée seront signalés par l'aide sonore.

L'information de proximité est donnée par un signal sonore discontinu, dont la fréquence est d'autant plus rapide que le véhicule est proche de l'obstacle.

Lorsque la distance entre le véhicule et l'obstacle devient inférieure à une trentaine de centimètres, le signal sonore devient continu. Le son diffusé par le haut-parleur (droit ou gauche) indique de quel côté se situe l'obstacle.

Le signal sonore est automatiquement suspendu lorsque le véhicule est à l'arrêt pendant quelques secondes.

Le signal sonore est automatiquement rétabli lorsque le véhicule repart en mouvement ou si un obstacle se rapproche du véhicule.



Réglage du signal sonore de détection



L'appui sur cette touche ouvre la fenêtre de réglage du volume du signal sonore.



L'appui sur ce bouton coupe/rétablissement le signal sonore.

Aide graphique



Elle complète l'aide sonore, sans tenir compte de la trajectoire du véhicule, par l'affichage à l'écran de segments dont l'emplacement représente la distance entre l'obstacle et le véhicule (blanc : éloigné, orange : proche, rouge : très proche).

Au plus près de l'obstacle, le symbole "Danger" s'affiche à l'écran.

i Fermeture de la fenêtre d'affichage du système



L'appui sur ce bouton ferme la fenêtre d'affichage du système.



Ce voyant clignote lors de la détection d'un obstacle au combiné d'instruments.

i Couper l'assistance sonore / Fermer l'assistance visuelle

Si le signal sonore de détection est coupé ou si la fenêtre d'affichage du système est fermée par le conducteur pendant la détection d'obstacle, seul le témoin continu de clignoter sur le tableau de bord.

Aide au stationnement avant

En complément à l'aide au stationnement arrière, l'aide au stationnement avant se déclenche lorsqu'un obstacle est détecté à l'avant et que la vitesse du véhicule est inférieure à 10 km/h.

L'aide au stationnement avant est interrompue si le véhicule s'arrête plus de 3 secondes en marche avant, s'il n'y a plus d'obstacle détecté ou dès que la vitesse du véhicule dépasse 10 km/h.

i Le son diffusé par le haut-parleur (avant ou arrière) permet de situer l'obstacle par rapport au véhicule, dans

la trajectoire du véhicule, à l'avant ou à l'arrière.

Désactivation / Activation

(Selon pays de commercialisation)

Par défaut, le signal sonore est automatiquement activé lorsque la marche arrière est enclenchée.

i Le système ne peut pas être désactivé.



Le système peut être démarré manuellement et le signal sonore peut être activé/désactivé dans l'application **ADAS** de l'écran tactile.



i L'aide au stationnement arrière est désactivée automatiquement en cas de branchement d'une remorque ou d'un porte-vélo sur un dispositif d'attelage installé selon les préconisations du Constructeur.
Dans ce cas, le dessin d'une remorque s'affiche à l'arrière de la représentation du véhicule.

i Au démarrage du véhicule, les aides graphique et sonore sont seulement disponibles après le démarrage de la tablette tactile.

Limites de fonctionnement

L'inclinaison du véhicule en cas de chargement important du coffre peut perturber les mesures de distance.

En cas de panne de boîte de vitesses, le système n'est pas actif lorsque la marche arrière est engagée.

Défaut

i En cas de dysfonctionnement de l'affichage ou des haut-parleurs, le système peut être perturbé ou indisponible.

! Attention

En cas de dysfonctionnement du véhicule, il se peut que le système soit désactivé.



En cas de dysfonctionnement, ce voyant d'avertissement s'allume au combiné d'instruments, accompagné d'un message et d'un signal sonore (bip court).

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.



Ce voyant d'avertissement s'affiche au combiné d'instruments, accompagné dans certains cas du message "**Capteur d'aide au stationnement occulté : Nettoyer le capteur, voir le manuel d'utilisation**" si le capteur est occulté.

Ce phénomène est normal ; il n'est pas nécessaire de consulter un atelier qualifié.

Dans ce cas, arrêter le véhicule et vérifier si les capteurs arrière et/ou avant sont recouverts de terre, de boue, de sable, de neige, de glace ou tout ce qui empêche la détection.

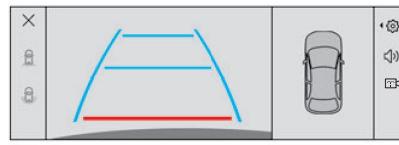
Le système est de nouveau opérationnel après le nettoyage du champ de détection.

Caméra arrière (RVC)



Pour plus d'informations, se reporter aux **Informations générales sur les Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS) et Capteurs de détection**.

À l'engagement de la marche arrière, moteur tournant, ce système affiche sur l'écran tactile des vues des alentours proches du véhicule à l'aide d'une caméra, située à l'arrière du véhicule.



L'écran se divise en 3 parties avec un menu latéral, une vue contextuelle et une vue de dessus du véhicule dans son environnement proche.

Les capteurs d'aide au stationnement complètent l'information dans la vue de dessus du véhicule.

Différentes vues contextuelles sont disponibles :

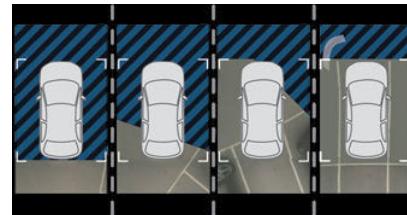
- Vue zoom automatique.
- Vue standard.
- Vue panoramique.

En fonction du contexte, le système choisit la meilleure vue à afficher (standard ou zoom automatique).

À tout moment, pendant la manœuvre, le type de vue est modifiable.

L'état de la fonction n'est pas mémorisé à la coupure du contact.

Principe de fonctionnement



À l'aide de la caméra, les alentours proches du véhicule sont enregistrés pendant les manœuvres à basse vitesse.

Une image du dessus du véhicule dans son environnement proche est créée en temps réel (sur le côté de l'écran), au fur et à mesure de la progression du véhicule.

Cette vue permet de faciliter l'alignement du véhicule lors du stationnement et de percevoir les obstacles situés à proximité. Elle s'efface automatiquement si le véhicule reste immobile trop longtemps.



Une buse supplémentaire est implantée au dessus de la plaque minéralogique pour nettoyer la caméra de recul (selon la version).

Paramètres

Dans le menu latéral :



Cette fenêtre permet de régler le volume du signal sonore.



Ce bouton permet de couper/réactiver le signal sonore.



Ce bouton permet de déclencher le lavage de la caméra (selon équipement).

Activation / Désactivation

Pour activer la caméra, engager la marche arrière.

Le système est désactivé :

- Au retrait de la marche arrière.
- Par appui sur la croix dans le coin supérieur gauche de la tablette tactile.

Vue zoom automatique



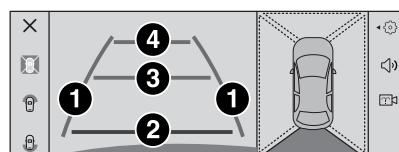
La caméra arrière enregistre les alentours lors de la manœuvre pour créer une vue de dessus arrière du véhicule dans son environnement proche, permettant de réaliser une manœuvre du véhicule avec les obstacles environnants. À l'aide des capteurs situés sur le pare-chocs arrière, la vue zoom automatique s'affiche à l'approche d'un obstacle au niveau de la ligne rouge (moins de 30 cm) lors de la manœuvre. Cette vue est uniquement disponible automatiquement.

i Les obstacles peuvent paraître plus éloignés que dans la réalité.

Durant la manœuvre, il est important de contrôler les côtés du véhicule à l'aide des rétroviseurs.

L'aide au stationnement permet également de compléter les informations sur l'environnement du véhicule.

Vue Standard



La zone située derrière le véhicule s'affiche à l'écran.

Les lignes de gabarit en bleu **1** représentent la largeur du véhicule, rétroviseurs déployés ; elles s'orientent en fonction de la position du volant.

À partir du pare-chocs arrière, la ligne rouge **2** représente la distance à 30 cm et les deux lignes bleues **3** et **4**, respectivement à 1 m et à 2 m.

Cette vue est disponible automatiquement ou par sélection dans le menu latéral.

Vue panoramique



La vue panoramique permet de quitter, en marche arrière, une place de stationnement en anticipant l'arrivée de véhicules, piétons ou cyclistes.

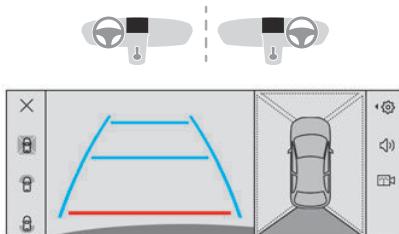
Cette vue n'est pas recommandée pour réaliser une manœuvre complète.

Cette vue est disponible uniquement par sélection dans le menu latéral.

Vision panoramique

i Pour plus d'informations, se reporter aux **Informations générales sur les Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS) et Capteurs de détection**.

Ce système permet de visionner sur l'écran tactile les alentours proches de votre véhicule à l'aide de caméras, situées à l'avant et à l'arrière du véhicule, ainsi que sous les rétroviseurs extérieurs.



L'écran se divise en 4 parties avec deux menus latéraux, une vue contextuelle et une vue de dessus du véhicule dans son environnement proche.

Les capteurs d'aide au stationnement complètent l'information dans la vue de dessus du véhicule.

En fonction de l'angle de vue choisi dans le menu latéral gauche, le système apporte une aide visuelle spécifique dans des conditions de conduite particulières comme s'engager dans un carrefour sans visibilité ou manœuvrer dans des zones à visibilité réduite.

Différentes vues contextuelles sont disponibles pour l'arrière ou pour l'avant :

- Vue zoom automatique.
- Vue standard.
- Vue panoramique.

En fonction du contexte, le système choisit la meilleure vue à afficher (standard ou zoom automatique).

À tout moment, pendant la manœuvre, le type de vue est modifiable.

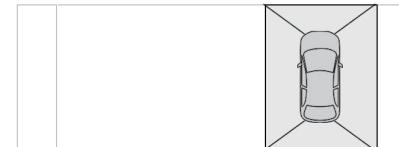
L'état de la fonction n'est pas mémorisé à la coupure du contact.

Principe de fonctionnement

Vue reconstituée

Les caméras s'activent et une reconstitution d'une vue de dessus du véhicule dans son environnement proche s'affiche sur l'écran tactile.

Vue en direct



Les vues avant, arrière et latérales apparaissent automatiquement dans la vue de dessus du véhicule.

Il est également possible d'afficher en direct n'importe quelle vue en sélectionnant la zone correspondante.

La vue avant peut être sélectionnée en marche avant jusqu'à 16 km/h.

i L'installation de l'écran grand froid peut altérer l'image transmise par la caméra avant.

i Une buse supplémentaire est implantée au dessus de la plaque minéralogique pour nettoyer la caméra de recul (selon la version).

Paramètres

Dans le menu latéral :



Cette fenêtre permet de régler le volume du signal sonore.



Ce bouton permet de couper/réactiver le signal sonore.



Ce bouton permet de déclencher le lavage de la caméra (selon équipement).

Activation / Désactivation

Automatique

Avec la caméra arrière, moteur tournant et véhicule à l'arrêt, la vision arrière s'affiche automatiquement si la marche arrière est engagée.

Avec la caméra avant, moteur tournant et vitesse inférieure à 16 km/h, la vision avant s'affiche automatiquement si une vitesse est engagée.

Manuel

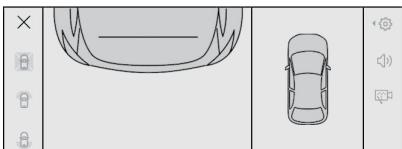


► Dans l'application **ADAS** de l'écran tactile, sélectionner **Fonctions > Caméra panoramique**

Le système est désactivé :

- Automatiquement pour l'arrière, au retrait de la marche arrière.
- Automatiquement pour l'avant, au-delà d'environ 16 km/h.
- Par appui sur la croix dans le coin supérieur gauche de la tablette tactile.

Vue zoom automatique



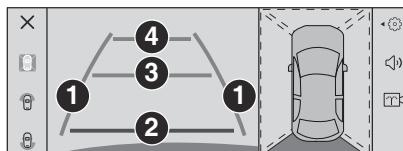
La caméra avant ou arrière enregistre les alentours lors de la manœuvre pour créer une vue de dessus avant ou arrière du véhicule dans son environnement proche, permettant de réaliser une manœuvre du véhicule avec les obstacles environnants. À l'aide des capteurs situés sur le pare-chocs avant ou arrière, la vue agrandie automatique s'affiche à l'approche d'un obstacle au niveau de la ligne rouge (moins de 30 cm) lors de la manœuvre. Cette vue est uniquement disponible automatiquement. Selon version, elle peut être activée / désactivée dans l'application ADAS de l'écran tactile.

i Les obstacles peuvent paraître plus éloignés que dans la réalité.

Durant la manœuvre, il est important de contrôler les côtés du véhicule à l'aide des rétroviseurs.

L'aide au stationnement permet également de compléter les informations sur l'environnement du véhicule.

Vue Standard



En fonction du contexte, la zone située derrière ou devant le véhicule s'affiche à l'écran. Les lignes de gabarit en bleu (à l'arrière) / en orange (à l'avant) 1 représentent la largeur du véhicule, rétroviseurs déployés ; elles s'orientent en fonction de la position du volant. À partir du pare-chocs arrière ou avant, la ligne rouge 2 représente la distance à 30 cm et les deux lignes bleues (à l'arrière) / orange (à l'avant) 3 et 4, respectivement à 1 m et à 2 m. Cette vue est disponible automatiquement ou par sélection dans le menu latéral gauche.

Vue panoramique



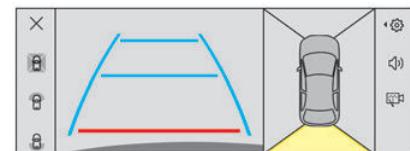
La vue panoramique arrière ou avant permet de quitter une place de stationnement en anticipant l'arrivée de véhicules, piétons ou cyclistes.

Cette vue n'est pas recommandée pour réaliser une manœuvre complète.

Cette vue est disponible uniquement par sélection dans le menu latéral gauche.

Vues latérales

La vue latérale gauche / droite permet de visionner l'environnement de chaque côté du véhicule (par exemple trottoir, muret, autre véhicule garé à côté).



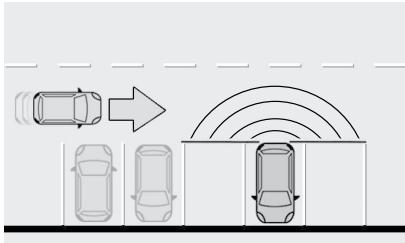
► Sélectionner la vue concernée dans la vue de dessus du véhicule.

La zone sélectionnée passe en jaune et la vue latérale apparaît au milieu de l'écran.

Cette vue n'est pas recommandée pour réaliser une manœuvre complète.

Alerte de trafic arrière

i Pour plus d'informations, se reporter aux **Informations générales sur les Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS) et Capteurs de détection**.



À l'engagement de la marche arrière moteur tournant ou pendant une marche arrière jusqu'à 10 km/h, ce système avertit de l'approche d'obstacles (par exemple piéton, cycliste, véhicule, camion, moto) dans les zones d'angles morts du véhicule, grâce aux radars implantés dans le pare-chocs.

Le système détecte les obstacles en mouvement à plus de 3 km/h à une distance maximale de 40 m.

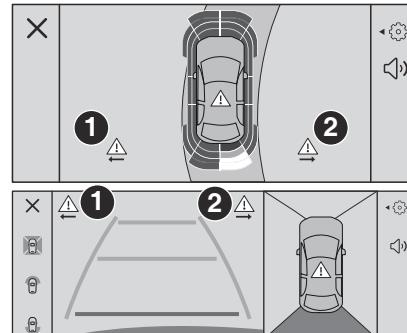
Le système fonctionne en complément des fonctions Aide au stationnement, Caméra de recul ou Vision 360 (selon version).

Pour plus d'informations sur les fonctions **Capteurs de stationnement**, **Caméra de recul** ou **Vision 360°**, se reporter aux rubriques correspondantes.

Attention

Le conducteur doit surveiller son environnement avant et pendant toute la manœuvre. Rouler lentement et prudemment en marche arrière en cas de visibilité faible ou nulle.

Principe de fonctionnement



Lorsqu'un obstacle en approche est détecté, le symbole 1 ou 2 clignote à l'écran tactile, dans la vue de l'Aide au stationnement ou dans les différentes vues contextuelles des fonctions Caméra de recul ou Vision 360 (selon version). Le symbole est complété par un signal sonore lorsque le véhicule recule.



Un obstacle est en approche dans la zone d'angle mort sur le côté arrière droit / arrière gauche ou des deux côtés du véhicule.

En cas de dysfonctionnement de ces fonctions d'affichage visuel, de l'écran tactile, ou si le conducteur désactive les vues de ces fonctions sur l'écran tactile, la détection d'un obstacle en approche est toujours signalée par le signal sonore lorsque le véhicule est en marche arrière.

Activation / Désactivation



Le paramétrage se fait dans l'application **ADAS** de l'écran tactile.

L'état du système est mémorisé à la coupure du contact.

Limites de fonctionnement

Le système peut ne pas fonctionner dans les cas suivants :

- Remorque attelée au véhicule.
- Utilisation d'un porte-vélos sur attelage.
- Changements extrêmes de température.
- Pare-chocs arrière endommagé.
- Accumulation ou projection d'éléments extérieurs (exemple : boue, givre, neige), pose d'autocollants.

Attention

Il peut arriver que des avertissements ne soient pas émis, soient émis trop tardivement ou paraissent injustifiés. En conséquence, rester en toutes circonstances maître de son véhicule et attentif pour intervenir activement à tout moment et éviter un accident.

Attention

En cas de retouche de peinture sur le pare-chocs arrière, consulter le réseau ou un atelier qualifié ; certains

types de peintures pourraient perturber le fonctionnement des radars.

Défaut

En cas de dysfonctionnement, au passage de la marche arrière, pendant une marche arrière ou lorsque le conducteur tente d'activer le système, un message apparaît au combiné d'instruments, accompagné d'un signal sonore.

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Ce message apparaît au combiné d'instruments "Capteur d'aide au stationnement occulté : Nettoyer le capteur, voir le manuel d'utilisation" si le capteur est occulté.

Ce phénomène est normal ; il n'est pas nécessaire de consulter un atelier qualifié. Dans ce cas, arrêter le véhicule et vérifier si les radars d'angle, la caméra de recul et/ou les capteurs de stationnement arrière sont recouverts de terre, de boue, de sable, de neige, de glace ou tout ce qui empêche la détection.

Le système est de nouveau opérationnel après le nettoyage du champ de détection.

Système de détection de perte d'attention du conducteur

Alerte Attention Conducteur

i Pour plus d'informations, se reporter aux **Informations générales sur les Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS) et Capteurs de détection**.

Le système de détection de perte d'attention du conducteur surveille le temps de conduite et la vigilance du conducteur. Le contrôle de la vigilance du conducteur est basé sur les variations de trajectoire du véhicule par rapport au marquage des voies, et sur l'analyse du visage du conducteur (selon version).

Le système ne peut pas se substituer à la vigilance dont doit faire preuve le conducteur.

Attention

En aucun cas, ces systèmes n'ont pour but de maintenir le conducteur éveillé ou de l'empêcher de s'endormir au volant.

Il est de la responsabilité du conducteur de s'arrêter lorsqu'il se sent fatigué.

Faire une pause en cas de sensation de fatigue ou au minimum toutes les 2 heures.

Alerte Attention Conducteur



Le système déclenche une alerte lorsqu'il détecte que le conducteur n'a pas fait de pause après 2 heures de conduite à vitesse supérieure à 70 km/h.

Cette alerte se traduit par l'affichage d'un message incitant à faire une pause, accompagné d'un signal sonore.

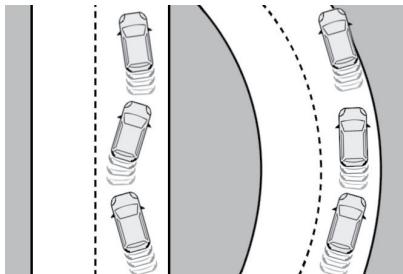
Si le conducteur ne suit pas cette recommandation, l'alerte est répétée toutes les heures jusqu'à l'arrêt du véhicule. Le système se réinitialise si l'une des conditions suivantes est remplie :

- Moteur tournant, le véhicule est immobilisé depuis plus de 15 minutes,
- Le contact est coupé pendant quelques minutes.
- La ceinture de sécurité du conducteur est détachée et la porte conducteur est ouverte.

i Dès que la vitesse du véhicule est inférieure à 70 km/h, le système se met en veille.

Le temps de roulage est de nouveau comptabilisé lorsque la vitesse est supérieure à 70 km/h.

Alerte Attention Conducteur par la caméra avant



Le système évalue l'état de vigilance, de fatigue ou d'inattention du conducteur en identifiant les écarts de trajectoire par rapport aux marquages au sol.

Pour cela, le système utilise une caméra placée sur la partie supérieure du pare-brise. Cette fonction est particulièrement adaptée sur voies rapides (vitesse supérieure à 70 km/h).

i Le système peut effectuer une procédure d'apprentissage jusqu'à 30 minutes après le début de la surveillance.

Durant cette période, le comportement de conduite individuel du conducteur est analysé et aucune alerte n'est émise.

À un premier niveau d'alerte, le conducteur est averti par le message "**Attention !**", accompagné d'un signal sonore. Après trois alertes de premier niveau, le système déclenche une nouvelle alerte avec le message "**Conduite à risque : Faites une pause**", accompagné d'un signal sonore plus prononcé.

i Dans certaines conditions de conduite (chaussée dégradée ou par vent fort), le système peut émettre des alertes indépendamment de l'état de vigilance du conducteur.

!

Attention

Le système peut être perturbé ou ne pas fonctionner notamment dans les situations suivantes :

- Aide au maintien de la position dans la voie activée.
- Mauvaises conditions de visibilité (par exemple éclairage insuffisant de la chaussée, fortes précipitations, brouillard dense, chutes de neige).
- Éblouissement (par exemple feux d'un véhicule roulant en sens inverse, soleil rasant, reflets sur chaussée mouillée, sortie de tunnel, alternance d'ombres et de lumières).
- Zone du pare-brise située devant la caméra (par exemple encrassée, embuée, givrée, enneigée, endommagée ou recouverte d'un autocollant).

- Marquages au sol absents, usés, masqués (par exemple neige, boue, feuilles mortes) ou multiples (zones de travaux).
- Faible distance avec le véhicule qui précède (marquages au sol non détectés).
- Routes étroites, sinuuses.

Alerte conducteur



Le conducteur est alerté par un message et un signal sonore. Après trois alertes de premier niveau, le système déclenche une nouvelle alerte associée à un message, accompagnée d'un signal sonore plus accentué et d'un message.

Détection de somnolence et de distraction du conducteur par la caméra de surveillance du conducteur

Le système surveille le degré de vigilance du conducteur à des vitesses supérieures à 20 km/h.

Le système surveille et analyse les signes visuels et la somnolence et la distraction du conducteur en surveillant les mouvements du visage, de la tête et des yeux. Le système n'enregistre pas de vidéo et n'est pas non plus capable d'identifier le conducteur.

Les signes visuels de somnolence et de distraction du conducteur peuvent être les suivants :

- Le conducteur détourne plus longtemps et plus souvent son regard du trafic
- Ses paupières se ferment ou clignotent
- Signes de micro-sommeil

Si le système détecte certains mouvements faciaux, par exemple une fermeture complète des yeux pendant un certain temps, ou s'il analyse un certain niveau de somnolence ou de distraction, une alerte est déclenchée.

Alerte conducteur

Le conducteur est alerté par un message et un signal sonore retentit.



S'allume également au combiné.

Si un niveau grave de somnolence ou de distraction est détecté, par exemple micro-sommeil, endormissement, le conducteur est immédiatement alerté par un message, accompagné de



et d'un signal sonore plus prononcé.

Les alertes de somnolence et de micro-sommeil ne se déclenchent qu'après quelques minutes de conduite et à partir d'une certaine vitesse.

Réinitialisation

Selon version, la détection de somnolence et de distraction du conducteur est réinitialisée dans les situations suivantes :

- L'allumage a été coupé pendant quelques minutes
- La vitesse reste inférieure à 65 km/h pendant quelques minutes
- La ceinture de sécurité du conducteur a été détachée et la porte du conducteur a été ouverte
- Le conducteur a changé
- Le système est résélectionné

Désactivation / Activation

Par défaut, à chaque démarrage, la fonction est automatiquement activée.



Les paramètres sont modifiés dans l'application **ADAS** de l'écran tactile.

ou

Accès direct aux **Raccourcis des aides à la conduite**.



La désactivation est signalée par l'allumage de ce voyant au combiné d'instruments.

Limitations du système

Le système avec caméra avant peut ne pas fonctionner correctement, voire ne pas fonctionner du tout dans les situations suivantes :

- Faible visibilité consécutive à un éclairage insuffisant de la chaussée, des chutes de neige, de fortes précipitations, du brouillard dense, etc. Éblouissement provoqué par les phares des véhicules approchant en sens inverse, lever/coucher de soleil, réflexions lumineuses les routes humides, sortie de tunnel, alternances d'ombre et de lumière, etc.
- Aucun marquage de voie détecté ou marquages de voie trop nombreux en raison de travaux routiers
- Rapprochement des véhicules qui précédent
- Routes sinuées ou étroites
- Assistance avancée au maintien de trajectoire active
- Caméra avant recouverte de neige, givre, neige fondante, boue, saletés, ou affectée par des dommages du pare-brise ou des objets étrangers, par exemple des autocollants

La caméra de surveillance du conducteur peut ne pas fonctionner correctement, voire ne pas fonctionner du tout dans les situations suivantes :

- Caméra de surveillance du conducteur recouverte de saletés ou d'objets étrangers, par exemple des autocollants
- Conducteur portant des lunettes de soleil avec une transmission infrarouge solaire de moins de 70%

- Caméra de surveillance du conducteur exposée à des températures extrêmement élevées

Défaut



En cas de dysfonctionnement, ce voyant s'allume au combiné, accompagné d'un message et d'un signal sonore.

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.



Ce voyant d'avertissement s'allume au combiné d'instruments, accompagné du message "**Capteur d'aide à la conduite occulté : Nettoyer le capteur, voir le manuel d'utilisation**" si le capteur est occulté.

Ce phénomène est normal ; il n'est pas nécessaire de consulter un atelier qualifié. Dans ce cas, arrêter le véhicule et vérifier si la caméra avant est recouverte de terre, de boue, de sable, de neige, de glace ou tout ce qui empêche la détection. Le système est de nouveau opérationnel après le nettoyage du champ de détection.

Système d'assistance à la conduite hors route et basse autonomie

Aide au démarrage en côte

Ce système maintient le véhicule immobilisé un court instant (environ 2 secondes) lors d'un démarrage en pente, le temps de passer le pied de la pédale de frein à la pédale d'accélérateur.

Le système est actif uniquement lorsque :

- Le véhicule a été complètement immobilisé pied sur la pédale de frein.
- Certaines conditions de pente sont réunies.
- La porte conducteur est fermée.

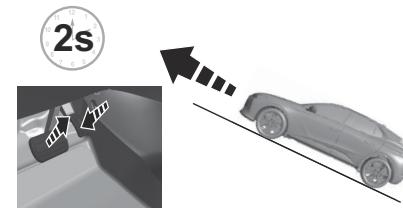
Attention

Ne pas sortir du véhicule pendant la phase de maintien temporaire de l'aide au démarrage en pente.

Si quelqu'un doit sortir du véhicule moteur tournant, serrer manuellement le frein de stationnement. Puis vérifier que le voyant de frein de stationnement et le voyant P de la commande du frein de stationnement électrique sont allumés de manière fixe.

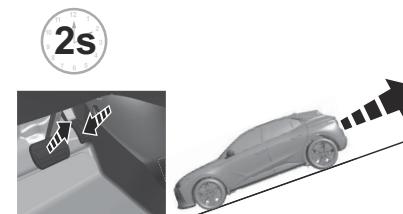
immobiliser le véhicule interrompt son fonctionnement.

Fonctionnement



En pente montante, véhicule à l'arrêt, le véhicule est maintenu un court instant dès que le conducteur relâche la pédale de frein :

- Si le mode D ou M est sélectionné sur la boîte de vitesses automatique.



Attention

L'aide au démarrage en côte ne peut pas être désactivée. Cependant, l'utilisation du frein de stationnement pour

En pente descendante, véhicule à l'arrêt et marche arrière engagée, le véhicule est maintenu un court instant dès que le conducteur relâche la pédale de frein.

Défaut



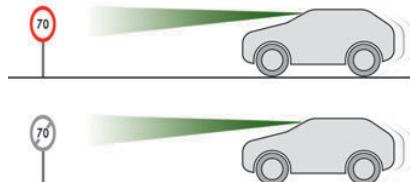
En cas de dysfonctionnement, ces voyants d'avertissement s'allument au combiné d'instrument, accompagnés d'un message.

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Caractéristiques de l'aide aux fonctions utilitaires

Reconnaissance des panneaux routiers

i Pour plus d'informations, se reporter aux **Informations générales sur les Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS) et Capteurs de détection**.



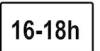
Ce système affiche au combiné d'instruments la vitesse maximale autorisée localement, à partir de :

- Panneaux de limitation de vitesse détectés par la caméra.
- Informations sur les limitations de vitesse issues de la cartographie du système de navigation embarqué.
- Informations sur les limitations de vitesse des services connectés.
- Panneaux indiquant une zone de rencontre détectés par la caméra.

Panneau détecté	Vitesse proposée (calculée)
Entrée dans une zone de rencontre Exemple : 	Sans DS IRIS SYSTEM 20 km/h (selon l'unité du combiné d'instruments) Avec DS IRIS SYSTEM Affichage de la vitesse en vigueur dans le pays de circulation.

- Certains panonceaux détectés par la caméra.

Pnonceau détecté	Affichage de la vitesse associée au panonceau
Limitation de vitesse en cas de pluie Exemples : 	Si la commande d'essuie-glace est en position "balayage intermittent" ou "balayage automatique" (afin que le capteur de pluie soit activé) : 110 km/h (exemple)
Limitation de vitesse en cas de remorquage 	Si un attelage homologué est fixé sur le véhicule : 90 km/h (exemple)
Limitation de vitesse applicable pendant une certaine distance Exemple : 	70 km/h (exemple)

Panonceau détecté	Affichage de la vitesse associée au panonceau
Limitation de vitesse pour les véhicules dont le poids total autorisé en charge ou le poids total rouulant autorisé est inférieur à 3,5 tonnes 	90 km/h (exemple)
Limitation de vitesse en cas de neige Exemple : 	Si la température extérieure est inférieure à 3°C : 30 km/h (exemple) avec un symbole de flocon de neige
Limitation de vitesse pendant certains horaires Exemple : 	30 km/h (exemple) avec un symbole d'horloge

i Pour obtenir des informations valides sur les limites de vitesse, la position actuelle du véhicule est envoyée via l'unité télématique et est immédiatement supprimé après traitement.

Le suivi de la position du véhicule n'est à aucun moment possible.
Ceci n'est pas affecté par les paramètres de confidentialité des services connectés.

! Attention

Afin d'obtenir une information de limitation de vitesse issue du système de navigation pertinente, il est nécessaire de mettre à jour régulièrement la cartographie de la navigation embarquée.

! Attention

L'unité de la limitation de vitesse (km/h ou mph) dépend du pays traversé. Elle est à prendre en compte lors du respect de la vitesse maximale autorisée. Pour que le système fonctionne correctement lors d'un changement de pays, l'unité de vitesse du combiné doit correspondre à celle du pays de circulation. La sélection du pays n'est disponible que pour les systèmes audio sans navigation embarquée.

! Attention

La lecture automatique des panneaux est un système d'aide à la conduite et n'affiche pas toujours les limitations de vitesse correctes. Les panneaux de limitation de vitesse présents sur la route sont toujours

prioritaires par rapport à l'affichage à ceux affichés par le système.

Le système est conçu pour détecter les panneaux conformes à la Convention de Vienne sur la signalisation routière.

i Les limitations de vitesse spécifiques, telles que celles destinées aux poids lourds, ne sont pas affichées.

L'affichage de la limitation de vitesse dans le combiné s'actualise au dépassement d'un panneau de signalisation destiné aux voitures (véhicules légers).

Affichage des informations au combiné d'instruments



- 1 Indication de la limitation de vitesse détectée

ou

- 2 Indication de la fin de limitation de vitesse



Le système est actif mais ne détecte pas d'information de limitation de vitesse.



À la détection d'une information de limitation de vitesse, le système affiche la valeur, accompagnée d'un signal sonore.



Pour une vitesse maximale proposée, lorsque la vitesse du véhicule la dépasse, la vitesse s'affiche en clignotant pendant 3 secondes.



Si le véhicule continue à dépasser la vitesse maximale, la vitesse s'affiche en clignotant pendant 8 secondes, accompagnée d'un signal sonore.

Limites de fonctionnement

Le système ne prend pas en compte les réductions de limitations de vitesse imposées notamment dans les cas suivants :

- Pollution atmosphérique.
- Remorquage.
- Conduite avec roue de secours de type galette ou chaînes à neige.
- Pneu réparé avec le kit de dépannage provisoire.
- Jeunes conducteurs.

Il est possible que le système n'affiche pas de limitation de vitesse s'il ne détecte pas de panneaux pendant une certaine durée et dans les situations suivantes :

- Signalisation routière non standard.
- Panneaux masqués, endommagés ou déformés.

Paramètres

Désactivation / Activation

Par défaut, l'alerte sonore d'excès de vitesse est automatiquement activée à chaque démarrage du moteur.



L'alerte d'excès de vitesse et le son de changement de limite de vitesse peuvent être activés / désactivés.

ou

Accès direct aux **Raccourcis des aides à la conduite**.



i Le système ne peut pas être désactivé. Le changement de limite de vitesse est mémorisé à la coupure du contact.

En cas de désactivation de l'alerte sonore d'excès de vitesse, ce voyant d'avertissement s'allume quelques secondes au combiné d'instruments.

Sélection du pays

La liste des panneaux routiers détectés peut être mise à jour en sélectionnant un pays spécifique.



- Dans l'application **ADAS** de l'écran tactile, sélectionner **Fonctions > Panneaux routiers > Réglage du pays**.
- Dans la liste **Sélectionner le pays**, sélectionner le pays souhaité.



Le pays actuel s'affiche en dessous du nom de la fonction dans l'écran des paramètres.

La sélection du pays reste en mémoire à la coupure du contact.

Défaut



En cas de dysfonctionnement, ce voyant d'avertissement s'allume au combiné d'instruments, accompagné d'un message et d'un signal sonore.

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.



Ce voyant d'avertissement s'affiche au combiné d'instruments, accompagné du message "Capteur d'aide à la conduite occulté : Nettoyer le capteur, voir le manuel d'utilisation" si le capteur est occulté. Ce phénomène est normal ; il n'est pas nécessaire de consulter un atelier qualifié.

Dans ce cas, arrêter le véhicule et vérifier si la caméra avant est recouverte de terre, de boue, de sable, de neige, de glace ou tout ce qui empêche la détection.

Le système est de nouveau opérationnel après le nettoyage du champ de détection.

Préconisation de vitesse de consigne

Le conducteur peut retenir la vitesse affichée par le système **Reconnaissance des panneaux routiers** comme vitesse de consigne pour le limiteur de vitesse, le régulateur de vitesse ou le régulateur de vitesse adaptatif à l'aide de la touche **OK**.

En cas de détection de pluie, le système propose au conducteur une vitesse de consigne inférieure à la vitesse lue / issue de la cartographie afin de s'adapter aux conditions météorologiques (par exemple sur autoroute, la vitesse proposée est de 110 km/h au lieu de 130 km/h).

- i** Pour plus d'informations sur le **Limiteur de vitesse**, le **Régulateur de vitesse**, ou le **Régulateur de vitesse**

adaptatif, se reporter aux rubriques correspondantes.

Préconisation anticipée de la vitesse de consigne

Avec le système DS DRIVE ASSIST 2.0 activé, le système détecte le prochain panneau de limitation de vitesse, l'affiche en arrière-plan et propose cette nouvelle vitesse comme vitesse de consigne.

Une fois mémorisé :

- Si la vitesse de consigne est inférieure à la précédente, le véhicule ralentit pour atteindre cette nouvelle vitesse au niveau du panneau.
- Si la vitesse de consigne est supérieure à la précédente, le véhicule accélère à cette nouvelle vitesse à partir du panneau.

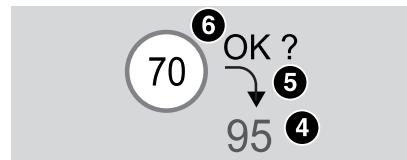
Commandes au volant



1. Sélection du mode Limiteur de vitesse

2. Sélection du mode régulateur
3. Mémorisation de la vitesse de consigne

Affichage des informations au combiné d'instruments



Sans préconisation anticipée de vitesse de consigne



Avec préconisation anticipée de vitesse de consigne

4. Vitesse de consigne actuelle
5. Invite de mémorisation de la vitesse
6. Indication de la limitation de vitesse en cours
7. Indication de la prochaine limitation de vitesse

Conditions de fonctionnement

- Routes éligibles : routes à chaussées séparées avec accès interdit aux piétons et cyclistes.
- DS DRIVE ASSIST 2.0 activé.
- Vitesse du véhicule comprise entre 0 et 180 km/h.
- Volant tenu correctement par le conducteur.

Mémorisation de la vitesse de consigne

- Mettre en marche le limiteur de vitesse **1 - LIMIT** ou le régulateur de vitesse **2**.

Les informations liées au limiteur de vitesse ou au régulateur de vitesse s'affichent.

À la détection d'une nouvelle vitesse de consigne, le système affiche la valeur et "OK ?" pour proposer de l'enregistrer comme nouvelle vitesse de consigne.

- En cas d'écart inférieur à 5 km/h entre la vitesse de consigne et la vitesse affichée par la Reconnaissance automatique des panneaux, le symbole « OK ? » ne s'affiche pas.

Selon les conditions de route, plusieurs vitesses peuvent s'afficher.

- Appuyer sur **3-OK** pour valider la nouvelle vitesse de consigne.

L'afficheur revient ensuite à l'affichage courant.

Reconnaissance étendue des panneaux routiers

i Pour plus d'informations, se reporter aux **Informations générales sur les Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS) et Capteurs de détection**.



Ce système complémentaire reconnaît ces panneaux de signalisation routière et les affiche au combiné d'instruments. À son approche, le pictogramme du panneau correspondant s'affiche au combiné d'instruments. Le mode d'affichage sélectionné doit être "Conduite".

Attention

Les panneaux de signalisation réels sont toujours prioritaires par rapport à ceux affichés par le système. Les panneaux doivent être conformes à la Convention de Vienne sur la signalisation routière.

Activation / Désactivation



Le paramétrage se fait dans l'application **ADAS** de l'écran tactile.

Système de contrôle de pression des pneus (TPMS)

Ce système alerte le conducteur si un ou plusieurs pneus subissent une baisse de pression.

L'alerte est remontée lorsque le véhicule roule, et non à l'arrêt.

Il compare les informations transmises par les capteurs de vitesse de roues à **des valeurs de référence qui doivent être réinitialisées après chaque réajustement de la pression des pneus ou un changement de roue**.

Il tient compte des dernières valeurs mémorisées lors de la demande de réinitialisation. Il est donc indispensable que la pression des pneus soit correcte lors de l'opération. Cette opération est de la responsabilité du conducteur.

Attention

La détection de sous-gonflage des pneus ne peut, en aucun cas, remplacer la vigilance du conducteur.

Ce système ne dispense pas de contrôler la pression de gonflage des pneus (y compris celle de la roue de secours), surtout avant un long trajet.

Rouler en situation de sous-gonflage, en particulier en conditions sévères (forte charge, vitesse élevée, long trajet) :

- Degrade la tenue de route.
- Allonge les distances de freinage.
- Provoque l'usure prématuée des pneus.

- Augmente la consommation d'énergie.

i Les valeurs de pression de gonflage prescrites pour le véhicule sont indiquées sur l'étiquette de pression des pneumatiques.
Pour plus d'informations sur les **Éléments d'identification**, se reporter à la rubrique correspondante.

! Attention

Contrôle de la pression des pneus

Ce contrôle doit être effectué mensuellement "à froid" (véhicule à l'arrêt depuis 1 h ou après un trajet inférieur à 10 km effectué à vitesse modérée).
Dans le cas contraire, ajouter 0,3 bar aux valeurs indiquées sur l'étiquette.

i **Châînes à neige.** Le système ne doit pas être réinitialisé après montage ou démontage des châînes à neige.

Alerte de sous-gonflage



Elle est signalée par l'allumage fixe de ce voyant d'avertissement, accompagné d'un signal sonore et, selon équipement, d'un message.

- Réduire immédiatement la vitesse, éviter les coups de volant et tout freinage brusque.

- Arrêter le véhicule dès que les conditions de circulation le permettent.

! Attention

La perte de pression détectée n'entraîne pas toujours une déformation visible du pneu. Ne pas se contenter d'un seul contrôle visuel.

- À l'aide d'un compresseur, par exemple celui du kit de dépannage provisoire de pneu, contrôler à froid la pression des quatre pneus.
- S'il n'est pas possible d'effectuer ce contrôle immédiatement, rouler prudemment à vitesse réduite.
- En cas de crevaison, utiliser le kit de dépannage provisoire de pneu ou la roue de secours (selon équipement).

! Attention

Rouler à trop basse vitesse ne garantit pas une surveillance optimale.

L'alerte ne se déclenche pas immédiatement en cas de perte soudaine de pression ou d'éclatement du pneu. Ceci est dû à l'analyse des valeurs des capteurs de vitesse de roues qui peut prendre plusieurs minutes.

L'alerte peut être un peu retardée à des vitesses inférieures à 40 km/h, ou par une conduite sportive.



L'alerte est maintenue jusqu'à la réinitialisation du système.

Réinitialisation

Réinitialiser le système après chaque ajustement de la pression d'un ou de plusieurs pneus, et après le changement d'une ou de plusieurs roues.



! Attention

Avant de réinitialiser le système, s'assurer que la pression des quatre pneus est adaptée aux conditions d'utilisation du véhicule et conforme aux valeurs inscrites sur l'étiquette de pression des pneus.
Vérifier la pression des quatre pneus avant d'effectuer la réinitialisation. Le système ne prévient pas si la pression est incorrecte au moment de la réinitialisation.



Véhicule à l'arrêt, la réinitialisation du système se fait dans l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.

- Puis, sélectionner **Sécurité > Réglage de pression des pneus**.

- Appuyer sur **OUI** pour confirmer.

Un signal sonore et l'affichage d'un message confirment la réinitialisation.

Défaut



En cas de dysfonctionnement, ces voyants d'avertissement s'allument au combiné d'instruments.

Un message apparaît accompagné d'un signal sonore.

Dans ce cas, la surveillance de sous-gonflage des pneus n'est plus assurée.

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

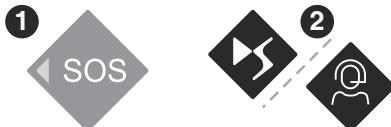


Roue de secours non homogène ou de type "galette". L'utilisation de ce type de roue peut suspendre la surveillance.

Dans ce cas, le voyant de dysfonctionnement s'allume et disparaît une fois la roue remplacée par une de taille homogène aux autres, le réajustement des pressions et la réinitialisation effectués.

Assistance et SOS

Appel d'urgence ou d'assistance



1. eCall (SOS)
2. DS ASSISTANCE

eCall (SOS)

Le système eCall (SOS) peut être équipé de série sur le véhicule ou proposé en option.

Le système eCall (SOS), complètement intégré au véhicule permet de contacter directement les services de secours. Ce contact s'établit automatiquement via les capteurs intégrés au véhicule ou par un appui sur le bouton 1.

Selon le pays de commercialisation, le système eCall (SOS) correspond aux systèmes PE112, ERAGLONASS, 999, etc.

Le système eCall (SOS) est activé par défaut.

► Pour passer un appel d'urgence manuellement, appuyer sur le bouton 1 pendant plus de 2 secondes.

Le voyant lumineux et un message vocal confirment que l'appel a été transmis aux services d'urgence (conformément aux conditions générales d'utilisation du service, disponibles auprès des concessionnaires et soumis à des limitations techniques et technologiques).

Le système eCall (SOS) localise immédiatement le véhicule et met le conducteur en contact avec les services de secours compétents (suivant la couverture géographique des systèmes "eCall (SOS)" et "ASSISTANCE DS"). La liste des pays couverts et des services télématiques est disponible en point de vente ou sur le site Internet de votre pays).

- Un nouvel appui immédiat annule la demande.

Le voyant clignote lorsque les données du véhicule sont envoyées puis reste allumé lorsque la communication est établie.

Attention

! En cas d'accident grave, détecté par les capteurs intégrés au véhicule tel que le calculateur d'airbags, un appel d'urgence est lancé automatiquement.

! Le système d'appel d'urgence eCall (SOS) est un service public d'intérêt général et gratuit.

Fonctionnement du système

- À la mise du contact, le voyant s'allume quelques secondes puis s'éteint : fonctionnement correct du système.
- Le voyant clignote en rouge : pile de secours déchargée. Elle se recharge en roulant quelques minutes.
- Le témoin s'allume en rouge fixe : dysfonctionnement du système. Les services d'appels d'urgence et d'assistance risquent de ne pas fonctionner.
- Si le voyant ne s'allume pas à la mise du contact, il y a également un dysfonctionnement.

Si le problème persiste, consulter un réparateur qualifié dans les meilleurs délais.

i Le dysfonctionnement du système n'empêche pas le véhicule de rouler.

i Lors d'une mise à jour du système télématique embarqué du véhicule, le système eCall (SOLS) est indisponible.

i **Traitement des données.** Tout traitement de données à caractère personnel par la fonction eCall (SOS) est effectué dans le respect des règles en matière de protection des données à caractère personnel prévues par le Règlement 2016/679 (Règlement général sur la protection des données - RGPD) ou par le règlement britannique RGPD 2019 (Data Protection, Privacy

and Electronic Communications) et la Directive 2002/58/CE du Parlement européen et du Conseil, et en particulier, vise à sauvegarder l'intérêt vital des personnes concernées, conformément à l'Article 6 (1), paragraphe d) du RGPD. Le traitement de ces données est strictement limité à la prise en charge de la fonction eCall (SOS) associé au numéro européen d'appel d'urgence 112. La fonction eCALL (SOS) ne peut collecter et traiter que les données suivantes sur le véhicule : numéro d'identification du véhicule, type de véhicule (véhicule de tourisme, véhicule utilitaire léger), type de carburant ou source d'énergie, trois dernières positions et directions suivies, nombre de passagers, fichier journal horodaté de l'activation automatique du système, avec horodatage. Les destinataires des données traitées sont les centres de réception des appels d'urgence désignés par les autorités compétentes du pays sur le territoire duquel ils sont situés afin de recevoir en priorité et de prendre en charge les appels destinés au numéro 112.

i Conservation des données. Les données contenues dans la mémoire du système ne sont pas accessibles en dehors de celui-ci avant le déclenchement d'un appel. Le système n'est pas traçable et ne fait pas l'objet d'une surveillance

constante en mode de fonctionnement normal.

Les données de la mémoire interne du système sont automatiquement et constamment effacées. Seules les trois dernières positions du véhicule, nécessaires au fonctionnement normal du système, sont conservées.

Après le déclenchement d'un appel d'urgence, l'historique des données est conservé au maximum 13 heures.

i Accès aux données. Vous disposez d'un droit d'accès aux données et pouvez demander la rectification, l'effacement ou la limitation du traitement des données vous concernant dont le traitement n'est pas conforme aux dispositions du RGPD. Tout tiers auquel les données ont été divulguées doit être notifié de toute rectification, tout effacement ou toute limitation effectué(e) conformément au RGPD correspondant, sauf si cela s'avère impossible ou suppose un effort disproportionné.

Vous pouvez également exercer votre droit de déposer une plainte auprès de l'autorité de surveillance compétente en matière de protection des données.

Pour faire valoir vos droits mentionnés ci-dessus, veuillez nous contacter par courrier électronique à l'adresse : privacyrights@stellantis.com.

Pour plus d'informations sur nos coordonnées, veuillez consulter notre

Politique en matière de confidentialité et de cookies sur le site Internet de la Marque.

DS ASSISTANCE

- En cas d'immobilisation du véhicule, appuyer plus de 2 secondes sur le bouton 2 pour demander une assistance (confirmée par un message vocal).

Suivant la couverture géographique des systèmes "eCall (SOS)" et "ASSISTANCE DS" et la langue nationale officielle choisie par le propriétaire du véhicule.

La liste des pays couverts et des services télématiques est disponible en point de vente ou sur le site Internet de votre pays.

- Un nouvel appui immédiat annule la demande.

i Un mode privé permet de gérer le niveau de partage (données et/ou position) entre votre véhicule et DS AUTOMOBILES.

Il est paramétrable dans l'application **Paramètres** de l'écran tactile.

i Si vous avez acheté votre véhicule en dehors du Réseau, vous êtes invité à vérifier la configuration de ces services et pouvez en demander la modification auprès de votre Réseau.

Dans un pays multilingue, la configuration est possible dans la langue nationale officielle de votre choix.

i Pour des raisons techniques, notamment pour une meilleure qualité des services télématiques bénéficiant au client, le Constructeur se réserve le droit d'opérer à tout moment des mises à jour du système télématique embarqué du véhicule.

Attention

Durant une mise à jour du système télématique embarqué du véhicule, le système DS ASSISTANCE est indisponible.

i Si vous bénéficiez de l'offre DS CONNECT BOX avec Pack SOS et Assistance inclus, vous disposez de services complémentaires dans votre espace personnel via le site internet de votre pays.
Pour toutes informations relatives au Pack SOS et Assistance, se reporter aux conditions générales relatives à ces services.

Triangle de présignalisation

Ce dispositif réfléchissant et démontable est à installer au bord de la route lorsqu'un véhicule est en panne ou accidenté.

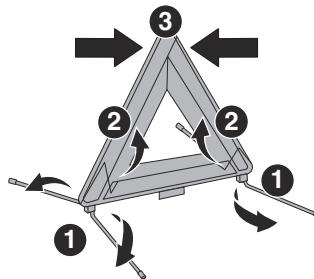
Attention

Avant de descendre du véhicule. Allumer les feux de détresse, puis enfiler le gilet de sécurité pour monter et installer le triangle.

Rangement

Un compartiment est aménagé dans la boîte de rangement, située sous le tapis de coffre.

Montage et positionnement du triangle



Pour les versions où un triangle est fourni comme équipement d'origine, se reporter à l'illustration ci-dessus.

Pour les autres versions, se reporter aux instructions de montage fournies avec le triangle.

- Installer le triangle derrière le véhicule, en se conformant à la législation en vigueur localement.

Mise sur cric du véhicule et changement d'une roue

Coffret d'outillage

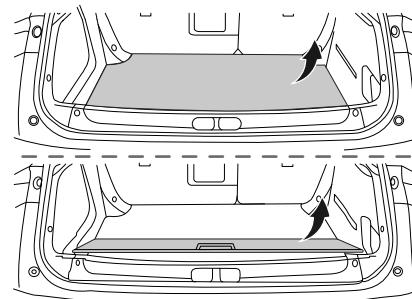
Ensemble des outils livrés avec le véhicule. Sa composition dépend de l'équipement du véhicule :

- Kit de dépannage provisoire de pneu.
- Roue de secours.

Attention

Ces outils sont spécifiques au véhicule et peuvent varier selon l'équipement.
Ne pas les utiliser pour d'autres usages.

Accès à l'outillage



L'outillage de bord est rangé dans le coffre, sous le plancher.

Pour y accéder :

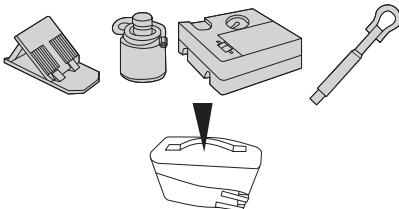
Versions avec plancher de coffre rigide :

- Ouvrir le coffre.
- Soulever le plancher de coffre au maximum et le maintenir relevé.

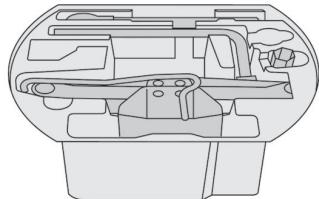
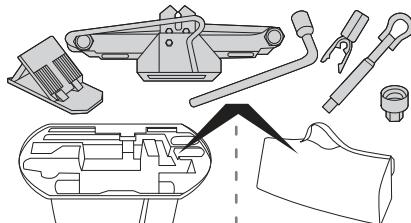
Versions avec tapis de coffre articulé (Hybride rechargeable) :

- Ouvrir le coffre.
- Déplier le tapis de coffre articulé en le tirant par sa poignée, jusqu'à l'ouvrir complètement.

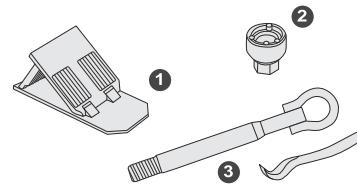
Avec kit de dépannage provisoire de pneu



Avec roue de secours



Détail de l'outillage



Attention

Le cric doit être utilisé uniquement pour remplacer un pneu endommagé.
Ne pas utiliser un autre cric que celui fourni avec le véhicule.
Si le véhicule n'est pas équipé de son cric d'origine, consulter le Réseau ou à un atelier qualifié afin d'obtenir celui prévu par le Constructeur.

Le cric est conforme à la réglementation européenne, telle que définie dans la Directive Machines 2006/42/CE, et est également conforme à la réglementation UKCA, telle que définie dans le Règlement no 1597 de 2008 sur la fourniture de machines (sécurité).

Le cric ne nécessite aucun entretien.

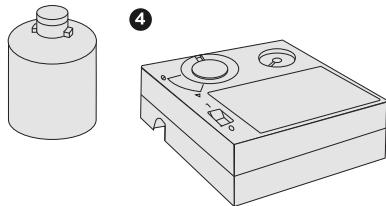
1. Cale pour immobiliser le véhicule (selon équipement)

2. Douille pour vis antivol (située dans la boîte à gants) (selon équipement)
Pour adapter la clé démonte-roue aux vis spéciales "antivol".

3. Anneau amovible de remorquage et outil d'ouverture des caches de protection avant et arrière (selon équipement)

Pour plus d'informations sur le **Remorquage du véhicule** et l'utilisation de l'anneau amovible, se reporter à la rubrique correspondante.

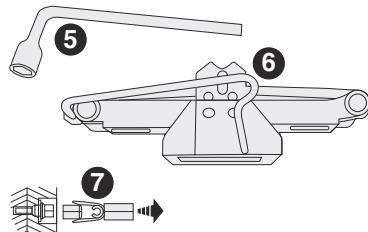
Avec kit de dépannage provisoire de pneu



4. Compresseur 12 V avec cartouche de produit de colmatage et autocollant de limitation de vitesse
Pour réparer temporairement la roue et ajuster la pression du pneu.

Pour plus d'informations sur le **Kit de dépannage provisoire de pneu**, se reporter à la rubrique correspondante.

Avec roue de secours



5. Clé démonte-roue
Pour déposer les vis de fixation de la roue.
6. Cric avec manivelle intégrée
Pour soulever le véhicule.
7. Démonte cache-boulons de roue (selon équipement)
Pour déposer les enjoliveurs de tête de vis sur les jantes aluminium.

Pour plus d'informations sur la **Roue de secours**, se reporter à la rubrique correspondante.

Roue de secours

i Consulter ce lien pour visualiser des vidéos explicatives : <http://q-r.to/bagGI9>



i Pour plus d'informations sur l'**Outilage de bord**, se reporter à la rubrique correspondante.

Accès à la roue de secours

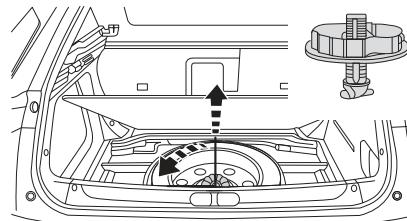


La roue de secours est rangée dans le coffre, sous le plancher.

Pour accéder à la roue de secours, se reporter au préalable à la rubrique **Outilage de bord**.

i La roue de secours est de type "galette".

Retrait de la roue de secours



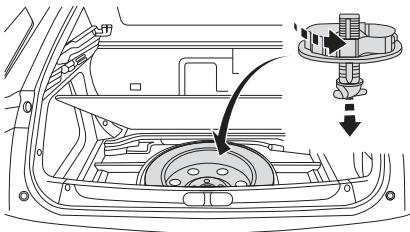
► Dévisser l'écrou central.

- ▶ Retirer le dispositif de fixation (écrou et vis).
- ▶ Relever la roue de secours vers soi par l'arrière.
- ▶ Retirer la roue du coffre.

Remise en place de la roue de secours

Attention

La roue crevée ne peut pas être mise sous le plancher de coffre.



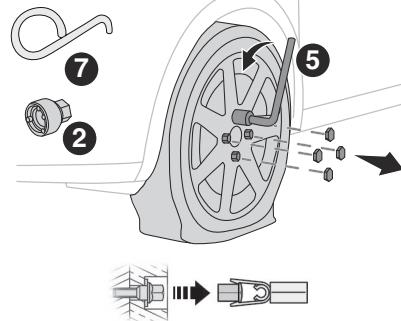
- ▶ Remettre en place la roue de secours dans son logement.
- ▶ Dévisser de quelques tours l'écrou sur la vis.
- ▶ Mettre en place le dispositif de fixation (écrou et vis) au centre de la roue.
- ▶ Serrer suffisamment l'écrou central pour bien maintenir la roue.
- ▶ Remettre en place la boîte à outils au centre de la roue et la clipper.

Démontage d'une roue

Attention

Stationnement du véhicule

Immobiliser le véhicule de façon à ne pas gêner la circulation : le sol doit être horizontal, stable et non glissant.
Sélectionner le mode P sur la boîte de vitesses automatique de façon à bloquer les roues, serrer le frein de stationnement, sauf si celui-ci est programmé en mode automatique et couper le contact.
Vérifier l'allumage fixe des voyants de frein de stationnement au combiné.
Vérifier impérativement que les occupants sont sortis du véhicule et sont situés dans une zone garantissant leur sécurité.
Placer une cale, si nécessaire, sous la roue diagonalement opposée à celle à remplacer.
Ne jamais s'engager sous un véhicule levé par un cric ; utiliser une chandelle.



- ▶ Si le véhicule est équipé de jantes acier, retirer l'enjoliveur.
- ▶ Si le véhicule est équipé de jantes en alliage, retirer le cache-vis JANTE à l'aide de l'outil 7.
- ▶ Si le véhicule en est équipé, monter la douille antivol 2 sur la clé démonte-roue 5 pour débloquer la vis antivol.
- ▶ Débloquer les autres vis uniquement avec la clé démonte-roue 5.

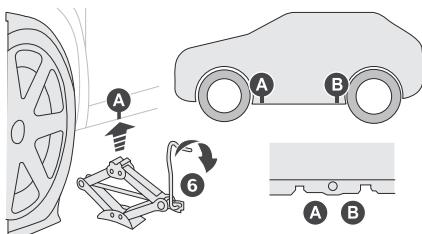
Attention

Roue avec enjoliveur. Lors du démontage de la roue, retirer d'abord l'enjoliveur en tirant avec les deux mains sur l'un des bras supérieurs.
Lors du remontage de la roue, remonter l'enjoliveur en commençant par placer son encoche en regard de la valve, et appuyer sur son pourtour avec la paume de la main.

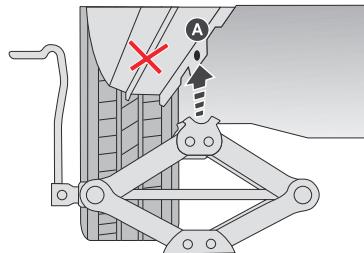
Attention

Ne jamais utiliser de clé à chocs sur la douille du boulon de sécurité.

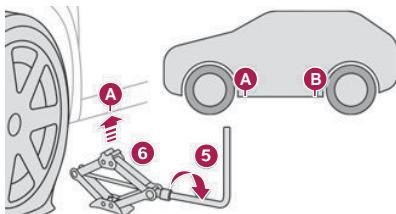
Versions ICE/MHEV/PHEV



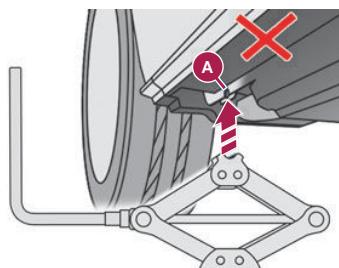
- Positionner la semelle du cric **6** au sol et s'assurer que celle-ci est à l'aplomb de l'emplacement avant **A** ou arrière **B** prévu sur le soubassement, le plus proche de la roue à changer.



Pour les versions BEV



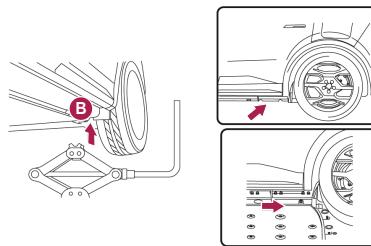
- Pour changer la roue avant, placer le pied du cric **6** au sol et s'assurer qu'il se trouve directement sous le point de levage avant **A** sur le soubassement.



i Pour les versions électriques haut de gamme, il est normal de constater que le couvercle souple est poussé par le vérin lorsqu'il est déployé au point de levage avant **A**.

- Pour le changement de roue arrière, placer le pied du cric **6** au sol et s'assurer qu'il se trouve directement en dessous du point de

levage arrière **B** sur le rail de fixation de la batterie de traction.



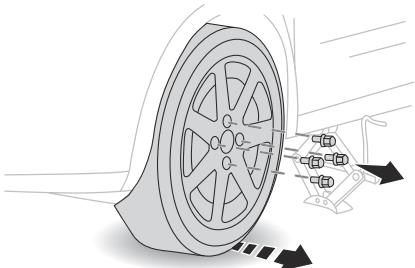
Ensuite :

- Déployer le cric **6** à l'aide de la clé démonte-roue **5**, jusqu'à ce que sa tête vienne en contact avec l'emplacement **A** ou **B** utilisé ; la zone d'appui **A** ou **B** du véhicule doit être bien insérée dans la partie centrale de la tête du cric.
- Lever le véhicule jusqu'à laisser un espace suffisant entre la roue et le sol, pour mettre facilement ensuite la roue de secours (non crevée).

Attention

! Veiller à ce que le cric soit bien stable. Si le sol est glissant ou meuble, le cric risque de déraper ou de s'affaisser - Risque de blessure !
Veiller à positionner le cric uniquement aux emplacements **A** ou **B** sous le véhicule, en s'assurant que la tête du cric est bien centrée sous la zone d'appui du véhicule.

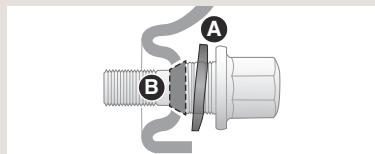
Sinon, le véhicule risque d'être endommagé et/ ou le cric de s'affaisser - Risque de blessure !



- Retirer les vis et les conserver dans un endroit propre.
- Dégager la roue.

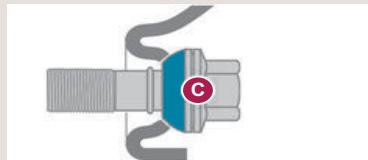
Montage des roues

i Pour les versions ICE/MHEV

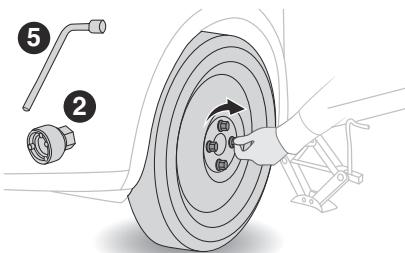


Dans le cas des roues en aluminium, les rondelles **A** ne viennent pas en contact avec la roue de secours en acier ou de type "galette". Le maintien de la roue se fait par l'appui conique **B** de chaque vis.

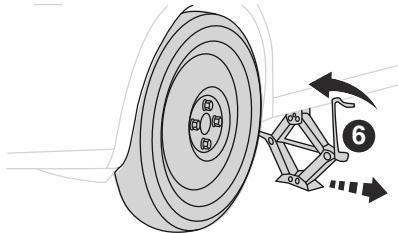
Pour les versions PHEV/BEV



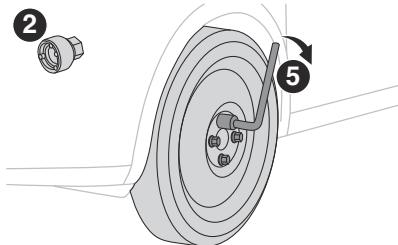
Si le véhicule est équipé de jantes en alliage, la roue est maintenue en place par la surface d'appui sphérique **C** de chaque boulon.



- Monter la roue sur le moyeu.
- Visser les vis à la main jusqu'en butée.
- Effectuer un pré-serrage de la vis antivol avec la clé démonte-roue **5** équipée de la douille antivol **2**.
- Effectuer un pré-serrage des autres vis uniquement avec la clé démonte-roue **5**.



- Remettre le véhicule au sol.
- Replier le cric **6** et le dégager.



- Bloquer la vis antivol avec la clé démonte-roue **5** équipée de la douille antivol **2**.
- Bloquer les autres vis uniquement avec la clé démonte-roue **5**.
- Remonter le cache-boulons de roue sur chacun des boulons (selon équipement).
- Ranger l'outillage.

Après un changement de roue

La roue crevée ne peut pas être rangée en lieu et place de la roue de secours. La mettre dans le coffre.

! Avec une roue de secours non standard ou de type "galette"



Désactiver certaines fonctions d'aides à la conduite (Active Safety Brake, Régulateur de vitesse adaptatif, ...).

Ne pas dépasser la vitesse maximale autorisée de 80 km/h (50 mph) ou la distance maximale de 80 km (50 miles). Il est interdit de rouler avec plus d'une roue de secours de ce type.

Ne pas remonter l'enjoliveur provenant de la roue crevée.

! Attention

Se rendre dans le Réseau ou dans un atelier qualifié.

Faire contrôler le serrage des vis et la pression de la roue de secours.

Faire examiner la roue crevée. Après diagnostic, le technicien pourra dire si le pneu peut être réparé ou s'il doit être remplacé.

Kit de réparation des pneus

i Consulter ce lien pour visualiser des vidéos explicatives : <http://q-r.to/bagGI9>



Composé d'un compresseur et d'une cartouche de produit de colmatage, il permet d'effectuer une **réparation temporaire** du pneu pour se rendre dans le garage le plus proche. Il est prévu pour réparer la plupart des crevaisons se situant sur la bande de roulement.

i Le circuit électrique du véhicule permet de brancher le compresseur à la prise 12 V pour la durée nécessaire à la réparation du pneu endommagé.

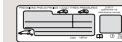
! Attention

Seule la prise 12 V située à l'avant du véhicule peut être utilisée pour le branchement du compresseur.

i Pour plus d'informations sur l'**Outilage de bord**, se reporter à la rubrique correspondante.

i La pression de gonflage des pneus est indiquée sur cette étiquette.

Pour plus d'informations sur les **Éléments d'identification**, notamment cette étiquette, se reporter à la rubrique correspondante.



! Attention

En cas de réglage de la pression d'un ou de plusieurs pneus, il est nécessaire de réinitialiser le système de détection de sous-gonflage.

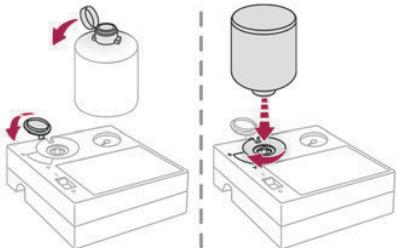
Pour d'informations sur le système de **Détection de sous-gonflage**, se reporter à la rubrique correspondante.

Procédure de réparation des pneus

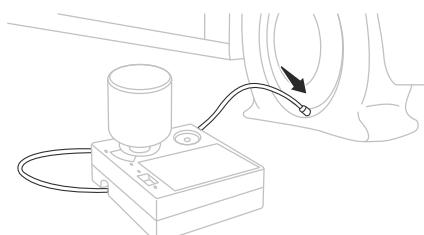
! Attention

Ne pas retirer les corps étrangers (par exemple clou, vis) ayant pénétré dans le pneu.

- Garer le véhicule sans gêner la circulation et serrer le frein de stationnement.
- Appliquer les consignes de sécurité (feux de détresse, triangle de signalisation, gilet de sécurité...) selon la législation en vigueur dans le pays de circulation.
- Couper le contact.



- ▶ Retirer le bouchon transparent du flacon de produit d'étanchéité.
- ▶ Soulever le cache de protection avant d'installer le flacon de produit de colmatage sur le compresseur.
- ▶ Retourner le flacon de produit de colmatage et le visser d'un quart de tour sur le compresseur.
- ▶ Retirer le bouchon de la valve du pneu à réparer et le conserver dans un endroit propre.



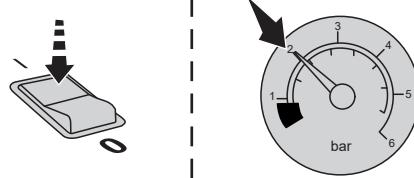
- ▶ Dérouler le tuyau rangé sous le compresseur.
- ▶ Raccorder le tuyau du compresseur à la valve du pneu à réparer et serrer fermement.
- ▶ Vérifier que l'interrupteur du compresseur est basculé sur la position "0".
- ▶ Dérouler complètement le fil électrique, rangé sous le compresseur.
- ▶ Connecter la prise électrique du compresseur à la prise de 12 V du véhicule.
- ▶ Coller l'autocollant de limitation de vitesse.



Attention

L'autocollant de limitation de vitesse doit être collé à l'intérieur du véhicule, dans l'environnement proche du conducteur, pour lui rappeler qu'une roue est en usage temporaire.

- ▶ Mettre le contact.



- ▶ Mettre en marche le compresseur en basculant l'interrupteur sur la position "I" jusqu'à ce que la pression du pneu atteigne 2 bar. Le produit d'étanchéité est injecté sous pression dans le pneu ; ne pas débrancher le tuyau de la valve pendant cette opération (risque d'éclaboussures).

Attention

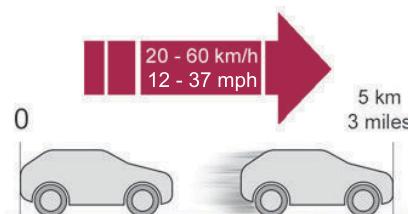
Si la pression de 2 bar n'est pas atteinte au bout d'environ 7 minutes, cela signifie que le pneu n'est pas réparable ; consulter le Réseau ou un atelier qualifié pour le dépannage du véhicule.

- ▶ Basculer l'interrupteur sur la position "0".
- ▶ Débrancher la prise électrique du compresseur de la prise 12 V du véhicule.
- ▶ Retirer le kit.
- ▶ Replacer le bouchon sur la valve.

- Retirer puis ranger la bouteille de produit d'étanchéité.

Attention

Le produit d'étanchéité est nocif en cas d'ingestion et irritant pour les yeux. Tenir ce produit hors de portée des enfants. La date limite d'utilisation du liquide est inscrite sur la bouteille. Après utilisation, ne pas jeter le flacon dans la nature, le rapporter dans le Réseau ou à un organisme chargé de sa récupération. Ne pas oublier de se réapprovisionner avec un nouveau flacon disponible dans le Réseau ou dans un atelier qualifié.



- Rouler immédiatement pendant environ 5 kilomètres à vitesse réduite (entre 20 et 60 km/h), afin de colmater la crevaison.
- S'arrêter pour vérifier la réparation et contrôler la **pression du pneu** à l'aide du kit :

Si la pression du pneu n'est pas correcte, contacter le Réseau pour faire changer le pneu.

Si la pression du pneu est correcte, rouler de nouveau pendant environ 5 kilomètres à vitesse réduite (entre 20 et 60 km/h) ; arrêter le véhicule, puis contrôler de nouveau la pression du pneu à l'aide du kit pour être sûr que la crevaison est réparée.

Attention

Ne pas dépasser la vitesse de 80 km/h et ne pas rouler plus de 200 km avec un pneu réparé à l'aide de ce type de kit. Consulter impérativement le Réseau ou un atelier qualifié pour faire vérifier la réparation et faire changer le pneu.

Contrôle/réglage de la pression des pneus

Il est possible d'utiliser le compresseur, **sans injection de produit de colmatage**, pour contrôler ou gonfler occasionnellement les pneus.

- Retirer le bouchon de la valve du pneu, et le conserver dans un endroit propre.
- Dérouler le tuyau rangé sous le compresseur.
- Visser le tuyau sur la valve et serrer fermement.
- Vérifier que l'interrupteur du compresseur est basculé sur la position "0".
- Dérouler complètement le fil électrique, rangé sous le compresseur.

- Connecter la prise électrique du compresseur à la prise de 12 V du véhicule.
- Mettre le contact.
- Mettre en marche le compresseur en basculant l'interrupteur sur la position "I" et ajuster la pression, conformément à l'étiquette de pression des pneus du véhicule. Pour dégonfler : appuyer sur le bouton noir situé sur le tuyau du compresseur, au niveau du raccord de valve.

Attention

Si la pression de 2 bar n'est pas atteinte au bout de 7 minutes, le pneu est endommagé ; consulter le Réseau ou un atelier qualifié pour le dépannage du véhicule.

- Une fois la pression atteinte, basculer l'interrupteur sur la position "0".
- Retirer le kit, puis le ranger.
- Replacer le bouchon sur la valve.

Dépannage

Batteries de démarrage au plomb-acide

E Les batteries contiennent des substances nocives (acide sulfurique, plomb).

Elles doivent être éliminées selon les prescriptions légales et ne doivent en

aucun cas être jetées avec les ordures ménagères.
Déposer les batteries usées dans un point de collecte spécial.

Attention

Avant de manipuler la batterie, se protéger les yeux et le visage.
Toute opération sur la batterie doit être effectuée dans un milieu aéré et loin de flammes libres ou de sources d'étincelles, afin d'éviter tout risque d'explosion et d'incendie.
Se laver les mains en fin d'opération.

Attention

Calculateurs électroniques / Projecteurs LED

Ne jamais connecter le câble de secours négatif sur la partie métallique des calculateurs électroniques ou à l'arrière des projecteurs.
Risque de destruction des calculateurs électroniques et/ou projecteurs ! Se connecter au point de masse déporté dédié à cet usage.

Attention

Batterie gelée

Ne jamais essayer de recharger une batterie gelée - Risque d'explosion !

Si la batterie a gelé, la faire contrôler par le Réseau ou par un atelier qualifié qui vérifiera que les composants internes n'ont pas été endommagés et que le conteneur ne s'est pas fissuré, ce qui impliquerait un risque de fuite d'acide toxique et corrosif.

Attention

Ne jamais chercher à démarrer le moteur en poussant le véhicule.

Véhicules électriques



En cas de batterie d'accessoires déchargée. La mise en route du moteur n'est plus assurée et la charge de la batterie de traction ne peut plus être effectuée.

Attention

Précautions à prendre avant toute intervention sur la batterie d'accessoires

Sélectionner le mode P, couper le contact, vérifier que le combiné d'instruments est éteint et que le véhicule n'est pas branché.

Attention

Dépannage d'un autre véhicule

Ne pas utiliser la batterie d'accessoires pour dépanner ou recharger la batterie d'un autre véhicule.

Symboles



Pas d'étincelles ni de flammes nues, interdit de fumer.



Toujours se protéger les yeux. Les gaz explosifs peuvent provoquer des blessures et la cécité.



Conserver la batterie du véhicule hors de portée des enfants.



La batterie du véhicule contient de l'acide sulfurique qui peut rendre aveugle ou provoquer de graves brûlures.



Pour plus d'informations, consulter le guide d'utilisation.



Des gaz explosifs peuvent être présents à proximité de la batterie.

Raccordement d'une alimentation externe de 12 V

Attention

Avant de procéder, vérifier toujours qu'il n'y a pas de fuites, de fissures ou de signes évidents de dommages sur la batterie déchargée.

Attention

Ne jamais démarrer le moteur en branchant un chargeur de batterie. Vérifier au préalable que la batterie de secours a une tension nominale de 12 V et une capacité au minimum égale à celle de la batterie déchargée.

Les deux véhicules ne doivent pas se toucher.

Éteindre tous les consommateurs électriques des deux véhicules (autoradio, essuie-glaces, feux, etc.).

Veiller à ce que les câbles de secours ne passent pas à proximité des parties mobiles du moteur (ventilateur, courroie, ...).

Ne pas débrancher la borne (+) quand le moteur tourne.

Attention

Utiliser uniquement un chargeur de batterie 12 V spécifique capable de maintenir 13,5 V à 40-50A (environ 600 W).

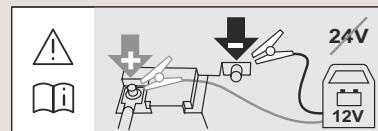
Pour recharger soi-même la batterie du véhicule, utiliser uniquement un chargeur compatible avec les batteries au plomb-acide, d'une tension nominale de 12 V. Ne jamais utiliser un booster de batterie 24 V ou supérieur.

Attention

Respecter les instructions d'utilisation fournies par le fabricant du chargeur.
Ne jamais inverser les polarités.

Attention

En présence de cette étiquette, utiliser uniquement un chargeur 12 V, au risque de provoquer la dégradation irréversible des équipements électriques.



i Il n'est pas nécessaire de débrancher la batterie.

Attention

Calculateurs électroniques / Projecteurs LED

Ne jamais connecter le câble de secours négatif sur la partie métallique des calculateurs électroniques ou à l'arrière des projecteurs.

Risque de destruction des calculateurs électroniques et/ou des projecteurs !

Se connecter au point de masse déporté dédié à cet usage.

Attention

Précautions à prendre avant toute intervention sur la batterie d'accessoires

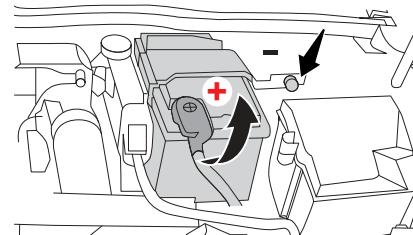
Selectionner le mode P, couper le contact, vérifier que le combiné d'instruments est éteint et que le véhicule n'est pas branché.

i

Si la batterie de 12 V est complètement déchargée, les serrures électriques des portes ne fonctionneront pas et empêcheront l'accès au levier d'ouverture du capot. Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique **Cles - Verrouillage centralisé inopérant**.

Accès à la batterie

La batterie est située sous le capot moteur.



Se reporter à la rubrique **Compartiment moteur - Ouverture du capot**.

- (+) Borne positive

- (C) Borne négative

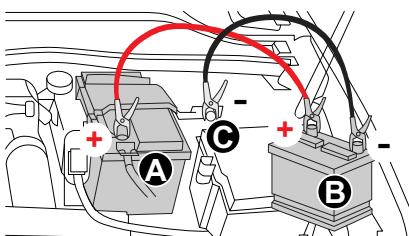
Raccordement de la source d'alimentation externe

- Couper le contact.
- Éteindre tous les consommateurs électriques (autoradio, feux, essuie-vitres...).

Attention

Selon la source d'alimentation :

- Vérifier que le générateur est éteint avant de connecter les câbles.
- Vérifier que le véhicule dépanneur est éteint et qu'il n'est pas en contact avec le véhicule à dépanner.
- Vérifier le bon état des câbles du chargeur.



- Soulever le cache plastique de la borne (+), si le véhicule en est équipé.
- Connecter le câble rouge à la borne (+) de la batterie en panne A (au niveau de la partie métallique coudée), puis à la borne (+) de la batterie de secours B ou du booster.

► Connecter une extrémité du câble vert ou noir à la borne (-) de la batterie de secours B ou du booster (ou au point de masse du véhicule dépanneur).

- Connecter l'autre extrémité du câble vert ou noir au point de masse C.
- Mettre en marche le générateur ou démarrer le véhicule dépanneur.

Déconnexion de la source d'alimentation externe

Procéder dans l'ordre inverse pour déconnecter la source d'alimentation externe.

Versions ICE

Sur les versions ICE, la recharge des 12 V permet de démarrer le moteur.

- Connecter la source d'alimentation externe.
- Après quelques minutes, démarrer le véhicule.
- Laisser le moteur tourner au ralenti pendant plusieurs minutes.
- Effectuer les procédures de réinitialisation pour les équipements suivants (le cas échéant) :
 - Clé électronique.
 - Toit ouvrant.
 - Lève-vitres électriques.
 - Date et heure.
 - Stations radio mémorisées.

- Lorsque le véhicule est suffisamment rechargé, débrancher les câbles et fermer le capot avant de repartir.

i Lors du trajet suivant le premier démarrage du moteur, le Stop & Start pourrait ne pas être opérationnel. Dans ce cas, la fonction ne sera de nouveau disponible qu'après une immobilisation continue du véhicule, dont la durée dépendra de la température ambiante et de l'état de charge de la batterie (jusqu'à environ 8 heures).

Versions MHEV

Sur les versions MHEV, la recharge de la batterie 12 V permet de démarrer le moteur et de charger la batterie de traction 48 V via le convertisseur DC/DC :

- Connecter la source d'alimentation externe.
- Après quelques minutes, démarrer le véhicule.
- Laisser le moteur tourner au ralenti pendant plusieurs minutes.
- Effectuer les procédures de réinitialisation pour les équipements suivants (le cas échéant) :
 - Clé électronique.
 - Toit ouvrant.
 - Lève-vitres électriques.
 - Date et heure.
 - Stations de radio mémorisées.

- Lorsque le véhicule est suffisamment rechargeé, débrancher les câbles et fermer le capot avant de repartir.

i Le système hybride démarre le véhicule, mais une alimentation 12 V est nécessaire. Le démarrage du véhicule peut être impossible pour plusieurs raisons.

! Attention

Rouler immédiatement sans avoir atteint un niveau de charge suffisant peut altérer certaines fonctions du véhicule (par exemple Mode e-Auto).

! Attention

Ne pas tenter de charger directement le système hybride.

Le système hybride est connecté au réseau de 12 V via le convertisseur DC/DC. Toute opération peut affecter le comportement général du système.

! Attention

Pour recharger soi-même la batterie du véhicule, utiliser uniquement un chargeur compatible avec les batteries au plomb-acide, d'une tension nominale de 12 V.

Véhicules PHEV, BEV

Si la batterie 12 V est déchargée, il devient impossible de démarrer ou de recharger le véhicule.

Pour les PHEV, le moteur thermique ne peut pas être démarré par la batterie 12 V.

Pour réactiver la charge du véhicule :

- Connecter la source d'alimentation externe.
- Mettre le contact et attendre 1 minute pour que le système électronique se réinitialise.
- Si nécessaire, charger la batterie de traction à l'aide du chargeur embarqué.
- Effectuer les procédures de réinitialisation pour les équipements suivants (le cas échéant) :
 - Clé électronique.
 - Toit ouvrant.
 - Lève-vitres électriques.
 - Date et heure.
 - Stations de radio mémorisées.
- Lorsque le véhicule est suffisamment rechargeé, débrancher les câbles et fermer le capot avant de repartir.

! Attention

Dépannage d'un autre véhicule

Ne pas utiliser la batterie d'accessoires pour dépanner ou recharger la batterie d'un autre véhicule.

Charge d'un autre véhicule

La procédure de charge d'un autre véhicule est identique à la procédure de "Dépannage", du point de vue du véhicule dépanneur.

! Attention

S'assurer que le véhicule à plat peut être démarré d'urgence (c'est-à-dire qu'il ne s'agit pas d'un véhicule BEV)

! Attention

Vérifier que la batterie de l'autre véhicule est complètement chargée et dans des conditions de fonctionnement optimales.

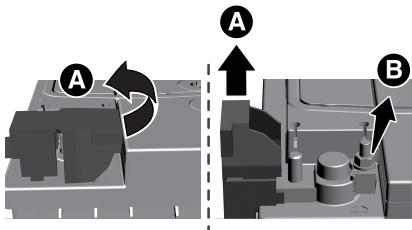
! Attention

Avant de procéder, vérifier toujours qu'il n'y a pas de fuites, de fissures ou de signes évidents de dommages sur la batterie déchargée.

Cosse de batterie

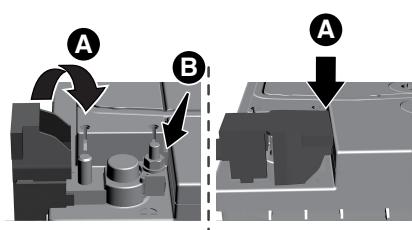
Pour éviter de décharger la batterie en cas de remisage à long terme, il peut être nécessaire de déconnecter la batterie 12 V.

Débranchement de la borne (+)



- ▶ Soulever le cache en plastique A de la borne (+).
- ▶ Utiliser une clé ou une douille de 10 mm pour revisser l'écrou B et décrocher le couvercle en plastique.
- ▶ Déposer le couvercle en plastique A en le soulevant.

Rebranchement de la borne (+)



- ▶ Reposer le cache en plastique A de la borne (+).
- ▶ Utiliser une clé ou une douille de 10 mm pour revisser l'écrou B.
- ▶ Fermer le couvercle en plastique A des bornes.

Remorquage du véhicule

i Consignes générales

Respecter la législation en vigueur dans le pays de circulation.

Vérifier que le poids du véhicule tracteur est supérieur à celui du véhicule remorqué. Le conducteur doit rester au volant du véhicule remorqué et être muni d'un permis de conduire valide.

Lors d'un remorquage avec les quatre roues au sol, toujours utiliser une barre de remorquage homologuée ; les cordes et les sangles sont interdites.

Le véhicule remorqueur doit démarrer progressivement.

Lors d'un remorquage moteur arrêté, il n'y a plus d'assistance de freinage et de direction.

! Attention

Appel impératif à un professionnel du remorquage :

- panne sur autoroute ou sur voie rapide
- impossibilité de mettre la boîte de vitesses au neutre, de débloquer la

direction, de desserrer le frein de stationnement

- impossibilité de remorquer un véhicule avec boîte de vitesses automatique moteur tournant
- remorquage avec deux roues au sol seulement
- véhicule à quatre roues motrices.
- pas de barre de remorquage approuvée disponible

! Attention

Avant de le remorquer, il est impératif de mettre le véhicule en roue libre. Pour plus d'informations sur la **Mise en roue libre** du véhicule, se reporter à la rubrique correspondante.

! Attention

Particularité du remorquage pour véhicules hybrides

Avec les deux roues arrière au sol : ceci est autorisé uniquement sur de courtes distances (environ 15 km/h) et à vitesse réduite (maximum 25 km/h).

Les quatre roues au sol : le véhicule peut être remorqué sur 100 mètres maximum à une vitesse maximale de 10 km/h (boîte de vitesses automatique en mode N et N affiché au combiné d'instruments).

! **Attention**

Véhicules PHEV

Avant toute intervention, contact mis, appuyer sur la pédale de frein et sélectionner le mode **N**, puis éteindre le système hybride (voyant **(READY)** éteint).

Faire impérativement appel à un professionnel pour le remorquage du véhicule sur un plateau.

Utiliser l'anneau de remorquage uniquement pour dégager le véhicule ou pour l'arrimer dans le cadre du remorquage sur un plateau.

i

Véhicules électriques

Un véhicule électrique ne peut en aucun cas être utilisé pour le remorquage d'un autre véhicule.

Cependant, il peut être utilisé par exemple dans le cas de sortie d'ornière.

i

En cas de panne de batterie ou du frein de stationnement électrique, il est impératif de faire appel à un professionnel utilisant le remorquage avec plateau.

Contraintes de remorquage

Pour remorquer le véhicule, toujours dégager les roues non motrices du sol.

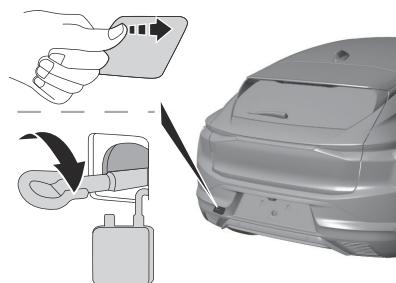
Pour les véhicules à quatre roues motrices, le remorquage n'est pas autorisé et un camion à plateau doit être utilisé.0

Accès à l'outillage

Pour plus d'informations sur l'accès à l'**Outilage de bord**, se reporter à la rubrique correspondante.

Remorquage du véhicule

Pour accéder au filetage avant :



► Pousser le couvercle sur le côté droit pour le déclipper.

► Dégager le cache vers la droite puis vers le bas.

Pour être remorqué :

► Visser l'anneau de remorquage jusqu'en butée.

► Installer l'anneau de remorquage

► Mettre la boîte de vitesses au neutre.

! **Attention**

Le non-respect de cette consigne peut conduire à la détérioration de certains organes (par exemple freinage, transmission) et à l'absence d'assistance de freinage au redémarrage du moteur.

! **Attention**

Ne jamais remorquer le véhicule roues motrices au sol avec le moteur arrêté.

- Débloquer la direction et desserrer le frein de stationnement.
- Allumer les feux de détresse sur les deux véhicules selon la législation en vigueur dans le pays de circulation.
- Démarrer doucement et rouler lentement sur une courte distance.

Remorquage d'un autre véhicule

Pour accéder au filetage arrière :



- Déclipper le couvercle en appuyant sur le coin extérieur inférieur du panneau.
- Tirer le cache vers le bas.

Pour remorquer :

- Visser l'anneau de remorquage jusqu'en butée.
- Installer l'anneau de remorquage.
- Allumer les feux de détresse sur les deux véhicules.
- Démarrer doucement et rouler lentement sur une courte distance.

Enregistreur de données d'événements

(Selon pays de commercialisation)
Ce véhicule est équipé d'un système d'enregistrement des données d'accident, également appelé Event Data Recorder (EDR). Ce système permet de collecter et enregistrer

certaines données du véhicule sur une courte période (quelques secondes), avant, pendant et après un événement de type accident ou collision.

Afin de mieux comprendre les circonstances de l'événement, ce système a pour mission d'enregistrer le fonctionnement des différents systèmes du véhicule au moment où s'est produit l'événement, notamment :

- Le déploiement éventuel d'un moyen de retenue (airbag de sécurité).
- L'état des ceintures de sécurité de tous les occupants (bouclées / non-bouclées).
- Le contact ou l'intensité d'appui sur la ou les pédale(s) actionnée(s) par le conducteur.
- La vitesse du véhicule.
- L'état de certains systèmes d'aide à la conduite et à la manœuvre.

Les éléments suivants ne sont pas enregistrés par le système :

- Les données en condition de conduites normales, c'est-à-dire en dehors de tout événement.
- Les données personnelles du conducteur et des éventuels occupants.
- La position géographique du véhicule au moment de l'événement.
- La lecture des données enregistrées par le système nécessite :
- L'accès à l'intérieur du véhicule ou au système.

Et

- Un équipement spécial qui peut être acheté auprès de l'équipementier BOSCH (www.BoschCDRTool.com).

Outre le constructeur du véhicule, d'autres parties, telles que les forces de l'ordre, peuvent disposer de ces données pour l'analyse de l'événement.

Introduction à la maintenance et à l'entretien du véhicule

Informations générales

Couvercles grand froid

(Selon pays de commercialisation)

Disponible uniquement pour les véhicules PHEV.

Ce dispositif amovible empêche l'accumulation de neige autour du moteur-ventilateur de refroidissement du radiateur. Il est constitué de deux éléments pour la partie supérieure de la calandre et de deux autres pour la partie inférieure.

i En cas de difficulté pour le montage / démontage

Consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

Attention

Avant toute manipulation, s'assurer que le moteur et le ventilateur sont à l'arrêt.

Attention

Il est impératif de les retirer en cas de :

- Température extérieure supérieure à 10°C.
- Remorquage.

- Vitesse supérieure à 120 km/h.

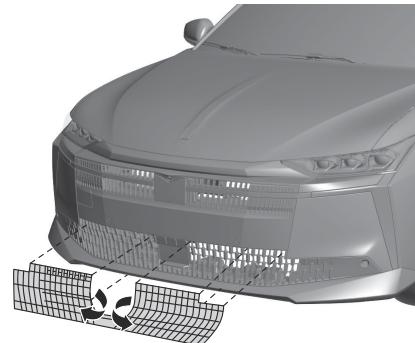
Montage



- ▶ Présenter un des écrans inférieurs du côté correspondant de la grille inférieure du pare-chocs.
- ▶ Engager les pattes extérieures dans le pare-chocs jusqu'à l'enclenchement de tous les clips.
- ▶ Engager les pattes intérieures dans le pare-chocs jusqu'à l'enclenchement de tous les clips.

Répéter les mêmes opérations pour l'autre protection inférieure.

Dépose



- ▶ Insérer un doigt derrière la face interne du panneau.
- ▶ Tirer vers soi pour accompagner le déclippage de l'ensemble.

Entretien programmé

Contrôles périodiques

Sauf indication contraire, vérifier ces éléments conformément au programme d'entretien du constructeur et en fonction du moteur. Sinon, les faire contrôler par le Réseau ou par un atelier qualifié.

! Prudence

N'utiliser que des produits recommandés par le Constructeur ou des produits de qualité et de caractéristiques équivalentes.

Afin d'optimiser le fonctionnement d'organes aussi importants que le circuit de freinage, le Constructeur sélectionne et propose des produits spécifiques.

Contrôle des niveaux

Vérifier régulièrement tous ces niveaux dans le respect du plan d'entretien du constructeur. Faire l'appoint si nécessaire, sauf indication contraire.

En cas de baisse importante d'un niveau, faire vérifier le circuit correspondant par le Réseau ou par un atelier qualifié.

! Les liquides doivent être conformes aux recommandations du Constructeur et au moteur du véhicule.

! Lors d'intervention sous le capot, faire attention car certaines zones du moteur peuvent être extrêmement chaudes (risque de brûlure) et le moto-ventilateur peut se mettre en marche à tout instant (même contact coupé).

Produits usagés

! Éviter tout contact prolongé de l'huile et des liquides usagés avec la peau. La plupart de ces liquides sont nocifs pour la santé, voire très corrosifs.

E Ne pas jeter l'huile et les liquides usagés dans les canalisations d'évacuation ou sur le sol.

Vider l'huile usagée dans les containers réservés à cet usage dans le Réseau ou dans un atelier qualifié.

Huile moteur



La vérification du niveau s'effectue sur un sol plat, moteur à l'arrêt depuis 30 minutes, soit avec l'indicateur de niveau d'huile au combiné, à la mise du contact (pour les véhicules équipés d'une jauge électrique), soit avec la jauge manuelle.

Il est normal de faire des appports d'huile entre deux révisions (ou vidanges). Il est recommandé de vérifier le niveau, et de faire l'appoint si nécessaire, tous les 5000 km.

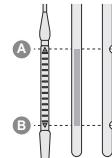
Attention

Pour préserver la fiabilité des moteurs et les dispositifs d'antipollution, ne jamais utiliser d'additif dans l'huile moteur.

Contrôle avec la jauge

Pour l'emplacement de la jauge manuelle, consulter l'illustration correspondante du compartiment moteur.

- Saisir la jauge par son embout coloré et la dégager complètement.
- Essuyer la tige de la jauge à l'aide d'un chiffon propre et non pelucheux.



- Remettre la jauge en place, jusqu'en butée, puis la retirer de nouveau pour effectuer un contrôle visuel : le niveau correct doit se situer entre les repères A (max) et B (min).

Ne pas démarrer le moteur si le niveau est :

- supérieur au repère A : contacter le Réseau ou un atelier qualifié.
- inférieur au repère B : faire impérativement l'appoint en huile moteur.

Prudence

Caractéristiques de l'huile

Avant d'effectuer un complément d'huile ou une vidange du moteur, vérifier que l'huile corresponde à la motorisation et soit conforme aux recommandations indiquées dans le plan d'entretien fourni avec le véhicule (ou disponible auprès du Réseau ou d'un atelier qualifié).

L'utilisation d'une huile non recommandée peut entraîner la perte de la garantie contractuelle en cas de défaillance du moteur.

Appoint en huile moteur

Pour l'emplacement de l'orifice de remplissage de l'huile moteur, consulter l'illustration du compartiment moteur correspondant.

- ▶ Verser l'huile par petites quantités, en évitant les projections sur les éléments du moteur (risque d'incendie).
- ▶ Attendre quelques minutes avant de faire une vérification du niveau avec la jauge manuelle.
- ▶ Compléter le niveau, si nécessaire.
- ▶ Après vérification du niveau, revisser soigneusement le bouchon de l'orifice de remplissage et replacer la jauge dans son logement.

i Dans les 30 minutes qui suivent un appoint d'huile, l'indication du niveau d'huile au combiné à la mise du contact n'est pas valable.

Ajout de liquide lave-glace

Faire l'appoint jusqu'au niveau requis si nécessaire.

Spécification des liquides

La mise à niveau du liquide doit être effectuée avec un mélange prêt à l'emploi.

En période hivernale (températures négatives), utiliser un liquide avec antigel adapté aux conditions de températures afin de préserver les éléments du système (pompe, réservoir, canalisations, gicleurs).

Attention

Dans tous les cas, le remplissage avec de l'eau pure est proscrit (risque de gel, dépôt de calcaire). L'utilisation de vinaigre ou d'autre produit non conçu à cet effet peut endommager irrémédiablement le système de lave-glace.

Ajout de liquide de refroidissement

Pour les versions ICE, MHEV ou PHEV



Un appoint de ce liquide entre deux révisions est normal.

Le contrôle et l'appoint doivent être faits impérativement moteur froid.

Un niveau insuffisant présente des risques de dommages importants pour le moteur, il doit se situer proche du repère **MAX** sans jamais le dépasser.

Si le niveau est proche ou en-dessous du repère **MIN**, il est impératif de faire un appoint. Lorsque le moteur est chaud, la température du liquide de refroidissement est régulée par le moto-ventilateur.

Le circuit de refroidissement étant sous pression, attendre au moins une heure après l'arrêt du moteur pour intervenir.

En cas d'intervention urgente, pour éviter tout risque de brûlure, se munir d'un chiffon et dévisser le bouchon de deux tours pour laisser retomber la pression.

Lorsque celle-ci est retombée, retirer le bouchon et compléter le niveau.

Pour les versions BEV

Attention



Ne pas réaliser d'appoint du liquide de refroidissement.



Si le niveau est proche ou en dessous du repère **MIN**, il est impératif de consulter le Réseau.

Contrôle du liquide de frein



Le niveau de ce liquide doit se situer proche du repère "**MAX**". Sinon, vérifier l'usure des plaquettes de frein.

Pour connaître la périodicité de la vidange du circuit de freinage, consulter le plan d'entretien du constructeur.

Attention

Nettoyer le bouchon avant de le retirer pour faire l'appoint.
Utiliser uniquement du liquide de freins DOT4 provenant d'un bidon scellé.

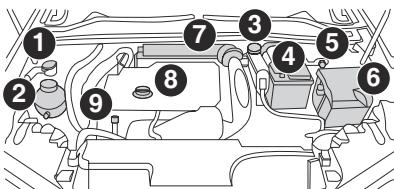
Compartiment moteur

Le moteur représenté est un exemple donné à titre indicatif.

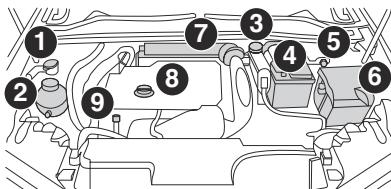
Les emplacements des éléments suivants peuvent varier :

- Filtre à air.
- Jauge d'huile moteur.
- Remplissage de l'huile moteur.

Moteur essence

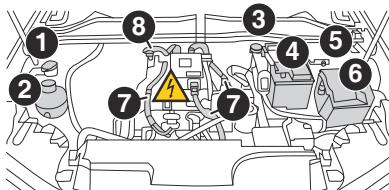


Moteur Diesel



Toute intervention doit être effectuée exclusivement par le Réseau ou par un atelier qualifié.

BEV



1. Réservoir du liquide de lave-glace
2. Réservoir du liquide de refroidissement du moteur
3. Réservoir du liquide de frein
4. Batterie / Fusibles
5. Point de masse déporté (-)
6. Boîte à fusibles
7. Filtre à air
8. Bouchon de remplissage d'huile moteur
9. Jauge d'huile moteur



Attention

Circuit de carburant Diesel

Ce circuit est sous très haute pression.

1. Réservoir du liquide de lave-glace
2. Réservoir du liquide de refroidissement (niveau uniquement)
3. Réservoir du liquide de frein
4. Batterie / Fusibles
5. Point de masse déporté (-)
6. Boîte à fusibles
7. Circuit électrique 400 V
8. Coupe-circuit d'urgence pour pompiers et services de maintenance

Pour plus d'informations sur le **Système de charge (Électrique)**, consulter la rubrique correspondante.

Accès au compartiment moteur

Pour plus d'informations sur le **capot actif**, se reporter à la rubrique correspondante.

! Attention

Intervention dans le compartiment moteur

Prendre garde aux objets ou aux vêtements qui pourraient se prendre dans l'hélice du moto-ventilateur ou dans certains éléments tournants - Risque d'étranglement et de blessures graves !

Véhicules ICE/MHEV (Stop & Start / Mode e-Auto)

Avant toute intervention sous le capot, il est primordial de couper le contact pour éviter tout risque de redémarrage automatique du moteur.



Véhicules PHEV

Avant toute intervention sous le capot, couper impérativement le contact, vérifier

que le voyant **READY** est éteint au combiné, débrancher l'embout du connecteur de charge s'il est branché et attendre 4 minutes - Risques de blessures graves !



i L'implantation de la commande intérieure empêche l'ouverture du capot tant que la porte avant gauche est fermée.

! Attention

Moteur chaud, manipuler avec précaution le levier de sécurité extérieur et la bâquille du capot (risque de brûlure), en utilisant la zone protégée.

Capot ouvert, faire attention de ne pas heurter la commande d'ouverture.

Ne pas ouvrir le capot en cas de vent violent.

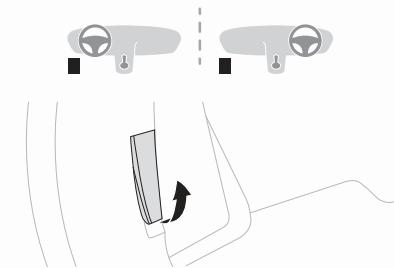
! Attention

Refroidissement du moteur à l'arrêt

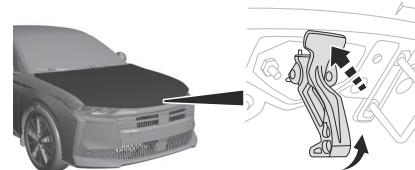
Le moto-ventilateur peut se mettre en marche après l'arrêt du moteur.

Attention aux objets ou aux vêtements qui pourraient se prendre dans l'hélice du moto-ventilateur !

Ouverture



► **À l'intérieur** : tirer vers soi la commande, située côté gauche sous la planche de bord.



► **À l'extérieur** : lever le levier de sécurité et soulever le capot. Deux bâquilles ouvrent et maintiennent le capot ouvert.

Fermeture

► Abaisser le capot et le lâcher en fin de course.

► Vérifier le verrouillage.

! Attention

En raison de la présence d'équipements électriques dans le compartiment moteur, il est fortement recommandé de limiter les expositions à l'eau (pluie, lavage, etc.).

Entretien du véhicule

Habitacle

Filtre à air d'habitacle

En fonction de l'environnement et de l'utilisation du véhicule (par exemple atmosphère poussiéreuse, conduite en ville), **le changer deux fois plus souvent, si nécessaire.**

i Un filtre habitacle encrassé peut détériorer les performances du système d'air conditionné et générer des odeurs indésirables.

Frein de stationnement électrique



Ce système ne nécessite aucun contrôle particulier. Néanmoins, en cas de problème, ne pas hésiter à le faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.



Pour plus d'informations sur le **Frein de stationnement électrique**, se reporter à la rubrique correspondante.

Compartiment moteur

Batterie de 12 V



La batterie est sans entretien.

Vérifier régulièrement le serrage des cosses vissées (pour les versions sans collier rapide) et l'état de propreté des branchements.

! Attention

Les versions équipées du Stop & Start comportent une batterie au plomb de 12 V de technologie et de caractéristiques spécifiques. Son remplacement doit être effectué exclusivement dans le Réseau ou dans un atelier qualifié.

Filtre à air moteur



En fonction de l'environnement et de l'utilisation du véhicule (exemples : atmosphère poussiéreuse, conduite urbaine), **le changer si nécessaire deux fois plus souvent.**

Filtre à huile moteur



Changer le filtre à huile à chaque vidange d'huile moteur.

Kits de distribution et d'accessoires



Les kits de distribution et d'accessoires sont sollicités dès la mise en route du moteur et jusqu'à son arrêt complet. Il est normal qu'ils s'usent au fil du temps.

Un kit de distribution ou d'accessoires défectueux peut altérer le moteur et le mettre hors d'usage. Respecter la préconisation de remplacement donnée en kilomètres parcourus ou en temps, au premier des deux termes atteint.

Extérieur du véhicule

Position particulière des essuie-glaces avant

Cette position de maintenance permet de nettoyer les lames ou de procéder au remplacement des balais. Elle peut également être utile, par temps hivernal (gel, neige), pour dégager les balais du pare-brise.



Prudence

Ne **JAMAIS** essayer de déplacer les essuie-glace manuellement. Cela peut causer des dommages permanents au mécanisme.



Pour conserver l'efficacité des essuie-vitres à balais plats, il est conseillé de :

- les manipuler avec précaution

- les nettoyer régulièrement avec de l'eau savonneuse
- ne pas les utiliser pour maintenir une plaque de carton contre le pare-brise
- les remplacer dès les premiers signes d'usure

Avant démontage d'un balai d'essuie-glace avant



Immédiatement après la coupure du contact, toute action sur la commande d'essuie-glace positionne les balais verticalement.

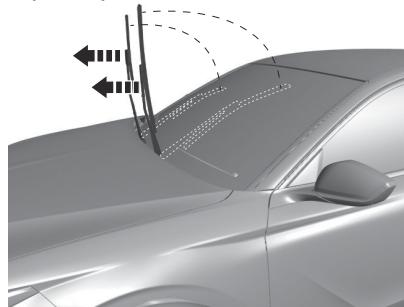
- Procéder à l'opération souhaitée ou au remplacement des balais.

Après remontage d'un balai d'essuie-glace avant

- Pour remettre les balais dans leur position initiale après intervention, mettre le contact et manœuvrer la commande.

Remplacement des balais d'essuie-glace

Dépose/repose à l'avant



- Effectuer ces opérations de changement de balais en se plaçant côté conducteur.
- En commençant par le balai le plus éloigné de soi, saisir chaque bras par sa partie rigide et le relever jusqu'en butée.

Attention

Faire attention à ne pas saisir le bras au niveau du gicleur.
Ne pas toucher aux balais - Risque de déformations irrémédiables.
Ne pas les dégager en les faisant bouger.
Risque de détérioration du pare-brise !

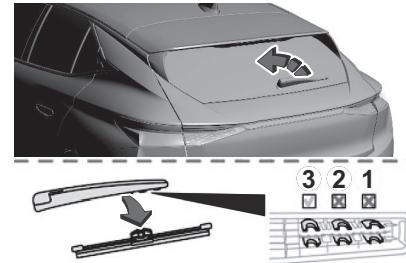
- Nettoyer le pare-brise à l'aide d'un liquide lave-glace.

i Ne pas appliquer de produits déperlants du type « Rain X ».

- Déclipper le balai usé le plus proche de soi et le retirer.

- Installer le nouveau balai et le clipper.
- Répéter la procédure pour l'autre balai.
- En commençant par le balai le plus proche de soi, saisir de nouveau chaque bras par sa partie rigide, puis le rabattre avec précaution en l'accompagnant jusqu'au pare-brise.

Dépose/repose à l'arrière



- Saisir le bras par sa partie rigide et le relever jusqu'en butée.
- Nettoyer la lunette arrière à l'aide d'un liquide lave-glace.
- Repérer la position du bras sur laquelle est fixé le balai.
- Déclipper le balai usé en le tirant vers la lunette et le retirer.
- Installer le nouveau balai sur la même position du bras et le clipper.
- Saisir de nouveau le bras par sa partie rigide, puis le rabattre avec précaution en l'accompagnant jusqu'à la lunette arrière.

Attention

Faire attention à ne pas se tromper de position lors du montage - Risque de détérioration !

Plaquettes de frein



L'usure des freins dépend du style de conduite, en particulier pour les véhicules utilisés en ville, sur courtes distances.

Il peut être nécessaire de faire contrôler l'état des freins, même entre les révisions du véhicule.

Hors fuite dans le circuit, une baisse du niveau du liquide de frein indique une usure des plaquettes de freins.



Après un lavage du véhicule, de l'humidité ou, en conditions hivernales, du givre peut se former sur les disques et les plaquettes de freins : l'efficacité du freinage peut être diminuée. Effectuer de légères manœuvres de freinage pour sécher et dégivrer les freins.

État d'usure des disques de frein



Pour plus d'informations sur la vérification de l'état d'usure des disques de freins, contacter le Réseau ou un atelier agréé.

Amortisseurs



Des amortisseurs usés sont difficilement repérables par l'utilisateur. Or, ils influencent fortement l'efficacité du freinage et la tenue de route.

Un contrôle régulier par le réseau agréé est nécessaire pour assurer la sécurité et le confort de conduite.

Fusibles



Attention

Remplacement d'un fusible.

Toute intervention doit être effectuée exclusivement par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Le remplacement d'un fusible par un tiers peut entraîner un dysfonctionnement grave du véhicule.



Installation d'accessoires électriques

Le circuit électrique du véhicule est conçu pour fonctionner avec les équipements de série ou optionnels. Avant d'installer d'autres équipements ou accessoires électriques sur le véhicule, consulter le réseau agréé.

Attention

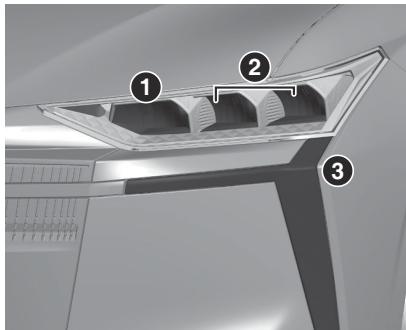
Le Constructeur décline toute responsabilité pour les frais occasionnés par la remise en état du véhicule ou les dysfonctionnements résultant de l'installation d'accessoires auxiliaires non fournis, non homologués et non installés selon ses prescriptions, en particulier lorsque la consommation de l'ensemble des appareils supplémentaires branchés dépasse 10 milliampères.

Remplacement des ampoules

Feux avant

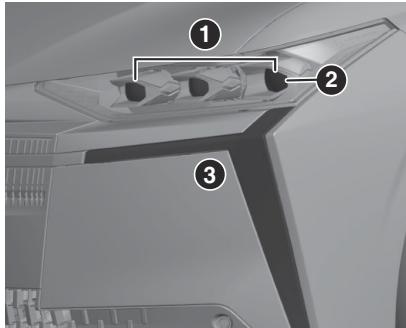
Les feux avant sont des LED irremplaçables. Faire réparer les feux par un concessionnaire STELLANTIS en cas de défaillance.

Feux avant



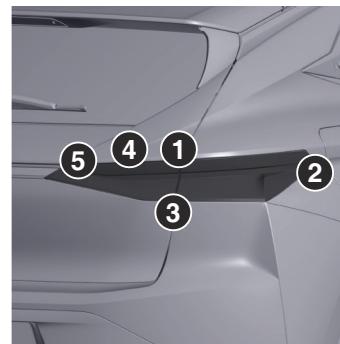
1. Feux de route
2. Feux de croisement
3. Feux de jour / Feux de position / Indicateurs de direction

Phares MATRIX LED™



1. Feux de croisement
2. Feux de croisement/ route avec fonction Matrix Beam
3. Feux de jour / Feux de position / Indicateurs de direction

Feux arrière



1. Indicateurs de direction (LED)
2. Feux de stop (LED)
3. Feux de position (LED)
4. Feux de recul (LED)
5. Feux antibrouillard (LED)

Pneus et roues

Consignes générales



Le contrôle de la pression de gonflage de tous les pneus, y compris de la roue de secours, doit être effectué "à froid".

Les pressions indiquées sur l'étiquette de pression des pneus sont valables pour des pneus "froids". Si le véhicule a roulé plus de 10 minutes ou plus de 10 kilomètres à plus de 50 km/h, ajouter 0,3 bar (30 kPa) aux valeurs indiquées sur l'étiquette.

Attention

Le sous-gonflage augmente la consommation d'énergie. Une pression de gonflage non-conforme provoque l'usure prématuree des pneus et dégrade la tenue de route du véhicule - Risque d'accident !

Rouler avec des pneus usés ou endommagés réduit les performances de freinage et de maintien de la direction du véhicule. Vérifier régulièrement l'état des pneus (bande de roulement et flancs) et des jantes ainsi que la présence des bouchons de valve.

Lorsque les voyants d'usure n'apparaissent plus en retrait de la bande de roulement, la profondeur des rainures est inférieure à 1,6 mm ; remplacer impérativement les pneus. L'utilisation de roues et de pneus de dimensions autres que celles spécifiées peut

affecter la durée de vie des pneus, la rotation des roues, la garde au sol, l'indication du compteur de vitesse et dégrader la tenue de route.

Le montage de pneus différents sur les essieux avant et arrière peut provoquer des régulations intempestives de l'ESC.
Marquer systématiquement le sens de rotation sur les pneus qui seront stockés lors du montage des pneus hiver ou été.
Les stocker dans un endroit frais, sec et à l'abri de l'exposition directe au rayonnement solaire.



Les pneus hiver ou 4 saisons sont identifiables grâce à ce symbole apposé sur leurs flancs.

Chaînes à neige

En conditions hivernales, les chaînes à neige améliorent la traction ainsi que le comportement du véhicule lors des freinages.

Attention

! Les chaînes à neige doivent être montées uniquement sur les roues avant. Elles ne doivent pas être montées sur les roues de secours de type "galette".

i Tenir compte de la réglementation spécifique à chaque pays pour l'utilisation des chaînes à neige et la vitesse maximale autorisée.

Utiliser uniquement des chaînes conçues pour être montées sur le type de roues qui équipent le véhicule :

Dimensions des pneus d'origine	Taille de maillon maximum
215/65 R17	9 mm
225/55 R18	9 mm
205/55 R19	9 mm
245/40 R20	Polaire PSGB 120

Pour plus d'informations, s'adresser au Réseau ou à un atelier qualifié.

Conseils d'installation

- Pour installer les chaînes à neige pendant le trajet, arrêter le véhicule sur une surface plane, en bord de route.
- Serrer le frein de stationnement et poser éventuellement des cales sous les roues pour éviter que le véhicule ne glisse.
- Installer les chaînes à neige en suivant les instructions fournies par le fabricant.
- Démarrer lentement et rouler quelques instants, sans dépasser la vitesse de 50 km/h.
- Arrêter le véhicule et vérifier que les chaînes à neige sont correctement tendues.

i Il est vivement recommandé de s'entraîner au montage des chaînes à neige avant le départ, sur un sol plat et sec.

! Éviter de rouler sur route déneigée avec des chaînes à neige pour ne pas endommager les pneus du véhicule ainsi que la chaussée. Si le véhicule est équipé de jantes en alliage d'aluminium, vérifier qu'aucune partie de la chaîne ou des fixations n'entre en contact avec la jante.

Entretien de l'extérieur

Attention

Ne jamais utiliser le lavage à haute pression dans le compartiment moteur - Risque d'endommager les organes électriques !

Ne pas laver en plein soleil ou par grand froid.

i Lors du lavage du véhicule dans une station automatique à rouleaux, penser à verrouiller les portes et selon version, à éloigner la clé électronique ainsi qu'à désactiver la fonction mains-libres (Accès bras chargés).

Lors de l'utilisation d'une lance à haute pression, respecter une distance d'au moins 30 cm avec le véhicule (en particulier, sur les impacts de gravillons, capteurs, joints d'étanchéité).

Nettoyer rapidement les salissures contenant des substances chimiques agressives pour la peinture (résines

d'arbres, fientes d'oiseaux, sécrétions d'insectes, pollen, goudron.

En fonction de l'environnement, nettoyer le véhicule fréquemment pour éliminer les dépôts iodés (zones côtières), les suies (zones industrielles) et les boues/sels (zones humides ou froides) qui sont très corrosifs.

Pour éliminer des salissures persistantes nécessitant un produit spécifique (anti-goudron, démoustiqueur), consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

Faire effectuer, de préférence, les retouches de peinture par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Peinture haute brillance

Attention

Ne pas utiliser de produits abrasifs, solvants, essence, pétrole pour nettoyer la carrosserie.

Ne jamais utiliser d'éponge abrasive pour nettoyer des salissures persistantes - Risque de rayer la peinture !

Ne pas appliquer le produit lustrant en plein soleil, sur les plastiques ou caoutchoucs.

i Utiliser un chiffon doux et de l'eau savonneuse ou un produit avec pH neutre.

Essuyer délicatement la carrosserie avec un chiffon en microfibres propre.

Appliquer le produit lustrant sur un véhicule propre et sec.

Respecter les consignes d'utilisation mentionnées sur le produit.

Autocollants

(Selon version)

Attention

i Ne pas utiliser le lavage à haute pression pour nettoyer le véhicule - Risque d'endommager ou de décoller les autocollants !

i Utiliser le lavage au jet d'eau à gros débit (température comprise entre 25° C et 40 °C).
Déplacer le jet d'eau perpendiculairement à la surface à nettoyer.
Rincer le véhicule à l'eau déminéralisée.

Entretien de l'intérieur

Attention

Lors du lavage du véhicule, ne jamais nettoyer l'intérieur au jet d'eau ou à la lance à haute pression.

Tout liquide transporté à bord en gobelet (mug ou équivalent) pouvant se renverser, présente un risque de détérioration des commandes du poste de conduite et de la console centrale. Être vigilant !

Pour nettoyer les combinés, les écrans tactiles ou d'autres affichages, essuyer délicatement avec un chiffon doux et sec.

Ne pas appliquer de produits (comme de l'alcool ou un désinfectant) ou d'eau savonneuse directement sur ces surfaces - risque de dommages !

Pièces en tissu

La planche de bord, les panneaux de portes et les sièges peuvent comporter des pièces en matière textile.

Entretien

Attention

Ne pas utiliser de produits de nettoyage agressifs (par exemple alcool, solvant ou ammoniaque).

Ne pas utiliser de systèmes de nettoyage à vapeur - risque de décollement des tissus !

i Dépoussiérer les pièces textiles régulièrement avec un chiffon sec, une brosse douce ou un aspirateur.

Nettoyer les pièces textiles une fois par an avec un chiffon propre et humide. Les laisser sécher une nuit, puis les brosser avec une brosse souple.

Retrait des taches

Attention

Ne pas frotter la tache ; elle risquerait de s'étaler et la substance pourrait pénétrer dans le matériau.

i Agir rapidement sur la tache en commençant par les bords puis en allant vers l'intérieur.

Enlever un maximum de substance, solide à l'aide d'une cuillère ou d'une spatule, liquide à l'aide d'un papier absorbant.

i Produit à utiliser / mode opératoire selon le type de tache :

- Graisse, huile et encre : utiliser un détergent à pH neutre.
- Vomi : utiliser de l'eau minérale gazeuse.
- Sang : recouvrir la tache de farine et laisser sécher ; retirer la farine avec un chiffon légèrement humide.
- Boue : laisser sécher, puis retirer la boue avec un chiffon légèrement humide.
- Gâteau, chocolat, crème glacée : nettoyer à l'eau tiède.
- Boissons sucrées et/ou alcoolisées : nettoyer à l'eau tiède ou au jus de citron en cas de tache tenace.
- Gel coiffant, café, sauce tomate, vinaigre : nettoyer à l'eau tiède et au jus de citron.
- Pour les substances solides, utiliser ensuite une brosse douce ou un aspirateur.
- Pour les substances liquides, utiliser ensuite un chiffon microfibres humide, puis sécher avec un chiffon différent.

Alcantara®

L'Alcantara® est un matériau pratique et élégant, très résistant et facile à entretenir.

! Attention

Ne pas utiliser de chiffons ou de papiers absorbants imprimés.

Ne pas utiliser de systèmes de nettoyage à vapeur.

i Dépoussiérer les pièces en Alcantara® régulièrement avec un chiffon sec, une brosse douce ou un aspirateur. Nettoyer les pièces en Alcantara®, sans frotter trop vigoureusement, avec un chiffon en coton blanc légèrement humide.

Pour connaître les produits et les procédures à utiliser en fonction du type de tache, se reporter à la rubrique "**Pièces en tissu - Détachage**".

Pour en savoir plus, visiter le site Internet de la marque Alcantara® : www.alcantara.com.

Cuir

Le cuir est un produit naturel. Un entretien régulier approprié est essentiel pour sa durabilité.

Il doit être protégé et nourri à l'aide d'un produit "spécial cuir" pour conserver sa souplesse et son aspect d'origine.

! Attention

Ne pas utiliser de produit d'entretien non-adapté au nettoyage du cuir (par exemple solvant, détergent, essence, alcool pur).

Ne pas utiliser de produit de blanchiment ou de décoloration (par exemple perchloroéthylène).

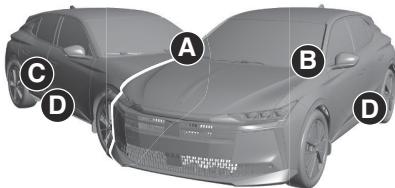
Dans le cas d'un élément composé partiellement de cuir, veiller à ne pas endommager les autres matières avec le produit "spécial cuir".

i Avant nettoyage, en cas de tache grasse ou liquide, absorber rapidement le surplus.

Avant nettoyage, éliminer les résidus susceptibles d'érafler le cuir avec un chiffon imbibé d'eau déminéralisée bien essoré. Nettoyer, sans frotter énergiquement, le cuir avec un chiffon doux humecté d'eau savonneuse ou d'un produit à pH neutre. Sécher avec un chiffon doux et sec.

Identification du véhicule

Diverses marques visibles pour l'identification et la recherche de véhicules.



A. Numéro d'identification du véhicule (VIN), sous le capot.

Gravé sur le châssis.

B. Numéro d'identification véhicule (VIN), sur la planche de bord.

Imprimé sur une étiquette collée et visible à travers le pare-brise.

C. Étiquette constructeur.

Collée au niveau de la porte côté droit.

Répertorie les informations suivantes :

- Nom du Constructeur.
- Numéro de réception communautaire.
- Numéro d'identification véhicule (V.I.N.).
- Masse maximale techniquement admissible en charge (MTAC).
- Masse totale roulante autorisée (MTRA).
- Masse maximale sur l'essieu avant.

- Masse maximale sur l'essieu arrière.

D. Étiquette pneus / code peinture.

Collée au niveau de la porte côté conducteur. Reprend les informations suivantes sur les pneus :

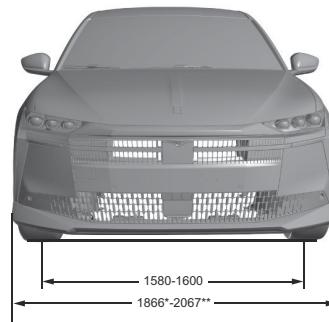
- Pressions de gonflage à vide et en charge.
- Références, constituées des dimensions, du type, ainsi que des indices de charge et de vitesse.
- Pression de gonflage de la roue de secours.

Indique également le code couleur de la peinture.

i Le véhicule peut être équipé d'origine de pneumatiques à indices de charge et de vitesse supérieurs à ce qui est indiqué sur l'étiquette, sans impact sur les pressions de gonflage (données à froid). En cas de changement du type de pneumatiques, consulter le Réseau pour connaître les montes de pneumatiques homologuées pour le véhicule.

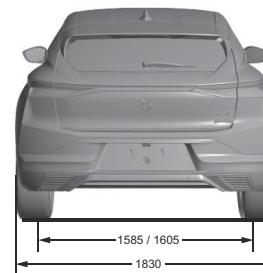
Dimensions

Ces dimensions ont été mesurées sur un véhicule non chargé.

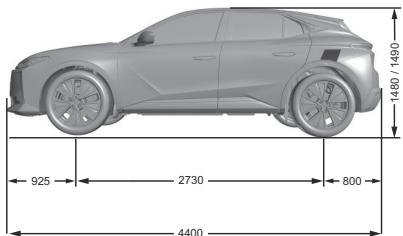


* Avec rétroviseurs rabattus.

** Avec rétroviseurs déployés



Données de remorquage



Données du moteur

Les caractéristiques du moteur sont détaillées sur le certificat d'immatriculation du véhicule, ainsi que dans la documentation commerciale. Seules les valeurs disponibles au moment de la publication sont présentées dans les tableaux. Pour obtenir des valeurs manquantes, consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

i La puissance maximale correspond à la valeur homologuée sur banc d'essai, telle que définie par le règlement UE 715/2007.

Pour plus d'informations, s'adresser au Réseau ou à un atelier qualifié.

! Prudence

Pour les modèles hybrides (MHEV), la capacité de remorquage est limitée car elle peut affecter les performances du véhicule.

! Prudence

Pour les modèles hybrides (MHEV), la capacité de remorquage est limitée au-dessus de 2500m ASL, car elle peut affecter les performances du véhicule.

Les valeurs de masses et de charges remorquables liées au véhicule sont mentionnées sur le certificat d'immatriculation, ainsi que dans la documentation commerciale.

Ces valeurs sont également présentes sur la plaque ou l'étiquette constructeur.

Pour plus d'informations, s'adresser au Réseau ou à un atelier qualifié.

Les valeurs de PTR (poids total roulant) et de charge remorquée indiquées sont valables jusqu'à une altitude maximale de 1000 mètres.

La valeur de la charge remorquée doit être réduite de 10% pour chaque tranche de 1000 mètres d'altitude supplémentaire.

Le poids maximal autorisé sur flèche correspond au poids admis sur la rotule d'attelage.

!

Attention

Des températures extérieures élevées peuvent entraîner des baisses de performance du véhicule pour protéger le moteur. Lorsque la température extérieure est supérieure à 37°C, limiter la masse remorquée.

!

Attention

Le remorquage avec un véhicule tracteur même peu chargé peut dégrader sa tenue de route.

Tracter une remorque augmente la distance de freinage.

Dans le cas d'un véhicule tracteur, ne jamais dépasser la vitesse de 100 km/h (respecter la législation locale en vigueur).

Moteurs et charges remorquables - Diesel

Moteurs	BlueHDi 130
Boîtes de vitesses	EAT8 (Auto. 8 rapports)
Codes	DV5RC ATN8 STT Euro 6bis
Types variantes versions :	FCYHZ
FB...	
Cylindrée (cm ³)	1499
Puissance max. : EC standard (kW)	96/300Nm
Carburant	Gazole
Remorque freinée (dans la limite du MTRA) (kg) en pente 10% ou 12%	1500
Remorque non freinée (kg)	740
Remorque non freinée (kg)	70

Moteurs et charges remorquables - MHEV

(*) : selon destination

Moteur	Hybride 145
Boîte de vitesses	Automatique électrique à double embrayage à 6 rapports
Code	EB2LTDH2-eDCT7 145hp -€6e bis
TVV	FRHPY/H
Cylindrée	1199
Puissance max. (kW)	100/230Nm
Carburant	Sans Plomb
Remorque freinée (dans la limite du MTRA) en pente 12%	1300/600(*)
Remorque non freinée	750/600(*)
Poids sur flèche max.	70
Moteur électrique	
Technologie	Synchrones à aimants permanents
Puissance max. EC standard kW	21
Batterie de traction	
Technologie	Lithium-Ion
Tension (VDC)	48
Capacité installée (kWh)	0,9
Puissance combinée (kW)	145

Moteurs et charges remorquables - PHEV

(*) : selon destination

Moteur	Hybride rechargeable 225
Boîte de vitesses	Automatique électrique à double embrayage à 7 rapports
Code	EP6LTCHP eDCT7 225ch €7-€6e bis
TVV	F4DGN/A
Cylindrée	1598
Puissance max. (kW)	132/250Nm
Carburant	Sans Plomb
Remorque freinée (dans la limite du MTRA) en pente 12%	1300/600(*)
Remorque non freinée	750/600(*)
Poids sur flèche max.	70
Moteur électrique	
Technologie	Synchrones à aimants permanents
Puissance max. EC standard kW	92
Batterie de traction	
Technologie	Lithium-Ion
Tension (VDC)	240-400
Capacité installée (kWh)	17,2
Puissance combinée (kW)	165
Câble de charge domestique	Mode 2
Tension alternative (AC)	230 (monophasé)
Intensité (A)	8 ou 16

Moteur	Hybride rechargeable 225
Boîte de vitesses	Automatique électrique à double embrayage à 7 rapports
Code	EP6LTCHP eDCT7 225ch €7-€6e bis
Charge accélérée	Mode 3
Tension alternative (AC) Intensité (A)	230 (monophasé ou triphasé) 16 ou 32

Moteurs et charges remorquables - BEV

Moteur	E-Tense
Code	M4 RGM/L
TVV	FNZKZ/Z
Remorque freinée (dans la limite du MTRA) (kg) en pente 10% ou 12%	0
Remorque non freinée (kg)	0
Poids maximal autorisé sur flèche (kg)	0
Moteur électrique	
Technologie	Synchrone à aimants permanents / Moteur synchrone hybride
Puissance max. : EC standard (kW)	157/343Nm
Batterie de traction	
Technologie	Lithium-Ion
Capacité installée (kWh)	58,3
Câble de charge domestique	Mode 2
Tension alternative (AC) Intensité (A)	230 (monophasé) 8 ou 16
Charge accélérée	Mode 3
Tension alternative (AC) Intensité (A)	230 (monophasé ou triphasé) 16 ou 32
Charge super rapide	Mode 4
Tension continue (DC)	400

Roues et pneus

Le véhicule peut être équipé de roues et de pneus de différentes tailles.

Lors du changement des pneus usés, veiller à choisir un pneu de remplacement adapté au véhicule.

Marquages / désignations des pneus

Par exemple **215/60 R17 96H**

21 largeur des pneus, mm
5

60 Rapport de section (hauteur du pneu sur largeur du pneu), en %

R Type de carcasse : Radiale

RF Type : RunFlat

15 diamètre des jantes, en pouces

91 indice de capacité de charge par exemple : 95 correspond à 615 kg

T indicatif de vitesse

Indicatif de vitesse :

Q Jusqu'à 160 km/h

S Jusqu'à 180 km/h

T Jusqu'à 190 km/h

H Jusqu'à 210 km/h

V Jusqu'à 240 km/h

O Jusqu'à 270 km/h

Choisir un pneu approprié à la vitesse maximale du véhicule.

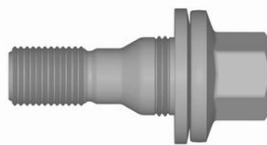
La vitesse maximale peut être atteinte avec le poids à vide avec conducteur (75 kg) plus une charge utile de 125 kg. Des équipements optionnels peuvent réduire la vitesse maximale du véhicule.

Pneus directionnels

Les pneus directionnels doivent être montés de telle sorte qu'ils tournent dans le bon sens de rotation. Le sens de rotation correct est reconnaissable au symbole (par exemple une flèche) placé sur le flanc du pneu.

Couples de serrage

! Veiller à toujours utiliser les vis de fixation de roue adéquates lors des changements de roues. Lors du montage de la roue de secours, pour un usage temporaire, les boulons pour jantes en alliage peuvent également être utilisés.



Le couple de serrage des boulons M12 est 115 Nm.



Selon version, il existe deux tailles de boulons :

Le couple de serrage des boulons M14 est 130 Nm environ.

Profondeur de sculptures

Contrôler régulièrement la profondeur des sculptures.

Pour des raisons de sécurité, il est recommandé de ne pas dépasser un écart

de plus de 2 mm entre les profondeurs de sculpture de pneus d'un même essieu.



La profondeur minimale de sculpture légalement autorisée (1,6 mm) est atteinte lorsque le profil est usé jusqu'au repère d'usure (TWI = Tread Wear Indicator). La position des repères d'usure est indiquée par des marques sur les flancs du pneu.

Si l'usure est plus importante à l'avant qu'à l'arrière, permutez régulièrement les roues avant avec les roues arrière. En cas de monte de pneus directionnels, s'assurer que le sens de rotation des roues reste le même.

Les pneus vieillissent même sans rouler.
Il est recommandé de remplacer les pneus tous les 6 ans.

Enregistrement des données du véhicule et confidentialité

Introduction

Des calculateurs électroniques sont installés dans le véhicule. Ils traitent les données reçues, générées ou échangées par les capteurs du véhicule. Certains de ces calculateurs sont nécessaires au bon fonctionnement de votre véhicule, d'autres vous assistent en conduisant (systèmes d'assistance au conducteur), d'autres encore assurent des fonctions de confort ou d'infodivertissement.

Les rubriques suivantes contiennent des informations générales sur le traitement des données dans le véhicule.

D'autres informations sur les données téléchargées, stockées et transmises à des tiers (ainsi que la finalité de cette transmission) dans votre véhicule sont disponibles sous le mot clé "Protection des données", sans oublier les références des caractéristiques fonctionnelles affectées dans le Guide d'utilisation du véhicule. Celles-ci sont également disponibles dans les conditions générales de vente du véhicule, dans les conditions générales de vente des services connectés, ou en ligne sur le site de la marque.

Référence personnelle

Chaque véhicule est identifié au moyen d'un numéro de châssis unique. D'autres options, telles que la plaque d'immatriculation du véhicule, permettent de retrouver des données sur le détenteur ou le conducteur du véhicule. Les données générées ou traitées par les boîtiers de commande peuvent donc être personnelles, ou être rendues personnelles sous certaines conditions. En fonction des données disponibles sur le véhicule, des conclusions peuvent être tirées sur des informations telles que votre comportement de conduite, votre emplacement ou l'itinéraire parcouru ou sur votre comportement d'utilisation.

Caractéristiques de fonctionnement du véhicule

Les boîtiers de commande traitent les données pour le fonctionnement du véhicule. Ces données incluent par exemple :

- Informations sur l'état du véhicule (par ex. vitesse, temps de trajet, accélération latérale, taux de rotation des roues, affichage des ceintures de sécurité bouclées).
- Conditions environnementales (par ex. température, capteur de pluie, capteur de distance).

En règle générale, ces données sont temporaires et ne sont pas stockées plus longtemps qu'un cycle opérationnel et ne sont traitées qu'à bord du véhicule lui-

même. Les boîtiers de commande incluent souvent l'enregistrement des données (dont la clé du véhicule). Cette fonction permet de documenter temporairement ou en permanence les informations relatives à l'état du véhicule, aux contraintes des composants, aux exigences d'entretien, ainsi qu'aux événements et erreurs techniques.

Caractéristiques techniques du véhicule

Selon le niveau d'équipement du véhicule, les données stockées sont les suivantes :

- État de fonctionnement des composants du système (par ex. : niveau de remplissage, pressions des pneus, état de charge de la batterie).
- Défaillances et dysfonctionnements dans d'importants composants de système (par ex. phares, freins).
- Réactions du système dans des situations de conduite spécifiques (par ex. déploiement d'un airbag, déclenchement des systèmes de contrôle de stabilité et de freinage).
- Information sur des événements qui endommagent le véhicule.
- Pour les véhicules électriques ou hybrides rechargeables, la quantité de charge de la batterie de traction, l'autonomie estimée.
- Événements de cybersécurité (par ex. établissement de connexions imprévues avec des systèmes inconnus, redémarrages intempestifs ou configurations anormales).

- Kilométrage exact ou horodatage des événements enregistrés (déttection de dysfonctionnements internes, activation de systèmes spécifiques, etc.), permettant de les localiser à temps.
- Données dynamiques enregistrées quelques secondes avant et après des événements de conduite spécifiques, comme des accidents, collisions ou activations des systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS) : données de conduite (par ex. vitesse, accélération, angle de braquage, régime moteur, rapport sélectionné sur la boîte de vitesses, pression sur les pédales), et images potentiellement très basse résolution de la vue à l'avant du véhicule (système Data Recorder (ADR) ADAS activé).

Dans des circonstances particulières (par ex. si le véhicule a détecté un dysfonctionnement), il peut s'avérer nécessaire d'enregistrer des données qui seraient autrement simplement volatiles.

Opérations de maintenance et de réparation

Lors de l'entretien du véhicule (par ex. réparations, maintenance), les données d'exploitation sauvegardées peuvent être lues avec le numéro d'identification du véhicule et utilisées, si nécessaire. Le personnel travaillant pour le réseau d'entretien (par ex. garages, constructeurs) ou des tiers (par ex. agents d'assistance routière) peuvent lire les données du véhicule. Ceci s'applique

également au travail sous garantie et aux mesures d'assurance qualité. Les données sont généralement lues via le port OBD (On-Board Diagnostics) prescrit par la loi dans le véhicule. L'exploitation documente sur l'état technique du véhicule ou de ses composants et facilite le diagnostic des dysfonctionnements, dans le respect des obligations de garantie et l'amélioration de la qualité. Ces données, en particulier les informations relatives à la contrainte des composants, aux événements techniques, aux erreurs de l'opérateur et à d'autres dysfonctionnements, sont transmises au Constructeur, le cas échéant, avec le numéro d'identification du véhicule. La responsabilité du Constructeur peut être également engagée. Le Constructeur peut également utiliser les données d'exploitation provenant des véhicules pour les rappels de produits. Ces données peuvent également être utilisées pour vérifier la garantie du client et les demandes sous garantie.

Les sauvegardes de dysfonctionnements dans le véhicule peuvent être remises à zéro par une entreprise de service après-vente lors d'un entretien ou d'une réparation ou à votre demande.

Système ADAS Data Recorder (ADR)

Selon le niveau d'équipement, le véhicule peut être équipé d'un système ADAS Data Recorder qui traite en permanence les images et les données de conduite, et les enregistre dans le véhicule au déclenchement des systèmes

avancés d'aide à la conduite (ADAS) (par ex. Assistance au freinage d'urgence intelligent, interruption d'un Changement de voie semi-automatique, selon le cas). Ce système est destiné à mieux comprendre le comportement des ADAS, en collectant des données à chaque déclenchement des ADAS.

Les données concernées sont des photos grises basse résolution de la vue à l'avant du véhicule et de données de conduite dynamique (par ex. vitesse, accélération, angle de braquage, pression sur la pédale de frein, état des clignotants, position de la pédale d'accélérateur), prises toutes les secondes juste avant et après l'événement. Le kilométrage exact et l'horodatage de l'événement sont également enregistrés. La résolution des images enregistrées est trop faible et ne permet pas de reconnaître les visages, de lire les plaques d'immatriculation ou d'interpréter les panneaux routiers. Toutes ces informations ne peuvent être extraites que par un réparateur agréé, à l'aide d'un équipement spécial connecté par câble à la prise OBD. Cette opération peut s'effectuer à la demande du conducteur qui souhaite une explication des ADAS ou dans le cadre d'une enquête judiciaire concernant le véhicule. Ce système a uniquement pour but de fournir des explications relatives à l'activation des ADAS. Il ne peut être déclenché que par activation de systèmes ADAS spécifiques ; ce système ne se déclenche jamais suite à la détection d'accidents ou de collisions sans activation des ADAS. Si les ADAS sont désactivés, le système ADR n'enregistre aucune donnée.

Système Event Data Recorder (EDR)

De plus, selon le pays de commercialisation et les obligations légales, le véhicule peut également être équipé d'un système Event Data Recorder qui enregistre les données en cas d'accident ou de collision, quel que soit l'état d'activation des systèmes ADAS. Conformément au règlement (UE) 2022/545, le système EDR est une obligation légale au sein du Marché européen et dans d'autres pays liés par le règlement ONU n° 160 ; son but est de figer les données de conduite au moment des accidents ou des collisions.

Contrairement au système ADR décrit ci-dessus, les photos de la scène ne sont jamais enregistrées par le système EDR. Les données ne peuvent être lues que par une prise OBD à l'aide d'un équipement spécial, et utilisées par les forces de l'ordre pour analyser le contexte d'un accident qui implique le véhicule. Sauf exception, les réparateurs ne possèdent pas cet équipement.

Pour plus d'informations sur le **Event Data Recording**, se reporter à la rubrique "**En cas d'urgence**" de ce document.

Fonctions de confort et d'infodivertissement

Les réglages de confort et les réglages personnalisés peuvent être enregistrés dans le véhicule et modifiés ou réinitialisés à tout moment.

Selon le niveau d'équipement du véhicule, ceci peut inclure :

- Réglages de position de siège et de volant.
- Réglages de châssis et de climatisation.
- Réglages personnalisés tels que l'éclairage intérieur.

L'utilisateur peut saisir ses propres données dans les fonctions du système audio et télématique du véhicule dans le cadre des fonctionnalités sélectionnées.

Selon le niveau d'équipement du véhicule, ceci peut inclure :

- Données multimédia telles que la musique, les vidéos ou les photos à lire dans un système multimédia intégré.
- Données du carnet d'adresses à utiliser avec un système mains-libres intégré ou un système de navigation intégré.
- Destinations saisies.
- Données sur l'utilisation des services en ligne.

Ces données pour les fonctions de confort et d'infodivertissement peuvent être stockées localement dans le véhicule ou conservées sur un appareil connecté au véhicule (par ex. smartphone, clé USB ou lecteur MP3). Les données saisies vous-même peuvent être supprimées à tout moment.

Ces données peuvent également être transmises hors du véhicule à la demande de l'utilisateur, particulièrement en utilisant des services en ligne en accord avec les réglages sélectionnés.

Intégration de smartphone (ex. : Android Auto® ou Apple® CarPlay®)

Si votre véhicule est équipé en conséquence, vous pouvez connecter votre smartphone ou un autre appareil mobile au véhicule afin de pouvoir le contrôler via les commandes intégrées au véhicule. L'image et le son du smartphone peuvent être émis via le système audio et télématique. Simultanément, une information spécifique est transmise à votre smartphone. Selon le type d'intégration, ceci inclut des données telles que la position, le mode jour/nuit et d'autres informations générales au sujet du véhicule. Pour plus d'informations, consultez les consignes d'utilisation du véhicule ou du système audio et télématique.

L'intégration permet aux applications smartphone sélectionnées d'être utilisées, telles que la navigation ou la lecture de musique. Aucune autre intégration n'est possible entre le smartphone et le véhicule, en particulier l'accès actif aux données du véhicule. La nature du traitement ultérieur des données est déterminée par le fournisseur de l'application utilisée. Si vous pouvez définir des paramètres, ceux-ci dépendent de l'application en question et du système d'exploitation de votre smartphone.

Services en ligne - Connectivité "Over-The-Air"

Si le véhicule est connecté à un réseau radio, cela permet l'échange de données entre le véhicule et d'autres systèmes.

La connexion à un réseau radio est rendue possible grâce à un émetteur dans le véhicule ou à un appareil mobile prévu par l'utilisateur (par ex. smartphone). Les fonctions en ligne peuvent être utilisées via cette connexion au réseau radio. Il s'agit notamment des services et applications / apps en ligne qui vous sont fournis par le Constructeur ou d'autres fournisseurs.

Services propriétaires

En ce qui concerne les services en ligne du Fabricant, les fonctions correspondantes sont décrites par lui-même sur un support approprié (par ex. manuel, site Internet du fabricant) et les informations sur la protection des données sont fournies.

Les données personnelles peuvent être utilisées pour les services en ligne. L'échange de données à cet effet s'effectue via une connexion sécurisée, par exemple à l'aide des systèmes informatiques du Constructeur prévus à cet effet. La collecte, le traitement et l'utilisation des données personnelles aux fins de la fourniture des services se font uniquement sur la base d'une obligation légale, par exemple dans le cas du système d'appel d'urgence réglementaire, ou dans le cadre d'un accord contractuel ou d'un consentement.

Il est possible d'activer ou de désactiver les services et fonctions (certains peuvent s'avérer payants) et dans certains cas, l'ensemble de la connexion du véhicule au réseau radio. Ceci n'inclut pas les fonctions et services légalement requis tels que le système de communication d'urgence.

Services tiers

En cas d'utilisation de services en ligne d'autres fournisseurs (tiers), ces services sont soumis à la responsabilité, à la protection des données et aux conditions d'utilisation du fournisseur en question. Le Constructeur n'a souvent aucune influence sur le contenu échangé à cet égard.

Veiller par conséquent à vérifier la nature, l'étendue et le but de la collecte et de l'utilisation des données personnelles dans le cadre des services tiers fournis par le prestataire de services en question.

Services en ligne sur la base de contrats

Votre véhicule peut divulguer et recevoir des données par la connectivité "Over-The-Air" pour la fourniture de services demandés explicitement par l'abonné au service. Tout au long du processus d'abonnement, nous vérifions par différents moyens la légitimité du demandeur, considéré comme le propriétaire du véhicule, d'activer des services sur le véhicule.

Pour plus de détails sur ces services, demandez à l'abonné au service de vous communiquer les Conditions générales

acceptées. Vous les trouverez dans l'application mobile de la Marque ou sur le site Web de la Marque, après vous être connecté à un compte Stellantis.

Mesures de protection contre les cyberattaques

Selon le modèle, votre véhicule peut être équipé d'un système qui détecte les tentatives de cyberattaques ou des événements imprévus en matière de cybersécurité. S'il est installé à l'intérieur du véhicule, ce système fonctionne pendant toute la durée de vie du véhicule. En cas de détection d'événements de cybersécurité (par ex. établissement de connexions imprévues avec des systèmes inconnus, redémarrages intempestifs ou configurations anormales), des fichiers d'historisation sont stockés temporairement dans le véhicule puis transmis aux infrastructures du Fabricant par connectivité "Over-The-Air". Ces fichiers d'historisation sont analysés par le Securité Operational Center (SOC) du fabricant afin d'identifier les mesures appropriées pour protéger les véhicules contre toutes interactions malveillantes avec des composants électroniques. Ces mesures pourraient par exemple consister dans le déploiement de mises à jour du logiciel ou du firmware. Ce système a pour objectif d'améliorer les mesures de cybersécurité implantées dans les véhicules.

Il participe aussi directement à la sécurisation de la connectivité du véhicule et permet l'exécution correcte des services en ligne

activés sur votre véhicule. Les moyens d'exercer vos droits de protection à la vie privée vis-à-vis de ce traitement sont décrits dans la politique européenne de confidentialité de Stellantis relative aux véhicules connectés (voir ci-dessous).

Application des obligations légales et des exigences respectives

Cette liste peut évoluer selon la réglementation européenne. Consulter ce document en ligne pour être sûr d'avoir la liste à jour des réglementations applicables dans l'UE. Certaines réglementations ne peuvent pas s'appliquer en fonction de la date d'homologation du véhicule.

Généralement, ces obligations légales peuvent divulguer des données indépendamment des paramètres de confidentialité embarqués dans le véhicule.

eCall - Appel d'urgence

Cette fonction sera assurée pendant tout le cycle de vie du VÉHICULE.

Cette fonction, lorsqu'elle est opérationnelle, est assurée par le service public d'urgence de chaque pays traversé. Peu importe où vous avez acheté votre véhicule ou où il est immatriculé.

En cas d'impact significatif ou d'accident grave enregistré par l'APPAREIL sur le VÉHICULE, avec pour conséquence l'arrêt du VÉHICULE lui-même, un appel téléphonique est automatiquement transmis du VÉHICULE

au numéro d'urgence public correspondant (appel au "112" au sein de l'Europe), ainsi que la transmission des données minimales nécessaires à l'identification et à la localisation du VÉHICULE (c'est-à-dire votre localisation exacte, l'heure de l'accident, le numéro d'identification de votre véhicule et le sens de déplacement). Ces informations ne sont transmises depuis votre véhicule qu'en cas d'accident grave ; il permet aux Services Publics d'Urgence d'évaluer et de gérer votre situation. Les services publics d'urgence agiront conformément à la législation locale et à leurs propres procédures opérationnelles. En Europe, le service eCall basé sur le 112 est un service public d'intérêt général et est donc accessible gratuitement à tous les consommateurs.

Conformément au règlement (UE) 2015/758, ce système est obligatoire pour tous les nouveaux types de véhicules dont la fabrication est homologuée après le 31 mars 2018.

Le système eCall n'est activé que si votre véhicule est impliqué dans un accident grave. Le reste du temps, le système reste inactif. Cela signifie que lorsque vous conduisez simplement votre véhicule, aucun suivi permanent (enregistrement de la position de votre voiture ou suivi de votre conduite) ni transmission de données n'a lieu de la part de ce service de régulation.

OBFCM - Compteur de consommation de carburant embarqué

Ce SERVICE est fourni 15 ans suivant la première mise en circulation du véhicule. Conformément à l'article 9 du règlement d'exécution (UE) 2021/392 ("OBFCM"), ce service de régulation permet à l'Agence européenne pour l'environnement (AEE) de collecter des données sur les véhicules liées à leur utilisation (telles que le VIN, la distance totale parcourue, le carburant total consommé, l'énergie totale du réseau dans la batterie, le cas échéant).

L'AEE utilise ces données pour surveiller en utilisation réelle la consommation de carburant et d'énergie, ainsi que les émissions de CO₂ des nouveaux véhicules, de manière anonymisée et agrégée.

Comme mentionné dans la réglementation OBFCM, le CLIENT peut refuser la collecte et la transmission des données du véhicule pour la finalité du règlement OBFCM. Cela peut être fait en contactant le service client (coordonnées disponibles sur le site Web de la marque disponible pour votre pays).

SLI - Informations sur les limites de vitesses

Cette fonction sera fournie pendant tout le cycle de vie du VÉHICULE, uniquement pour les véhicules vendus sur le marché européen. Conformément au règlement (UE) 2018/858 relatif à la réception et à la surveillance du marché des véhicules à moteur et de leurs remorques, ainsi que des systèmes, composants et entités techniques distinctes

destinés à ces véhicules, du 30 mai 2018, tel que modifié par le règlement (UE) 2019/2144 du 27 novembre 2019 et le règlement délégué (UE) 2021/1958 de la Commission du 23 juin 2021 (ensemble le "Règlement GSR V2"), les constructeurs automobiles sont tenus d'équiper les véhicules neufs vendus en Europe de différents systèmes visant à garantir la sécurité globale de ces véhicules.

Conformément à l'article 6 du règlement (UE) 2019/2144, ces systèmes doivent inclure un système "d'adaptation intelligente de la vitesse" (ci-après "AIV") qui fournit au conducteur la limite de vitesse applicable sur au moins 90 % de la distance totale et pour au moins 80 % de la distance parcourue sur chacun des trois types de routes (routes urbaines et rues, routes non urbaines et autoroutes/voies express/voies rapides). La fonction SLI fournit au conducteur la limite de vitesse applicable sur la route où il circule. La fonction SLI vise à améliorer la sécurité en permettant au véhicule d'afficher en temps réel la limite de vitesse applicable, même lorsque les conditions extérieures ne le permettent pas (par ex. météo, panneau caché par un autre véhicule). La limite de vitesse applicable est récupérée de la caméra avant du véhicule et peut être complétée via le système de communication Over-The-Air pour améliorer la fiabilité des informations en fonction de la définition du véhicule. Pour obtenir des informations valides sur les limites de vitesse, la position actuelle du véhicule est envoyée via l'unité télématique et est immédiatement supprimé après traitement. Le

suivi de la position du véhicule n'est à aucun moment possible. Ceci n'est pas affecté par les paramètres de confidentialité du véhicule. Comme l'exige le "Règlement GSR V2", cette fonctionnalité SLI est activée par défaut à l'allumage du contact, mais peut être partiellement désactivée à tout moment par l'utilisateur du véhicule, étant donné que le conducteur peut couper la fonction d'avertissement sonore dans les paramètres du véhicule disponible sur l'écran tactile central. Cela n'aura pas d'impact sur la fonction d'avertissement visuel qui restera active et pourra toujours nécessiter une transmission de données en direct de la position actuelle du véhicule pour une détection précise des limites de vitesse. Selon le modèle de votre véhicule, il peut être également possible de couper complètement la fonction SLI (c'est-à-dire d'arrêter la fonction de détection de limite de vitesse et d'avertissement de limite de vitesse) sur l'écran tactile central, et ainsi de couper la transmission des données pour le trajet en cours.

Affichage du kilométrage sur l'association Car-Pass

(uniquement pour les véhicules enregistrés en Belgique)

Cette divulgation est active uniquement en Belgique, en réponse à une loi belge visant à prévenir la fraude au kilométrage des véhicules (loi belge du 28 novembre 2018, applicable à partir du 01/01/2020). Elles sont

fournies à vie, tant que l'association Car-Pass demande les données.

Elle consiste à fournir 4 fois par an le kilométrage de tout véhicule immatriculé en Belgique à Car-Pass, une association déléguée par les autorités belges pour collecter et contrôler ces données.

Ce kilométrage est collecté en direct par Stellantis si un autre service connecté l'utilise déjà. Ces données sont transmises à l'association Car-Pass, sur demande de cet organisme.

Pour plus d'informations, veuillez vous référer à la politique de confidentialité de Car-Pass (<https://www.car-pass.be/fr/privacy-policy>).

Utilisation des données – Amélioration de la qualité des produits

Vous reconnaissiez et acceptez que pour améliorer la qualité des produits fabriqués par STELLANTIS AUTO SAS en tant que constructeur automobile, les données de votre véhicule (telles que définies dans la politique de confidentialité de Stellantis pour les services connectés, voir ci-dessous) – à l'exclusion de la géolocalisation du véhicule – sont transférées au constructeur automobile dans le but d'éviter des anomalies, d'analyser des données agrégées pour l'amélioration du produit ou la création de nouveaux produits. De plus amples informations à ce sujet, ainsi que les moyens d'exercer vos droits de protection à la vie privée vis-à-vis de ce traitement, sont décrits dans la Politique de

confidentialité de Stellantis pour les services connectés (voir ci-dessous).

Politique de confidentialité européenne des véhicules connectés de Stellantis

La présente Politique en matière de protection de la vie privée relative aux véhicules connectés ("Politique de confidentialité") s'applique aux Données personnelles que nous traitons concernant les utilisateurs des Services connectés par le biais de nos véhicules, nos sites Internet ou notre application et qui ont signé les Conditions générales en tant que Clients ou qui sont autorisés par un Client à accéder aux services connectés et à les utiliser.

Cette politique de confidentialité est rédigée conformément à l'article 13 du règlement UE 679/2016 et vous permettra de mieux comprendre comment nous traitons vos informations.

Dans ce document, vous trouverez quelques exemples de la façon dont nous traitons les Données personnelles ainsi que des définitions apportant de plus amples explications (à la fin de cette Politique de confidentialité).

Si vous souhaitez des éclaircissements concernant cette Politique de confidentialité ou la manière dont vos données sont traitées, veuillez envoyer votre demande à : dataprotectionofficer@stellantis.com Ce document est disponible sur les sites des marques, à la rubrique dédiée aux services connectés.

Elle est également disponible sur le lien suivant : <https://connected-vehicles-privacy.stellantis.com/>

Déclaration de conformité



Déclarations de conformité des équipements radioélectriques

Les certificats correspondants sont disponibles sur le site de la marque : <http://service.dsautomobiles.com>

Index

A

ABS	186, 187
Accoudoir	
arrière	73
avant	70
AdBlue®	148
Affichage	
tête haute	88
Affichage tête haute	80
Aide au démarrage en côte	218
Aide au maintien dans la voie	191, 198
Aide au positionnement dans la voie	181
Air conditioné	104, 106
bizone automatique	103
Air conditionné	103–106, 134, 144, 145
automatique	106
Air conditionnée	103
Airbags	39, 41, 42, 187
avant	40, 41
rideaux	41
Alarme	16, 78
Alerte Attention Conducteur	215, 216
Alerte de trafic arrière	214
Alerte Risque de collision	182
Allumage	131
Allume-cigarettes	71
Aménagements	
arrière	73
avant	70
Aménagements avant	70
Aménagements du coffre	74
Amplificateur	
audio	75

Angle du siège	33, 34
Anneau de remorquage	242
Anneaux d'arrimage	74
Antidémarrage électronique	18
Antipatinage des roues (ASR)	187
Appel d'assistance	78, 117, 226
Application mobile	128
Applications	91, 115
Appoint en AdBlue®	148
Appuie-têtes	30
arrière	31
Arrêt d'urgence	131
Arrêt du moteur	130
Arrêt du véhicule	131
arrière	
Essuie-glace	250
Assistance	
freinage d'urgence	186
Assistance au freinage d'urgence (EBA)	187
Assistance, freinage d'urgence	184
Attaches	
ISOFIX	46
Autocollants	
personnalisation	254
Autonomie	
AdBlue®	85, 149
avant	
Appuie-têtes	30
Avertissement sonore de véhicules silencieux (BEV)	53
Avertisseur sonore	53
Avertisseur sonore de véhicule silencieux (PHEV)	15
Avertisseur sonore piéton (MHEV ou BEV)	53

Avertisseur sonore piéton (PHEV)	15
--	----

B

Bacs de rangement	75
Balais d'essuie-glace (remplacement)	250
Banquette arrière	36
Barre de toit	162
Barres de toit	162
Batterie	
12 V	237, 249
servitude	237
Béquille	
capot moteur	248
Bidon	
AdBlue®	148
BlueHDi	148
Bluetooth (mains-libres)	121
Bluetooth (téléphone)	121
Boîte à gants	70
Boîte à outils	231
Boîte de rangement	75
Boîte de vitesses automatique électrique (PHEV)	144
Boîtier de charge accélérée	158
Boîtier de contrôle	158
Bouches d'aération	102, 103, 105

C

Câble de charge	154
Caméra de recul	210, 214
Caméra infrarouge	61

Capacité réservoir de carburant	145
Capot actif	43
Capteur d'ensoleillement	60
Capteurs de stationnement arrière	208
avant	209
sonore et visuel	208
Caractéristiques techniques	257
carburant	
Jauge	147, 245, 247
Carburant	146
Carburant (réservoir)	146
Carrosserie	22, 254
Ceintures de sécurité	37
Ceintures de sécurité, arrière	37
Chaînes à neige	253
Changement d'un balai d'essuie-glace	250
Changement de roue	228, 230, 233
Changement de voie semi-automatique	202
Charge de la batterie de traction	157
Charge de la batterie de traction (PHEV)	83
Charge différée	92
Charge différée (PHEV)	92
Charge domestique	158
Changement	164
Charges remorquables	257
Chargeur	
induction	71
sans fil	72
Chauffage	102
programmable	104, 106
Chauffage du volant	52
Clé	16
électronique	16
Clé non reconnue	131

Climatisation	28
Code couleur de la peinture	256
Combiné d'instruments	1, 80, 141
Combiné numérique	80
Commandes	
montées au volant	52
Compartiment moteur	1, 247
Conduite	167
Connectivité	120, 121
Connexion	
Bluetooth	121
Conseils de conduite	167
Consommation d'huile	245
Consommation pour le confort thermique (BEV)	85
Consommations	92
Contact mis	130
CONTRÔLE	244
Contrôle de stabilité de la remorque	188
Contrôle de stabilité (ESC)	186
Contrôle des niveaux	245
Contrôle du niveau d'huile moteur	245
Contrôle dynamique de stabilité (DSC)	187
Contrôle électronique de stabilité (ESC)	186
Contrôles	244, 245
routine	244
Crevasion	230, 234
Cric	230, 233
Cuir (entretien)	255

D

Date (paramètre)	127
de l'air	
Recirculation	106
Dégivrage	28, 29

Dégivrage (<i>Suite</i>)	
avant	28
lunette arrière	28
Délestage (mode)	135
Démarrage d'un moteur diesel	148
Démarrage du moteur	130
Démarrage/arrêt du véhicule	130
Démontage d'une roue	231
Dépose du surtapis	73
Désactivation de l'airbag passager	37
Désembuage	28, 29, 102, 106
Désignations des pneus	263
Détection d'obstacle	209
Détection de la fatigue	216
Détection de la fatigue du conducteur	215
Détection de sous-gonflage des pneus	223, 234
Détrompeur de carburant	147
Déverrouillage	
Déverrouillage des portes	16
Déverrouillage du coffre	16
Déverrouillage du hayon	16
Diagnostic	266
véhicule	86
Dimensions	2, 256
Disques de frein	169, 251
DS Drive Assist	181
DS Matrix LED Vision	58

E

EBFD	186
Éclairage	
accompagnement (Guide Me Home)	66
coffre	74
d'accueil	67

Éclairage (Suite)	
directionnel	63
extérieur	57
intérieur	68
Éclairage adaptatif	66
Éclairage d'accueil	67
Économie d'énergie (mode)	134
Écran d'affichage	
combiné d'instruments	89
Écran tactile	89, 108
Enregistrement des données du véhicule et vie privée	265
Enregistrement des positions de conduite	35
Enregistreur	
distance de trajet	81
Enregistreur de données d'événements	1, 243
Entrée d'air	28, 102, 105
Entretien	81, 244
Entretien de la carrosserie	254
Environnement	265
Essuie-glace	55
automatiques sensibles à la pluie	55
pare-brise	56
État de charge	
batterie	92
Étiquettes	
identification	154
F	
Fermeture des portes	17
Fermeture du coffre	17
Feux	
commutation automatique	60
Feux (Suite)	
de croisement automatiques	60
de route	63
Feux antibrouillard	
arrière	59
Feux de détresse	60, 228
Feux de jour	57, 252
Feux de position	58, 252
Feux de recul	252
Feux de stop	188, 252
Feuxstationnement	59
Filet	
retenue de bagages	74
Filtre	
habitable	249
habitacle	103
huile	249
particules	150
Filtre air	
à	249
Fixations	
ISOFIX	48
Fixations ISOFIX	48
Fonction d'accueil	35
Fonction de massage	35
Fonction e-Save (réserve d'énergie)	92
Fonctions actionnables à distance (PHEV)	92
Fonctions de conduite favorites	171
frein	
Liquide	246
Frein à sécurité active	182
Frein de sécurité post-collision	187
Frein de stationnement	
électrique	135
Freinage	137, 138
automatique d'urgence	182
Freinage dynamique	
urgence	137
Freinage régénératif (décélération par frein moteur)	137
Freinage régénératif (décélération par le frein moteur)	138
Freinage régénératif (décélération par le moteur)	141
Freins	185, 187, 251
Fréquence (radio)	114
Fusibles	1, 251
G	
Gonflage des pneus	252, 256
Gonflage des pneus et accessoires (à l'aide du kit)	235
H	
Haut-parleurs	48
Heure (réglage)	127
Histogramme	
consommation de carburant	92
Huile	
moteur	245, 246
I	
ICE	6
Indicateur	
AdBlue®	84
entretien	81
niveau d'huile moteur	82

Indicateur (<i>Suite</i>)	
température de liquide de refroidissement	85
Indicateur de changement de vitesse	142
Indicateur de vitesse	219
Indicateurs	
direction	58, 203
Indicateurs clignotants	58
Informations	
véhicule	80

J

Jauge	147, 245, 247
Journal	
alertes	86

K

Kit	
dépannage de pneu	234
mains-libres	121
réparation de crevaison	228, 229
Kit de dépannage provisoire de pneu	229

L

Lavage	253
Lavage (conseil)	253
Lave-glace	57, 246
arrière	57
Lecture en continu (Bluetooth)	125
LED - Diode électroluminescente	58
Levier de commande	

Levier de commande (<i>Suite</i>)	
éclairage	57
essuie-glaces	55
Levier de vitesses	142
Limiteur de vitesse	172, 222
Liquide	246
refroidissement moteur	246
Liseuses	
tactiles	68
Lunette arrière (désembuage)	28

M

Maintenance	
routine	172, 245
Marquages	
identification	256
Massage multipoints	35
Menu	
raccourcis	171, 172
Messages de sécurité	4
MHEV	6, 151
Miroir	
de courtoisie	70
Mise à jour de l'heure	127
Mise en roue libre	143
Mode délestage	135
Mode économie d'énergie	134
Mode Normal	145
Mode Sport	144
Modes de conduite	189
Modes de conduite (Électrique)	145
Montage de la roue	233
Montage des barres de toit	162
Montages ISOFIX	46
Moteur	247

Moteur (<i>Suite</i>)	
Diesel	247
électrique	140
essence	143, 247
Moteur PHEV	85, 106
Moteur, Diesel	147, 258
Moteurs	257

N

Nettoyage	90, 164, 249
Niveau	
AdBlue®	148
additif Diesel	148
huile	245
liquide de frein	246, 251
liquide de lave-glace	246
liquide de refroidissement moteur	246
Niveau de carburant	
mini	147
Niveaux et contrôles	245
Numéro de série, véhicule	256

O

Objets longs	
transport	73
Ordinateur de bord	86
Outilage	165, 228
Outilage de bord	75, 228
Ouverture du capot	248

P

Paramètres	
équipement	80, 90
Pare-brise	
chauffant	28
Pare-brise anti-givre	244
grand froid	244
Pare-brise anti-givre (pare-neige)	244
Pare-soleil	70
Peinture	254
Personnalisation	111
Phares (réglage)	58
Plafonniers	134
Plaques	
identification	256
Plaquettes	
frein	251
Plateau (remorquage)	241
Pneus	252, 256
Poids	257
Port	
USB	71
Porte-gobelet	70
PortUSB	73
Positions de conduite (enregistrement)	35
Préconditionnement de la batterie	160
Préconditionnement thermique de l'habitacle (PHEV)	106
Pressions	
pneus	235, 252, 256
Pressions, pneus	236
Prétensionnement (ceintures de sécurité)	38
Prise de diagnostic	8

Prise murale (réseau domestique)	154
Prises	
accessoire 12 V	74
Profils	109
Profondeur de sculptures	263
Protection	
neige	244
Protection des enfants	40
Puissance	
Indicateur de puissance (PHEV)	83
Rabattement / déploiement des rétroviseurs extérieurs	29
Rabattement des sièges arrière	36
Radar (avertissements)	170, 182
Radio	114, 115, 125
Rangement	75, 78, 163, 228
Rappel	
phares allumés	57
READY (voyant d'avertissement)	134
Recirculation, air	102
Reconnaissance de limite de vitesse	219
Reconnaissance des panneaux routiers	219
Reconnaissance étendue des panneaux routiers	223
Récupération d'énergie	137, 138
Régénération du filtre à particules	150
Réglage de l'angle du siège	33
Réglage de l'heure	127
Réglage de la hauteur du faisceau des phares	30
Réglage de la hauteur et de la portée du volant	51
Réglage de la répartition d'air	105

Réglage de la température	103	
Réglage des appuie-têtes	30	
Réglage du débit d'air	105	
Réglage du siège	30	
Réglage du soutien lombaire	34	
Régulateur de vitesse	131, 174–176, 222 adaptatif	181
Réinitialisation de la télécommande	16	
Réinitialisation du système de détection de sous-gonflage	224	
Remise à zéro du parcours	87	
Remorquage	241, 242	
Remorquage du véhicule	241, 242	
Remorque	187, 188	
Remplacement d'un fusible	251	
Remplacement des fusibles	251	
Remplacement du filtre à air	249	
Remplacement du filtre à huile	249	
Remplacement du filtre habitacle	249	
Remplissage du réservoir d'AdBlue®	148	
Remplissage du réservoir de carburant	146	
Répartiteur électronique de freinage (EBFD)	186	
Réservoir		
lave-glace	246	
Réservoir carburant	146	
Réservoir d'AdBlue®	149	
Rétroviseur		
vue arrière	30	
Rétroviseurs		
extérieurs	29	
Rhéostat d'éclairage	86, 91	
Rotule	165	
Roue		
secours	230, 252	
Roue, secours	230	

S

Saturation du filtre à particules (Diesel)	150
SCR (Réduction catalytique sélective)	148
Sécurité enfants	22
Sélecteur de vitesse	142
Sièges	
arrière	36
avant	32
chauffants	34, 105
Sièges avant manuels	32
Sièges chauffants et ventilés	34
Sièges enfants	
conventionnels	47
Sièges enfants, ISOFIX	46
Sièges, électriques	33
Smartphone	72, 122, 123, 125
Sous-gonflage (détection)	223
Spots	67
latéraux	67
Spots de lecture	68
Station	
radio	114
Stationnement	
électrique	249
Stationnement (capteurs)	208
Stop & Start	87, 88, 132, 171
Support lombaire	34
Surttapis	73
Surveillance d'angles morts longue	
distance	190
Système	
enregistrement des données	
d'événements	243
Système d'antipollution	
SCR	85, 148

Système d'assistance au freinage	186
Système de freinage antibloquage (ABS)	186
Système Hi-Fi	75
Système MHEV	6
Systèmes de contrôle de trajectoire	187

Vérification de la pression des pneus (à l'aide du kit)	234
Verrouillage centralisé	16
Vidange d'huile	245
Vide-poches	70
Vision (360)	211
Volant	52, 172
Volant (réglage)	51
Voyant d'avertissement	
ceinture de sécurité conducteur	
non bouclée	37
READY	134

T

Tablette cache-bagages	74
Télécommande	12
téléphone	90
Téléphone	108, 126
Température	
liquide de refroidissement	82
Top Tether (fixation)	46, 48
Totalisateur kilométrique	81
Trappe	
charge	155
remplissage de carburant	146
Trappe à skis	73
Triangle	
présignalisation	228
Triangle de présignalisation	1, 228

U

Utilisation de ce manuel	1, 4
--------------------------	------

V

V2L	161
Vehicle to Load	161
Véhicule électrique à batterie	7
Véhicule électrique hybride rechargeable	6
Ventilation	102



Matières recyclées / Véhicules hors d'usage

Le Constructeur atteste, par application des dispositions de la réglementation européenne (Directive 2000/53) et de la réglementation no 1094 de 2010 (amendement) sur les véhicules hors d'usage (responsabilité du producteur), qu'elle atteint les objectifs fixés par celles-ci et que des matières recyclées sont utilisées dans la fabrication des produits qu'elle commercialise.

Les reproductions et traductions même partielles de ce document sont interdites sans autorisation écrite du Constructeur.

Imprimé en UE
05/2025



Catalogue





DS prefers TotalEnergies



DS AUTOMOBILES



LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE, LE MOTEUR DE L'EXCELLENCE

Partenaires depuis 2015, TotalEnergies et DS automobiles partagent des valeurs communes : un esprit pionnier, un goût de la performance et l'expertise. TotalEnergies soutient les créations de DS Automobiles pour en garantir une efficacité optimale jour après jour.

Grâce à ses lubrifiants, TotalEnergies optimise la performance des moteurs électriques en améliorant leur efficacité, leur rendement et leur fiabilité.

TotalEnergies, partenaire de DS Automobiles en Formule E.

Avec de nombreux records à son actif depuis son engagement en Formule E, le Championnat du monde de monoplaces 100 % électriques, dont deux doubles podiums Pilotes – Équipes, remportés avec le soutien de TotalEnergies, DS Automobiles mérite son titre de chef de file de l'électrification.

Freinez le vieillissement de votre moteur !

DS Automobiles & TotalEnergies présentent Quartz EV Drive. Cette huile synthétique haute performance a été spécialement conçue pour les véhicules électriques. Elle protège efficacement les composants, garantit un fonctionnement optimal et allonge la durée de vie du véhicule. Grâce à sa formule novatrice, elle offre une protection maximale, même dans les conditions les plus extrêmes, tout en améliorant l'efficacité des moteurs électriques.



DS AUTOMOBILES
Travelling is an Art

DSautomobiles.com



DODS4B02506fr-1